ANNALES

DES

SCIENCES PSYCHIQUES

RECUEIL D'OBSERVATIONS ET D'EXPÉRIENCES

Paraissant tous les deux mois

DIRECTEUR : M. le D[r] DARIEX

NEUVIÈME ANNÉE — 1899

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C[ie]

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille

1899

ANNALES

DES

SCIENCES PSYCHIQUES

ANNALES

DES

SCIENCES PSYCHIQUES

RECUEIL D'OBSERVATIONS ET D'EXPÉRIENCES

Paraissant tous les deux mois

DIRECTEUR : **M. le Dr DARIEX**

NEUVIÈME ANNÉE. — 1899

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

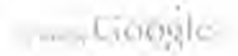
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille

—

1899



ANNALES

DES

SCIENCES PSYCHIQUES

DOCUMENTS ORIGINAUX

L'HISTORIQUE DE LA TÉLÉPATHIE

PAR ANDRÉ GODARD

Quelque opinion que l'on partage sur la valeur objective des observations télépathiques, il peut paraître intéressant de connaître si, avant que le mot fût créé, cette science psychologique avait existé dans l'antiquité à l'état de croyance populaire.

Oui, sans nul doute. A défaut des 10 000 traités ésotériques de l'Égypte, dont aucun ne nous est parvenu, la littérature grecque et celle de Rome abondent en preuves; et il est remarquable que la modalité des phénomènes ne diffère pas dans leurs récits de ce qu'elle apparaît aux observateurs actuels.

Mais quelle importance attacher au témoignage des poètes anciens? Une très grande, car ils enregistrent des fictions nées presque toujours de faits, normaux ou exceptionnels, dénaturés ensuite par l'imagination populaire. Ils nous transmettent l'opinion de leur époque ou celle des générations antérieures. Une réalité vit sous leurs légendes. Si l'on admet

que le polythéisme hellénique eut pour source les phénomènes de la nature, il paraît beaucoup plus probable que la seconde religion aryenne, celle des Mânes, si étrangement coexistante avec la première, naquit d'observations télépathiques, de même que la troisième, celle de l'initation éleusinienne, eut pour origine principale l'autosuggestion.

Avant d'examiner les récits particuliers, cherchons le rapport général que les croyances primitives peuvent présenter avec le souvenir de faits télépathiques. Quelle idée pouvait éveiller chez l'homme préhistorique la vue de la mort? Naturellement l'idée du néant. Ensuite, les dogmes polythéistes imaginèrent une survivance dans le Tartare ou l'Élysée. Or il est remarquable que la pensée populaire ne se détermina au fond ni vers ce néant ni vers cette immortalité parquée. Non seulement dans la race aryenne, mais chez presque tous les peuples, aujourd'hui encore chez les nègres de l'Afrique, la croyance de la vie future se précise dans deux conceptions : survivance quasi-matérielle ; et protection ou persécution à l'égard des vivants, selon les honneurs ou l'oubli que le mort reçoit d'eux. Les religions positives n'influèrent pas sur le fond, mais seulement sur la forme de la religion des Mânes ; ainsi, dans l'antiquité les esprits reviennent demander une sépulture, et au moyen âge, des prières. Or, quel phénomène, mieux que l'extériorisation psychique d'agonisants, leur manifestation à distance, a pu donner naissance à cette conviction universelle de rapports entre morts et vivants?

Pour préciser les traces de la télépathie dans l'histoire, il faut d'abord la définir comme un ordre de phénomènes spontanés et physiques. Auditifs ou visuels, ils se distinguent nettement des suggestions mentales et des lectures de pensée que l'antiquité connut aussi, témoin l'épreuve imposée par Nabuchodonosor à ses devins ; ils n'ont rien de commun non plus avec les évocations dont fourmillent les vieilles littératures. Il faut encore les réduire, comme finalité, à l'annonce d'un seul événement, actuel, intéressant à la fois le sujet et l'objet ; et écarter ainsi les inspirations du démon de Socrate, les hantises d'Apulée, certains songes prophétiques enregistrés par Tacite.

Parmi les légendes qui se rapportent à notre étude, il en est où l'origine télépathique n'a laissé que des traces fort confuses et dans certains détails secondaires, telles la fable d'Orphée, et celle de Castor et Pollux, remarquable seulement à cause de la fréquence, signalée par Gurney, des hallucinations entre jumeaux.

Mais dans les cas évidents, la modalité du phénomène se présente fort analogue aux observations récentes; ainsi le sujet télépathique apparaît un être normal, tandis que dans la suggestion actuelle comme dans les évocations antiques, le sujet est un détraqué, un faible, et le phénomène tend à un rétablissement d'équilibre vital; ainsi le fou Saül évoque Samuel; l'étrange monomane Xerxès sollicite dans *les Perses* l'apparition et l'appui de Darius « le vieux roi fort ».

Chez les anciens, l'hallucination télépathique coïncide toujours avec la mort de l'objet. Ont-ils connu la télépathie entre vivants? Leur silence s'expliquerait par le moindre intérêt du phénomène. Toutefois, dans certaines légendes, l'intervention ajoutée d'une divinité permet de supposer une croyance primitive à l'apparition entre vifs. Athènè se montre à Nausicaa sous la figure d'une de ses compagnes chéries; Jupiter à Agamemnon, sous les traits de Nestor. L'*Hélène* d'Euripide repose sur un fait de ce genre : « Héra, dit l'héroïne, substitua à mon corps un fantôme vivant formé du plus pur éther à ma ressemblance. » Le poète grec tenait cette légende des prêtres égyptiens.

Avant d'aborder les fables anciennes où l'origine télépathique est hors de doute, reportons-nous, pour la comparaison, à l'un des faits les plus typiques et les moins contestables signalés dans le livre de Gurney (p. 202), le cas du capitaine anglais Russel, qui eut la vision de son frère tué devant Sébastopol, à 600 lieues de lui. Notons ces traits du récit : « Un jour il m'écrivit dans un moment d'abattement; je lui répondis de reprendre courage, mais que si quelque chose lui arrivait, *il devait me le faire savoir* en m'apparaissant... Sa mort eut lieu le 8 septembre 1855. Cette nuit même, je me réveillai tout à coup. Je voyais mon frère à genoux, *entouré d'un léger brouillard phosphorescent...* Je sautai

du lit, et je vis encore le pauvre Olivier; *je marchai à travers l'apparition*... Je remarquai ensuite à la tempe une blessure... Il disparut, en me jetant un regard plein de tristesse et d'affection. » Nous retrouverons toutes ces particularités çà et là dans les récits des anciens.

Voici l'apparition de Patrocle à Achille. Le fantôme, en tout semblable au héros vivant, s'arrête au-dessus de la tête de son ami, lui parle, puis disparaît comme une fumée. Mais, sans poursuivre une fastidieuse énumération, arrêtons-nous devant Euripide, le moins superstitieux des poètes grecs et le plus plébéien, ce qui a de l'importance dans une enquête sur les opinions communes; à la philosophie d'Anaxagore il empruntait l'idée de l'unité de substance et aussi celle de la survivance: il devait accepter le principe de la télépathie même posthume, dans sa persuasion un peu nébuleuse que « l'âme réunie à l'immortel éther conserve un sentiment ». Aussi, l'une de ses tragédies, *Hécube*, repose-t-elle entièrement sur ce genre d'hallucinations. Dès le prélude, l'ombre de Polydore s'exprime ainsi : « Mon corps gît sous les vagues; voilà trois jours que je l'ai abandonné pour voler vers ma mère; mon ombre voltige au-dessus de sa tête; ma mère est terrifiée de cette apparition. » Les paroles d'Hécube elle-même sont strictement analogues aux témoignages recueillis par les enquêteurs anglais. Lorsque le corps lui est apporté : « Je comprends maintenant la vision de cette nuit; c'est ton image qui se montrait à mes yeux. »

Le traité des *Phantasm of the living* contient cette remarque, que, dans la plupart des cas irrécusables, l'objet a péri de mort violente et presque toujours par immersion. Fait peu surprenant, si l'on songe à l'intense excitation cérébrale dont parlent ceux qui ont échappé à ce genre d'asphyxie. Or nous venons de voir que le héros d'Euripide est mort noyé. Et le cas télépathique le plus manifeste que nous présente à son tour la littérature latine est encore l'apparition d'un naufragé. Les deux fables confirment aussi cette observation de Gurney, qu'une étroite sympathie relie toujours l'objet au sujet de la vision, et qu'il faut chez le premier un souhait intense de se manifester au second. Euripide nous montre un fils; Ovide,

un mari; et l'un et l'autre relatent expressément le souhait intense.

Cette fable d'Alcyone et Ceyx, au livre XI des *Métamorphoses*, constitue, à plusieurs points de vue, l'un des plus précieux documents sur l'antiquité. Laissons de côté la science nautique, minutieusement détaillée, et même divers phénomènes de psychologie transcendantale tels que le pressentiment et l'impulsion prohibitive. Ceyx s'embarque, malgré les supplications de sa femme, après lui avoir juré de la revoir. Survient le naufrage, l'un des plus réalistes récits de la poésie classique. Ceyx saisit une épave et se débat quelques minutes jusqu'à ce que « l'arc noir d'une vague déferle sur sa tête » et l'engloutisse. Quelles sont ses pensées durant l'agonie?

> ... plurima nantis in ore
> Alcyone conjux...
> Illius ante oculos ut agant sua corpora fluctus
> Optat...

Nous trouvons donc ici l'état psychique habituel chez l'objet du phénomène télépathique. Maintenant la mythologie va broder sur ce phénomène. Iris enjoint d'avertir Alcyone, à *Phantasos*, « l'un de ces Songes *véridiques* qui visitent soit les rois soit la foule obscure. »

Phantasos revêt l'aspect de Ceyx au moment de sa mort, livide, nu, trempé d'eau. Comparez l'anecdote du capitaine Russell, à qui son frère apparaît à genoux, la tempe trouée, le visage d'une pâleur de cire, tel qu'il fut retrouvé à Sébastopol, suivant le rapport d'un colonel. Revenons à Ovide. Le fantôme de Ceyx se montre à Alcyone, lui conte le naufrage, l'exhorte à prendre le deuil. Elle s'éveille, pas un instant ne doute de son malheur, *parcourt l'appartement qu'elle trouve vide*, puis à ses serviteurs qui accourent, l'interrogent, elle répond :

« *Umbra fuit, sed et umbra tamen manifesta, Virique* vera *mei...* »

On sait le reste : sa course au rivage, la découverte du corps. Virgile a traité le même sujet. On peut dire que l'hallucination télépathique fut un des lieux communs de l'antiquité.

Il serait facile de multiplier les rapprochements entre les légendes helléniques ou latines et les deux cents à trois cents observations de MM. Gurney, Myers et Podmore.

Il serait intéressant pour la philologie de déterminer le rôle précis du phénoménisme télépathique dans la formation de cette religion des Mânes qu'on trouve à la base de toutes les institutions politiques et religieuses des peuples aryens. La philosophie elle-même, à Rome tout au moins, fit des emprunts à cet ordre de phénomènes. Car chez ces pratiques latins, la philosophie resta toujours une science positive. Leur école matérialiste garda la rigueur expérimentale qui fit formuler à Lucrèce, dix-huit siècles avant Darwin, les principes de la préhistoire et du transformisme. De même, leur spiritualisme n'est point celui de Platon; il se rapproche tout à fait de ce que l'on dénomme aujourd'hui sciences psychiques ou spiritualisme expérimental. La télépathie y joue un rôle, témoin toute l'élégie célèbre de Properce: *Sunt aliquid Manes...* Les diverses écoles philosophiques de Rome interprètent non la raison, mais des faits. Le cas de Properce est curieux, parce que chez ce poète aucune influence mythologique ne subsiste; il est totalement libre de préjugés. Or dans une autre élégie, il reprend encore, comme une réalité personnelle à lui, un récit qui prouve tout au moins combien était enracinée dans la pensée populaire l'importance du songe télépathique. Il s'adresse en ces termes à sa maîtresse qui voyage: « Je t'ai vue en songe, ton vaisseau brisé, te débattant contre les vagues d'Ionie. Quelle terreur pour moi que cette mer ne porte désormais ton nom! »

Ce qui rend difficile l'investigation sur la psychologie transcendantale des anciens, c'est leur absence de méthode, leur tendance à tout confondre sous une même rubrique. Pline, Aristote, Plutarque, les Pères de l'Église, étudient sous cette monotone dénomination de Songe divers phénomènes, intellectuels ou physiologiques, que nous distinguons aujourd'hui sous les étiquettes: suggestions, télépathie, extériorisation de la pensée, perceptions distantes. Leur recherche se borne à diversifier les conditions de véracité ou d'erreur du Songe. Mais en réalité, leurs écrits con-

tiennent le germe de toutes les récentes découvertes où la science côtoie le merveilleux. Par exemple, la lucidité à distance chez certains cataleptiques est nettement relatée dans un passage de saint Athanase. Origène discute la question de l'extériorisation psychique. Mais la curiosité scientifique reste absente. On ne recherche alors dans ces bizarres phénomènes qu'un profit réalisable : profit pour l'âme et pour le dogme chez les Pères de l'Église; chez les philosophes antérieurs de Rome, profit pour la direction de la vie ou même profit tout matériel, parfois puéril : Marc-Aurèle remerciait les dieux de lui avoir indiqué en songe un remède contre une hémorragie!

Au moyen âge tout s'embrouille, et se confond en magie, noire ou blanche. Plus les récits merveilleux pullulent, plus il devient malaisé d'y reconnaître le noyau d'un fait positif. Cependant, en face du livre absurde de Bodin sur les *Sorciers*, se dresse en 1586 le fort curieux traité de Le Loyer, sur les *Spectres ou Visions*, dont la modération paraît suprenante à cette époque. Du moins la question y est-elle abordée, depuis l'antiquité jusqu'au xvie siècle, avec une véritable rigueur scientifique.

Faut-il reconnaître des phénomènes télépathiques, et, ce qui serait plus intéressant, des phénomènes entre vivants et à l'état de veille, au fond des innombrables récits de bilocation chers au mysticisme médiéval?

Le christianisme ayant extrêmement affiné la vie nerveuse et fait de la mort la principale réalité, il semble à première vue que son atmosphère dut être plus propice que celle de l'antiquité à l'éclosion des phénomènes de psychologie transcendante. Mais, encore une fois, la télépathie, elle, affecte presque invariablement des sujets normaux. Puis, cantonnée à l'extrême limite de la science et du merveilleux, elle glissa fatalement, au moyen âge, du côté de ce merveilleux. Il est donc rare qu'on puisse la relever avec certitude durant les siècles gothiques. Toutefois on peut soupçonner sa présence dans beaucoup de cas. Faut-il reconnaître, par exemple, ce que Gurney et Crookes appellent l'hallucination collective dans cet incroyable procès des Cordeliers d'Or-



léans, relaté par le *Dictionnaire philosophique*, et dont la principale pièce, l'interrogatoire du fantôme, fut signée par vingt-deux hommes qui ne pouvaient attendre de leur attestation que ce qu'ils en reçurent : une condamnation au bûcher, commuée par grande grâce en exil et en amendes?

Le XIVe siècle nous offre pourtant l'un des cas les moins contestables, les plus nets, de télépathie. Pétrarque en fut le sujet et le narrateur. Une première fois, il fut, à 200 lieues de distance et le jour même, averti de la mort de Laure de Sade; cette vision sert de thème aux plus belles stances de son *Triomphe de la Mort*. Quelques années après, il eut de la même façon la révélation de la perte de son ami le plus cher. Voici le texte de son biographe Ginguené, l'homme le moins soupçonnable de crédulité : «... Pétrarque se disposait à l'aller rejoindre. Il le vit la nuit en songe; il lui vit la pâleur de la mort. Frappé de cette vision, il en fit part à plusieurs amis. Vingt-cinq jours après, il apprit que Jacques Colonna était mort précisément le jour même où il lui était apparu. Un esprit faible eût tiré de là des conséquences... »

Il faut en effet une singulière force d'esprit pour attribuer au hasard la multiplicité de semblables coïncidences relatées aussi bien par les auteurs classiques que par les modernes observateurs anglais. Je n'ai qu'effleuré ici l'historique de la télépathie; en fouillant les vieilles littératures, on rencontrerait bien d'autres textes sans doute et de plus formels; pourtant ne détermine-t-on pas avec netteté dans ceux des poètes grecs et surtout dans celui d'Ovide, la soudure du mythe avec le phénomène antérieurement constaté?

L'axiome : *Nihil ex nihilo* doit présider à toute étude des croyances populaires.

Quelle que soit la réalité objective de tous ces phénomènes transcendantaux, à toute époque, chez tout peuple, ils ont existé. Vision à distance ou à travers les corps opaques, suggestion, lecture de pensée, télépathie, tous se retrouvent sous des noms divers dans chaque siècle. Et l'on ne pourra ni les nier, ni les expliquer, tant que le dernier mot sur la substance ne sera pas dit.

Sachons ignorer. En 1891, Lombroso s'avouait tout confus d'avoir combattu la possibilité de certains phénomènes attribués jusqu'ici à l'occultisme. Et M. Charles Richet me pardonnera de conclure ces notes par les éloquentes paroles dont il préfaçait le livre de Gurney :

« Nous ne voulons pas être dérangés dans notre paresseuse quiétude par une révolution scientifique qui troublerait les idées banales et les données officielles. L'esprit français est positif et sceptique, et peut-être l'idée que les fantômes ont quelque réalité fera sourire plus d'un de nos compatriotes. Ces sourires nous touchent peu. »

Il semble en effet que le véritable esprit scientifique ne doit pas sélectionner les faits à la mesure des cadres établis, mais élargir au besoin ces cadres pour y introduire les faits nouveaux.

ANDRÉ GODARD.

RÊVES PRÉMONITOIRES

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Les faits que je vais vous raconter remontent, vous le verrez, à une époque assez éloignée, et je ne puis en fixer la date précise. Mais j'en garantis l'authenticité. D'ailleurs, pour ma part, je ne crois nullement aux faits dits occultes, ayant pu constater bien des fois que des faits de ce genre sont soit des hallucinations morbides, soit des mensonges inconscients, soit le retour à l'état de veille ou de sommeil d'une idée ou d'une image oubliée et surgissant de nouveau avec une intensité anormale dans un cerveau anémié. Si donc, je considère comme absolument réels les faits relatés ci-après, c'est que, après un scrupuleux examen, il m'a été impossible de les révoquer en doute. Ce ne sont, il est vrai, que des faits de pressentiment, c'est-à-dire les moins troublants et les moins inintelligibles de tous ceux de cette catégorie.

Voici deux genres de faits : les uns m'étant personnels, les autres ne l'étant pas. Je commence par les seconds sur lesquels je serai très bref, parce que je n'en ai pas été le témoin.

I

En 1875, ma mère eut, une nuit, la vision suivante : elle rêva que mon père était sorti faire sa promenade habituelle; un moment après, on vint lui annoncer que mon père était tombé sur la route, frappé d'une attaque. Elle ne s'éveilla pas. Le lendemain elle nous raconta son rêve. Mon père était, à ce moment-là, absent de la maison. Nous habitions la campagne, et il allait tous les jours faire sa promenade habituelle. Il jouissait, du reste, d'une assez bonne santé, commençant

seulement à souffrir d'une toux catarrheuse qui devait l'emporter. Quand ma mère nous eut dit son rêve, mon frère, âgé alors de 17 ans, déclara avoir eu, quelques nuits avant, le même cauchemar, à peu près dans les mêmes conditions. Plusieurs jours se passèrent, et nous n'y pensions plus. Un après-midi, ma mère entend qu'on l'appelle ; elle se précipite, pressentant un malheur : une femme venait lui dire que mon père était étendu sur la route, atteint effectivement d'une attaque nerveuse.

Je n'avais que sept ans à cette époque, mais je me souviens avec la plus grande netteté de tout cela.

II

Voici les seconds faits, qui me sont personnels.

Quand j'étais au collège, j'eus dès l'âge de 14 ans la faculté de voir quelquefois, une nuit ou deux avant l'événement, certains faits qui m'arrivaient effectivement. Je chassais avec une carabine pendant mes vacances. Un soir, je fus pris. Je l'avais rêvé deux nuits avant. C'était la seule fois qu'un rêve de ce genre m'était arrivé.

Au collège je fumais. Naturellement, j'étais surpris quelquefois et puni. Or *je n'ai pas été pris une seule fois* (j'ai été pris assez rarement du reste, et je fumais tous les jours) *sans que je l'aie rêvé la nuit précédente.* Le matin, en descendant du dortoir, je disais à mes camarades — qui tous pourraient l'attester : « Je serai pris aujourd'hui ; je l'ai rêvé cette nuit. » J'avais beau prendre toutes les précautions habituelles : j'étais pris dans la journée.

Je voyais même, la nuit, les circonstances dans lesquelles je serais pris, mais d'une façon confuse et cependant intelligible pour moi. Ainsi je savais si je ne serais pas puni ou si je le serais.

Une nuit, je rêvai que j'étais avec deux ou trois autres camarades dans un coin du préau. Une treille grimpait sur le mur, chargée de raisins ; le maître vint et nous accusa de

manger les raisins, il fit son rapport, mais nous ne fûmes pas punis. Le matin, je racontai mon rêve. Dans la journée, je me trouvais avec ces élèves-là précisément dans un coin du préau ; nous lisions un journal, le maître vint et nous accusa de fumer ; il fit son rapport, mais il n'y eut pas de suite.

Depuis 1885, je n'ai plus constaté en moi de faits semblables.

T.

MUSSET SENSITIF

Par E. LEFÉBURE

I

L'ENFANCE. — NERVOSITÉ FONCIÈRE

Le tempérament poétique, c'est-à-dire l'exaltation des facultés sensibles, se modèle à peu près sur le type hystérique, d'après la remarquable théorie de M. Myers. Le plus souvent c'est une *hystérie saine*, gardant la conscience pour témoin et la volonté pour régulateur : la dissociation ne s'accentue d'une manière spéciale que dans certains cas, lesquels ont le mérite de donner aux faits, par là même, un grossissement qui en facilite l'étude. Alfred de Musset semble fournir un bon exemple de ces cas exceptionnels.

Ce n'est pas que chacun des détails qu'on possède sur lui puisse être garanti ou contrôlé à part et sans réserve ; ils sont trop loin de nous désormais, et tombent ainsi sous le critérium de l'histoire, plutôt que sous celui de la science ; mais voici des motifs qui permettent de les accepter au moins dans leur ensemble. Les œuvres de Musset sont remplies de phénomènes anormaux, que le poète introduit toutes les fois que les passions de quelqu'un de ses héros arrivent à leur paroxysme ; il trouve tout naturel de nous représenter alors un visionnaire : c'est pour lui une conséquence logique de l'état mental où se trouve le personnage, et comme ce personnage se confond toujours avec l'auteur, qui était la

sincérité même, on s'aperçoit aisément qu'il y a là quelque chose de pris sur le vif. Le fait est d'autant plus visible que ce qu'il dit de ses héros, les personnes qui l'ont connu le disent de lui-même, et d'accord avec lui-même. Ainsi, en ce qui concerne l'extériorisation, il fait apparaître le spectre de Lorenzaccio vivant à la mère du jeune homme; il se montre, dans la *Nuit de Décembre*, subissant la hantise de son double; G. Sand raconte qu'il vit ce double à Fontainebleau, et Mme Martellet assure que, dans sa dernière maladie, il tira un cordon de sonnette sans le toucher. Ces concordances, qui sont fréquentes, sont en même temps trop caractéristiques pour laisser croire que Musset, et avec lui les témoins de sa vie, auraient constamment déguisé ou méconnu la vérité, juste sur tous les points dont il s'agit ici.

Musset (né le 11 décembre 1810 et mort le 2 mai 1857) jouissait ou plutôt souffrait d'une impressionnabilité exceptionnelle, que lui-même attribue moins au hasard qu'à l'époque où il est né. Il appartenait en effet à la génération qui supporta les conséquences du formidable ébranlement, matériel et moral, produit dans toute l'Europe, par la Révolution et l'Empire. « Pendant les guerres de l'Empire, a-t-il dit, tandis que les maris et les frères étaient en Allemagne, les mères inquiètes avaient mis au monde une génération ardente, pâle, nerveuse [1]. »

Dans ces conditions, il ne faut peut-être pas s'étonner des disparates de son organisation physique, qui présentait une particularité regardée vulgairement comme inquiétante, celle d'être double, en quelque sorte. Musset, qui paraissait blond au premier abord, était blond et brun, deux nuances qui se mêlaient dans sa chevelure : avec le temps, ses yeux bleus devinrent presque noirs. Il avait, de plus, l'audition colorée [2].

Au moral, il possédait également des qualités qui semblent contradictoires, la sensibilité passionnée de sa grand'mère maternelle, la gauloiserie de son grand-père (du côté mater-

1. *La Confession d'un Enfant du Siècle*, 1836, I, 2.
2. ARVÈDE BARINE, *Alfred de Musset*, p. 115.

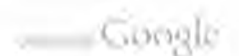
nel aussi), et l'esprit plus aristocratique de son père [1]. C'est à sa mère, de qui il tenait directement sa sensibilité, qu'il ressemblait surtout, avec quelque chose de plus féminin peut-être dans le caractère et dans la figure.

Sa nervosité se manifesta de très bonne heure par les signes « d'une impatience de jouir et d'une disposition à dévorer le temps qui ne se sont jamais calmées ni démenties un seul jour [2] ». C'est son frère qui parle ainsi à propos de l'anecdote souvent racontée des souliers rouges. « Alfred avait trois ans, lorsqu'on lui apporta une paire de petits souliers rouges, qui lui parut admirable. On l'habillait, et il avait hâte de sortir avec cette chaussure neuve dont la couleur lui donnait dans l'œil. Tandis que sa mère lui peignait ses longs cheveux bouclés, il trépignait d'impatience; enfin il s'écria d'un ton larmoyant : « Dépêchez-vous donc, maman, mes souliers neufs seront vieux. »

Il n'avait pas quatre ans (1814), qu'il était déjà amoureux. Ce bébé reçut le coup de foudre à la première vue d'une cousine qu'il ne connaissait pas; il s'informa d'elle et comme on lui dit que c'était une cousine à lui : « Ah! elle est à moi, répondit-il; eh bien, je la prends et je la garde. » Il la garda si bien qu'on crut devoir, par la suite, lui cacher pendant « plusieurs années » le mariage de la jeune fille. « Ton nom est écrit dans mon cœur avec un canif, » s'était-il écrié la première fois qu'elle s'en alla[3].

Les ménagements qu'il fallut prendre avec lui, dans cette occasion, prouvent que l'on connaissait bien son état nerveux : on redoutait sans doute quelques crises. Il en eut plus tard pour un tout autre motif, pendant l'hiver de 1819. En revenant de la campagne à Paris, « Alfred eut des accès de manie causés par le manque d'air et d'espace, et qui ressemblaient assez à ce qu'on raconte des pâles couleurs des jeunes filles. Dans un seul jour, il brisa une des glaces du salon avec une bille d'ivoire, coupa des rideaux neufs avec des ciseaux et colla un large pain à cacheter rouge sur une

1. Paul de Musset, *Biographie d'Alfred de Musset*, 1877, p. 12-13.
2. *Id.*, p. 24.
3. *Id.*, p. 27, 29 et 38.



grande carte d'Europe au beau milieu de la mer Méditerranée. Ces trois désastres ne lui attirèrent pas la moindre réprimande, parce qu'il s'en montra consterné [1]. »

Il venait de passer plusieurs mois en plein air, et la soudaineté du changement le déséquilibra : il fallait si peu de chose pour agir sur un organisme frémissant comme le sien. Tout petit, vers le temps des souliers rouges, une certaine grosse poutre au plafond d'une chambre lui inspirait une sorte d'effroi religieux, *primus in orbe deos fecit timor*, et il disait quand on le fâchait : « La poutre te tombera sur la tête [2]. » Ce fut son premier fétiche, car il en eut d'autres, et à tout âge, le médaillon armé de pointes de sa première maîtresse [3], le peigne cassé de G. Sand [4], la pièce de cinq francs de Fontainebleau [5], la plume brodée par sœur Marceline [6]. Vers dix ou douze ans, il subissait la fascination du cadre doré d'un vieux portrait, qui lui servait à s'hypnotiser lui-même.

« Quand, par une belle matinée, le soleil donnait sur ce portrait, l'enfant, à genoux sur son lit, s'en approchait avec délices. Tandis qu'on le croyait endormi, en attendant que le maître arrivât, il restait parfois des heures entières, le front posé sur l'angle du cadre; les rayons de lumière, frappant sur les dorures, l'entouraient d'une sorte d'auréole où nageait son regard ébloui. Dans cette posture, il faisait mille rêves; une extase bizarre s'emparait de lui. Plus la clarté devenait vive et plus son cœur s'épanouissait. Quand il fallait enfin détourner les yeux, fatigués de l'éclat de ce spectacle, il fermait alors ses paupières, et suivait avec curiosité la dégradation des teintes nuancées dans cette tache rougeâtre qui reste devant nous quand nous fixons trop longtemps la lumière; puis il revenait à son cadre et recommençait de plus belle. » C'est lui qui donne

1. Paul de Musset, p. 47-48 ; cf. la Notice des *Œuvres posthumes*, p. 46-47.
2. *Id.*, p. 26.
3. *La Confession*, I. 4.
4. P. Mariéton, *Une histoire d'amour*, 1897, p. 165.
5. Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, 1892, II, p. 259.
6. Paul de Musset, *Biographie*, p. 251.



ces détails autobiographiques au début de la nouvelle intitulée *les Deux Maîtresses* [1].

Il revint sur la même impression à vingt ans, lorsqu'il imagina *le Tableau d'Église*, œuvre d'intuition pénétrante dans laquelle il représente un jeune officier qui s'endort les yeux fixés sur une peinture du Christ ressuscité, un *Noli me tangere;* peu à peu l'hypnose arrive :

« Je tombai tout à fait sans connaissance. Mais, chose assez singulière, il me semblait en dormant que j'étais resté les yeux ouverts, et que je n'avais pas cessé de les fixer sur le tableau, en sorte que par une réflexion machinale, je continuai de l'examiner. Rien ne se fit sentir pendant les premiers moments; mais peu à peu (probablement le sommeil devenant plus profond) je crus voir de nouveau la lumière éclairer la surface polie de la toile. Alors je pus plonger avidement jusque dans l'âme des personnages : de grandes beautés se révélèrent à moi, et un certain regard que l'artiste avait su donner à son Christ me ravit par-dessus tout... Il me sembla tout à coup que les traits de son visage s'éclairaient bien plus que le reste du tableau, qui demeurait dans les ténèbres, et bientôt toute sa personne devint si lumineuse que je crus qu'elle était sortie de sa prison de bois. Poussé par une force invisible, je m'avançai vers lui et je touchai sa main; elle saisit doucement la mienne, et aussitôt une mélancolie profonde, semblable à celle qu'il éprouvait, me pénétra jusqu'au cœur. » Suit un échange ou un mélange de sang, sorte de communion mystique dont il est remarquable que Musset ait conçu l'idée [2], puis une conversation qui se prolonge même après le réveil.

Toute cette évocation était sans doute en germe dans les rêves de l'enfant, qui le prédisposaient ainsi à la croyance au merveilleux, dont il fit ses délices avec les *Mille et Une Nuits*, les *Mille et Un Jours*, la *Bibliothèque bleue*, la *Jérusalem délivrée* et le *Roland furieux :* il se jeta à corps perdu dans cette magie fantasmagorique. Lui et son frère eurent un palais

1. Paul de Musset, *Biographie*, p. 190.
2. Cf. Shelley, *Laon et Cythna*, VI, 34; *Prométhée*, I; *Rosalinde et Hélène*, etc.

d'Aladin, des talismans, des baguettes de sorciers, une lance magique. « Quel dommage ! » dit Alfred en soupirant, quand le progrès de leur intelligence les eut désenchantés des enchanteurs. « Mais s'il est impossible de se rendre invisible, de se transporter subitement d'un lieu dans un autre et d'avoir un génie à ses ordres, rien n'empêche de construire des escaliers dérobés dans un mur épais, ou de percer dans un panneau de boiserie une porte secrète qui s'ouvre, sinon en prononçant des paroles magiques, du moins en poussant un ressort[1]. »

Musset a personnifié sa naïveté décroissante dans le Rosenberg de *Barberine* (1835), à la fois crédule et hardi, qui se laisse emprisonner dans une salle gothique par l'héroïne et par sa suivante Kalékairi, empruntée aux *Mille et Un Jours*[2]. Auparavant, Rosenberg avait acheté fort cher un miroir magique à un colporteur, et un livre de recettes ou de conseils à un chevalier d'allures très louches, dont les hâbleries l'avaient séduit. Le chevalier lui raconte un de ses exploits, l'enlèvement d'une princesse gardée par soixante eunuques et le géant Molock, dans un château inaccessible, sur les bords de la mer Caspienne.

« Je pris une barque et je gagnai le large. Là, m'étant précipité dans les flots au moyen d'un certain talisman que m'avait donné un sorcier bohémien de mes amis, je fus rejeté sur le rivage, semblable en tout à un noyé. Molock faisait sa ronde autour des remparts ; il me trouva étendu sur le sable et me transporta dans son lit... On me prodigua des secours. Quant à moi, les yeux à demi fermés, je n'attendais que le moment où je serais seul avec le géant. Aussitôt, me jetant sur lui, je le saisis par la jambe droite et le lançai dans la mer[3] », etc.

Don Quichotte acheva la guérison du jeune rêveur, mais il lui resta ce qu'on ne pouvait lui ôter, sa sensibilité toujours prête à tressaillir au moindre choc. « Il fut malheureux et toujours agité pendant le temps de ses études classiques.

1. P. de Musset, *Biographie*, p. 55-56.
2. *Histoire d'Atalmulc, surnommé le Visir triste.*
3. *Barberine*, I, 4.

Une mauvaise place le mettait au désespoir. S'il n'avait pu apprendre ses leçons jusqu'au dernier mot, il partait pour le collège tremblant de frayeur; le remords d'une faute même légère le poursuivait à ce point qu'il venait s'accuser lui-même... Plus tard, il se corrigea bien de cette timidité; mais il ne put jamais se défaire de cette disposition à l'inquiétude[1]. »

II

LA JEUNESSE. — POINT DOULOUREUX

« L'âge de la puberté était arrivé... En quelques mois, sa taille se développa; il perdit son air enfantin et son caractère timide. Son visage prit tout à coup une expression singulière d'assurance et de fierté; son regard devint si ferme, si plein d'interrogation et de curiosité, qu'on avait de la peine à le soutenir[2]. »

Ce fut un moment d'ivresse triomphale que le début de ce jeune poète, qui avait la beauté, la superbe et le génie d'un Byron. Le monde lui appartenait de droit; il avait son étoile qui le menait vers l'inconnu; une voix mystérieuse lui dictait des poèmes fous de verve et de vie, les femmes se l'arrachaient, on peut le dire, et, à dix-neuf ans, ses bonnes fortunes « boccaciennes, romanesques » ou dramatiques, auraient « fait envie aux Bassompierre et aux Lauzun[3] ».

Comme il ne concevait pas « qu'on fît autre chose que d'aimer[4] », il pencha et par conséquent tomba de ce dernier côté. Fier et passionné comme il l'était, la duplicité féminine le frappa en plein cœur. Après avoir subi l'humiliation, dont il se souvint par la suite, d'être pris pour *chandelier* par une dame qui se moqua de lui « de la manière la plus cruelle[5] », il tomba sur une autre liaison bien autrement dangereuse,

1. P. de Musset, *Biographie*, p. 59-60; cf. *Les Deux Maîtresses*, I.
2. P. de Musset, *Biographie*, p. 84.
3. P. de Musset, *Biographie*, p. 95-96.
4. *La Confession d'un Enfant du Siècle*, i, 4.
5. P. de Musset, p. 84.

en amour; j'étais un enfant alors, et j'avoue qu'à présent je ne le comprends pas encore. Toutes les fois que je suis devenu amoureux d'une femme, je le lui ai dit, et toutes les fois que j'ai cessé d'aimer une femme, je le lui ai dit de même, avec la même sincérité, ayant toujours pensé que, sur ces sortes de choses, nous ne pouvons rien par notre volonté et qu'il n'y a de crime qu'au mensonge. »

La rupture ne se fit pas toute seule. A peine guéri, il courut chez la dame et l'accabla de reproches. « J'étais ivre de désespoir. Je criais à faire retentir toute la maison, et en même temps les larmes me coupaient la parole si violemment, que je tombai sur le lit pour leur donner un libre cours. » La dame pleura aussi, lui demanda pardon et finit par le calmer un peu.

« Je sortis brisé, n'y voyant plus et pouvant à peine me soutenir. Je ne voulais jamais la revoir; mais au bout d'un quart d'heure, j'y retournai. Je ne sais quelle force désespérée m'y poussait... Je montai chez elle comme un éclair; je ne parlai à aucun domestique, j'entrai tout droit... Je la trouvai assise devant sa toilette, immobile et couverte de pierreries... Elle allait au bal et attendait mon rival qui devait l'y conduire... Je fis un pas pour sortir; je regardais sa nuque lisse et parfumée, où ses cheveux étaient noués, et sur laquelle étincelait un peigne de diamant. Cette nuque, siège de la force vitale, était plus noire que l'enfer... Il y avait dans cette crinière retroussée je ne sais quoi d'impudemment beau qui semblait me railler du désordre où je l'avais vue un instant auparavant. J'avançai tout à coup et frappai cette nuque d'un revers de mon poing fermé. Ma maîtresse ne poussa pas un cri; elle tomba sur ses mains. Après quoi je sortis précipitamment. »

Il alla se coucher, repris par la fièvre, et, vers le milieu de la nuit, vit sa maîtresse debout près du lit, « pareille à un spectre. Je ne pus retenir un cri d'épouvante, croyant à une apparition sortie de mon cerveau malade. » C'était bien elle, qui voulait le reprendre. « Soit, lui dis-je; mais, devant Dieu qui nous voit, par l'âme de mon père, je te jure que je te tue tout à l'heure et moi aussi. — Je pris un couteau

de table qui était sur ma cheminée et le posai sous l'oreiller... Devant Dieu, devant Dieu, répétai-je, je ne vous reprendrai pas pour maîtresse, car je vous hais autant que je vous aime. Devant Dieu, si vous voulez de moi, je vous tue demain matin. En parlant ainsi, je me renversai dans un complet délire. Elle jeta son manteau sur ses épaules et sortit en courant[1]. » (Sauf le dénouement, c'est la situation de *Don Paez*, le premier poème d'Alfred de Musset.)

Il ne veut plus la revoir, mais passe les nuits sous ses fenêtres, assis sur une borne à la porte, et plongé dans l'affreuse tristesse qu'il rappelle dans sa *Lettre à Lamartine* (1836) :

> Assis sur une borne...
> Les deux mains sur mon cœur et serrant ma blessure.

Puis, brusquement, deux ou trois de ces impulsions soudaines dont il est coutumier et qu'il confond avec le hasard, le jettent à la suite de ses amis dans la débauche. Il y reste, mais il en prend l'habitude et non le goût, malgré l'orgueil de l'expérience acquise avant l'âge et de la force jetée à tous les vents. (Son frère assurait que *Gamiani* n'est pas de lui.) Il a maudit cent fois le libertinage, sans pouvoir y renoncer, car « lorsqu'on a pris une fois l'habitude de la débauche, il est bien rare qu'on s'en corrige[2]. » Il a écrit des vers célèbres contre cette dangereuse accoutumance, qui était sans doute un moyen pour lui d'user ses nerfs par la fatigue, et un pis aller commode pour son besoin d'émotions violentes et changeantes. Seulement, le même besoin l'arrachait de temps en temps au vin, au jeu et aux filles. « Ma prétention était de passer pour blasé, dit Octave, en même temps que j'étais plein de désirs et que mon imagination m'emportait hors de toutes limites. » S'il allait dans le monde, « la vue des femmes m'y causait un trouble insupportable ; je ne leur touchais la main qu'en tremblant[3]. »

1. *La Confession*, I, 3.
2. *Correspondance complète de Madame, duchesse d'Orléans*, traduction G. Brunet, 1855, t. II, p. 376.
3. *La Confession*, II, 4.

Tel fut le premier accès de ce que le poète nomme sa maladie du siècle, et il ne faut pas croire qu'il y ait dans tout cela beaucoup d'invention de sa part. Musset, très sincère, et qui disait : « Je n'ai jamais su mentir[1] », a voulu se peindre au vif : « Je raconte ce qui m'est arrivé[2]. » Ainsi le portrait qu'il a fait de sa maîtresse, pour prendre un exemple facile à contrôler, s'accorde entièrement avec la réalité.

« Je l'ai connue, celle-là », dit Maxime Du Camp, qui la représente comme l'original de Belcolore dans *la Coupe et les Lèvres*, « déjà vieillie, toujours belle, fière de son titre et de ses grands laquais, blanche, onduleuse malgré sa taille épaissie, contemplant sa petite main dont elle était amoureuse, divinité déchue comme une Cybèle dévergondée ; son rire s'épanouissait sur ses lèvres rouges, et il était difficile de supporter la hardiesse de son expression lorsqu'elle vous regardait

Avec ses deux grands yeux qui sont d'un noir d'enfer.

Gustave Flaubert l'aperçut une fois et ne voulut jamais la revoir ; il en avait peur[3]. »

Musset ne donne sa première aventure que pour un prélude ; la seconde, qui eut George Sand pour héroïne et qui est devenue en quelque sorte historique (1833), présente des incidents encore plus violents et plus significatifs. Le mal s'y dessina dans toute son étendue, mais le fond resta le même, avec un point d'éveil identique, l'horreur et la peur du mensonge. « Toutes les fois que durant ma vie, dit-il, il m'est arrivé d'avoir cru longtemps avec confiance, soit à un ami, soit à une maîtresse, et de découvrir tout d'un coup que j'étais trompé, je ne puis rendre l'effet que cette découverte a produit sur moi qu'en le comparant à la poignée de main de la statue » du Commandeur dans *Don Juan*. « La statue lui demande la main, et dès qu'il l'a donnée, l'homme se sent pris d'un froid mortel et tombe en convulsions[4]. » Ce froid, c'est le toucher de la réalité ; c'est aussi le retour du mal.

1. *La Confession*, II, 1.
2. *Id.*, I, 2.
3. Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, 1892, t. II, p. 249.
4. *La Confession*, I, 3 ; cf. I, 6.

La liaison d'Alfred de Musset et de George Sand est connue par tant de publications anciennes et nouvelles qu'il est à peine besoin d'en rappeler les crises. On peut d'ailleurs en lire le récit complet dans Paul Mariéton et Arvède Barine, deux écrivains d'une exactitude et d'une pénétration qui ne laissent rien à désirer. Les amants ayant voulu faire le voyage d'Italie, qui était alors de mode en pareil cas, George Sand tomba malade en arrivant et Musset se mit à flirter au dehors, puis il tomba malade à son tour, et George Sand de son côté prit pour amant le médecin même qui le soignait[1]. Musset s'en aperçut : il les vit boire dans le même verre[2], par exemple, détail qu'on a nié[3] à tort. Cette trahison l'exaspéra, et il en souffrit toute sa vie, ainsi que des habiletés prolongées de George Sand, trop visiblement soucieuse de rejeter sur lui tous les torts.

Mais *la Confession* fait éclater l'inquiétude et la jalousie du poète bien avant le voyage. Après les premiers enchantements de la passion naissante, — « quelle douceur infinie dans les premiers regards », — puis triomphante, — « songe éternel des nuits heureuses... délices, sourires languissants... et toi, vrai diadème, sérénité du bonheur[4] », — voici que l'orage éclate inopinément, au bout de deux jours, « ni plus ni moins ». Brigitte au piano venait de jouer un air qu'elle disait de Stradella et qu'Octave trouva beau : « Eh bien, dit-elle, quand elle eut fini, vous vous y êtes bien trompé ; l'air est de moi, et je vous en ai fait accroire. » Cette ruse innocente suffit pour le bouleverser.

« Je sentis tout à coup comme un nuage qui fondait sur moi ; je changeai de visage... Je passais la main sur mon front comme pour en écarter un brouillard[5], je frappais du pied, je haussais les épaules de ma propre démence... Plus je voulais lutter avec l'esprit des ténèbres qui me saisissait en ce moment, plus l'épaisse nuit redoublait dans ma tête. — Vraiment! lui dis-je, vous mentez si bien? vous savez

1. P. Mariéton, *Une histoire d'amour*, p. 79, 101 et 102.
2. *La Confession*, v, 4 ; cf. P. de Musset, *Lui et Elle*, 1859, xi.
3. Maurice Clouard, *Revue de Paris*, 15 avril 1896, p. 717.
4. *La Confession*, iii, 11.
5. Cf. de Rochas, *les Forces non définies*, 1888, p. 508, 627 et 652.

donc mentir si aisément? » Puis, quand il s'est calmé : « Mon amie, lui dis-je du fond du cœur, je suis bien malheureux de t'avoir adressé un reproche injuste sur un badinage innocent, mais si tu m'aimes, ne me mens jamais, fût-ce sur les moindres choses ; le mensonge me semble horrible, et je ne puis le supporter. »

Il supportait si peu le mensonge ou la crainte du mensonge que « le lendemain même », sur une phrase que Brigitte le pria de ne pas lire dans son journal intime, les soupçons recommencèrent. « J'entendis tout à coup comme une voix qui me chuchotait à l'oreille... L'esprit du doute, suspendu sur ma tête, venait de me verser dans les veines une goutte de poison; la vapeur m'en montait au cerveau dans un commencement d'ivresse malfaisante... O Dieu ! me dis-je avec une tristesse affreuse, est-ce que le passé est un spectre? Est-ce qu'il sort de son tombeau ? »

Il s'étonne lui-même de cet accès. « Les soupçons et la jalousie sont si peu dans mon caractère que j'étais plus étonné d'en ressentir que Brigitte d'en trouver en moi. Jamais, dans mes premiers amours ni dans le commerce habituel de la vie, je n'avais été défiant, mais plutôt hardi, au contraire, et ne doutant pour ainsi dire de rien. Il avait fallu que je visse de mes propres yeux la trahison de ma maîtresse pour croire qu'elle pouvait me tromper... Aussi, quand la vue de ce livre me frappa tout à coup, il me sembla que je sentais en moi un nouvel être et une sorte d'inconnu ; ma raison se révoltait de ce que j'éprouvais, et je n'osais me demander où tout cela allait me conduire. »

Cela le conduit, aussitôt rentré chez lui, à prendre des renseignements sur Brigitte ; il apprend qu'un gentilhomme du voisinage passe pour avoir été son amant ; toutes les anciennes furies se réveillent, et il s'ensuit une nouvelle scène amenant un nouveau repentir. « Dieu m'est témoin que je ne suis pas né tel que vous me croyez ; je n'ai jamais été de ma vie ni soupçonneux ni défiant. On m'a perdu, on m'a faussé le cœur... Je n'ai eu affaire jusqu'ici qu'à des femmes qui m'ont trompé... Est-ce ma faute si une calomnie, si l'accusation la plus vague, la plus insoutenable, rencontre aujour-

d'hui dans ce cœur des fibres encore souffrantes, prêtes à accueillir tout ce qui ressemble à de la douleur[1] ? »

Dans *Elle et Lui*, où d'ailleurs elle présente toujours les choses à son avantage, George Sand montre Laurent (Lorenzaccio) jaloux et écoutant aux portes même avant d'avoir déclaré sa passion. Elle lui fait dire sur un faux soupçon : « Elle a un amant ! Au fait, elle n'était pas obligée de me confier cela !... Seulement elle n'était pas obligée de parler en toute occasion de manière à me faire croire qu'elle n'était et ne voulait être à personne. C'est une femme comme les autres : le besoin de mentir avant tout. » Trois jours après, le voilà épiant les moindres regards et les moindres inflexions de voix de « Thérèse », puis se calmant, puis retrouvant sur un simple mot « ses soupçons, sa jalousie et sa colère... Qu'est-ce que vous me dites donc? lui demanda Thérèse stupéfaite ; quelles idées vous viennent ? Avez-vous des accès de folie? — Quelquefois, répondit-il en s'en allant. Il faut me les pardonner[2]. » Le lendemain il s'excusait de son mieux en écrivant à Thérèse : « Ma bonne et chère amie, comment vous ai-je quittée hier? Si je vous ai dit quelque énormité, oubliez-la, je n'en ai pas eu conscience. J'ai eu un éblouissement qui ne s'est pas dissipé dehors, car je me suis trouvé à ma porte, en voiture, sans pouvoir me rappeler comment j'y étais monté. Cela m'arrive très souvent, mon amie, que ma bouche dise une parole quand mon cerveau en dit une autre. Plaignez-moi et pardonnez-moi. Je suis malade, et, vous aviez raison, la vie que je mène est détestable[3]. »

Si c'est George Sand qui fait parler ainsi Musset, lui-même lui écrivait après leur rupture de Venise : « Le mensonge, voilà ce que j'abhorre, ce qui me rend le plus défiant des hommes, peut-être le plus malheureux[4]. »

Et si je doute des larmes,
C'est que je t'ai *vu* pleurer.

(*La Nuit d'Octobre*, 1837.)

1. *La Confession*, IV, I.
2. *Elle et Lui*, I.
3. *Id.*, II.
4. P. Mariéton, *Une histoire d'amour*, p. 164 ; cf. J.-J. Rousseau, *Les Rêveries du promenoir solitaire*, huitième promenade.

III

LA JEUNESSE. — DÉDOUBLEMENT DE LA PERSONNALITÉ

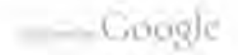
Cette âme de poète, trop sensible, aurait trouvé sans aucun doute un autre sujet de tourment si elle n'avait pas eu celui-là, mais enfin, celui-là fut sa plaie vive, tellement vive qu'il suffisait d'y toucher pour provoquer des crises dont la violence détraquait le malheureux jeune homme. Avec une première maîtresse elles le jetèrent dans le libertinage, avec la seconde elles ramenèrent naturellement le désir ou le souvenir de la même vie. Seulement, le débauché ne l'emportait pas plus sur l'amoureux que l'amoureux sur le débauché, de sorte qu'ils coexistaient comme deux individualités se faisant équilibre.

La distinction des deux personnalités se manifeste déjà, antérieurement à George Sand, avec l'Octave et le Cœlio des *Caprices de Marianne* (1833), comme le reconnaît Musset dans une lettre d'alors[1]. « Cœlio était la meilleure partie de moi-même », dit le libertin à la fin de la pièce ; « elle est remontée au ciel avec lui... Ce tombeau m'appartient ; c'est moi qu'ils ont étendu sous cette froide pierre... Adieu l'amour et l'amitié ! ma place est vide sur la terre. »

Mais la fin de *la Confession* révèle ce dualisme sous une forme plus saisissante, qui procède par alternances périodiques.

« Quoique je ne fusse plus un débauché, il arriva tout à coup que mon corps se souvint de l'avoir été, dit Octave. Il y avait de certains jours où je me sentais, dès le matin, une disposition d'esprit si bizarre qu'il est impossible de la qualifier. Je me réveillais, sans motif, comme un homme qui a fait la veille un excès de table qui l'a épuisé. Toutes les sensations du dehors me causaient une fatigue insupportable, tous les objets connus et habituels me rebutaient et m'ennuyaient... J'imaginais de rechercher dans ma mémoire ce que, durant mes bons moments, j'avais pu dire de mieux senti

1. P. Mariéton, p. 45, 46 ; cf. *Les Deux Maîtresses*, I, 1837.



et de plus tendre à ma chère maîtresse, et je n'étais satisfait que lorsque mes plaisanteries ironiques avaient gâté et empoisonné ces souvenirs des jours heureux. — Ne pourriez-vous me laisser cela? me demandait tristement Brigitte. S'il y a en vous deux hommes si différents, ne pourriez-vous, quand le mauvais se lève, vous contenter d'oublier le bon? »

Octave ajoute: « Qu'on ait si peu d'empire sur soi, n'est-ce pas la pire des maladies? » Il avait beau ensuite demander pardon à sa maîtresse, « ce repentir même était cruel; il lui prouvait que les fantômes que j'avais dans le cœur étaient pleins de réalité... Pendant longtemps, les bons et les mauvais jours se succédèrent presque régulièrement; je me montrais alternativement dur et railleur, tendre et dévoué, sec et orgueilleux, repentant et soumis. La figure de Desgenais, qui, la première, m'avait apparu pour m'avertir de ce que j'allais faire, était sans cesse présente à ma pensée. Durant mes jours de doute et de froideur, je m'entretenais, pour ainsi dire, avec lui. » Par suite de ce besoin qu'ont les jeunes gens de se conformer à un modèle, Desgenais, comme on le voit, le parfait libertin, lui sert de type et de guide. « Comment donner un nom à une chose sans nom? Étais-je bon ou étais-je méchant? étais-je défiant ou étais-je fou? Il ne faut pas y réfléchir, il faut aller; cela était ainsi[1]. »

« Lecteur, cela dura six mois; pendant six mois entiers, Brigitte, calomniée, exposée aux insultes du monde, eut à essuyer de ma part tous les dédains et toutes les injures qu'un libertin colère et cruel peut prodiguer à la fille qu'il paye. Au sortir de ces scènes affreuses, où mon esprit s'épuisait en tortures et déchirait mon propre cœur, tour à tour accusant et raillant, mais toujours avide de souffrir et de revenir au passé, au sortir de là un amour étrange, une exaltation poussée jusqu'à l'excès me faisait traiter ma maîtresse comme une idole, comme une divinité... Ces élans du cœur duraient des nuits entières, pendant lesquelles je ne cessais de parler, de pleurer, de me rouler aux pieds de Brigitte, de m'enivrer d'un amour sans bornes, énervant, insensé. Puis le matin venait, le jour paraissait; je tombais sans force, je

1. *La Confession*, IV, 2.

m'endormais, et je me réveillais le sourire sur les lèvres, me moquant de tout et ne croyant à rien... Cependant les jours s'écoulaient, et mon mal empirait sans cesse ; mes accès de méchanceté et d'ironie prenaient un caractère sombre et intraitable. J'avais, au milieu de mes folies, de véritables accès de fièvre, qui me frappaient comme des coups de foudre ; je m'éveillais tremblant de tous mes membres et couvert d'une sueur froide. Un moment de surprise, une impression inattendue, me faisaient tressaillir jusqu'à effrayer ceux qui me voyaient[1]. »

George Sand, qui cherche autant à s'excuser que Musset à s'accuser, ne manque pas de renchérir sur les aveux de son amant. « D'où vient cet effroyable changement infligé à ceux qui ont abusé des forces de la jeunesse, et qui consiste à les rendre incapables de goûter une vie harmonieuse et logique?... Il s'était fait une vie de hauts et de bas perpétuels. Les brusques transitions de la rêverie à l'exaltation et de la nonchalance absolue aux excès bruyants étaient devenues un état normal dont il ne pouvait plus se passer... « Tu es heureuse, disait-il à Thérèse, de te réveiller tous les jours avec le cœur à la même place. Moi, je perds le mien en dormant. » L'enthousiasme de l'amour, ajoute-t-elle, était « une excitation après laquelle Laurent eût voulu escalader le troisième ciel : faute d'en avoir la puissance, il regardait du côté de l'enfer, et son cerveau, son visage même, en recevaient un reflet parfois diabolique[2]. »

Après leur rupture de Venise et pendant le raccommodement qui la suivit, les mêmes phénomènes reparurent. « Laurent était voué à une fatalité inexorable. Il le disait lui-même dans ses moments de lucidité. Il semblait que, né du commerce de deux anges, il eût sucé le lait d'une furie, et qu'il lui en fût resté dans le sang un levain de rage et de désespoir. Il était de ces natures plus répandues qu'on ne pense dans l'espèce humaine et dans les deux sexes, qui, avec toutes les sublimités de l'idée et tous les élans du cœur, ne

1. *La Confession*, IV, 5.
2. *Elle et Lui*, 1859, V, p. 102, 117 et 118.

peuvent arriver à l'apogée de leurs facultés sans tomber aussitôt dans une sorte d'épilepsie intellectuelle... Le premier bonheur de Thérèse n'avait pas duré *toute une semaine*, comme dit tristement une chanson gaie ; le second ne dura pas vingt-quatre heures. Les réactions de Laurent étaient soudaines et violentes, en raison de la vivacité de ses joies. Nous disons ses réactions, Thérèse disait ses *rétractations*, et c'était le mot véritable. Il obéissait à cet inexorable besoin que certains adolescents éprouvent de tuer ou de détruire ce qui leur plaît jusqu'à la passion... Tel était Laurent, en qui, certes, deux hommes bien distincts se combattaient. L'on eût dit que deux âmes, s'étant disputé le soin d'animer son corps, se livraient une lutte acharnée pour se chasser l'une l'autre. Au milieu de ces souffles contraires, l'infortuné perdait son libre arbitre, et tombait épuisé chaque jour sur la victoire de l'ange ou du démon qui se l'arrachaient. Et quand il s'analysait lui-même, il semblait parfois lire dans un livre de magie, et donner avec une effrayante et magnifique lucidité la clef de ces mystérieuses conjurations dont il était la proie. « Oui, disait-il à Thérèse, je subis le phénomène que les thaumaturges appelaient la *possession*. Deux esprits se sont emparés de moi. Y en a-t-il réellement un bon et un mauvais ? Non, je ne le crois pas : celui qui t'effraye, le violent, le sceptique, le terrible, ne fait le mal que parce qu'il n'est pas le maître de faire le bien comme il l'entendrait. Il voudrait être calme, philosophe, enjoué, tolérant, *l'autre* ne veut pas qu'il en soit ainsi. Il veut faire son état de bon ange : il veut être ardent, enthousiaste, exclusif, dévoué, et comme son contraire le raille, le nie et le blesse, il devient sombre et cruel à son tour, si bien que deux anges qui sont en moi arrivent à enfanter un démon. » Et Laurent disait et écrivait à Thérèse sur ce bizarre sujet des choses aussi belles qu'effrayantes, qui paraissaient être vraies et ajouter de nouveaux droits à l'impunité qu'il s'était réservée vis-à-vis d'elle. »

Un peu plus loin, G. Sand insiste sur une recrudescence d'outrages et de sarcasmes :

« Des nuits entières se passaient en discussions déplo-

rables, où il semblait qu'il eût absolument besoin de travailler son propre génie à coups de fouet, de le blesser, de le torturer, pour le rendre fécond en malédictions d'une effroyable éloquence, et pour faire atteindre à Thérèse et à lui les dernières limites du désespoir. Après ces orages... accablé de lassitude, il s'endormait, et son bon ange semblait revenir pour bercer son sommeil et mettre sur ses traits le divin sourire des visions célestes. Règle invariable, inouïe, mais absolue dans cette étrange organisation : le sommeil changeait toutes ses résolutions. S'il s'endormait le cœur plein de tendresse, il s'éveillait l'esprit avide de combat et de meurtre, et réciproquement, s'il était parti la veille en maudissant, il accourait le lendemain pour bénir [1]. »

Enfin, après une promenade amicale et tranquille, « l'orage revint effroyable le lendemain, sans cause, sans prétexte, et absolument comme il se forme dans le ciel d'été, par la seule raison qu'il a fait beau la veille. Puis, de jour en jour, tout s'obscurcit, et ce fut comme une fin du monde, comme de continuels éclats de foudre au sein des ténèbres [2] ».

La correspondance réelle des deux amants reflète les mêmes orages que leurs livres.

« Quel mystère s'accomplit en toi chaque semaine ? écrit G. Sand. Pourquoi ce *crescendo* de déplaisir, de dégoût, d'aversion, de fureur, de froide et méprisante raillerie ? Et puis tout à coup ces larmes, cette douleur, cet amour ineffable qui revient. » — « Il est toujours tendre et repentant après la colère », dit-elle à Sainte-Beuve.

Et Musset : « Mon enfant, que je suis coupable envers toi ! que de mal je t'ai fait cette nuit ! Oh, je le sais, et toi, toi, voudrais-tu m'en punir ? O ma vie, ma vie, ma bien-aimée, que je suis un malheureux, que je suis stupide, ingrat, brutal... Ah ! Dieu ! si je te perdais ! Ma pauvre raison n'y tient pas. Mon enfant, punis-moi, je t'en prie. Je suis un fou misérable ; je mérite ta colère... Oh ! que je souffre, amie ! Quelle nuit je vais passer ! pense au bonheur ! » Puis : « Le

1. *Elle et Lui*, XII, p. 275-282. Cf. PIERRE JANET, *l'Automatisme psychologique*, p. 46.
2. *Elle et Lui*, XIV, p. 303-304.

bonheur, le bonheur, et la Mort après, la Mort avec. Oui, tu me pardonnes, tu m'aimes. Tu vis, ô mon amie, tu seras heureuse [1]», etc.

Malgré un parti pris opposé à celui de G. Sand et bien naturel de la part d'un frère, P. de Musset admet qu'à Venise, au moins, il y eut quelques scènes assez vives. « Par moments des retours de passion succédaient à des accès de colère, et quand il avait arraché à Olympe quelque témoignage de tendresse, il changeait de ton et lui parlait avec mépris. Sans doute cette conduite était déraisonnable; mais qui osera déterminer à quel degré de faiblesse doit s'arrêter un jeune homme doué d'une sensibilité excessive [2] », etc. Ces détails atténués sont bien pâles à côté de la terrible exaltation de Musset, qui parfois lui faisait voir rouge [3]: « Si mes sens me conduisaient chez une fille, je ne sais ce que je ferais. Il me semble qu'au moment de la crise je l'étranglerais en hurlant [4]. »

Tout ceci montre bien que Musset ne s'appartenait guère, et qu'il avait perdu sa volonté s'il conservait son intelligence. Il était la proie d'idées fixes qui le poussaient à tour de rôle en avant. *Ce n'était pas Rolla qui gouvernait sa vie*, a-t-il dit, *c'étaient ses passions : elles vivaient* [5], et elles vivaient impérieusement. Il dit encore d'un autre de ses héros :

> Il changeait de dessein comme on change d'habit,
> Mais il fallait toujours que le dernier se fît :
> C'était un océan devenu terre ferme [6].

« Dieu sait quelle corde et quel arc les dieux ont tendus dans ma tête et quelle force ont les flèches qui en partent, s'écrie son *Lorenzo*. Je puis délibérer et choisir, mais non revenir sur mes pas quand j'ai choisi [7]. » Il insiste souvent, dans *la Confession*, sur l'imprévu de ses pensées et de ses volontés.

« C'est une chose qui m'est particulière que la méditation qui, chez le plus grand nombre, est une qualité ferme et

1. P. MARIÉTON, p. 228, 297, 216, 217 et 219.
2. *Lui et Elle*, XII, p. 144.
3. Cf. *La Confession*, V, p. 6, et *Elle et Lui*, XIII, p. 285.
4. P. MARIÉTON, 169.
5. *Rolla*, II (1833).
6. *Namouna*, I, 17 (1832).
7. *Lorenzaccio*, IV, 5.





constante de l'esprit, n'est en moi qu'un instinct indépendant de ma volonté, et qui me saisit par accès comme une passion violente. Elle me vient par intervalles, à son heure, malgré moi, et n'importe où. Mais là où elle vient, je ne puis rien contre elle. Elle m'entraine où bon lui semble et par le chemin qu'elle veut [1]. »

Ou bien : « Il en est de nos actions ordinaires comme de petites flèches émoussées que nous nous habituons à envoyer au but ou à peu près, en sorte que nous en venons à faire de tous ces petits résultats un être abstrait et régulier, que nous appelons notre prudence ou notre volonté. Puis passe un coup de vent, et voilà la moindre de ces flèches, la plus légère, la plus futile, qui s'enlève à perte de vue, par delà l'horizon, dans le sein immense de Dieu. Avec quelle violence nous sommes saisis alors [2] ! »

Une de ses impressions les plus habituelles est qu'une main invisible le pousse, qu'il a, par suite, une destinée le menant il ne sait pas où, et que ses résolutions lui sont dictées subitement par des esprits bons ou mauvais, analogues sans doute aux bons et aux mauvais génies des anciennes religions. En d'autres termes, la soudaineté et la force de ses idées leur donne une apparence extérieure ou même étrangère : elles s'abattent sur lui comme des entités vivantes, avec des faces et des voix. C'est ce qui fait la valeur de ses chefs-d'œuvre nés d'une inspiration si vibrante, si intense, si sûre d'elle-même, au milieu d'apparentes divagations, si supérieure à la capacité habituelle des nerfs humains, si semblable enfin à l'extase ou à la *trance*, qu'on doute si c'est le poète qui parle ou son inconscient. Lui-même dit que c'est son inconscient :

On ne travaille pas, — on écoute, — on attend :
C'est comme un inconnu qui vous parle à voix basse.
On reste quelquefois une nuit sur la place,
Sans faire un mouvement et sans se retourner.
On est comme un enfant dans ses habits de fête,
Qui craint de se salir et de se profaner [3].

1. *La Confession*, II, 3.
2. *La Confession*, II, 1.
3. *La Coupe et les Lèvres*, dédicace (1833) ; cf. Longfellow, *The poet and his songs.*

La même peinture est plus saisissante encore dans les trois *Nuits* (surtout celle de Mai), où l'*inconnu* prend figure de muse et accentue sa présence autour du poète jusqu'à devenir vampirique.

O Muse, spectre insatiable,
Ne m'en demande pas si long.

(*La Nuit de Mai*, 1835.)

Ailleurs, ses impressions personnifiées ont des formes de spectres ou d'anges, « les anges de douleur », « les noirs séraphins », etc. Quand Octave veut chasser par la fatigue le souvenir de son premier amour, et qu'il s'est lancé au galop dans les bois, il crie le soir, en se roulant harassé dans ses couvertures : « Fantôme, fantôme, es-tu las aussi ? me quitteras-tu quelque nuit[1] ? » Et dans *la Nuit d'Octobre* (1837) :

Va-t'en, retire-toi, spectre de ma maîtresse !
Rentre dans ton tombeau si tu t'en es levé.

Dans le grand monologue final de *la Confession*, auprès du lit de Brigitte endormie, lorsque à la fureur d'Octave succède l'attendrissement, c'est que son bon ange intervient : « Il me sembla qu'un cri plaintif déchirait les airs; je me penchai sur le chevet, et je me mis à regarder Brigitte comme si, pour la dernière fois, mon bon ange m'eût dit de graver dans mon âme l'empreinte de ses traits chéris... Il me semblait qu'une voix inconnue me répétait une vieille romance que depuis longtemps j'avais oubliée[2] », etc. G. Sand dit de Laurent jaloux que « le souvenir de Palmer devint pour lui un spectre, un vampire[3] ». Dans *Lorenzaccio*, le meurtre vers lequel sont tendues toutes les pensées du jeune homme, est un oiseau atidique : « Ce meurtre, comme un corbeau sinistre, s'est posé sur ma route et m'a appelé à lui[4]. » Il serait facile et inutile de multiplier les exemples de ce genre.

Pour que de simples états mentaux prennent une allure

1. *La Confession*, I, 8. cf. *Œuvres posthumes*, Vision (1829).
2. *La Confession*, V, 6.
3. *Elle et Lui*, XII, p. 279.
4. *Lorenzaccio*, IV, 3.

aussi autoritaire, il faut, bien entendu, que l'idée dominante supprime, au moins momentanément, l'influence ou le souvenir de toute autre pensée. Musset s'apercevait qu'il en était ainsi dans bien des cas, surtout dans ses alternances de personnalité. « Il m'arrivait souvent, lui fait dire G. Sand, de m'éveiller le matin et de songer à tes douleurs de la veille sans pouvoir distinguer la réalité de mes rêves de la nuit... Quand tu me reprochais doucement certains mots cruels et certaines accusations injustes, je t'écoutais d'un air hébété, croyant que c'était toi qui avais rêvé tout cela. » Elle avait déjà remarqué, lors d'une grande scène de rupture à Venise, qu'« il ne se rappela rien quand il eut dormi dessus, et si on le lui eût rappelé, il eût tout désavoué ». A plus forte raison avait-il oublié leurs griefs réciproques après sa fièvre cérébrale. « Le souvenir de sa vie passée s'effaçait comme un mauvais rêve. Il se sentait et se croyait transformé radicalement pour toujours. » — « Il mettait tant de candeur dans l'oubli de ses torts », dit G. Sand, si bien au fait « de ces révolutions soudaines et complètes qui étaient tantôt le fléau, tantôt le salut de sa vie[1] ».

Musset parlant de cette même transformation, écrivait à G. Sand : « Si tu vas chez Danieli (leur hôtel à Venise), regarde dans le lit où j'ai souffert : il doit y avoir un cadavre, car celui qui s'en était levé n'est pas celui qui s'y était couché[2]. » Dans *la Confession*, il reprend cette idée qu'il applique au changement d'Octave avant le voyage projeté par lui et Brigitte : « J'ai été aveugle, ingrat et cruel. Dieu soit béni ! tu m'aimes encore. Si jamais tu retournes au village où je t'ai vue sous les tilleuls, regarde cette maison déserte : il doit y avoir là un fantôme, car l'homme qui en sort avec toi n'est pas celui qui y était entré[3]. »

Autre changement radical après sa rupture définitive avec G. Sand. « Je crus d'abord n'éprouver ni regret ni douleur de mon abandon. Je m'éloignai fièrement : mais à peine eus-je

1. *Elle et Lui*, XII, p. 271-272 ; VII, p. 147 ; VIII, pp. 166-167 et 179 ; X, p. 234.
2. P. Mariéton, p. 175 ; cf. *Elle et Lui*, X p., 215.
3. *La Confession*, V, 1.

regardé autour de moi que je vis un désert. Je fus saisi d'une souffrance inattendue. Il me semblait que toutes mes pensées tombaient comme des feuilles sèches.... Devenu plus tranquille, je jetai les yeux sur tout ce que j'avais quitté. Au premier livre qui me tomba sous la main, je m'aperçus que tout avait changé. Rien du passé n'existait plus, ou, du moins, rien ne se ressemblait. Un monde nouveau m'apparaissait, comme si je fusse né de la veille. Un vieux tableau, une tragédie que je savais par cœur, une romance cent fois rebattue, un entretien avec un ami me surprenaient; je n'y retrouvais plus le sens accoutumé... Je retournai dans le monde, il me fallut tout revoir et tout rapprendre [1]. » (*Le Poète déchu*, 1839.) Son frère fait la même constatation : « L'ancien homme s'était enfui, et un homme encore inconnu avait pris possession de l'enveloppe déserte [2]. »

La cause qui produisait ces grands bouleversements amenait à plus forte raison de petites sautes d'idées, chez le poète, en dehors des alternances réglées de sa personnalité. Il pouvait dire « le pour et le contre, le vrai et le faux cent fois le jour, avec une candeur dont, à coup sûr, il était dupe lui-même [3]. » Dans l'émouvant examen de conscience qui précède le dénouement de *la Confession*, Octave s'accuse d'abord de tout le mal qu'a souffert Brigitte, puis, tout à coup, ne peut plus croire qu'il en soit l'auteur.

« Moi qui, partout, malgré tout, eussé-je commis un crime et versé le sang de ces mains que voilà, me serais encore répété que mon cœur n'était pas coupable, que je me trompais, que ce n'était pas moi qui agissais ainsi, mais mon destin, mon mauvais génie, je ne sais quel être qui habitait le mien, mais qui n'y était pas né! moi, faire le mal!... Je n'y pouvais croire. Je contemplais Brigitte; je la touchais comme pour m'assurer que je n'étais pas trompé par un songe. Mon propre visage, que j'apercevais dans la glace, me regardait avec étonnement. Qu'était-ce donc que cette créature qui m'apparaissait sous mes traits, qu'était-ce donc que cet

1. P. DE MUSSET, *Biographie*, p. 136-137.
2. *Lui et Elle*, XIV, p. 178.
3. *Elle et Lui*, IV, p. 95.

homme sans pitié qui blasphémait avec ma bouche et torturait avec mes mains? Était-ce lui que ma mère appelait Octave? »

Malgré cela, un instant après il veut tuer Brigitte, puis s'arrête court devant un crucifix qu'elle a au cou : « Seigneur mon Dieu! dis-je en tremblant, Seigneur mon Dieu, vous étiez là[1] ! »

(*A suivre.*)

1. *La Confession*, v, 6.

SUR LA

POSSIBILITÉ DES THÉORIES RATIONNELLES DE LA PRÉMONITION

PAR G.-B. ERMACORA

Parmi toutes les espèces de phénomènes supernormaux, ceux de prémonition (et particulièrement dans certains cas) sont ceux qui, sûrement, présentent le caractère le plus marqué d'invraisemblance. Aux phénomènes télépathiques, on peut entrevoir des explications fondées sur l'action physique propagée par le milieu interposé entre l'agent et le percipient. Pour les mouvements d'objets à distance, on pourra penser à la formation « de champs de force » analogues à ceux de l'électricité et du magnétisme, produits de l'action biologique encore ignorée et modifiable par le sujet (d'accord avec sa pensée, consciente ou sous-consciente), capables d'engendrer des actions mécaniques régies par l'intelligence. Pour la production de fantômes matérialisés, pouvant être photographiés et capables d'autres actions physiques, on pourra supposer que ces champs de force servent à produire dans le milieu ambiant, impondérable, dans lequel nous sommes immergés, des changements de structure figurés de façon à engendrer des organismes matériels dotés de propriétés semblables, bien que fugitives, à celles des organismes produits par la voie normale. Suivant le

1. Traduit de la *Revista di Studi psichici*, 1898, par Mme de Rhodia.

raisonnement précédent, ou suivant d'autres, on pourra voir aussi dans ce dernier phénomène de la matérialisation un cas extrême du mécanisme idéoplastique, c'est-à-dire qu'on pourra supposer que le procédé centripète d'après lequel un corps matériel agit sur les sens et devient une idée soit susceptible de s'invertir de façon si complète que l'idée, prise comme point de départ, donne lieu à une série de phénomènes centrifuges qui conduisent jusqu'à la réalisation matérielle du corps pensé. Pour expliquer les matérialisations, on pourra aussi soutenir, comme font les spirites et les occultistes, qu'elles sont en quelque manière produites par des êtres vivants, dotés, comme l'éther lumineux, d'une structure telle qu'ils restent pour nous imperceptibles dans les conditions normales. Aussi pour les phénomènes de télesthésie, on pourra entrevoir une sorte d'explication, fondée sur les actions encore ignorées, mais purement physiques, que les corps pourraient exercer sur notre organisme et indépendamment des voies connues des sens.

Mais le phénomène de prémonition, pris dans le sens le plus vulgaire de perception d'événements futurs, c'est-à-dire de choses qui, selon la manière de voir universelle, n'*existent pas encore*, semble tout d'abord un fait isolé et privé d'analogies qui puissent nous aider à l'expliquer ; et cela est si répugnant à l'esprit de beaucoup de personne, que les faits sont repoussés *a priori* comme impossibles par plusieurs de ceux mêmes qui s'adonnent aux études psychiques, et qui sont bien instruits cependant du peu de valeur qu'ont les jugements *a priori* d'impossibilité, en dehors du champ des sciences mathématiques. D'autres au contraire admettent les prémonitions comme possibles, mais à la seule condition d'accepter l'hypothèse spirite.

Et c'est pour cela qu'un de nos lecteurs après avoir lu dans le journal de la S. P. R. un cas de prémonition relatif à un accident de chemin de fer, cas que nous avions ici même rapporté, demandait si de semblables faits n'étaient pas suffisants à prouver l'existence d'intelligences étrangères aux intelligences humaines et douées de facultés de beaucoup supérieures. N'ayant point trouvé la possibilité de

répondre avec une clarté suffisante à cette demande sous la rubrique « Informations »[1], nous avons cru convenable de traiter une telle question dans un article spécial, après que nous aurons raconté à nos lecteurs le cas qui a donné lieu à la demande.

Pour traiter la question avec quelque profondeur, il serait nécessaire de citer et discuter de nombreux exemples de prémonition survenus dans des circonstances diverses et relatifs à des événements de natures différentes. Mais un tel travail ayant déjà été fait avec une grande compétence par Mme Sidgwick[2] et M. Myers[3], nous nous bornerons ici à de courtes notes, n'ayant d'autre but dans cet article que celui de présenter une *information* un peu plus complète.

Si nous prenons le mot « prémonition » non dans le sens restreint qui correspond à la définition que nous avons précédemment donnée[4], mais dans le sens plus large de prévision réalisée d'une façon anormale d'un événement futur quelconque, il devient facile de voir que la plus grande partie des cas de ce genre se réduit ou à des phénomènes facilement explicables, par les données de la psychologie commune, ou à des phénomènes supernormaux déjà constatés sous une autre forme et pour lesquels il n'est nul besoin d'invoquer l'intervention d'intelligences extra-humaines.

Dans beaucoup de cas de prémonition, il n'y a que l'apparence, et le phénomène se réduit à une simple illusion de la

1. Voir la *Revista di Studi Psichici*, avril 1897, p. 150.

2. *Proceedings of the S. P. R.*, vol. V, p. 288 : On the evidence for premonitions.

3. *Proceedings of the S. P. R.*, vol. XI, p. 408 : The subliminal self; the relation of supernormal phenomena to time-precognition.

4. Voyez l'article *Premonizioni, e Paramnesie* [*Revista di St. Ps.*, Marzo 1895). Je reproduis cette définition pour la commodité des lecteurs qui n'auraient pas eu occasion de consulter l'année 1895 de la *Rivista*.

« On appelle prémonition un événement (subjectif ou objectif) qui montre une relation évidente (directe ou indirecte) avec un autre événement postérieur, sans qu'aucun des *procédés* (normaux ou anormaux) déjà connus puisse suffire à montrer un rapport de causalité entre les deux événements, et sans qu'on puisse expliquer leur production, comme une coïncidence fortuite (p. 139). »

mémoire[1]; dans beaucoup d'autres, les prémonitions ne sont que des conséquences de perceptions sensorielles sous-conscientes. Ainsi, par exemple, une personne pourra subconsciemment apercevoir sur la route un ami qui demeure en pays éloigné, et dont l'arrivée était en effet inattendue, et cette perception pourra, la nuit suivante, donner lieu au songe prémonitoire de la visite de l'ami.

Un grand nombre de pseudo-prémonitions s'expliquent d'une manière analogue. Quelqu'un qui au moment de partir en voiture se sent poussé, contre son habitude et sans cause apparente, à prendre avec lui des objets, qui lui deviendront plus tard indispensables pour remédier à un accident qui lui arrivera en route, peut être poussé à faire cela par la seule perception sous-consciente d'une brisure dans la voiture. Un autre qui, tandis qu'il se trouve auprès d'une maison qui va crouler, sent que ses propres jambes se mettent spontanément et *providentiellement* à se mouvoir pour le porter au loin, ou bien entend une voix qui lui commande de fuir, aura probablement entendu subconsciemment quelque bruit, annonçant l'effondrement de la maison, et un autre encore, qui, s'acheminant vers un péril encore ignoré par sa conscience normale, sent une force mystérieuse qui l'empêche d'avancer, ou voit le fantôme de sa mère, qui, en le repoussant, le sauve, aura probablement aussi perçu à temps, et par quelque avis sous-conscient, le péril vers lequel il se dirigeait. Et ces formes, pour le profane si impressionnantes et mystérieuses, par lesquelles de semblables prémonitions se manifestent, ne sont que des formes évidentes d'automatisme moteur, d'inhibition motrice ou d'*hallucinations perceptives*[2] plus ou moins symboliques, qui sont régulièrement produites par des perceptions sous-conscientes. De telles prémonitions, supernormales en apparence seulement, ne peuvent arriver d'une façon absolument claire qu'auprès de sujets susceptibles de profondes altérations de la personnalité, et qui par cela même peuvent non seulement percevoir sous-consciemment et furtivement quelque image simple, mais peuvent

1. Voyez l'article cité dans la note précédente.
2. Voir *Revista di St. Ps.*, 1895, p. 349.

acquérir par ce moyen les connaissances les plus complexes.

Rien de plus facile pour un de ces sujets que de recevoir, lire et ensuite détruire, dans un moment de personnalité altérée, une lettre qui apporte des nouvelles précises et détaillées de toute une série d'actions qu'un autre doit accomplir. Revenu à sa personnalité normale, le sujet ignore absolument tout cela et ne sait même pas qu'il a reçu la lettre, mais le contenu de cette lettre, emmagasiné dans la sous-conscience, pourra de là venir et être rendu dans son entier par le moyen de songes, de visions pendant la veille, d'écriture automatique, etc., etc., et de telles communications de la sous-conscience, en se réalisant successivement, pourront assumer l'apparence de véritables prémonitions, spécialement si on n'arrive jamais à savoir que la lettre informatrice a été écrite. Et même si on venait à le savoir, l'observateur superficiel pourra encore être induit à croire, d'après le témoignage plein de bonne foi du sujet, que la lettre n'arriva pas à destination, et que, si ce n'est pas une véritable prémonition, il s'agit au moins d'une information donnée d'une façon supernormale pour suppléer à une erreur de la poste. Inutile d'ajouter que de semblables informations peuvent parvenir par d'autres modes à la sous-conscience du sujet; par exemple au moyen de discours faits à portée de son oreille, mais auxquels sa conscience personnelle n'a pas prêté attention. Aussi faciles à expliquer sont les prémonitions relatives aux modifications qui se produisent dans l'organisme du sujet.

Dans ces cas-là, la prémonition est ou une simple traduction, en termes intelligibles pour la conscience, de ces symptômes qui précèdent ces modifications organiques; ou bien c'est elle-même qui, agissant comme auto-suggestion, en est la cause déterminante. Ainsi les « avis », reçus par voie automatique, d'une prochaine maladie non soupçonnée, d'une guérison inespérée, d'un accouchement à une époque imprévue, etc., peuvent être ou la conséquence des conditions préparatoires de ces événements déjà existantes dans l'organisme mais non encore révélées, ou bien peuvent eux-mêmes être la cause suggestive de leur réalisation; parce qu'il est bien

notoire que la suggestion et l'auto-suggestion, qui est également efficace, suffisent à produire des processus pathologiques, ou à les arrêter lorsqu'ils sont déjà en cours, comme aussi à produire, ou à détruire d'autres conditions organiques variées, comme, par exemple, la stérilité chez la femme [1], à produire l'accouchement à des époques fixées d'avance [2], etc.

Nous en dirons autant des prémonitions relatives à des faits qui se produisent hors du sujet, mais qui peuvent être déterminés par l'intervention consciente ou non de celui-ci. On comprend en effet que l'action suggestive exercée par une communication de la sous-conscience, qui revêt une forme plus ou moins solennelle de prémonition, peut, dans certains cas, pousser le sujet, quoique insconsciemment, à déterminer, ou, pour le moins, à rendre plus probable l'événement en question.

C'est pour cela qu'il n'y a rien d'extraordinaire si un jeune homme doué de dispositions musicales, bien que n'ayant jamais pensé à étudier la musique, rêve qu'il devient un violoniste célèbre et puis le devient en effet; ou si une jeune fille épouse l'inconnu qu'au moyen d'une hallucination on lui a montré dans un verre d'eau et présenté comme son futur mari. Dans le premier cas les facultés encore latentes du génie pourront suffire à pousser le jeune homme dans les études musicales, en lui montrant comme réalisé un avenir qu'il était en son pouvoir de réaliser; dans le second (en supposant aussi qu'il n'est point question d'une de ces fausses reconnaissances ordinaires, dues à l'altération du souvenir

1. Le distingué Dr Dumontpallier, de *l'Académie de Médecine* et président de la Société *d'Hypnologie et de Psychologie*. communiquait récemment à cette société le cas d'une dame qui, à son grand ennui, n'ayant pas eu d'enfant après sept ans de mariage, devint enceinte pas plus tard que le surlendemain du jour où le Dr D... lui eut fait les suggestions voulues pour détruire quelques anomalies dans ses fonctions, qui étaient un obstacle (peut-être auto-suggestif seulement) à la conception. Des circonstances spéciales permirent de constater d'une manière certaine que ceci arriva véritablement dans un des deux jours qui suivirent la première suggestion hypnotique. Voir *Revue de l'Hypnotisme*, juillet 97, p. 14.

2. Elles ne sont pas rares les prémonitions de ce genre revêtues d'une forme spirite.



d'une image perçue autrefois et à son adaptation à la réalité), l'image vue sera devenue pour la jeune fille (si elle ne l'était déjà avant) cet idéal qu'elle aura ensuite cherché, involontairement et automatiquement à trouver réalisé.

On pourrait continuer longtemps à discourir sur de semblables cas de prémonitions qui ont une apparence supranormale seulement pour les non-initiés à la psychologie ; mais pour ne pas nous attarder trop, venons-en de suite à ces cas que la psychologie ordinaire ne suffit pas à expliquer, et qui entrent dans le champ spécial de nos études, et voyons jusqu'à quel point ceux-ci peuvent être considérés comme des cas particuliers de phénomènes psychiques déjà étudiés sous un autre point de vue, et par cela même comme n'étant pas plus inexplicables que ceux-ci, et cherchons où commencent les véritables prémonitions constituant des faits *sui generis* irréductibles.

Notons, avant toute chose, que la plus grande partie des cas rapportés de prémonitions inexplicables par la psychologie ordinaire, deviennent explicables pour nous quand nous introduisons la théorie de la télépathie. Supposons que le sujet A, sous une forme quelconque d'automatisme sensoriel ou musculaire, annonce avant le temps des événements qui s'accompliront dans l'organisme de B ou des événements quelconques qui seront déterminés par B suivant des moyens normaux, et supposons encore que la possibilité d'une communication d'idées entre A et B par la voie normale des sens soit complètement exclue. Dans ce cas la télépathie suffit parfaitement à expliquer le phénomène de prémonition. Et l'explication télépathique peut admettre deux formes différentes. Dans une le sujet A, qui reçoit la prémonition, est considéré comme le percipient télépathique de ces symptômes prémonitoires, ou de ces idées ou tendances, plus ou moins latentes, existant chez B, qui, comme nous venons de le voir, indiquent de futures modifications dans son organisme ou de futures actions qu'il doit accomplir. Dans l'autre forme d'explication télépathique, le sujet A, dans la prémonition, ne serait plus un simple et passif percipient de ce qui se prépare dans B, mais serait une véritable agent qui, par la

suggestion télépathique et généralement inconsciente opérée sur B, produirait chez ce dernier les modifications organiques successives, ou le pousserait à des actes déterminés.

Dans ce cas le véritable percipient[1] serait B, et la perception prémonitoire de A ne serait autre chose qu'un avertissement venu à la conscience de A quand la sous-conscience de celui-ci a agi ou va agir sur B.

Si on suppose que A puisse entrer en communication télépathique, active ou passive non seulement avec B mais avec une série de personnes C, D, E, etc., lesquelles directement ou indirectement ont toutes part dans la réalisation de l'événement prédit, on voit facilement combien est vaste le champ que l'explication télépathique se montre susceptible d'embrasser; et encore plus si on admet que les actions télépathiques peuvent s'exercer non seulement entre les hommes, mais sous une forme spéciale et plus simple, aussi entre les hommes et les animaux et entre les animaux.

Un autre ordre de phénomènes, dont la réalité, si elle n'est pas encore prouvée, est au moins en discussion dans le champ des recherches psychiques, peut servir pour le moment, faute d'autre, à faire voir une possibilité d'explication pour un certain nombre de ces cas prémonitoires que nous ne pouvons arriver à expliquer même avec la télépathie. Je veux parler de la *télesthésie*, ou perception directe des objets inanimés, effectuée par des voies autres que celles des sens déjà connues. C'est le phénomène qui prend le nom de « Clairvoyance » dans le cas particulier où la perception s'effectue au moyen d'hallucinations visuelles, représentant l'objet d'une manière plus ou moins fidèle.

Supposons, par exemple qu'une personne devine la carte qui se présentera à un endroit marqué d'un jeu de cartes, lequel aura été bien mêlé, et de façon telle que personne n'ait pu apercevoir la carte par la voie des sens; ou bien supposons qu'un mécanicien de chemin de fer pressente un déraillement, qui peu après arrive en réalité, causé par un objet qui était tombé en travers de la voie et que personne

1. « Percipient » seulement dans le sens de personne influencée télépathiquement.



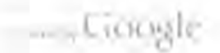
n'avait encore aperçu. Dans de pareils cas, la télépathie n'est plus capable de donner une explication, mais la télesthésie le peut encore, parce que l'événement futur était déjà clairement enregistré dans le présent, sinon sous une forme d'idée, comme dans les cas explicables télépathiquement, au moins sous la forme de conditions spéciales dans les corps inanimés, conditions dont la perception par voie supranormale conduit directement à la prémonition.

La télesthésie seule suffit à expliquer un grand nombre de prémonitions qui ne sont pas explicables avec la télépathie : telles seraient, par exemple, celle concernant le lieu où l'on trouvera un objet égaré dans des conditions non perceptibles avec les sens, et celle sur une future découverte dans des fouilles, ou celle d'un prochain naufrage sur un écueil encore ignoré, et ainsi de suite,

La télesthésie suffirait encore à expliquer une prémonition concernant le résultat d'un tirage au sort, tirage fait par le sujet lui-même, parce que dans ce cas l'acte de tirer au sort pourrait être considéré comme accompli non pas aveuglément, mais bien guidé par une perception supranormale, laquelle permettrait au sujet de *choisir* automatiquement le numéro fixé [1].

Ainsi, l'action combinée de la télépathie et de la télesthésie peuvent vous servir pour l'explication d'une bonne partie de ce résidu de cas qui ne sont explicables ni par la télépathie seule ni par la télesthésie seule. Je citerai comme exemple le résultat d'un tirage au sort dont une autre personne que celle qui tira le numéro avait eu la perception à l'avance. Dans ce cas-là, étant admis que la télesthésie a guidé la personne qui a tiré au sort dans le choix d'un numéro déterminé, et que de plus la télépathie l'a mise en rapport avec la personne de la prémonition, nous rentrons dans la catégorie des

1. Il faut se souvenir que la télesthésie ne signifie pas nécessairement perception *à distance*, comme le voudrait la seule étymologie, mais *perception indépendante du fonctionnement des sens connus*. Le mot, en vérité, n'est pas très heureux, d'autant moins que d'après sa signification étymologique il pourrait justement s'appliquer aux sens de la vue, de l'ouïe et de l'odorat, qui servent à nous faire percevoir les objets *à distance*.



prémonitions télépathiques relatives à des événements qui seront déterminés par une autre personne, chose dont nous avons déjà parlé. Il y aura deux interprétations possibles; ou l'idée (sous-consciente) du numéro à tirer viendra à celui qui opère le tirage, et celui-ci la communiquera avant le temps à l'autre; ou cette idée surgira chez le sujet qui perçoit la prémonition, et celui-ci suggérera télépathiquement à l'autre l'acte que celui-ci exécutera (toujours automatiquement) avec l'aide de la télesthésie [1].

Mais la télépathie et la télesthésie, isolément ou combinées ensemble, ne suffisent pas encore à rendre compte de tous les cas possibles de prémonition. Pour que celles-ci puissent expliquer une prémonition, il faut qu'il existe *avant l'événement*, sous forme d'*idée*, ou sous forme de *disposition matérielle*, quelque condition préparatoire de l'événement même, laquelle soit *de nature à pouvoir conduire directement à la prévision par le simple usage des moyens intellectuels qui sont normalement à la disposition du sujet*. Une fois admis que la télépathie ou la télesthésie peuvent nous faire percevoir une idée qui est dans l'esprit d'une personne éloignée, ou un tronc d'arbre tombé en travers d'une voie de chemin de fer, on n'a pas à chercher autre chose pour expliquer une prémonition au sujet de la conduite future de cette personne, ou au sujet du prochain déraillement. Une nouvelle difficulté se présente au contraire quand l'événement futur n'a pas de précédents subjectifs ou objectifs, qui puissent conduire directement à la prévision par les procédés déductifs connus.

Dans le cas de prémonition rapporté plus haut, dans cette même livraison, on pourra supposer que l'accident de chemin de fer ait été produit par une circonstance très significative, telle, par exemple, que l'existence d'un tronc d'arbre en travers de la voie, et par là, l'explication télesthésique ou télépathique sera possible.

1. A celui qui reprocherait à ces interprétations leur complication et leur peu de probabilité, je rappellerai qu'il ne s'agit point ici de démontrer la *probabilité*, mais seulement la *possibilité* d'expliquer ce genre de prémonition avec l'aide de faits qui, en partie, peuvent être acceptés comme certains (télépathie) et qui en partie ont quelque probabilité de l'être par la suite (télesthésie).

Mais supposons, comme le fait notre correspondant, que l'accident n'ait eu aucune cause apparente. Comment la percipiente eût-elle pu alors, quand bien même elle aurait eu une perception supranormale complète des circonstances déterminantes, tirer directement cette conséquence que le plus habile ingénieur, après l'examen le plus soigneux de la ligne et du matériel mobile, et après la plus sérieuse application des données de son art n'aurait pu savoir déduire avec tant de précision !

Admettant que le cas soit arrivé dans ces conditions, ceci pourra nous servir comme exemple de ces prémonitions proprement dites que nous avons voulu désigner par la définition donnée plus haut.

Mais il faut remarquer avant toute chose que de semblables cas de prémonition, qu'on ne peut ramener aux phénomènes d'une autre espèce, se trouvent enregistrés en bien plus petit nombre que les autres. De là, il est permis de penser que, en éliminant de ces cas tous ceux dont les preuves manquent, et tenant compte de la possibilité de coïncidences fortuites [1], l'existence de ce genre de prémonition demeure encore douteuse [2]. Mais, malgré un tel doute, il sera utile d'examiner si un pareil phénomène aurait droit d'être, *a priori*, considéré comme possible, parce que c'est seulement dans ce cas-là que ceux qui se livrent à l'étude des sciences psychiques en chercheront avec intérêt les preuves. Voyons donc, s'il en est ainsi et de quelle interprétation rationnelle ces cas sont susceptibles.

1. Les lecteurs trouveront rapportés dans une prochaine livraison de la *Revista* divers cas de coïncidence extraordinaire qui sont certainement dus au hasard seul.

2. Les cas de prémonition dus seulement à la télesthésie sont encore peu nombreux comparés à ceux attribuables à la télépathie. Ceci peut jeter quelques doutes aussi sur la réalité de ce genre de prémonition, d'autant plus que les phénomènes de télesthésie ne sont pas encore aussi bien confirmés que ceux de la télépathie. Mais la rareté des phénomènes, prémonitoires ou non, explicables par la télesthésie seule, peut en partie dépendre de la rareté plus grande des cas qui arrivent dans des conditions telles qu'elles excluent la possibilité d'une action télépathique, rareté qui doit se rencontrer aussi dans les cas où la télesthésie se trouve en action avec une fréquence relative.

Si on admet l'existence d'un ou plusieurs êtres spirituels doués d'intelligence supérieure à l'intelligence humaine et gouvernant directement ou indirectement le monde matériel, il n'y aura pas de difficulté à admettre aussi la possibilité de ce genre de prémonition. En effet, ces êtres, déterminant aussi eux-mêmes les événements qui ne nous apparaissent à nous que comme des effets aveugles et fortuits, devraient en avoir une représentation mentale avant leur réalisation. Admettons encore que ces « desseins de la Providence » puissent dans certains cas être transmis à des privilégiés, alors, ils rentrent aussi dans le genre de ces cas explicables par la télépathie. Telle est, en substance, la théorie des prémonitions qui est admise par les différentes religions et par le spiritisme. N'admettant point l'intervention d'êtres extra-humains, la difficulté d'expliquer les prémonitions proprement dites devient plus grande, mais non pour cela insurmontable. Dans des cas semblables nous sommes nécessairement conduits à considérer les événements futurs comme entièrement déterminés ou par les lois physiques, plus la volonté humaine, si nous croyons à l'existence du libre arbitre, ou par les lois physiques seulement si nous ne croyons pas au libre arbitre. Mais les prémonitions des événements déterminés par la volonté, qu'on suppose celle-ci libre ou non, sont, comme nous l'avons vu, explicables par la télépathie. Nous nous trouvons par conséquent dans tous les cas ramenés à la même difficulté, qui est d'expliquer les prémonitions qui concernent des événements indépendants de la volonté et non déduisibles, avec le seul secours des procédés intellectuels connus, des conditions matérielles préexistantes.

On a déjà essayé de surmonter une telle difficulté, en supposant que toute la série des phénomènes, que nous considérons partiellement comme passés, présents et futurs, constitue en réalité un tout coexistant, et que l'idée de succession résulte seulement de ce que notre esprit parcourt successivement les différents termes de cette série, entrant tour à tour en rapport avec le terme seul que nous appelons le présent, ainsi que fait le microscopiste quand il observe successivement les différentes lamelles si fines dans lesquelles il

décompose, par le moyen du microtome, le corps solide qu'il étudie[1]. D'après cette supposition, la perception du futur, dans les cas de prémonitions proprement dites, n'aurait plus l'apparence de perception *de ce qui n'existe pas encore*, mais au lieu de cela se réduirait à une perception anormale d'un des termes de la série des phénomènes, lequel existe déjà, mais auquel ne sont pas encore arrivées nos facultés *normales* de perception ; et le « prophète » serait comparable au voyageur qui seul parmi ses compagnons, étant muni d'une longue-vue, peut discerner de loin les choses qui demeurent invisibles aux autres jusqu'au moment où ils s'en sont approchés.

Mais cette explication est peu satisfaisante. D'abord elle a le défaut de ne pas ramener le fait qu'il faut expliquer à quelque conception déjà familière à notre esprit, ou tout au moins que notre esprit puisse facilement s'assimiler, ce qui constitue le but de toute explication; et celle-là, de plus, introduit une conception étrange, presque inconcevable, et inconciliable avec cette pensée de mutabilité, variabilité et de succession de phénomènes dans le monde objectif, qui est si conforme à la nature de notre intelligence et qui est le premier fondement des véritables explications de tous les autres faits.

En outre cette interprétation nous mettrait en face de nouveaux problèmes difficilement solubles. En effet, il faudrait expliquer avant toute chose pourquoi, de toute la série coexistante de formes que nous appelons passé, présent et futur le seul terme *infiniment petit* du présent peut, par la voie normale, devenir perception. On ne saurait concevoir ce « champ sensoriel » infiniment restreint.

Le sujet percipient ne serait plus, selon la comparaison employée par Lodge[2], comme un voyageur en chemin de fer

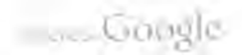
1. Le professeur O.-J. Lodge exprime cette opinion, en parlant des phénomènes psychiques dans son discours, *Sur les problèmes actuels des sciences physiques*, prononcé au congrès tenu par l'Association britannique pour l'avancement des sciences, à Cardiff, en août 1891 (voir *Nature* (de Londres), 20 août 1891, p. 386, et *Revue scientifique*, 12 septembre 1891, p. 326 et *Annales des sciences psychiques*, 1892, p. 92).

2. Voir la note précédente.

qui voit successivement les parties différentes d'un paysage coexistant; parce que, pour voir une partie, pour petite qu'elle soit, d'un *paysage*, il faut que le voyageur possède un champ visuel doué d'une certaine extension déterminée, il faut qu'il voie en même temps une portion déjà passée, par rapport à son axe optique et une portion qui est encore à passer, autrement il ne lui resterait à percevoir qu'un point mathématique, c'est-à-dire une chose réellement imperceptible. En acceptant cette hypothèse, il serait donc nécessaire d'expliquer comment il se fait que la faculté que nous avons de percevoir dans la série des phénomènes n'embrasse pas un certain champ de dimensions déterminées et ne nous représente pas, au lieu de ce terme infiniment petit que nous nommons présent, une partie de la série ayant une certaine étendue et appartenant en partie au passé et en partie au futur [1].

En second lieu, il surgirait une grave difficulté pour expliquer comment il se fait que toutes les intelligences humaines, en parcourant la série des phénomènes, se trouvent, toutes, à part les très rares cas supranormaux, toujours à un même point de la série, et voient le monde, pour ainsi dire, du même point de vue, sans que ceux qui vivent (non métaphoriquement parlant, mais dans un sens absolu) dans le futur, soient plus avancés que les retardataires qui vivent dans le passé. Si les phénomènes de prémonition nous montrent la possibilité de grands, quoique rares, anachronismes dans la perception, on devrait s'attendre à ce que les petits anachronismes fussent la règle générale. Toutes les sciences concourent à prouver que les grandes anomalies ne sont que les exagérations de faits qui dans des proportions moindres, sont normaux et familiers. On ne saurait, par là, expliquer comment dans une telle hypothèse le « présent » peut être un

1. Le fait que tout état de conscience contient des restes de perceptions passées et des images denses de perceptions futures n'a rien à faire avec une réelle perception directe embrassant le passé et le futur; parce que, par tout ce que nous en savons, tout état de conscience *est dans chaque moment* en accord *seulement* avec cette complexité de conditions physiologiques qui existent *dans ce même moment* et l'extension de la conscience au passé et au futur dépend seule de la persistance dans chacun des moments *présents* des effets des actions passées, ou de la préparation des actions futures.



point unique pour tous, au lieu d'être un élément subjectif et sensiblement divers pour les différents individus. Celui qui voudrait invoquer la diversité qui existe entre la rapidité de perception de chaque individu comme preuve de l'existence réelle des petits anachronismes dans les perceptions, tomberait dans l'erreur, parce que cette diversité nous est complètement expliquée par la conception ordinaire du temps, moyennant la diverse rapidité dans les processus psycho-physiologiques; ceci n'indique pas du tout que chacun ait un présent spécial et particulier, mais indique seulement qu'il n'y a de spécial que la rapidité des processus qui, de l'excitation périphérique, conduisent à l'excitation cérébrale, parce que ce qui est perçu par l'intelligence n'est pas en réalité le monde extérieur, mais seulement l'état du cerveau, et rien ne prouve qu'il puisse exister des anachronismes, quelque petits qu'ils soient, dans les perceptions subjectives de modifications identiques produites « simultanément »[1] dans des cerveaux identiques.

Enfin, j'observerai que l'hypothèse d'une intelligence qui, en quelque sorte se déplace, parcourant la série des panoramas du monde physique, a l'énorme désavantage de séparer complètement les phénomènes de la conscience de ceux du monde physique, niant cette correspondance entre ces deux ordres de faits, que tous les systèmes philosophiques ont été forcés d'admettre.

Or quelle correspondance serait possible entre un monde physique immuable et une intelligence qui, en quelque sorte, irait *s'y mouvant*? Comment pourraient coexister tout le passé et tout le futur dans le monde physique sans entraîner une semblable coexistence du passé et du futur des états de la conscience? Pourquoi de toute la série coexistante d'états que posséderait mon cerveau, seul, cet unique état que nous appelons le « présent » serait-il accompagné de la conscience?

Voyons maintenant s'il nous serait possible d'atteindre notre but en partant de quelque autre conception, qui ne nous conduise pas dans d'aussi inextricables difficultés, et

1. C'est-à-dire produite dans les conditions que nous nommons de simultanéité objective, et qu'on peut constater à l'aide des instruments enregistreurs.



qui, tout en étant aussi hypothétique que celle qui nie la variabilité du monde matériel, ne soit pas cependant, comme celle-là, une création purement fantastique, mais soit, jusqu'à un certain point, justifiée par quelque analogie.

Comme point de départ de notre hypothèse, considérons une personne qui aurait résolu d'accomplir un acte déterminé. Abstraction faite des cas dans lesquels l'exécution de l'acte serait impossible ou d'une réussite difficile, une telle résolution suffira pour faire prévoir, avec un fort degré de probabilité, que l'acte sera accompli. Maintenant, si nous considérons l'acte sous son aspect physique, nous savons que celui-ci aura nécessairement ses conditions déterminantes dans la série des phénomènes physiques. Ceci est un fait indiscutable et admis non seulement des matérialistes, mais aussi des spiritualistes, lesquels ou n'attribuent pas à l'âme la faculté d'influencer les phénomènes physiques et se limitent à constater la correspondance entre la série des phénomènes psychologiques, et celle des phénomènes physiques (harmonie préétablie), où, s'ils attribuent à l'âme la faculté d'intervenir comme cause déterminante, dans les phénomènes physiques, sont amenés à supposer que l'âme agit en créant (sous forme de modifications imperceptibles dans les cellules neuro-cérébrales), les conditions *purement physiques* qui conduiront, par une nécessité physique, à l'accomplissement des actes visibles. Quoi qu'il en soit, c'est une notion aujourd'hui universellement acceptée que lorsque dans une personne il s'est manifesté l'intention d'accomplir un acte déterminé, il s'est en même temps produit en elle des conditions organiques qui conduisent à la réalisation de l'acte par des processus aussi *physiques*, que ceux de certaines conditions de la voie, de la locomotive, etc., doivent conduire à un accident de chemin de fer.

Mais si nous voulions déduire ce que fera une personne, après un certain temps d'examen de ces causes physiques déterminantes qui existent dans son organisme et qui correspondent à ce qui se manifeste dans sa conscience sous forme de volonté, évidemment nous n'atteindrions pas notre but. Fussions-nous des sommités en physiologie et en psy-

chologie, nous fût-il accordé d'étudier au microscope, cellule par cellule, fibre par fibre, tout son cerveau et son système nerveux tout entier, nous ne serions point en état de tirer de là une prévision quelconque, non seulement de ce que cette personne fera dans dix ans, mais même une minute après. Et pourtant notre sujet, sans aucune connaissance de physiologie, ni de psychologie, et sans avoir fait le moindre examen sur son propre organisme, pourra dire, avec beaucoup de probabilité d'être dans le vrai, que dans dix ans sa main écrira une demande pour obtenir la fin de son service et sa pension, et pourra affirmer avec une probabilité qui atteint à la certitude que, dans une minute, sa main pressera la touche de l'appareil chronographique pour marquer le signal convenu. Et ces prévisions non seulement le sujet lui-même peut les faire avec toute facilité, mais n'importe quelle autre personne, pour ignorante qu'elle soit, à laquelle le sujet aura communiqué ses propres intentions.

Si nous ne connaissions que la série physique des phénomènes qui se produisent en nous, ces faits nous apparaîtraient comme des phénomènes de prémonition autrement merveilleux et inexplicables que ne nous le semble la prémonition d'un accident de chemin de fer. Au lieu de cela nous les trouvons si naturels, que nous ne sentons même pas le besoin d'y chercher une explication. De quoi cela dépend-il? De ce seul fait que, dans le cas cité, à la série des phénomènes physiques correspond et se superpose une série de phénomènes psychologiques d'états de conscience, qui ont dans leurs successions des rapports tels que souvent les termes antécédents contiennent des images explicites et suffisamment exactes des termes qui leur succèdent, en sorte que dans cette série le futur souvent se réfléchit directement dans le présent, sans qu'il soit nécessaire de le déduire à l'aide de processus laborieux ou demandant des conditions spéciales. Nous ne nous occupons pas ici d'expliquer le mystère de ce fait, nous constatons seulement qu'il existe.

Maintenant ceci ne nous permettrait-il pas de croire que, comme à la série de phénomènes physiologiques propres au cerveau et au système nerveux correspond, point par point,

celle des phénomènes psychologiques, de même à la série de tous les autres phénomènes physiques pourrait correspondre une autre série de phénomènes *sui generis*, laquelle aurait aussi, comme la série psychologique, la propriété de contenir dans le présent des images relatives au futur, et avec laquelle notre esprit pourrait entrer, dans certains cas, en rapport direct, comme il peut entrer en rapport direct avec la série des états de conscience propres à un autre sujet? Cela ne nous permettrait-il pas de croire que, de même qu'il se produit ces modifications matérielles qui échappent à toute recherche humaine et qui constituent le germe d'un événement futur, il se produirait aussi quelque modification d'un autre ordre, et faite de façon à constituer une image synthétique de cet événement susceptible d'être directement assimilée par l'esprit humain absolument comme l'état de conscience que nous nommons volonté constitue une image synthétique, directement assimilable par une autre intelligence, d'événements beaucoup plus complexes qui seront déterminés dans l'organisme ou par l'organisme du sujet?

Je m'empresse de noter que cette hypothèse, telle que je viens de l'exprimer, ne va pas jusqu'à supposer que tous les phénomènes physiques sont accompagnés de conscience et de volonté. Ceci fut admis par quelques philosophes, et à ceux-là aucune prémonition n'aurait pu sembler impossible. Mais, pour nous, il n'est point nécessaire d'aller si loin ; nous n'avons pas besoin d'attribuer au monde inorganique ni une conscience, ni rien qui ait avec la conscience la moindre analogie. Il nous suffit de faire seulement la supposition plus vague que, outre les faits physiques et les faits de la conscience, il y a quelque autre ordre de faits qui se superpose à ces phénomènes physiques que nous ne voyons pas accompagnés de ceux de la conscience, et qui aurait, comme la série des phénomènes de conscience, la propriété de pouvoir nous fournir directement des connaissances relatives au futur, qui aurait de même la possibilité de contenir dans le présent des représentations du futur et de les communiquer directement à l'esprit humain.

En nous mettant au point de vue du monisme moderne,

lequel nie que les phénomènes physiques et psychologiques appartiennent à deux ordres de faits différents et les considère au contraire simplement comme deux aspects divers des mêmes effets, notre hypothèse assumerait une apparence moins hardie, car elle n'aurait plus besoin d'appeler à son aide un troisième ordre de faits, en plus des faits physiques, et intellectuels, mais elle se réduirait à invoquer l'existence *d'un troisième aspect* du monde.

Ce troisième ordre de faits, ou ce troisième aspect du monde, pourrait peut-être servir à donner la raison non seulement des phénomènes de prémonition, mais aussi de ceux que Myers appelle de *rétrocognition*, lesquels consistent dans ces perceptions d'images relatives au passé, qu'on ne peut expliquer par la mémoire individuelle[1]. En effet, de même que la série psychologique conserve synthétisée, sous forme de souvenirs, ces images d'événements passés qui ont laissé des traces dans notre organisme et qu'on ne saurait plus reconstruire par l'examen des états postérieurs de la série physique, ainsi la troisième série par nous supposée pourrait être apte à conserver, synthétisée, les images d'événements passés, bien que ceux-ci n'eussent laissé des traces que dans le monde inanimé, dotant par là ce dernier d'une mémoire *sui generis*.

En outre la même supposition pourrait apporter quelque secours à l'explication de la télesthésie, parce que, une fois admis que les phénomènes du monde inorganique sont aussi accompagnés de phénomènes d'un autre ordre propres à être perçus de notre conscience, nous trouverons tout naturel que de telles perceptions ne puissent arriver avec ces processus sensoriels qui servent à mettre notre conscience en rapport avec la série des phénomènes physiques, et qu'au lieu de cela elles viennent, par le moyen de processus spéciaux, qui nous sont encore inconnus. Les phénomènes de la télépathie nous ont, du reste, déjà préparés à considérer l'existence probable de processus spéciaux de perception,

1. Ceux-ci cependant seraient toujours explicables par la mémoire atavique et par la tradition qui pourrait être transmise, sans que nous nous en doutions, par voie télépathique.

non seulement indépendants des sens déjà connus, mais peut être aussi fondés sur des principes entièrement différents de ceux qui régissent le fonctionnement de ces sens.

Admettant qu'il existe un troisième ordre de faits, lequel se superposerait aux phénomènes physiques, on peut tout naturellement supposer que celui-ci se superposerait aussi aux phénomènes physio-psychologiques, lesquels, pour être accompagnés de la conscience, ne cessent pas pour cela d'avoir un côté purement physique. Par là ceci pourrait servir, non seulement pour l'explication des prémonitions proprement dites et de la télesthésie, mais aussi pour celle de la télépathie, qui sous l'aspect psychologique aussi bien que sous l'aspect physique se montre assez rebelle à l'explication.

Ainsi tous ces différents phénomènes, en apparence si divers, mais qui, si souvent, se manifestent étroitement unis, on pourrait les faire dépendre d'un principe unique.

A qui m'objecterait d'avoir hasardé une hypothèse trop fantastique et trop grave de conséquences pour le bénéfice des phénomènes non universellement admis et surtout pour le principal bénéfice des prémonitions proprement dites, lesquelles demeurent encore douteuses pour ceux mêmes qui se livrent aux études psychiques, je n'aurai rien à répondre, si ce n'est que mon seul but a été de montrer que ce dernier phénomène ne doit pas être *a priori* tenu pour absurde; que, de plus, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hypothèse spirite, on peut le ramener dans le champ des faits concevables, usant pour cela des conceptions qui ne se trouvent point en opposition avec les faits connus ; et que par suite nous ne devons pas abandonner leur étude comme oiseuse, mais faire tous nos efforts pour recueillir les matériaux nécessaires afin de pouvoir prouver ou rejeter la réalité en nous basant seulement sur la foi des faits.

DOTT. G. ERMACORA.

VARIETÉS

LA MÉDECINE DES GALLOIS

PAR A. ERNY

En 1862, je fis un voyage dans le pays de Galles, avec le grand historien Henri Martin, qui allait étudier sur place les traditions bardiques et celtiques ; je l'aidai dans ce travail qui m'intéressait aussi, car je devais publier le récit de ce voyage dans le *Tour du Monde*[1].

La bibliothèque de Lady Leanover (femme d'un ancien ministre de la reine Victoria) nous fournit surtout beaucoup de manuscrits gallois que je me fis traduire en anglais.

Entre autres curiosités, le descendant d'un barde gallois, William Rees, nous donna un très curieux livre intitulé : *Meddygon Myddfai* ou *les Médecins de Myddfai*. Il contient en gallois et en anglais la médecine du VIIe siècle après l'ère chrétienne. C'est la préface de ce livre dont je donne ici la traduction :

« Meddyginiaeth ou la médecine fait partie des neuf arts ruraux connus et pratiqués par les anciens Kymris, avant qu'ils eussent des villes et un prince souverain, c'est-à-dire avant l'époque où vivait Prydain ab Aedd Mawr, dont on fixe généralement la date *à mille ans* avant l'ère chrétienne. Dans ces temps lointains, les prêtres et ceux qui enseignaient les peuples étaient les *gwyddoniaid*, autrement dit les savants de l'époque. C'est à ces hommes qu'on attribue l'art de guérir, pour lequel on employait principalement les plantes. La botanique, ou la connaissance de la nature et des propriétés

1. On peut le trouver dans les volumes publiés en 1863.

des plantes, était considérée comme une des trois sciences principales; les deux autres étaient la théologie et l'astronomie[1].

« Une grande partie des nations de l'antiquité prétendait tenir ses arts médicaux de leurs dieux. Les Kymris ne semblent pas avoir émis les mêmes prétentions, excepté pour les principes élémentaires de ces arts, mais leur pratique n'en était pas moins confiée aux prêtres. Les plus anciens médecins dont nous parle l'histoire sont ceux qui embaumèrent le patriarche Jacob, par ordre de son fils Joseph; aussi Moïse les appelle *serviteurs de Joseph*, et ce n'étaient pas des prêtres. En Égypte, la religion et la médecine n'étaient pas dans les mêmes mains. Il est certain aussi que les médecins juifs formaient un corps absolument distinct de celui des prêtres; car on constate que lorsque le roi Asa se sentit les pieds malades, il n'eut pas recours aux prêtres mais aux médecins (*Chron.*, XVI, 12). Il devait en être de même avec les païens, car Ahaziah, roi de Juda, ayant envoyé des messagers s'informer de la santé de Baalzebub, roi d'Ekron, ce dernier ne s'adressa pas aux prêtres[2].

« Chez les Kymris, toutes les branches de la science étaient centralisées dans trois ordres, les bardes, les druides et les

1. Une des Triades nous prouve que les Druides devaient avoir en *Astronomie* des connaissances bien plus grandes qu'on ne se l'imagine, car ils étaient tenus de savoir, outre *la Science des choses divines*, celle du cours des *Étoiles*, leurs noms, *leurs particularités*, et l'*époque de leur création*. Mais toutes les connaissances que les Druides devaient tenir des Chaldéens ont été perdues, car elles n'étaient acquises que par l'initiation verbale.

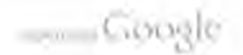
2. Dans son curieux livre, L. SALVERTE dit que « *les israélites, malgré l'antipathie qu'ils inspiraient aux chrétiens, furent presque seuls les médecins et les chirurgiens des rois et princes. Les cures remarquables qu'ils opéraient quelquefois parurent les effets d'une science mystérieuse, d'autant plus qu'ils cachaient avec soin leurs prescriptions, probablement empruntées aux Arabes.* » Pour ma part, je crois que les israélites devaient connaître, outre le *magnétisme*, beaucoup des moyens *psychiques* employés aujourd'hui en Amérique et en Angleterre *par la médecine transcendante*. Le même auteur dit que « *Les médecins chrétiens qui s'élevaient en concurrence avec les médecins arabes et juifs firent partie du clergé pendant longtemps. Les professeurs en médecine* (dit ÉT. PASQUIER) *étaient autrefois tous clercs; et ce n'est qu'en 1452 que le légat en France leur apporta la permission de se marier!!!*

ovates : c'est surtout à ces derniers qu'étaient confiées les sciences naturelles.

« Vers l'an 430 avant l'ère chrétienne, l'art de la médecine était encouragé et protégé par l'État. Plus tard, vers l'an 400, vivait Hippocrate, que l'on considère généralement comme le père de la médecine. Quelques-uns des *Ovates Kymris* eurent-ils connaissance des travaux d'Hippocrate (dans l'intervalle qui sépare cette époque de l'invasion romaine)? *Il est impossible de le prouver*. Cependant, peut-être des ovates obtinrent des Phocéens quelques renseignements, car ces derniers faisaient le commerce entre Marseille et la Grande-Bretagne.

« On ne peut pas douter de l'ancienneté de nos connaissances médicales que nous, Kymris, tenons de nos dieux, car les écrivains classiques de la Grèce et de Rome, dès qu'ils eurent des rapports avec nous, témoignèrent de ce fait et de la réalité de nos traditions en ce genre. Les recherches médicales des druides et des bardes ont attiré leur attention. Les guérisseurs, dit *Strabon*, sont des *sacrificateurs* (?) et des physiologistes (*fusiologoi*). Les druides avaient étudié la nature interne et externe (ou psychique) de l'homme, les causes et les effets des maladies et leurs remèdes. *Cicéron* nous apprend qu'il connut personnellement un des druides gallois, Divitiacus l'Éduen (?), homme important dans son pays, et qui disait avoir une connaissance complète des lois de la nature, y compris la médecine. *Pline* énumère la plupart des plantes en usage parmi les Kymris : il mentionne *le gui*, qui en langage druidique, *Oll iach*, veut dire guérit tout[1]. Il semble que les vertus réelles ou traditionnelles de cette plante n'ont pas été oubliées dans le pays de Galles, car dans le livre de Howell Veddyg, un descendant des célèbres médecins de Myddfai, on nous dit que le gui était efficace dans les cas de débilité générale, de maladies nerveuses, de fièvre cérébrale, de rhumatisme, d'affections du cœur, du foie, des rognons, etc., etc. Le gui fortifie la vue et l'ouïe et tous les

1. C'était alors une sorte de panacée universelle. Je crois qu'on en rabattrait beaucoup de nos jours.



sens en général ; on doit prendre *tous les jours une cuillerée de gui en poudre dans sa boisson habituelle.*

« Une autre plante mentionnée par Pline est le *selago* (*Lycopodium selago*). Une sorte de mousse qui, selon lui, était très estimée *des druides* pour ses qualités curatives, surtout pour *les affections des yeux.*

« La botanique galloise comprend diverses plantes qui, par tradition, sont associées à l'art médical, et viennent surtout des époques druidiques. On ne sait pas jusqu'à quel point la médecine galloise subit l'influence de la domination romaine. Le barde *Taliésin* est, dit-on, l'auteur des *Triades* médicales suivantes :

« I. Il y a trois organes principaux qui sont d'un traitement difficile : le foie, les reins et le cœur.

« II. Il y a trois membranes dans le même cas : la matière dure (?), le péritoine et la vessie.

« III. Il y a trois maladies pénibles : celle des genoux, celle de la substance des côtes et la phtisie ; quand une matière purulente se forme dans ces parties, la guérison en est très difficile. »

Voici maintenant les éléments de l'homme tels qu'ils ont été indiqués par le barde Taliésin, c'est *un document psychique* des plus curieux.

« L'homme se compose de huit parties [1]. La première tient de *la terre*, elle est lourde et lente, c'est la chair. La deuxième tient de *la pierre*, qui est dure, ce sont les os. La troisième est *l'eau*, qui est froide et liquide, c'est la substance primitive du sang. La quatrième est *le sel*, qui est amer et tranchant, d'où viennent les passions et les facultés sensibles par rapport à la perception et aux sens corporels. La cinquième est *l'air*, d'où provient le souffle. La sixième est *le soleil*, qui est brillant et chaud, d'où viennent la chaleur corporelle, la lumière et la couleur. La septième est *le Saint-Esprit*, d'où proviennent l'âme et la vie. La huitième est *le Christ*, c'est-à-dire l'intelligence et la sagesse, ainsi que les facultés de l'âme.

1. D'après les théosophes anglais, l'homme se compose de sept principes, on peut consulter à ce sujet l'ouvrage du Dr Pascal (chez le libraire Bailly), et faire la comparaison qui est curieuse.

« Si chez l'homme la partie prépondérante vient de la terre, il sera lourd et peu sage. Si c'est de l'air, l'homme sera léger, vif, changeant et bavard. Si c'est de la pierre, l'homme sera dur de cœur, de compréhension et de jugement. Si c'est du soleil, l'homme aura du génie, ou sera affectionné, actif, intelligent et poétique. Si c'est du Saint-Esprit, l'homme sera saint, doux, aimable et compatissant; il aimera les arts et les sciences, et, de plus, pourra devenir un Fils de Dieu[1]. »

La période qui s'étend du VIe au Xe siècle, ayant été très troublée dans le pays de Galles, elle ne semble pas avoir été favorable aux arts et aux sciences. Plus tard, au XIIIe siècle, sous le règne de Rhys ab Gruffayd, prince de Galles du Sud nous voyons apparaître le nom de Rhiwallon, le célèbre médecin de cette époque, originaire de Myddvai (dans le comté actuel de Caemarthen), qui avec ses trois fils réunit un grand nombre d'indications de remèdes dont plusieurs remontent au VIe siècle. Le manuscrit original est au British Museum. Une certaine connaissance de la médecine se conserva parmi les descendants de Rhiwallon, et ils continuèrent à exercer jusqu'au milieu du dernier siècle.

D'après une légende du pays de Galles, Rhivallon se promenant un jour à *Dôl-Howel*, sa mère lui apparut subitement et lui dit que sa mission sur la terre était d'être un bienfaiteur de l'humanité en soulageant ses douleurs et ses maladies; et pour les guérir sa mère lui donna un écrit contenant des prescriptions et des instructions sur l'art médical. En suivant ces préceptes, dit-elle, son fils et ses descendants deviendraient, pendant plusieurs générations, les plus habiles médecins du pays. Elle promit de le revoir quand ses conseils seraient nécessaires, puis disparut. Le dernier survivant de cette famille fut Jone Jones, *Surgeon* (médecin), décédé en 1739.

Parmi les recettes du livre de Meddygon Mydfai, il y en a de fort curieuses, d'autres bizarres, mais pour ceux qui croient à l'efficacité curative des plantes, il y aurait, je crois, d'utiles emprunts à faire à ce livre. A. ERNY.

1. Ainsi qu'on peut s'en apercevoir, la huitième partie de l'être humain se mélange avec la septième, de sorte qu'en réalité il n'y a que sept parties, comme il y a sept principes dans la doctrine hindoue.

INFORMATIONS

Il nous faut répéter, pour ceux qui l'ignorent ou l'ont oublié, qu'il y a plusieurs chapitres dans les *Annales psychiques*. Dans le chapitre *Documents originaux*, nous n'acceptons que les faits qui nous paraissent offrir quelques garanties d'authenticité, et nous les prenons sous notre patronage. Dans les autres chapitres et notamment pour ce que nous classons sous la rubrique *Variétés*, ou pour tout ce que nous reproduisons d'après d'autres revues, nous sommes moins sévères, et nous donnons parfois des faits qui n'ont pas d'autre mérite que celui d'être curieux, et sont même tout à fait invraisemblables. Nous les considérons comme de simples faits-divers.

Les *Annales psychiques*, arrivées à leur neuvième année d'existence, n'auraient pas manqué de fatiguer les lecteurs si elles avaient répété indéfiniment des faits analogues, et se ressemblant comme se ressemblent les faits de télépathie ou de pressentiment.

A propos de Miss Bangs. — Nous avons été avisés que Miss Bangs n'ayant pas voulu venir à ses risques et périls, les promoteurs de son voyage avaient renoncé au projet dont nous avons dit quelques mots dans le dernier numéro des *Annales psychiques*. Comme nous nous en doutions, l'avis que nous avons fait paraître nous a valu une correspondance inutile, dire à ce que certaines personnes ont mal lu, et surtout à ce que quelques revues ont dénaturé notre information.

A propos des sœurs Bangs, nous ajouterons que nous savions depuis longtemps que leur médiumnité est très controversée. Tandis que les uns les considèrent uniquement comme des truqueuses, d'autres les regardent comme d'excellents médiums. Ne les ayant jamais vues, n'ayant jamais expérimenté avec elles, nous ne pouvons avoir d'opinion personnelle, et malgré notre entière confiance en ceux que nous connaissons et qui les regardent comme des truqueuses, nous n'avions pas absolument repoussé l'idée d'expérimenter avec elles si l'occasion s'en présentait. Nous croyons, en effet, qu'il n'existe peut-être pas de médium professionnel qui n'ait jamais donné le coup de pouce et, d'autre part, nous avons été amené à admettre la réalité de phénomènes provenant de médiums qui, en certaines circonstances, avaient notoirement truqué.

D.

L'Éditeur-Gérant : Félix Alcan.

DOCUMENTS ORIGINAUX

TROIS CAS DE PRÉMONITION

PAR E. DESBEAUX

A M. LE DOCTEUR DARIEX

MON CHER AMI,

La lecture de l'essai de *Théorie rationnelle de la prémonition* paru dans le dernier numéro de vos *Annales des sciences psychiques* m'a décidé à exhumer de mon journal intime trois cas de prémonition tout à fait curieux, étranges, invraisemblables, qui me sont personnels.

Est-il besoin de vous dire que je les transcris fidèlement ici, à leurs dates respectives, et que je tiens à votre disposition le carnet d'où je les extrais.

Je vous donne, d'autre part, pour vous seul, les noms des deux personnes citées dans le second cas. Je suis allé vingt-trois fois à Monte-Carlo; je n'y ai pas eu d'autre prémonition.

Cordialement à vous,

E. DESBEAUX.

PREMIER CAS

Le mercredi 6 février 1889, à Monte-Carlo, en me promenant l'après-midi, je trouve un fer à cheval rouillé. Superstitieux, comme tous les joueurs, je le ramasse, parce qu'un fer à cheval, surtout quand il est rouillé, porte bonheur, chacun sait ça !

En me redressant, mes regards tombent sur le chiffre 6, peint en rouge sur une borne. *Je me dis* : « Aujourd'hui il faut jouer ce numéro », mais cette réflexion n'était pas terminée que mon regard se trouve fixé sur le numéro 28 peint à la lanterne d'une voiture arrêtée devant moi. *Je pense aussitôt* que, si je vois le 6 sortir à une des tables de roulette, je *devrai*, au coup suivant, miser sur le 28.

Deux heures après ce petit incident, déjà bien effacé de mon esprit, j'entre dans les salles de jeu. Je m'approche d'une table et, presque aussitôt, je vois sortir le 6. Alors, mais seulement alors, je me rappelle que je *dois* miser sur le 28. Perdant depuis plusieurs jours et n'ayant qu'une confiance des plus limitées dans mon pronostic, j'hésite, et, au lieu de mettre un louis en plein sur le 28, je place seulement 5 francs sur la transversale 28-33.

Le croupier lance sa bille... c'est le 28 qui sort — oui, le 28.

DEUXIÈME CAS

Le mardi 26 décembre 1894, à Monte-Carlo, en passant devant le tennis, ma femme laisse tomber son bouquet de violettes, je me baisse pour le ramasser, mais le jour finissait et, dans la demi-obscurité, mes doigts rencontrent quelque chose de mou... je peste d'abord, puis nous nous mettons à rire en pensant que « ça porte bonheur ».

Après avoir reconduit ma femme, je vais déposer nos cartes à la villa L... Au moment où j'en sors, *je suis obligé* de me rejeter en arrière pour laisser passer une voiture, aux lanternes allumées, allant vite. Le numéro de cette voiture me saute aux yeux : 22.

Je pense alors que c'est le premier numéro aperçu par moi, depuis certain contact. J'entre au Casino, mais je ne possède pas une indication première pouvant me servir *de point de départ*, comme dans le cas précédent; c'est donc sans confiance que je place cinq ou six pièces sur le 22. Mon numéro ne sort pas, mais moi, comme disait Monselet, je sors. Je vais dîner, puis je reviens, convaincu de la nécessité d'avoir

un point de départ, et, les Destins ne m'en ayant pas indiqué, je décide en mon esprit que ce point de départ sera le numéro 1 (le *Premier*, comme on dit ici). Cette résolution prise, je me promène à travers les tables, attendant le moment où je verrai sortir ce numéro 1. Au bout d'une heure, n'ayant rien vu, je me dirige vers la sortie pour fumer une cigarette dans l'atrium quand, en passant devant une table, j'entends le croupier annoncer : « Premier, rouge, impair et manque ».

Premier, c'est-à-dire, numéro 1, c'est-à-dire mon point de départ.

Je mets un louis sur le 22. Le croupier lance de nouveau sa bille et... c'est le 22 qui sort — oui, le 22.

Le lendemain mercredi, nous allons déjeuner, avec nos amis B..., à l'hôtel du Cap Martin. La première chose qui frappe mes yeux à la table où nous nous asseyons est un carton blanc supporté par un pied de cuivre ; sur ce carton, le nombre 222 (numérotage relatif au service de l'hôtel et du restaurant).

Cette bizarrerie de retrouver ce matin, sous mes yeux, ce 22, qui, la veille au soir, m'avait été si favorable, intéresse ma superstition. *Je me demande* s'il n'y a point là un nouvel avis gracieux du Sort, et *je me réponds* que le premier chiffre, le premier 2, veut *probablement* m'indiquer que le 22 sortira 2 fois pour moi aujourd'hui. Mais, bien entendu, ces réflexions étant faites rapidement au fond de moi-même, *intus et in cute*, et sans conviction.

Le soir, à 9 heures, je pénètre dans les salons, et à peine me suis-je approché d'une des tables que je vois sortir le numéro Premier.

A cette vue, et ne pensant qu'au système qui m'avait réussi la veille, je mets un louis au 22.

Et le 22 sort — oui le 22.

« En voilà un, me dis-je, et si mon pronostic est exact, il m'en faut un second. » Après avoir ramassé mon gain, je laisse, selon mon habitude, sur le 22, le louis qui vient de gagner. Le croupier lance sa bille et annonce : « 2, noir, pair et manque ». Cette fois, mon louis rentrait à la banque, et je

m'apprêtais à chercher une autre table, où je verrais sortir le 1, lorsque *je me rappelle*, tout à coup, et seulement en cet instant précis, le carton numéroté (222) du Cap Martin ; et *je pense en même temps* que je possède l'indication initiale qui m'avait fait défaut la veille : c'est ce 2, précédant 22, qui doit être mon point de départ. Voyons si c'est vrai, *par hasard*.

Je me hâte de jeter un louis sur le 22. La bille tourne, se cogne, rebondit, tourne encore et tombe dans le 22 — oui, dans le 22.

Le fait s'est passé sous les yeux de deux de mes amis[1] qui, sans être au courant de mes pensées, restèrent stupéfaits de me voir ramasser deux numéros pleins en trois coups et — c'était deux numéros 22.

TROISIÈME CAS

Le vendredi 3 février 1899, à Monte-Carlo, je me promenais avant déjeuner et je songeais mélancoliquement que depuis mon arrivée dans ce beau pays, c'est-à-dire depuis trois jours, la roulette me traitait avec dureté. Tout à coup, au tournant d'une rue, mes regards tombent sur le numéro 11 peint sur un pan de mur. « Serait-ce une indication du Destin ? » pensai-je, moitié sceptique, moitié crédule. Mais aussitôt *je me souviens* des deux cas précédents (que je viens de relater) et j'envisage la nécessité, pour ne pas jouer au *hasard*, de posséder une autre indication pouvant me servir de base, de point de départ (comme dans les cas précédents). « Eh bien, me dis-je, le premier chiffre que mes yeux rencontreront sera cette base. » A peine cette idée est-elle arrêtée en mon esprit que je vois arriver vers moi un tramway électrique qui me présente à son avant, gros et se détachant nettement, le chiffre 4. Je prends note du renseignement.

Vers quatre heures, j'entre au Casino. Je me promène à travers les tables, espérant de voir sortir un 4 (c'est-à-dire, ma base, mon point de départ). Au bout d'une heure je n'avais

1. M. H. M..., qui me rappelait lui-même récemment le fait, en témoignerait au besoin, et Mme S..., sa sœur.

pas vu sortir le moindre 4. Alors, je m'ennuie et me mets à jouer sans plus m'occuper du pronostic. Je joue, pendant une heure, sur des numéros pleins, à cinq francs seulement, et *je ne gagne pas un coup.*

Enfin, à six heures, au moment où, dans le grand salon, je m'approche d'une table, je vois sortir le 4. La voilà, mon indication. Je mets immédiatement un louis sur le 11.

Et le 11 sort — oui, le 11.

Satisfait, je me dirige vers la sortie, mais en traversant le dernier salon, je jette un coup d'œil sur la table de gauche où je vois relativement peu de monde. A ce moment, devant moi, le 4 sort. Je mets aussitôt un louis sur le 11.

Et le 11 sort — parfaitement, le 11.

Voilà les faits. Est-il possible de leur trouver un semblant d'explication? Nous sommes en présence de plusieurs hypothèses :

1° Hypothèse Lodge : Nous interprétons objectivement l'avancement subjectif des faits comme si les événements se produisaient successivement quand, au contraire, *ils existent peut-être aussi bien dans le futur que dans le passé; qui dit que ce n'est pas nous qui arrivons vers eux?*

2° Hypothèse Ermacora qui, rappelant que le monisme moderne suppose que les phénomènes physiques et psychologiques sont simplement *deux aspects des mêmes effets*, invoque l'existence d'un *troisième aspect* qui aurait la propriété de nous fournir des connaissances au futur.

3° Hypothèse de certaines philosophies qui accordent à tous les phénomènes physiques l'adjonction d'une conscience et d'une volonté.

4° Hypothèse spirite.

Admettons qu'il était *enregistré*, qu'il était *écrit* que, ces jours-là, le 28 sortirait après le 6, le 22 après le 1 et le 2, et le 11 après le 4. Il a fallu d'abord que j'en sois informé et nous avons vu comment cela s'est fait. Cette information était-elle de nature télépathique ou télesthésique? Télépathique : elle provenait d'une individualité subconsciente étrangère, jouissant d'une singulière clairvoyance! Télesthésique : elle ap-

partenait à la classe de la troisième hypothèse; ces chiffres conscients avaient eu la volonté de se révéler à moi! Et pourquoi? Et il y a encore la question de l'heure, dont je n'avais été averti ni d'une façon ni de l'autre. Et elle est importante, car mes numéros, tout en sortant ces jours-là, auraient pu sortir hors de ma présence, et alors la précieuse prémonition eût été faite en pure perte. Ils sont sortis en ma présence, mais est-ce à cause d'elle? L'ont-ils prévue ou attendue? Remarquons enfin que pour l'hypothèse spirite, comme pour la première et la deuxième, il faut que l'événement soit *déjà enregistré dans le présent*, sinon on serait obligé d'admettre l'existence d'êtres spirituels supérieurs gouvernant à leur gré, à leur caprice, le monde matériel.

E. D.

QUELQUES CAS

DE

TÉLÉPATHIE ET DE PRESSENTIMENT

PAR LE Dr VAN DE LANOITTE

I

Le 2 juin 1874, Mme Van B..., à Ypres, s'éveille en sursaut à 4 heures trois quarts du matin, accablée d'une oppression intense ; elle peut à peine respirer et doit s'asseoir sur son lit. Elle croit que quelque chose d'anormal se passe chez ses parents, à Bruxelles ; son père est mal, son père est mort sans doute. Elle éveille son mari, qui tâche de la calmer, et lui répond qu'elle a eu un cauchemar. Mais Mme Van B... ne peut ni se rendormir, ni même se recoucher ; elle descend à la cuisine, remonte à la chambre, redescend, et reste dans un état de très grande agitation, qui ne s'éteint pas malgré les efforts de M. Van B...

A 8 heures, M. Van B..., employé, sort et va à ses occupations.

A 9 heures, arrive une lettre express, datée du 1er au soir, écrite par un frère de Mme Van B..., et disant que leur père est bien malade (pleuropneumonie), qu'on craint même une issue fatale.

A 9 heures et demie un télégramme annonce la mort.

Mme Van B..., arrivée chez ses parents à Bruxelles, y apprend que c'est à 4 heures trois quarts qu'a eu lieu le décès.

Aucune nouvelle de maladie n'était arrivée à Ypres avant le 2. Je me porte personnellement garant de la vérité du fait ci-dessus.

JULES DE BAUGNIES,

Professeur de l'Athénée royal,
directeur de l'École Industrielle, à Huy.

II

CAS DE TÉLÉPATHIE

La même Mme Van B..., étant encore jeune fille et âgée de 16 ans environ, rêve une nuit, étant à Louvain, que sa grand'mère maternelle est morte à Neerlinter. En descendant le matin, elle conte la chose à ses parents qui se moquent d'elle.

Dans la matinée arrive la nouvelle de la mort subite de la grand'mère, mort survenue dans la nuit.

Ce fait m'a été affirmé par le père et la mère de Mme Van B..., comme par celle-ci. JULES DE BAUGNIES.

III

CAS DE PRESSENTIMENT OU DE TÉLÉPATHIE

Le mari et les enfants de Mme Van B... la fêtent au 18 mars; on peut dire que pour elle c'est le plus beau jour de l'année; elle y pense un temps infini d'avance, attendant avec impatience un cadeau qui est toujours une surprise; l'après-midi du 18 mars, elle sort pour qu'on puisse préparer la fête, comme si elle ignorait que c'est le grand jour; elle est toujours très gaie ce jour-là.

Or, en 1888, le 18 mars était un dimanche, Mme Van B... était sortie avec sa fille, et elle montrait une tristesse invincible; elle sentait quelque chose sur le dos, disait-elle. Sa fille lui objectait qu'au retour elle serait contente, mais ses paroles étaient sans effet.

Ce jour même, son fils aîné, sous-officier dans une ville d'une autre province, désertait et filait sur le Havre. C'est le mercredi seulement que la famille apprit la nouvelle par le commandant de gendarmerie.

Le soir du dimanche, Mme Van B... est restée assez mélancolique, disant que jusqu'à présent, ses fêtes avaient toujours eu pour témoins tous ses enfants, tandis que ce jour-là l'aîné n'était pas là, mais dans sa ville de garnison.

Je garantis l'authenticité de ce fait. J. DE BAUGNIES.

IV

CAS DE TÉLÉPATHIE

Ce cas, ainsi que les deux suivants, m'a été communiqué par M. l'avocat Fabry, de Huy. Sa mère lui a raconté souvent un événement étrange arrivé à deux de ses amies de jeunesse.

En 1860, l'une d'elles, originaire de X..., venait d'épouser un monsieur qui occupait dans le pays de Charleroi une situation considérable. Elle était partie en voyage de noces pour le Midi. Sa cousine habitant une commune voisine de X... s'éveilla une nuit en sursaut, faisant un rêve affreux; elle voyait le bateau portant la jeune mariée, à laquelle elle était fort attachée, sur le point de sombrer dans une effroyable tempête nocturne. Le lendemain matin elle accourut à X... et raconta son rêve à la sœur de sa cousine.

Quelques jours après, on reçut une lettre des jeunes époux, racontant les péripéties d'un naufrage sur la Méditerranée, dans lequel ils avaient failli périr. Chose caractéristique, le fait s'était passé la nuit du rêve, par un temps de brume et de violent orage.

Le récit de cet incident dramatique m'a été confirmé par la dame même qui en fut presque la victime; le voyage sur mer dura deux jours et deux nuits. Il se peut que la cousine ait eu connaissance de la traversée, il est probable qu'elle se tenait au courant du voyage par la sœur, qui recevait des nouvelles.

Au moment du danger, presque tous les passagers priaient, et la jeune mariée ne manquait pas de le faire; elle pensait beaucoup moins à sa cousine, dit-elle, qu'à se recommander à Dieu devant qui elle croyait être près de paraître, et songeait plutôt à sa très proche famille, père, mère, frère et sœur, qu'à sa cousine, toute chère qu'elle lui fût.

Des souvenirs plus précis font défaut.

V

CAS DE TÉLÉPATHIE

« En 1875, me trouvant à Ixelles où j'habitais, ma tante m'est apparue une nuit, en rêve, en grandeur naturelle, et habillée comme elle l'était habituellement. Le matin je me suis réveillé impressionné par cette vision, et en déjeunant j'ai trouvé une lettre de mes parents disant que la tante était morte la veille, dans la journée. Je ne savais absolument pas qu'elle était malade; je lui étais bien attaché, sans cependant aller la voir à chaque vacance. Elle était morte à Saint-Hubert. J'étais très bien portant, et rien dans ma santé ne paraissait pouvoir occasionner d'hallucination fortuite. »

VI

CAS DE TÉLÉPATHIE

« En 1867, j'habitais Ixelles; vers le mois de juin je fus pris pendant plusieurs jours d'une anxiété assez grande, me disant toujours : mon frère est malade à Gand. J'en étais convaincu ; cependant je n'avais pas reçu de ses nouvelles, et l'avais quitté en bonne santé à la Pentecôte, un mois auparavant. Je lui écrivis pour me renseigner, et il me répondit qu'effectivement il avait été malade la semaine précédente pendant cinq ou six jours. »

VII

CAS DE TÉLÉPATHIE

« En 1872, le plus jeune de mes frères était malade à Virton, au collège. Depuis plusieurs jours, ma mère habitant Saint-Hubert était anxieuse, se disant : mon fils est malade, il doit être malade. Il était parti quinze jours auparavant en bonne santé, à la fin de ses vacances, et depuis lors, on n'avait pas reçu de ses nouvelles, lorsqu'enfin le facteur apporte une lettre du directeur, demandant qu'on allât voir le jeune homme et disant qu'il était malade. La mère partit et trouva son fils en proie à une fièvre et à un délire très violents. »

VIII

CAS DE PRESSENTIMENT

« Une nuit j'ai rêvé que mon inspecteur était venu; je le voyais dans mon bureau, regardant mes livres. Comme je ne l'attendais pas du tout, je n'attachai aucune importance à ce rêve; mais deux jours après, je reçus effectivement la visite de l'inspecteur, venu d'une autre ville que celle que j'habitais. »

IX

CAS DE PRESSENTIMENT OU DE TÉLÉPATHIE

M. l'avocat Fabry m'écrit ce qui suit :

« Moi-même je me rappelle parfaitement qu'étant au collège, j'ai rêvé, la veille d'un examen par écrit, que je subissais cet examen et qu'on me posait trois questions de grammaire. Frappé de la chose, je les ai revues avec soin, et toutes trois (sur quatre) m'ont été posées le lendemain. »

« Ma mère me dit aussi que sa grand'mère, Mme Louise Franceschini-Honay, a rêvé, la veille du tirage au sort de son fils, le numéro qu'il tira effectivement. »

Un de mes amis, fonctionnaire au département des Finances, mais qui désire garder l'anonyme, me rapporte les six faits suivants, dont le premier constitue un phénomène analogue au précédent :

1° « Une personne que je connaissais bien, et qui a tiré au sort à Saint-Hubert vers 1865, m'a raconté que la nuit auparavant, elle a rêvé le numéro qu'elle a pris le lendemain. »

« Une autre nuit, pendant que j'habitais Ixelles, j'ai rêvé d'une personne de Saint-Hubert ; je rêvais qu'elle était venue à Bruxelles, où je l'avais rencontrée ; c'était une simple connaissance. Deux jours après, voilà qu'on frappe à la porte de mon bureau ; j'ouvre... c'était la personne en question, qui, par hasard, avait fait le voyage de Bruxelles, et venait me dire bonjour. »

X

CAS DE TÉLÉPATHIE

Un autre de mes amis, fonctionnaire au département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, et qui est aussi digne de foi que le premier, me raconte l'événement curieux qui suit, lequel s'est passé dans son village natal :

Vers 1835, le grand-père de J. Mathieu, à Chaumont-Gistou (canton de Wavre), rêva une nuit que ses meules de blé brûlaient, et que le feu y avait été mis par un fermier des environs, avec lequel il avait un désaccord. Il fut tellement effrayé de son rêve qu'il se leva, tout bouleversé, il alla voir à la fenêtre ; puis, ne voyant rien, il se recoucha. Une demi-heure après, ses meules flambaient ; il fut réveillé en sursaut par les cris « Au feu ! Au feu ! » L'enquête faite par la justice n'aboutit pas à faire découvrir le coupable, malgré les soupçons qui planaient sur celui que l'incendié avait vu en rêve, et qui était reconnu comme un mauvais sujet.

Quelque temps après, il y eut un jubilé dans le village, et des confesseurs étrangers y étaient venus. A ce moment il y eut une réunion du Conseil communal dans un café, où les séances se tenaient. Le fermier Mathieu s'y était rendu, en sa qualité de conseiller. A l'heure de la sortie, on trouva à la porte une lettre anonyme lui demandant pardon pour le préjudice causé par l'incendie. Il est probable que le confesseur avait obligé le coupable à demander pardon, avant de lui accorder l'absolution.

Dr Van de Lanoitte.

Verviers, le 10 octobre 1895.

AUTRE CAS DE TÉLÉPATHIE

PAR M. DURAND DE GROS

Arsac, par Rodez, le 1er décembre 1898.

MONSIEUR LE DIRECTEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

J'ai le plaisir de vous adresser ci-jointe une relation qui me paraît de nature à intéresser vos lecteurs.

Si vous jugez à propos de l'insérer dans les *Annales*, veuillez vous abstenir de donner les noms propres de mes correspondants, suivant le désir qu'ils expriment.

M. H. R..., est le doyen des avocats de X..., ancien bâtonnier de l'ordre, ancien juge suppléant, etc. Son frère, M. L. R..., est rédacteur à l'Administration centrale des Postes et Télégraphes et habite Paris.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. P. DURAND (de Gros).

Rodez, le 30 octobre 1898.

MON CHER MONSIEUR DURAND,

Vous trouverez sous ce pli une lettre dans laquelle mon frère L. R..., rédacteur à l'Administration centrale des Postes et Télégraphes, fait le récit de l'impression étrange qu'il a éprouvée, le 16 mars dernier, jour du décès de notre mère.

Je dois préciser les points suivants : Mme R... est tombée malade le 16 mars dans la matinée; son état, tout d'abord, ne paraissait pas inquiétant et je n'avais pas télégraphié à mon frère; il ignorait qu'elle fût malade. Ce n'est qu'à 7 heures et demie du soir que je lui télégraphiai, après la visite du

médecin : « Notre mère dangereusement malade. » Il n'a reçu cette dépêche qu'à 11 heures. Notre mère était morte vers les 10 heures.

Si vous croyez devoir publier le récit de mon frère, je vous prie de ne pas donner les noms.

Recevez l'assurance de mes sentiments dévoués.

R.

Récit de M. L. R.

Tu me dis que M. Durand, de Gros, te demande un récit détaillé de ce que j'ai éprouvé le jour où la pauvre maman est morte. Voici en peu de mots. Je sortais du Ministère à 5 heures et demie, à peu près, et je prenais l'omnibus qui va de Grenelle à la porte Saint-Martin. Je n'avais pas pensé le moins du monde à notre ville de toute la journée.

Tout à coup, arrivé rue Jean-Jacques-Rousseau, j'ai eu la vision très nette de la pauvre maman couchée dans son lit, sur le dos, et malade. J'avais la sensation qu'elle allait mourir, et je me souviens que, dans mon espèce de rêve, je lui dis : « Attends, maman, je viens. » Je ne me faisais aucune illusion sur son état et j'avais comme une espèce d'attirance, si je puis parler ainsi, qui me donnait envie de mourir aussi. Je ne puis très bien expliquer l'état d'esprit dans lequel j'étais, mais ce qui est bien certain, c'est que je me voyais très bien au pied du lit de maman, que je la voyais très pâle et malade, et qu'elle me reconnaissait. Il était environ 6 heures et 5 minutes; après je descendais de l'omnibus, et naturellement la vision disparaissait, j'étais dans l'omnibus avec mon ami L...

En rentrant, à 11 heures du soir, la concierge m'a remis la dépêche, et je dois dire que j'ai pensé tout de suite à ce qui m'était arrivé dans l'omnibus, et je n'ai pas douté un moment de la mort. Aussi je ne me suis pas couché, attendant impatiemment le jour pour partir. L... était avec moi en rentrant et, en recevant la dépêche, je lui ai dit ce qui m'était arrivé dans l'omnibus. Il m'a dit alors qu'en effet, à ce moment-là, j'avais l'air tout drôle qu'il me parlait et que je répondais

d'une manière incohérente. Il peut certifier le fait. Il paraît aussi que pendant le reste de la soirée je n'étais pas dans mon état habituel. Il est certain que cela m'avait produit une sensation profonde qui est encore aussi présente à mes souvenirs que le premier jour. En général la vue d'un mourant est plutôt pénible, mais moi, je le répète, j'éprouvais plutôt une envie de la suivre.

L. R.

MUSSET SENSITIF[1]

Par E. LEFÉBURE

Professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger.

IV

LA JEUNESSE. — IMPRESSIONS ET PRESSENTIMENTS

L'état mental analysé jusqu'ici relève de la science classique, mais il se produisit en connexion avec cet état, dans la vie de Musset, des phénomènes moins ordinaires que les premiers.

On remarque sans peine, en lisant les œuvres du poète, avec quelle facilité le simple voisinage ou même la seule pensée des choses et des personnes l'impressionnaient. Il trouvait, par exemple, « le plus puissant des aphrodisiaques » dans la splendeur de la nature [2], qui cause toujours une sorte d'effroi mêlé de plaisir aux jeunes filles de ses poèmes.

> N'est-ce pas qu'il te semble,
> Bella, que je suis pâle et que je dois souffrir?
> C'est le bruit de ces flots, de ce vent qui murmure,
> C'est l'aspect de ces bois, c'est toute la nature
> Qui me brise le cœur et qui me fait mourir [3]!

Et :

> Pourquoi ne puis-je voir sans plaisir et sans peine
> Les baisers du zéphir trembler sur la fontaine,
> Et l'ombre des tilleuls passer sur mes bras nus [4]?

S'il connaissait l'effet que peut produire l'ombre d'une feuille, à plus forte raison devait-il admettre celui du regard, du geste ou du désir, lui qui écrivait en parlant de G. Sand :

1. Voir le n° 1, janvier et février 1899.
2. *La Confession*, I, 4.
3. *Le Saule*, III (1830).
4. *A quoi rêvent les jeunes filles*, I, 3 (1832); cf. *Frédéric et Bernerette*, VI.

« Toutes les fibres de mon corps voudraient s'en détacher pour aller à elle et la saisir[1] ! » Ou bien :

> Mon cœur encor plein d'elle errait sur son visage.
> (*Souvenir*, 1841)

« Ma vie entière est au bout de ma dague », faisait-il dire à Lorenzo[2], en souvenir peut-être, il est vrai, de *Notre-Dame de Paris*, où Claude Frollo s'écrie : « Oh ! je vivais jusqu'au bout du poignard[3]. » On trouve çà et là chez Musset des observations comme celles-ci :

« Il courut regarder au carreau de la loge, et, chose étrange, à peine y eut-il mis la tête que Mlle Godeau, qui n'avait pas bougé depuis une heure, se retourna. Elle tressaillit légèrement en l'apercevant[4]. » — « L'œil d'un amant voit seul de tels sourires, car on les sent plus qu'on ne les voit. Celui-ci m'alla jusqu'à l'âme[5]. »

> Il parait difficile
> Au regard le plus dur et le plus immobile
> De soutenir le sien. — Pourquoi, qui le dira ?
> C'est un mystère encor.

En tout cas un mystère magnétique, pour le poète, comme celui de la voix :

> On dit que la nature
> A mis dans sa parole un charme singulier,
> Mais surtout dans ses chants.

Aussi ces deux personnages du *Saule*, la jeune fille au regard et le jeune homme à la voix, se trouvent-ils en état de *rapport* l'un avec l'autre, comme le montre la scène finale où Tiburce veut ranimer Georgina mourante :

> Sous les rideaux du lit courbant son front sévère,
> L'étranger immobile écoutait, — regardait, —
> Tantôt il suppliait, — tantôt il ordonnait.
> On distingua de loin quelques gestes bizarres
> Accompagnés de mots que nul ne connaissait[6].

1. P. Mariéton, *Une histoire d'amour*, p. 169.
2. *Lorenzaccio*, III, 3.
3. V. Hugo, *Notre-Dame de Paris*, VIII, 4.
4. *Contes et Nouvelles*, Croisilles (1839).
5. *Il ne faut jurer de rien*, I, 1 (1836).
6. *Le Saule*, I et VII.

Musset s'est expliqué plus d'une fois sur le magnétisme, dont il n'ignorait assurément ni la puissance ni le danger. Le *Roman par lettres*, qui est de lui, et que le *Gaulois* a publié en 1897, contient le dialogue suivant (d'après une communication obligeante de M[me] Martellet) :

« Croyez-vous au magnétisme? » Elle a souri à ce mot : « Je voudrais croire, et je ne crois pas. Tant de lois immuables autour de nous! et dès qu'on réfléchit un peu! en vérité, je désire et je crains, et je m'arrête avec une double terreur devant la porte enchantée. — Oh! me suis-je écrié, sans des milliers de dupes et de fripons, qui s'en sont mêlés comme de tout au monde, quelle magnifique, quelle immortelle découverte! Mais on a monnayé le minerai d'or; ils ont tout tué avec leurs barres de fer et leurs somnambules. »

Un des abbés de *Suzon* (1831), poème ayant quelque analogie avec *le Saule*, conseille son ami qui veut séduire une femme :

Je vois, dit Fortunio, que tu ne connais pas
Le plus grand des moyens. — Lequel? — Le magnétisme...
Sais-tu, lorsque ta main touche une jeune fille,
Ce qui se passe en elle, en toi? Qu'en as-tu vu?
Qui te fait tressaillir lorsque son œil pétille?
S'il ne se passe rien, pourquoi tressailles-tu?
Quand l'aigle, au bord des mers, aperçoit l'hirondelle
Et lui dit en passant, d'un regard de ses yeux,
De le suivre, as-tu vu ce qui se passe en elle?
S'il ne se passe rien, pourquoi donc le suit-elle?
Eh quoi! toi confesseur, toi prêtre, toi Romain,
Tu crois qu'on dit un mot, qu'on fait un geste en vain?
..... C'est ce pouvoir ami, c'est ce nœud redoutable
De l'aigle à l'hirondelle et du prêtre à l'enfant,
Qui fait que l'homme fort doit briser son semblable
Contre sa volonté de fer qui le défend.

Dans *la Confession*, Musset décrit par contre l'attirance que la femme exerce sur l'homme [1], surtout lorsqu'elle multiplie son enchantement par la toilette et par la danse.

« Sur son sein était un bouquet énorme, dont les parfums m'enivraient malgré moi. Au moindre mouvement de mon bras, je la sentais plier comme une liane des Indes, pleine

1. Cf. A. Toussenel, *L'Esprit des bêtes*, p. 62 (1847).

d'une mollesse si douce et si sympathique, qu'elle m'entourait comme un voile de soie embaumée. A chaque tour, on entendait à peine un léger froissement de son collier sur sa ceinture de métal; elle se mouvait si divinement que je croyais voir un bel astre, et tout cela avec un sourire, comme une fée qui va s'envoler. La musique de la valse, tendre et voluptueuse, avait l'air de lui sortir des lèvres..... O Dieu! ô Dieu! que veux-tu donc de nous? Le professeur Hallé a dit un mot terrible : « La femme est la partie nerveuse de l'humanité, et l'homme la partie musculaire. » Humbolt lui-même, ce savant grave et sérieux, a dit qu'autour des nerfs humains était une atmosphère invisible. Je ne parle pas des rêveurs qui suivent le vol tournoyant des chauves-souris de Spallanzani, et qui pensent avoir trouvé un sixième sens à la nature. Telle qu'elle est, ses mystères sont bien assez redoutables, ses puissances bien assez profondes, à cette nature qui nous crée, nous raille et nous tue, sans qu'il faille encore épaisir les ténèbres qui nous entourent! Mais quel est l'homme qui croit avoir vécu, s'il nie la puissance des femmes? s'il n'a jamais quitté une belle danseuse avec des mains tremblantes? s'il n'a jamais senti ce je ne sais quoi indéfinissable, ce magnétisme énervant qui, au milieu d'un bal, au bruit des instruments, à la chaleur qui fait pâlir les lustres, sort peu à peu d'une jeune femme, l'électrise elle-même et voltige autour d'elle comme le parfum des aloès sur l'encensoir qui se balance au vent? J'étais frappé d'une stupeur profonde. Q'une semblable ivresse existât quand on aime, cela ne m'était pas nouveau; je savais ce que c'était que cette auréole dont rayonne la bien-aimée. Mais exciter de tels battements de cœur rien qu'avec sa beauté..... sans une parole, sans une pensée, sans qu'elle daigne paraître le savoir! Qu'était donc le chaos, si c'est là l'œuvre des sept jours[1]? »

L'œuvre des sept jours, aux yeux du poète, ne diffère pas en effet de celle-là, et l'attraction n'est pas autre chose que l'amour. « En vertu de quelle force ont-ils commencé à se mouvoir, ces mondes qui ne s'arrêteront jamais?... Par

1. *La Confession*, II, 4; cf. *la Coupe et les Lèvres*, IV, 1.

l'éternel amour[1]. » La plus petite des étoiles a voulu rejoindre le soleil, « son immortel amant »,

> Elle s'est élancée au sein des nuits profondes.
> Mais une autre l'aimait elle-même; — et les mondes
> Se sont mis en voyage autour du firmament [2].

Lorsqu'un homme est d'une sensibilité assez vibrante pour aller chercher et produire, à distance, des impressions que les autres hommes ne donnent ou ne reçoivent que par le contact, ce don merveilleux et funeste ne s'arrête pas toujours là : il semble ouvrir au sensitif l'avenir aussi bien que l'espace. De là les pressentiments et par suite la croyance à des espèces d'oracles, car si les choses futures se révèlent à nous quand on ne le cherche pas, à plus forte raison pourraient-elles le faire si on le cherche.

Cette réflexion, que maintes personnes se font sans doute, expliquera peut-être, incidemment, pourquoi les plus grands ennemis des superstitions tombent assez souvent dans celles-là. Ainsi Mérimée, le sceptique renforcé et renfrogné par excellence, tira au sort dans Homère pour savoir s'il serait élu à l'Académie, « ouvrant le livre au hasard et prenant le premier vers de la page comme un présage sur son élection. A présent qu'il est élu, tous les vers prennent un sens parfaitement clair en faveur de sa nomination[3]. » Diderot lui-même, le propre auteur de *l'Encyclopédie*, ne rejetait pas les pressentiments, et écrivait à M[lle] Volland : « S'il vous arrivait d'avoir, pendant le cours de votre vie, deux ou trois pressentiments que l'événement vérifiât, et cela dans des circonstances importantes, je vous demande quelle impression cela ne ferait pas sur votre esprit? Ne seriez-vous pas tentée de croire un peu aux inspirations, si surtout votre esprit s'était arrêté à quelque résultat fort extraordinaire, très éloigné de cette vraisemblance[4]? »

On pardonnera bien à Musset de s'être montré aussi

1. *Il ne faut jurer de rien*, III, 4.
2. ROLLA, V.
3. DOUDAN, *Lettres*, t. II, p. 8, 17 mars 1844.
4. DIDEROT, *Œuvres complètes*, édition Assézat, XIX, p. 134, lettre 80.

superstitieux que Mérimée et que Diderot. Son frère dit qu'il « avait un goût particulier pour les oracles virgiliens », et consultait non seulement Virgile, mais encore toutes sortes de livres et surtout Shakespeare. Octave, incertain sur la conduite à tenir après sa première déception, ouvre au hasard une Bible [1], qui lui répond par le chapitre IX de l'Ecclésiaste. « Ainsi donc, lui dis-je, et toi aussi, tu doutes, livre de l'espérance[2] ! » (Il est à remarquer que Musset, qui sentait son mal, n'a jamais eu beaucoup de confiance en l'avenir.) Pendant son voyage en Italie avec G. Sand, ils hésitèrent entre Rome et Venise, à un certain moment, de sorte qu'ils les jouèrent à pile ou face : « *Venise face* retomba dix fois sur le plancher, » dit G. Sand[3]. Dans *Il ne faut jurer de rien*, Valentin veut jeter de même une pièce à pile ou face pour savoir s'il aimera Cécile, puis, changeant tout à coup d'augure : « Si elle tourne la tête de mon côté, je l'aime; sinon je m'en vais à Paris, » dit-il. Le mobile est à peu près aussi sérieux que celui auquel obéit un jour le fils du Régent, qui avait la tête un peu dérangée : il songeait à se marier, mais « la ceinture de sa culotte cassa. M. le duc d'Orléans prit cet accident pour un avertissement du ciel qui n'approuvait pas cette union[4]. »

Il est probable que, pour en venir là, Musset devait avoir vu plus d'une fois ses pressentiments se réaliser[5]. En tout cas ses ouvrages sont remplis de faits télépathiques. Octave s'explique avec Desgenais sur le dégoût que lui inspire la débauche : « Il y eut entre nous un moment de silence. L'horloge sonna ; je pensai tout à coup qu'il y avait juste un an qu'à pareil jour, à pareille heure, j'avais découvert que ma maîtresse me trompait. — Entendez-vous cette horloge, m'écriai-je, l'entendez-vous? Je ne sais ce qu'elle sonne à présent, mais c'est une heure terrible et qui comptera dans ma vie. Je parlais ainsi dans un transport et sans pouvoir

1. Cf. Saint Augustin, *Confessions*, IV, 3, et VIII, 12.
2. *La Confession*, I, 7.
3. *Histoire de ma vie*, V, 3.
4. *Mémoires* du baron de Bezenval, édition F. Barrière, p. 39.
5. Cf. *Œuvres posthumes*, lettre XIII, 31 juillet 1840.

démêler ce qui se passait en moi. Mais presque au même instant un domestique entra précipitamment dans la chambre, il me prit la main, m'emmena à l'écart, et me dit tout bas : Monsieur, je viens vous avertir que votre père se meurt [1]. »

Dans *Frédéric et Bernerette* (1838), le jeune homme « était assis près de la cheminée ; un pétillement du feu et un jet de flamme le firent tressaillir. Par un bizarre effet de la mémoire, il se souvint tout à coup du jour où il s'était trouvé ainsi, avec Bernerette, près de la cheminée d'une petite chambre. Je laisse à commenter ce hasard à ceux dont l'imagination se plaît à admettre que l'homme pressent la destinée. Ce fut en ce moment qu'on remit à Frédéric une lettre timbrée de Paris, qui lui annonçait la mort de Bernerette. » Dans *André del Sarto*, Lucrèce, dont le mari vient de se tuer, dit : « Comme mon cheval s'est cabré en quittant la ville ! En vérité, tous ces pressentiments funestes sont singuliers [2]. » Avant la fatale démarche qui amènera sa mort, Cœlio dit à Octave dans *les Caprices de Marianne* : « Je ne sais ce que j'éprouve. — Non, ne lui parle pas... Je ne puis dire pourquoi ; il me semble que tu vas me tromper. [3] » Enfin, on lit dans le *Roman par lettres :*

« Cette nuit je suis descendu dans le parc ; elle y était, je me suis approché d'elle, elle a fermé un livre qu'elle tenait à la main. — « Croyez-vous aux pressentiments? m'a-t-elle dit. — Oui, certes, ai-je répondu. — Vous arrive-t-il, a-t-elle continué, de passer dans une rue et de vous dire tout à coup : Voilà telle personne de connaissance — le précurseur similaire ; — on s'approche, et on voit qu'on s'est trompé ; cent pas plus loin on rencontre la personne qu'on avait cru reconnaître, et qui était à une distance beaucoup trop grande pour qu'on pût l'apercevoir. — Il m'est arrivé cent fois, lui dis-je, de sentir que tel de mes amis viendrait dans la soirée, sans aucun motif de l'attendre. »

Cette dernière forme de prémonition, fort inutile en soi,

1. *La Confession*, II, 5.
2. *André del Sarto*, III, 3 (1833).
3. I, 1.

est assez fréquente pour qu'on en connaisse déjà une foule de cas, ceux, par exemple, qui sont réunis dans les *Phantasms of the living* [1]. Elle a son intérêt en ce sens qu'elle semble expliquer un phénomène encore à l'étude, qui a embarrassé autrefois l'auteur des *Maladies de la Mémoire*, et qu'on appelle la fausse mémoire. Il consiste, comme on le sait, dans l'illusion subite qu'on a déjà vu un événement se passer au moment même où il se passe pour la première fois : ce serait là, avec un simple degré d'intensité, en moins, quelque chose comme les pressentiments à brève échéance dont parle Musset. Perçue d'une manière subconsciente, l'impression télépathique se raviverait et surgirait en plein devant la mémoire lors de la production réelle de l'événement. Il existe en effet dans notre esprit bien des souvenirs dont on ne se rend pas compte, et « bien des faits que nous ignorons[2] , » ou, comme le dit M. Myers, « que le moi supraliminal n'a jamais connus consciemment [3].»

On pourrait même supposer que notre conscience subliminale est peut-être en relation télépathique constante avec l'inconnu, ce qui justifierait l'*horloge cérébrale*, et que les révélations sur l'avenir qui arrivent parfois jusqu'à notre moi ordinaire ne sont que des fragments de ce grand rêve, de brusques et courts soulèvements de voile.

V

LA JEUNESSE. — HALLUCINATIONS

Il n'y a qu'une nuance entre le pressentiment et l'hallucination, lorsque du moins celle-ci a un caractère télépathique : c'est simplement alors une prémonition plus complète. Il suffit, pour y être sujet, d'avoir une prédisposition particulière à l'extase ou, comme on dit aujourd'hui, à la trance.

1. GURNEY, MYERS et PODMORE, *Les Hallucinations télépathiques*, traduction française, 1891, p. 49, 78-79, 174, 282, et 284-285; ANDREW LANG, *Dreams and Ghosts*, 1897, p. 85-86 et 190-191 ; *Annales des Sciences Psychiques*, 1893, p. 180 ; etc.

2. Dr PIERRE JANET, *Névroses et idées fixes*, I, 1898, p. 225.

3. *Annales des Sciences Psychiques. La Conscience subliminale.* Juillet-Août 1898, p. 209.



Si quelque chose le surexcitait, Musset tombait assez souvent dans cet état, qu'il attribue de même à ses personnages, notamment à Lorenzo toutes les fois que celui-ci revient à son idée fixe, le meurtre du duc. G. Sand a décrit plus d'une fois les accès de son amant, par exemple dans une lettre qu'elle écrivit en italien à Pagello, lorsque Musset tomba malade à Venise : « Une fois, il y a trois mois de cela, il a été comme fou toute une nuit, à la suite d'une grande inquiétude. Il voyait comme des fantômes autour de lui, et criait de peur et d'horreur[1]. » Dans *Elle et Lui*, quand Laurent revient en France reconduit par Thérèse (pseudonyme par lequel G. Sand semble s'assimiler à la Thérèse[2] du soupçonneux Rousseau), il leur arrive de passer au long d'un escarpement si abrupt que Laurent a le vertige :

« En ce moment elle le vit pris de terreur et l'œil hagard, comme elle l'avait vu dans la forêt de ***. — Qu'est-ce donc ? lui dit-elle. Voyons, est-ce encore un rêve ? — Non ! non ! s'écria-t-il en se relevant et en s'attachant à elle comme s'il eût cru se retenir à une force immuable : ce n'est plus le rêve, c'est la réalité ! C'est la mer, l'affreuse mer qui va m'emporter tout à l'heure ! C'est l'image de la vie où je vais retomber, c'est l'abîme qui va se creuser entre nous, c'est le bruit monotone, infatigable, odieux, que j'allais écouter la nuit dans la rade de Gênes, et qui me hurlait le blasphème aux oreilles... Thérèse, Thérèse, sais-tu ce que tu fais en me jetant en proie à ce monstre qui est-là, et qui ouvre déjà sa gueule béante pour dévorer ton pauvre enfant ? — Laurent ! lui dit-elle en lui secouant le bras, Laurent, m'entends-tu ? Il parut s'éveiller dans un autre monde en reconnaissant la voix de Thérèse, car en l'interpellant, il s'était cru seul, et il se retourna avec surprise en voyant que l'arbre auquel il se cramponnait n'était autre que le bras tremblant et fatigué de son amie. Pardon ! pardon ! lui dit-il, c'est un dernier accès, ce n'est rien. Partons[3] ! »

1. Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *la Véritable Histoire de « Elle et Lui, »* 1897, p. 21 ; cf. P. Mariéton, p. 117-119.
2. *Elle et Lui*, xii, p. 283-284.
3. *Elle et Lui*, viii, p. 183-185.

L'incident ne semble pas inventé de toutes pièces, non plus que celui qui aurait eu lieu au retour de Thérèse à Paris. Laurent, que le hasard d'une « destinée implacable » conduisit chez elle le jour où elle devait arriver, fut saisi d'une « agitation inouïe » en voyant les préparatifs commencés pour la recevoir. « Mille idées, mille émotions, se contrariaient dans sa tête et dans ses nerfs. Il y eut un moment où il oublia insensiblement la réalité et se persuada que ces meubles couverts de toiles grises étaient des tombes dans un cimetière. Il avait toujours eu horreur de la mort, et malgré lui il y pensait sans cesse. Il la voyait autour de lui sous toutes les formes. Il se crut entouré de linceuls, et se leva avec effroi en s'écriant : « Qui donc est mort? Est-ce Thérèse? Est-ce Palmer? Je le vois, je le sens, quelqu'un est mort dans la région où je viens de rentrer!... Non, c'est toi, répondit-il en se parlant à lui-même, c'est toi qui as vécu dans cette maison les seuls jours de ta vie, et qui y rentres inerte, abandonné, oublié comme un cadavre! »... Laurent parlait comme dans la fièvre... Il n'avait entendu ni la voiture, ni le bruit des portes ouvertes précipitamment. Il était encore plongé dans ses rêveries lugubres, quand il la vit devant lui. Il poussa un cri terrible, s'élança vers elle pour l'embrasser, et tomba suffoqué, presque évanoui à ses pieds. Il fallut lui ôter sa cravate et lui faire respirer de l'éther; il étouffait, et les battements de son cœur étaient si violents que tout son corps en était ébranlé comme de commotions électriques[1]. »

« Tout se détache de moi », ou bien : « Je ne sais ce que j'éprouve, il me semble que mes mains sont couvertes de sang [2]», ou bien : « Je parlais comme dans un transport », etc., disent certains personnages de Musset, montrant par là combien l'état second lui était familier. Aussi ses œuvres sont-elles semées d'incidents à la fois prémonitoires et hallucinatoires, dans lesquels le fantôme ou la voix d'un vivant se manifestent à un autre vivant.

Au moment le plus critique du drame de *Lorenzaccio*, quand

1. *Elle et Lui*, XI, p. 243-246.
2. *On ne badine pas avec l'amour*, III, 8 (1834).



le jeune homme va passer du rêve à l'action, son fantôme apparaît à sa mère, à peu près comme on l'a raconté de Flaxbinder, autrement dit Johannes de Curiis[1] (6e siècle) :

« *Marie.* Sais-tu le rêve que j'ai eu cettte nuit, mon enfant? — *Lorenzo.* Quel rêve? — *Marie.* Ce n'était point un rêve, car je ne dormais pas. J'étais seule dans cette grande salle ; ma lampe était loin de moi, sur cette table auprès de la fenêtre. Je songeais aux jours où j'étais heureuse, aux jours de ton enfance, mon Lorenzino. Je regardais cette nuit obscure, et je me disais : il ne rentrera qu'au jour, lui qui passait autrefois les nuits à travailler. Mes yeux se remplissaient de larmes, et je secouais la tête en les sentant couler. J'ai entendu tout à coup marcher lentement dans la galerie ; je me suis retournée ; un homme vêtu de noir venait à moi, un livre sous le bras : c'était toi, Renzo : « Comme tu « reviens de bonne heure ! » me suis-je écriée. Mais le spectre s'est assis auprès de la lampe, sans me répondre ; il a ouvert son livre, et j'ai reconnu mon Lorenzino d'autrefois. — *Lorenzo.* Vous l'avez-vu? — *Marie.* Comme je te vois. — *Lorenzo.* Quand s'en est-il allé? — *Marie.* Quand tu as tiré la cloche ce matin en rentrant. — *Lorenzo.* Mon spectre, à moi! Et il s'en est allé quand je suis rentré? — *Marie.* Il s'est levé d'un air mélancolique, et il s'est effacé comme une vapeur du matin. — *Lorenzo.* Catherine, Catherine, lis-moi l'histoire de Brutus. — *Catherine.* Qu'avez-vous? vous tremblez de la tête aux pieds. — *Lorenzo.* Ma mère, asseyez-vous ce soir à la place où vous étiez cette nuit, et si mon spectre revient, dites-lui qu'il verra bientôt quelque chose qui l'étonnera[2]. »

Au début du même drame, un bourgeois de Florence, dont le duc a séduit la sœur, voit d'abord en rêve, puis en réalité, la jeune fille s'enfuir :

« *Maffio.* Il me semblait dans mon rêve voir ma sœur traverser notre jardin, tenant une lanterne sourde, et toute couverte de pierreries. Je me suis éveillé en sursaut. Dieu

1. L'abbé Migne, *Dictionnaire des Sciences occultes*, I, 633-634.
2. II, 4 (1834).



sait que ce n'est qu'une illusion, mais une illusion trop forte pour que le sommeil ne s'enfuie pas devant elle. Grâce au ciel, les fenêtres du pavillon où couche la petite sont fermées comme de coutume; j'aperçois faiblement la lumière de la lampe entre les feuilles de notre vieux figuier. Maintenant mes folles terreurs se dissipent; les battements précipités de mon cœur font place à une douce tranquillité. Insensé! mes yeux se remplissent de larmes, comme si ma pauvre sœur avait couru un véritable danger. — Qu'entends-je? Qui remue là entre les branches? » La sœur de Maffio passe dans l'éloignement. « Suis-je éveillé? C'est le fantôme de ma sœur. Il tient une lanterne sourde, et un collier brillant étincelle sur sa poitrine aux rayons de la lune. Gabrielle! Gabrielle! où vas-tu? » Rentrent Giomo et le duc. « *Giomo.* Ce sera le brave homme de frère pris de somnambulisme. »

Dans *Andre del Sarto*, le peintre a la vision du départ de sa femme : « C'est singulier, je n'ai jamais éprouvé cela. Il m'a semblé qu'un coup me frappait. Tout se détache de moi. Il m'a semblé que Lucrèce partait... J'en suis sûr, je viens de la voir[1]. » Dans *Rolla*, quand le héros du poème va se tuer, Marie a un rêve qui lui représente le fait d'une manière confusément symbolique, et qui rappelle la belle lettre, signalée avec raison par Arvède Barine[2], dans laquelle Musset dépeint la mort de l'amour chez G. Sand[3].

La vision des vivants paraît n'avoir pas été plus rare pour Musset que pour ses personnages. Mme Colet, qui l'a connu d'une manière assez intime peu d'années avant sa mort, lui fait raconter quelques histoires de ce genre qu'elle a plus ou moins arrangées, sans doute, mais il n'en est pas moins certain que le poète lui avait confié ses impressions télépathiques.

A un joyeux dîner de famille, le jour des Rois, « je sentis au bras droit une secousse qui fit tomber ma fourchette; c'était comme si quelqu'un en passant m'eût touché brus-

1. II, 2 (1833).
2. Arvède Barine, *Alfred de Musset*, p. 101.
3. *Rolla*, v (1833), et P. Mariéton, p. 240-2.

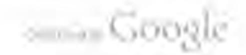


quement[1], et pourtant personne ne m'avait touché; au même instant j'entendis une voix distincte et plaintive qui me disait à l'oreille : « J'ai faim, j'ai grand'faim. » Cette voix m'était connue et me fit tressaillir. Il me semblait voir debout derrière moi une petite femme amaigrie qui répétait toujours : J'ai faim, j'ai grand'faim. C'était l'ombre flétrie d'une riante et fraiche grisette que j'avais aimée autrefois durant quelques jours (1836), et dont j'ai écrit le portrait en vers et en prose[2]. J'ignorais depuis plusieurs années ce qu'elle était devenue; sans doute, pensai-je, elle est morte, et je tombai dans un rêve qui me fit entièrement oublier que j'étais à table, célébrant une fête de famille. Une de mes parentes placée à côté de moi me reprocha en riant ma distraction : je tressaillis comme si j'étais sorti d'un rêve, et j'essayai de manger; mais la fourchette tomba de nouveau de ma main enlevée par une force électrique, et la voix murmura, plus lugubre : « J'ai faim, j'ai bien faim. » Je me levai de table sous prétexte d'un malaise subit, et je passai dans ma chambre, en demandant qu'on m'y laissât reposer seul quelques heures. L'ombre et la voix me suivirent, et ne pouvant me débarrasser de leur obsession, je me décidai à sortir pour me mettre à la recherche de la pauvre grisette... Tandis que je la cherchais... tout à coup l'ombre me quitta et la voix se tut. Ce phénomène m'annonçait un changement de situation dans la destinée de ma grisette », qui venait de trouver à dîner, mais qui mourait de faim depuis une semaine, à ce qu'elle dit[3]. « J'aurais dû deviner que vous viendriez, ajouta-t-elle, j'avais pensé à vous toute la journée. »

Dans une circonstance bien différente, à des bains de mer en Bretagne, Musset fit la connaissance d'une jeune Anglaise, musicienne inspirée qui paraît être l'original de la miss Smolen des Premières Poésies et de la Lucie des Secondes. Elle était phtisique et avait le pressentiment de sa mort.

Un soir elle me dit gaiement : « Nous partons demain,

1. Cf. *Annales des Sciences Psychiques*, 1898, p. 204-5.
2. Cf. P. de Musset, *Biographie*, p. 174.
3. Cf. *Mimi Pinson*, V et VIII (1845).



mais dans deux ans, à l'automne, quand je devrai mourir, je serai à Paris, à l'hôtel Meurice, ne l'oubliez pas. Au lieu d'un tombeau de marbre blanc, je veux un beau chant de vous pour m'ensevelir ; je resplendirai à jamais dans vos vers et je serai bien joyeuse ! » Deux ans s'écoulèrent ; je l'avais oubliée dans les dissipations d'une vie sans frein ; un soir, j'étais au *Vaudeville*, je riais des bouffonneries d'Odry, quand tout à coup je sentis sur ma main droite dégantée (la même main qui un soir, sur la plage, avait touché la sienne) un souffle glacé et rapide courir par trois fois ; c'était comme un avertissement pour me rendre attentif ; aussitôt une voix me dit bien bas à l'oreille : « Pourquoi donc m'oubliez-vous ? » La frêle figure souriante de la jeune fille qui chantait toujours se dressa devant moi ; elle marchait en tournant la tête, ployait à demi son cou, et, d'un petit geste, elle m'appelait sur ses pas[1]. Je sortis du théâtre en la suivant et j'allai de rue en rue sur ses traces ; nous arrivâmes dans la rue de Rivoli, nous glissions le long de la grille du jardin ; le vent d'automne soufflait et poussait les feuilles sous nos pas ; nous entrâmes sous une large porte aux battants grands ouverts, il en sortait en ce moment un équipage dans lequel était assis un célèbre médecin que je reconnus ; je suivais toujours l'ombre impalpable : elle monta au premier étage franchit une antichambre et un salon, souleva une portière en étoffe sombre et disparut aussitôt. Je me trouvai seul dans une chambre à peine éclairée, j'entendais une voix qui sanglotait près d'un lit tout blanc dans l'ombre de l'alcôve. Elle était là, la jeune fille, étendue et raidie, les mains jointes, morte, et gardant encore son sourire qui lui survivait ; sa vieille tante, agenouillée, pleurait la tête cachée sur le lit mortuaire ; elle m'entendit, et, se soulevant sans surprise : Oh ! c'est vous, fit-elle, je vous attendais, elle vient d'expirer en disant : « Le voici, le voici qui arrive ! »

Paix profonde à ton âme, enfant ! à ta mémoire !
Adieu ! ta blanche main sur le clavier d'ivoire,
Durant les nuits d'été ne voltigera plus[2].

1. Cf. Gurney, Myers et Podmore, *les Hallucinations télépathiques*, traduction française, p. 153.

2. *Le Saule*, VIII (1830), et *Lucie* (1835).

Une autre apparition, qui flotte entre la vie et la mort de l'agent, semble se prolonger au moins douze heures après le décès.

C'était au bal de l'ambassade d'Autriche : les cheveux et la gorge d'une princesse russe qui valsait « me rappelèrent tout à coup une pauvre fille des rues qui m'avait tenté un soir. Je suivis un moment la dame du regard dans le tourbillon de la valse; mais bientôt je n'y pensai plus, et je passai dans un autre salon. J'étais là à considérer un énorme massif de fleurs d'où jaillissait en gerbe un jet d'eau, quand je sentis sur ma main des gouttes perlées tomber en cadence; je me reculai, mais les gouttes m'atteignirent encore, régulières et obstinées, et frappant une sorte de mesure qui semblait battue sur ma main par une main invisible. Je regardais mes gants qui se mouillaient, et, par un étrange effet de lumière, les gouttes d'eau me semblaient avoir une teinte sanguinolente; plus je les regardais et plus elles s'empourpraient. Je fus distrait de cette chose inouïe par une voix lointaine que moi seul entendais mais qui arrivait distincte à mon oreille : « Je veux un tombeau! J'ai été touchée et souillée par assez de chair et d'ossements durant ma vie, je veux être seule sous la terre! Je veux un tombeau, te dis-je, je veux un tombeau! » La voix qui me parlait ainsi venait d'une femme qui ressemblait à la princesse russe; mais au lieu d'être en toilette de grande dame, elle s'approchait de moi et se suspendait à mon bras, couverte d'un mantelet noir fané et d'un chapeau rose à fleurs de forme évaporée; je reconnaissais la prostituée des rues et j'en avais honte dans cette fête. Mais elle s'acharnait à moi et me répétait sans trève : « Je veux un tombeau! je veux un tombeau! » Obsédé de cette vision persistante, je quittai le bal et je rentrai chez moi; la voix ne se lassa pas; dans la voiture qui me ramenait, dans mon lit, dans mes songes, elle répéta toute la nuit : « Je veux un tombeau! je veux un tombeau! » Je me levai au jour, brisé, et ayant sur le visage un masque d'épouvante comme si j'avais dormi dans un cimetière; je sortis, espérant échapper à ma vision et me raffermir dans le mouvement et la vie du dehors. Il faisait un froid très vif, je marchais à grands pas le long des quais; me

sentant ranimé par la course, j'allais, j'allais toujours; j'arrivai devant la grille du Jardin des Plantes; j'eus la volonté d'y entrer, mais je ne sais quelle volonté plus forte m'en détourna et me suggéra tout à coup la pensée d'aller voir un de mes anciens camarades de collège, interne à la Salpêtrière. » Le jeune homme était en train de disséquer la femme dont il s'agit [1].

Mme Martellet, dont la bonne foi ne saurait être suspectée, doute de la dernière anecdote, parce qu'elle n'en a jamais entendu parler : si le fait avait eu lieu « je l'aurais su », dit-elle. Mais elle-même en rapporte un autre qu'il n'y a aucune raison de croire inventé. Il s'agit aussi d'une obsession, dont l'agent pousse un cri de détresse qui semble lui survivre et que le poète entend.

« Un jour, alors qu'il était encore bien portant, il se promenait avec deux de ses amis, et tous trois causaient joyeusement, lorsque, passant sous un guichet du Louvre, les deux jeunes gens virent le poète s'arrêter et devenir tout pâle. — N'entendez-vous pas? leur dit-il à voix basse, — Quoi ? qu'avez-vous? qu'entendez-vous? reprirent-ils inquiets. Et le poète, saisi d'un léger tremblement, ajouta : — J'entends une voix qui me dit : « Je suis assassiné au coin de la rue Chabanais ! » Les deux amis partirent de rire : — Ah ! c'est là ce que vous entendez ! Ce n'était pas la peine de nous faire peur pour une pareille sottise. Mais M. de Musset paraissait si troublé, si anxieux, son visage trahissait tant d'épouvante, qu'un de ses amis proposa d'aller voir si rien d'insolite ne se passait rue Chabanais. On partit, on pressa le pas. Les deux compagnons, pris d'une crainte vague, restèrent silencieux, tandis que le poète murmurait de temps en temps : « C'est affreux. J'entends ses cris. » On se dirigeait du côté de la rue Chabanais, lorsque les trois jeunes gens rencontrèrent une civière contenant un homme tout ensanglanté. Ils s'arrêtèrent interdits, et demandèrent quel était cet homme que l'on emportait. On leur répondit que c'était un malheureux garçon qui venait d'être assassiné au

1. *Lui*, XXIII, p. 369-381.

coin de la rue Chabanais, et qui avait rendu le dernier soupir. Les trois amis, en proie à une vive émotion, suivirent le cortège funèbre jusqu'au commissariat, mais aucun d'eux ne reconnut le mort [1]. »

On a déjà signalé des cas semblables, dans lesquels le mourant ou le mort n'est pas connu, de sorte que la captation du message télépathique perçu de cette manière rappellerait le phénomène des courants induits. Ainsi un officier tué dans l'Inde se serait montré alors en Angleterre, non seulement à sa femme et à une amie, mais encore à un couple de médiums qui lui étaient étrangers [2]; une jeune fille Russe, morte à l'hôpital de Tambow, se serait manifestée à une société de spirites dans la même ville [3]; un ouvrier écrasé le matin à Londres aurait fait sentir le soir, et pendant quarante-huit heures, son influence à Stainton Moses [4]; etc.

Bien différent de ces cas exceptionnels, un dernier fait, qu'on pourrait presque qualifier d'auto-télépathique, était l'apparition du poète à lui-même, dans les grandes crises de la vie, comme si son propre moi fût venu le réconforter par une présence fraternelle. Cette sorte de vision, qui a lieu surtout dans les cas maladifs, et qui passe par conséquent pour un signe de mort, n'indiquait chez Musset qu'une des formes de l'état second et de la désintégration mentale. Hors de là, elle ne lui présageait à l'habitude rien de bon ni de mauvais, si bien que le poète la subissait sans trop la comprendre. Son étonnement se fait jour dans *la Nuit de Décembre* (1835), où il rapporte que son double le hantait depuis sa première jeunesse, dans ses grandes joies et ses grandes douleurs, sorte de reflet triste ou gai comme elles, ni bon destin, ni mauvais ange, mais pourtant sympathique. Embarrassé sans doute par le côté inutile de l'apparition, *purposeless*, Musset voulait y voir le symbole de la Solitude, c'est-à-dire de l'isolement

1. *Les Annales politiques et littéraires*, 22 août 1897, p. 116.
2. *Phantasms of the living*, traduction française, p. 133-137, et *Annales des Sciences Psychiques*, 1891, p. 51-55.
3. A. Aksakof, *Animisme et Spiritisme*, traduction française, 1895, p. 440-444.
4. *Annales des Sciences Psychiques*, 1895, p. 295.

produit par l'extase qui, en effet, sépare du monde extérieur par l'espèce d'anesthésie qu'elle amène.

L'une de ces apparitions, que « Musset racontait lui-même [1] », et qui lui aurait été plus hostile que celles de *la Nuit de Décembre*, est décrite fort au long dans le livre de G. Sand, « telle qu'elle est arrivée », dit l'auteur. Avant leur voyage d'Italie, ils se promenaient une nuit dans la forêt de Fontainebleau, quand Musset voulut retrouver dans les rochers un écho qu'il connaissait; Sand le perdit de vue, puis au bout de quelque temps l'entendit pousser « un cri d'inexprimable détresse ». Il s'était trouvé face à face non pas avec le Grand Veneur, qui hante encore Fontainebleau, dit-on, mais avec lui-même.

« Il avait eu une hallucination. Couché sur l'herbe, dans le ravin, sa tête s'était troublée. Il avait entendu l'écho chanter tout seul, et ce chant, c'était un refrain obscène. Puis, comme il se relevait sur ses mains pour mieux se rendre compte du phénomène, il avait vu passer devant lui, sur la bruyère, un homme qui courait, pâle, les vêtements déchirés et les cheveux au vent. « Je l'ai si bien vu, dit-il, que j'ai eu le temps de raisonner et de me dire que c'était un promeneur attardé, surpris et poursuivi par des voleurs, et même j'ai cherché ma canne pour aller à son secours; mais la canne s'était perdue dans l'herbe, et cet homme avançait toujours vers moi. Quand il a été tout près, j'ai vu qu'il était ivre, et non pas poursuivi. Il a passé en me jetant un regard hébété, hideux, et en me faisant une laide grimace de haine et de mépris. Alors j'ai eu peur, et je me suis jeté la face contre terre, car cet homme... c'était moi! Oui, c'était mon spectre, Thérèse! Ne sois pas effrayée, ne me crois pas fou, c'était une vision. Je l'ai bien compris en me retrouvant seul dans l'obscurité. Je n'aurais pas pu distinguer les traits d'une figure humaine, je n'avais vu celle-là que dans mon imagination; mais qu'elle était nette, horrible, effrayante! C'était moi avec vingt ans de plus, des traits creusés par la débauche ou par la maladie, des yeux effarés, une bouche abrutie,

1. P. Mariéton, p. 64.

et malgré tout cet effacement de mon être, il y avait dans ce fantôme un reste de vigueur pour insulter et défier l'être que je suis à présent. Je me suis dit alors : — O mon Dieu ! est-ce donc là ce que je serai dans mon âge mûr !... J'ai eu ce soir de mauvais souvenirs que j'ai exprimés malgré moi ; c'est que je porte toujours en moi ce vieil homme dont je me croyais délivré ! Le spectre de la débauche ne veut pas lâcher sa proie, et jusque dans les bras de Thérèse il viendra me railler et me crier : — Il est trop tard ! Alors je me suis levé pour te joindre, ma pauvre Thérèse. Je voulais te demander grâce pour ma misère et te supplier de me préserver; mais, je ne sais pendant combien de minutes ou de siècles j'aurais tourné sur moi-même sans pouvoir avancer, si tu n'étais enfin venue. Je t'ai reconnue tout de suite, Thérèse : je n'ai pas eu peur de toi, et je me suis senti délivré. » Il était difficile de savoir, quand Laurent parlait ainsi, s'il racontait une chose qu'il avait réellement éprouvée ou s'il avait mêlé ensemble, dans son cerveau, une allégorie née de ses réflexions amères et une image entrevue dans un demi-sommeil. Il jura cependant à Thérèse qu'il ne s'était pas endormi sur l'herbe, et qu'il s'était toujours rendu compte du lieu où il était et du temps qui s'écoulait ; mais cela même était difficile à constater. Thérèse l'avait perdu de vue, et, quant à elle, le temps lui avait semblé mortellement long. Elle lui demanda s'il était sujet à ces hallucinations : « Oui, dit-il, dans l'ivresse; mais je n'ai jamais été ivre que d'amour depuis quinze jours que tu es à moi [1]. »

VI

L'AGE MUR. — NERVOSITÉ CROISSANTE

Il y a des sensitifs qui cessent de l'être quand ils tombent malades, comme Stainton Moses, Mme Piper et Mme d'Espérance. Beaucoup d'autres, au contraire, comme la voyante de Prévorst, ne doivent l'exaltation de leurs facultés exception-

1. *Elle et Lui*, v, p. 111-113.

nelles qu'à un état maladif : Musset parait avoir été du nombre.

Si avec la santé il perdit la poésie (ou plutôt la faculté de produire), il n'en demeura pas moins ce qu'il était, sensible et sensitif; il le fut même davantage, absolument comme le somnambule Alexis, qui écrivait : « Si ma lucidité estconsidérablement accrue par la maladie dont je souffre actuellement, il faut avouer que ma sensibilité nerveuse l'est encore davantage [1]. » Musset « devenait tous les jours plus accessible aux moindres émotions, et par conséquent plus poète que jamais » rapporte son frère. « Le malheur, les regrets, le chagrin, ne faisaient qu'exaspérer sa sensibilité. Les larmes lui venaient aux yeux pour un mot, pour un vers, pour une mélodie. Dans le moment où il se plaignait de n'avoir plus la force de vivre, ses impressions augmentaient de vivacité, et les objets extérieurs agissaient sur son organisation avec une puissance plus grande. » — « Quand il s'embarquait dans quelque partie de plaisir, c'était avec le même emportement. Tout cela était excessif et souvent nuisible à sa santé, mais, jusqu'à son dernier jour, il ne voulut jamais s'astreindre ni à un régime modéré ni à une précaution quelconque. » — « Jusqu'à son dernier moment, sa sensibilité ne fit que s'exalter davantage. C'étaient des agitations, des inquiétudes, des émotions perpétuelles [2]. »

Dans tout ceci, Paul de Musset ne fait pas allusion aux phénomènes psychiques; il n'en a même jamais parlé que le moins possible, retenu sans doute par les scrupules mondains ou voltairiens qui faisaient loi sous la monarchie de Juillet et sous l'Empire. Tout ce qu'il raconte, c'est que Musset, malade d'une fluxion de poitrine en 1840, eut des hallucinations qui, au moment de la convalescence, se coordonnèrent en petites scènes comiques, puis disparurent [3]. « Le médecin ne s'inquiétait point de ces visions et disait que le grand maestro

1. *Le Sommeil magnétique expliqué par le somnambule Alexis en état de lucidité*, 1856, p. 77.
2. P. de Musset, *Biographie*, p. 278-279, 296 et 395-6; cf. Arvède Barine, *Alfred de Musset*, p. 171; et *Œuvres Posthumes*, lettres de 1850, p. 334-6.
3. *Biographie*, p. 212-216.



ne pouvait ni se bien porter, ni être malade comme tout le monde [1]. »

D'autres personnes ont été, heureusement, moins mystérieuses que P. de Musset, par exemple Mme Colet, qui connut le poète deux ans avant sa mort. Elle le représente alors comme plus visionnaire que jamais, ayant la perception de l'avenir et du passé « dans l'infini où rien ne se perd », et hanté par les spectres des morts aussi bien que par les ombres des vivants. « Vous vous assoirez sur mon fauteuil, si je n'y suis pas, lui aurait dit Musset, et en rentrant j'y retrouverai votre ombre », hallucination qui n'est pas très rare et que Guy de Maupassant éprouvait pour son propre compte. « En rentrant chez lui, il se voyait assis sur son fauteuil, et ce phénomène morbide annonçait sans doute le commencement de sa maladie [2]. » Inutile d'ajouter que le diagnostic n'est pas toujours sûr en pareil cas [3].

« Nous avons encore des preuves matérielles de ces faits », dit un des auteurs qui les ont étudiés, Cahagnet, « dans les expériences magnétiques, où l'image d'une chose reste empreinte à la place où elle a posé. M. Teste cite à cet égard une curieuse expérience dans le journal qu'il a fait paraître dans le temps. Une somnambule entre dans une pièce et s'écrie : « Quelle jolie petite fille est assise sur cette chaise ! » Sur cette exclamation, M. Teste lui fait observer qu'elle se trompe et qu'il n'y a pas de petite fille : loin de se rendre à cette déclaration, elle en voit une sur chaque chaise, et il y en avait six. M. Teste ne pouvant se rendre compte de cette hallucination, se contenta de recueillir les détails exacts sur l'habillement de ces petites filles, et reconnut qu'une petite fille exactement semblable avait joué un moment avant que la somnambule entrât dans cette pièce, et avait sauté sur les six chaises l'une après l'autre en s'y asseyant ; cette vision à elle seule prouverait cette espèce de dédoublement ou d'image si nous n'en possédions pas de semblables tous les jours... J'ai fait ce

1. *Lui et Elle*, XVIII, p. 229.
2. P. Bourget, *Annales des Sciences Psychiques*, 1895, p. 75.
3. *Phantasms of the living*, traduction française, p. 276.

genre d'expériences et de recherches; j'ai reconnu souvent que l'image des objets matériels posés à un endroit y restait des temps très longs [1]. »

Il ajoute que certaines erreurs apparentes des somnambules tiendraient à la persistance des images. Il y aurait alors une erreur de ce genre dans la déclaration faite par un voyant au cours d'un procès qui se jugea en Écosse (1831) : Kenneth Fraser avait entendu une voix lui disant, durant son sommeil, où étaient certains objets volés à un homme assassiné. Les objets n'étaient pas là ; toutefois, le meurtrier les y avait cachés d'abord, puis les avait mis ailleurs [2]. De même dans des cas plus récents : un jeune Hawaiien, assassiné à Boston en 1886, déclara en 1893, par l'intermédiaire de Mme Piper, que sa bourse avait été enfouie dans un endroit où on ne la trouva pas [3], et le spectre d'une dame enseigna une cachette dans une cave où il n'y en avait point [4]; il n'y en avait plus, suivant les idées de Cahagnet.

Le même écrivain rapporte un nouvel incident que sa somnambule trouvait à bon droit singulier : « M. le général de Wagner (Prussien), savant magnétiseur, désire l'apparition de Marie-Hélène Wagner, son épouse et sa meilleure somnambule, décédée il y a quelques années ; » la consultation finie, Adèle, le médium, « parut très étonnée et s'écria : Voilà un fait bien drôle. Je vois cette femme, d'une grandeur ordinaire, qui entre petit à petit dans le corps de son mari! puis je ne la vois plus, je la retrouve et la reperds ; comment cela peut-il se faire (puisqu'elle me paraît être aussi grande à peu près que lui) qu'elle puisse ainsi se fondre, dirai-je, dans sa poitrine? et dans moins que cela encore [5]. » Voici une autre hallucination qui a peut-être quelque analogie avec celle-

1. *Arcanes de la Vie future dévoilés*, I, 1848, p. 47-49; Cf. Shelley, *ettre à Mary Gisborne*, 1820.

2. ANDREW LANG, *Cock Lane and Common-Sense*, 1896, p. 71.

3. *Proceedings of the Society for psychical Research*, part. XXXIII, vol. XIII, 1898, p. 480-482.

4. A. LANG, *Cock Lane and Common-Sense*, p. 288; cf. CAHAGNET, II, p. 183-184.

5. II, 1849, p. 153 et 157; cf. *Annales des Sciences Psychiques*, 1894, p. 187-191, et LOUIS FIGUIER, *Histoire du Merveilleux*, t. IV, 1881, p. 367.



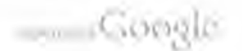
là. En 1888, une somnambule suédoise du Dr Backman vit, dans le sommeil hypnotique et à 13 milles de distance, l'appartement du docteur avec sa femme et « un petit garçon; mais il y avait quelque chose de particulier pour ce dernier; elle le voyait double (un couple de jumeaux, de garçons, se ressemblant extrêmement) [1]. » Bien des faits de hantise et de photographie spirite s'expliqueraient sans doute, si l'on parvenait à démontrer la réalité objective de pareilles images, qui seraient en définitive celles dont Epicure [2] emprunta la théorie à Démocrite.

Musset ne voyait pas d'ombres que dans son fauteuil : son appartement aussi en était peuplé, comme ces chambres où Mme d'Espérance, enfant, se promenait avec ses poupées au milieu de fantômes silencieux,

Impalpable impressions on the air.

« Car vous ne savez pas, ajouta-t-il d'un air convaincu, j'ai des visions »... Il me dit d'une voix calme, très nette, et sans changement d'inflexions : « Je revois toujours ceux que j'ai aimés, soit que la mort, soit que l'absence m'en sépare; ils reviennent obstinément dans ma solitude où je ne suis jamais seul. » En disant ces mots, il ne me regardait pas; il semblait regarder dans l'espace; son visage avait l'expression de celui d'un somnambule. « Voilà bien des années que j'ai des visions et que j'entends des voix. Comment en douterai-je quand tous mes sens me l'affirment? Que de fois, quand la nuit tombe, j'ai vu et entendu le jeune prince qui me fut cher et un autre de mes amis frappé en duel devant moi! Mais ce sont surtout les femmes qui ont ému mon cœur ou que j'ai pressées dans mes bras qui m'apparaissent et m'appellent; elles ne me causent aucun effroi, mais une sensation singulière et comme inconnue à ceux qui vivent; il me semble, aux heures où cette communication s'opère, que mon esprit se détache de mon corps pour répondre à la voix des esprits qui me parlent. Ce ne sont pas toujours les morts qui vien-

1. *Annales des Sciences Psychiques*, 1892, p. 101.
2. Lucrèce, iv.



nent ainsi me dire : — Souviens-toi! Parfois les vivants, les absents éloignés et ceux qui sont près, mais qu'on délaisse, frappent aussi à mon cœur où ils eurent autrefois leur place ; leur souffle, en passant, fait tomber l'oubli qui les couvrait, ils se raniment, ils se dressent en moi comme des spectres se dresseraient tout à coup des tombeaux dont on aurait levé la pierre ; je les revois dans leur jeunesse et leur beauté ; la décomposition ne les a pas atteints ; ils ne s'altèrent, ne se transforment et ne m'épouvantent que si, m'élançant à leur poursuite, je m'acharne à la recherche de leur destinée mystérieuse [1]. »

Mais il existe des renseignements plus nets et plus étendus que ceux de Mme Colet sur la sensitivité du poète malade, dans les précieux souvenirs de Mme Martellet (Adèle Colin), qui prit soin de lui à partir de 1850. « L'intelligence et le zèle de mademoiselle Colin épargnèrent à mon frère bien des préoccupations, et lui assurèrent les soins que sa santé réclamait, » dit P. de Musset [2]. Dans ces conditions, on peut croire que personne n'a connu mieux qu'elle les dernières années de Musset, et il n'y a bien certainement aucun motif pour admettre qu'elle ait introduit des fables dans le récit qu'elle en a fait.

Voici ce qu'elle dit des phénomènes anormaux dont elle a été témoin :

« Comme on le verra par ce que je vais raconter, le nervosisme de M. Alfred touchait quelquefois au surnaturel, et je me suis souvent demandé s'il n'avait point un sixième sens, comme un don de seconde vue. Nous avions comme voisine, dans la rue Rumfort, une femme qui passait pour veuve, mais qui ne l'était pas, puisqu'un beau jour son mari lui revint, très souffrant et demandant à être soigné. Je me suis toujours dit que cette bonne dame ne devait point tenir beaucoup à guérir son mari, car elle le soigna en dépit du sens commun, et cela était si visible que je m'en indignai et entretins souvent mon maître de mes soupçons. Si bien que, sou-

1. *Lui*, cinquième édition, 1864, XXXIII, p. 382 et 368-369.
2. *Biographie*, p. 310.



vent, Monsieur me disait : « Eh bien! le voisin, où en est-il? » Un soir, tandis que Monsieur dînait en ville, j'entendis chez mes voisins des grands cris, des pleurs. Je m'informai et appris que le pauvre malade venait de rendre son âme à Dieu. J'écrivis aussitôt à M. Desherbiers (un oncle de Musset) de venir voir mon maître le lendemain afin de le distraire et pour qu'il ne vît point les tristes spectacles qui suivent la mort, et dont il était toujours très impressionné; je mis ma lettre à la poste et je me couchai. Mais subitement, au milieu de la nuit, je fus réveillée par la sonnette de la chambre de Monsieur, qui tintait avec violence. Je sautai au bas de mon lit et me précipitai chez mon maître. Jamais je n'oublierai le visage qu'il avait : pâle, convulsé, les yeux agrandis démesurément et regardant fixement le pied du lit. « Là! là! dit-il avec effroi. Un croque-mort!! Le voyez-vous! il a un drap noir sur le bras! Ah mon Dieu! l'entendez-vous? Il me parle, il me dit : Quand il vous plaira! » J'essayai d'élever la voix pour rompre cette hallucination, et pris moi-même la place du spectre; tant que je restai là, M. de Musset ne le vit plus, mais dès que je m'éloignais la vision revenait chaque fois plus nette. Je ne savais plus que devenir; j'ouvris les fenêtres, mais la vision était toujours là; j'allumai toutes les bougies, mais le spectre ne bougeait pas. Enfin je repris ma place au pied du lit, la vision disparut, et M. de Musset put se rendormir. Le lendemain, mon maître raconta son cauchemar avec de grands détails. Puis, au milieu de la conversation, il me dit : « Et à propos, notre voisin, comment va-t-il? — Très bien, lui répondis-je; il est parti à la campagne. » Mais j'ai toujours gardé la conviction que cette nuit-là, M. de Musset avait senti la mort venir chez notre voisin [1]. »

L'impression d'une mort survenue dans le voisinage [2] ou la parenté, c'est là un des incidents les moins rares de la télépathie, et des observateurs peu disposés à les admettre en notent quelquefois de pareils sans y songer. On lit dans l'ou-

1. *Les Annales politiques et littéraires*, 25 juillet 1897, p. 52; cf. *Phantasms of the living*, traduction française, p. 347.
2. Cf. *Plantasms*, traduction française, p. 347.



vrage récent de MM. F. Raymond et Pierre Janet[1], au sujet d'une hystérique, que son état s'aggrava « par une frayeur singulière. Une nuit la fenêtre de sa chambre s'est ouverte brusquement[2], elle croit que quelqu'un est entré, elle appelle : il n'y a personne. Toute la nuit elle rêve d'incendie, de feu, de massacre. A son réveil, coïncidence singulière, on lui apprend que sa cousine s'est brûlée[3].

Le récit qui va suivre n'a rien non plus d'incroyable, si on le rapproche des mouvements sans contact produits par les médiums à effets physiques.

« Un autre phénomène bien inexplicable, dont ma sœur, Mme Chardot et moi, fûmes témoins, nous impressionna vivement. C'était au temps de la dernière maladie de M. de Musset; jamais je n'oublierai l'émotion que nous eûmes ce soir-là, et j'ai encore les moindres incidents de cette étrange aventure présents à la mémoire. Mon maître, qui n'avait point reposé de toute la nuit précédente, dont l'estomac était à peu près vide comme sa pauvre tête, s'était, sur la fin du jour, assoupi dans un large fauteuil. Ma sœur et moi étions entrées sur la pointe des pieds, pour ne point troubler ce repos si précieux, et nous nous assîmes en silence dans un coin, où nous nous trouvâmes dissimulées par les rideaux du lit. Le malade ne pouvait nous apercevoir, mais nous le voyions très bien, et je contemplais avec peine ce visage de souffrance que je savais n'avoir plus longtemps à regarder. Maintenant encore, quand je veux me rappeler les traits de mon maître, je les vois tels qu'ils m'apparurent ce soir-là. Les yeux fermés, sa jolie tête penchée sur le fauteuil et ses longues mains, maigres, pâles, d'une pâleur déjà de mort, croisées sur ses genoux dans une crispation presque douloureuse. Ma sœur et moi nous nous taisions toujours, et la chambre, éclairée seulement par une faible lampe, semblait entourée d'ombres fantastiques et répandait cette tristesse particulière des chambres de malade. Tout d'un coup nous entendîmes un grand

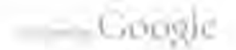
1. *Névroses et Idées fixes*, 1898, t. II, p. 364.
2. Cf. *Annales des Sciences Psychiques*, 1892, p. 129.
3. Cf. *Id.*, 1895, p. 155 et 1898, p. 87; *Journal S. P. R.*, nov. 1898, p. 308; etc.



soupir, Monsieur venait de se réveiller, et je vis ses regards se porter sur la sonnette qui se trouvait placée auprès de la cheminée, à quelques pas du fauteuil. Il voulait évidemment sonner, et je ne sais quel sentiment me retint clouée à ma place. Toutefois, je ne bougeai pas, et mon maître, ayant horreur de la solitude et la croyant autour de lui dans la chambre, se leva, se dirigea vers la sonnette dans l'intention bien évidente d'appeler quelqu'un, mais, fatigué déjà par cet effort, il retomba dans le fauteuil sans avoir avancé d'un pas. C'est à ce moment que nous eûmes une surprise qui nous épouvanta. La sonnette, que le malade n'avait pas atteinte, s'agita comme tirée par une main invisible, et, instinctivement, au même moment, ma sœur et moi nous nous saisîmes la main, nous interrogeant anxieusement. — As-tu entendu?... As-tu vu? Il n'a pas bougé de son fauteuil. — A cet instant, la bonne entra, demanda innocemment : « Monsieur a sonné? » Cette aventure nous jeta dans un trouble extraordinaire, et si je n'avais pas eu ma sœur avec moi j'aurais cru à une simple hallucination, mais toutes deux nous *vîmes* et nous fûmes trois à entendre ; il y a bien des années que tout cela est passé, mais j'ai encore dans l'oreille l'impression sinistre de ce coup de sonnette tintant dans le silence de la chambre [1]. »

« Je finirai ces tristes souvenirs en racontant une dernière aventure dans ce genre. Nous avions au-dessus de nous un appartement occupé par Mlle d'Artigo, excellente musicienne et dont le talent ravissait souvent le poète. Il l'écoutait toujours dans un recueillement religieux, car il avait la passion de la musique, et les morceaux joués par cette jeune fille lui plaisaient particulièrement. Malheureusement, cette pauvre Mlle d'Artigo était malade de la poitrine, et elle mourut six mois avant ce que je vais raconter. Un soir, M. Paul et moi soignions notre pauvre malade, alors bien près de sa fin. Sa respiration était pénible et son cœur le tourmentait de petites souffrances aiguës et rapides, lorsque tout à coup, il leva sur nous des yeux extasiés, et quoique la maladie l'eût rendu

1. Cf. *Phantasms*, traduction française, p. 173 et AKSAKOF, p. 494.



sourd depuis quelques jours, il s'écria : « Oh ! la divine musique que j'entends là-haut. » Et, joignant les mains, il me dit : « Allez la remercier, dites-lui de jouer encore, de jouer toujours. » Mon pauvre bien-aimé maître s'imaginait que Mlle d'Artigo jouait encore « sa divine musique » comme autrefois, à l'étage au-dessus, mais, cette fois, c'était du ciel qu'il l'entendait, car la chère demoiselle était morte. »

Mme Martellet ajoute qu'avant sa mort, Musset souffrit « non seulement de son mal, mais encore de tristes pressentiments, d'hallucinations étranges, de cauchemars effrayants et de terribles visions [1] ».

C'est sans doute sa prédisposition croissante à l'état de trance ou d' « abstraction », qui explique le regard « atone [2] » que plusieurs de ses contemporains lui ont vu dans son âge mûr. Le même indice caractéristique a été remarqué, mais à un âge bien différent, chez un autre poète ayant beaucoup de rapport avec lui, Shelley, dont le cousin Medwin s'exprime ainsi dans des souvenirs sur leur vie d'écoliers : « De temps en temps, quand il était abstrait et dans la contemplation, ce qui lui arrivait souvent, ses yeux semblaient hébétés et insensibles aux objets extérieurs : en tout autre temps ils étincelaient au feu de l'intelligence [3]. » Le regard de Musset n'était pas moins brillant à l'ordinaire. Mme Martellet dit qu'aux dernières années de sa vie, son visage « avait conservé une grande beauté, augmentée encore par l'éclat de deux yeux que la fièvre illuminait presque constamment. Ces yeux semblaient immenses, et on avait peine à en soutenir le regard presque surnaturel [4]. »

Après tout ce qu'ont dit de Musset, et lui-même et les personnes qui l'ont connu, il serait difficile de méconnaître la nature spéciale de son tempérament. Excessif et impulsif, toutes les passions de la jeunesse, l'amour, la poésie et la débauche éclatèrent en lui dès l'abord avec une ardeur presque sinistre. Il n'était pas leur maître : *elles vivaient*, suivant sa

1. *Les Annales politiques et littéraires*, 22 août 1897, p. 116 et 117.
2. Arvède Barine, *Alfred de Musset*, p. 172.
3. Félix Rabbe, *Shelley, sa Vie et ses Œuvres*, p. 27.
4. *Les Annales politiques et littéraires*, 22 août 1896, p. 116.



propre expression, et leurs mains invisibles le poussaient vers des buts inconnus. Il le savait et le disait, car il conserva toujours, quoi qu'il advint, la merveilleuse lucidité de son intelligence. Comme ce peintre qui se fit attacher à un mât dans une tempête, il contemplait en artiste clairvoyant la tourmente dont ses nerfs, son cœur et son cerveau étaient la proie. Aussi a-t-il laissé, avec sa *Confession*, la plus magnifique monographie mentale qu'un poète ait jamais écrite.

Là il met sincèrement à nu tout son mal, depuis le point de départ accidentel qui fut la découverte subite des perfidies féminines, jusqu'à la période extrême de désintrégration, alors que les alternances de sa personnalité déséquilibrée le faisaient passer brusquement et inconsciemment de l'extase à la dipsomanie. Il vécut ainsi pendant une huitaine d'années, au milieu d'une espèce de cyclone moral et physique qui atteignit deux fois son maximum, grâce aux aventures amoureuses dont il a été parlé et dont les derniers caprices du poète ne furent que de pâles reflets. L'exaltation où elles le jetèrent se traduisit par une double série de poèmes passionnés, la première série allant depuis *Don Paez* jusqu'à *Rolla* (1830-1833), et la seconde depuis *On ne badine pas avec l'amour* jusqu'à la dernière *Nuit* (1834-1837) : c'est une ellipse à deux foyers.

Après l'effroyable dépense de vitalité que suppose cette production de chefs-d'œuvre, Musset ne se retrouva guère. Il perdit son génie, s'il conserva sa raison, mais il avait assez fait pour sa gloire, et d'ailleurs qu'y pouvait-il? Lui-même explique fort bien la fatalité de ce développement et de ce recul, quand il dit que tous les hommes tourmentés par le génie ont leur crise qui les exalte jusqu'au vertige : ils luttent alors avec la folie, puis finissent toujours par rentrer « dans la foule des hommes doués de raison. Ainsi Shakespeare alla peu à peu jusqu'à *Hamlet*, Byron jusqu'à *Manfred*, puis tous deux retombèrent, l'un dans *Falstaf*, l'autre dans *Don Juan;* le combat avec le démon était passé. L'homme avait triomphé. »

...N'est-il pas une heure dans la vie
Où le génie humain rencontre la folie? —
Ils luttent corps à corps sur un rocher glissant.
Tous deux y sont montés; mais un seul redescend.

Musset lui aussi triompha, triste victoire! Il était monté Byron, il redescendit Marivaux. La passion avait fini par le briser, comme il semble en avoir eu le pressentiment dès l'abord. Il y a toujours, en effet, quelque chose d'amer et de désenchanté au fond de ses poèmes, même les plus jeunes et les plus beaux : Octave, Mardoche, Rafael, Dalti, Frank, Cœlio, Perdican, Rolla, Lorenzaccio, tous ses héros préférés échouent. Il n'a aucune foi dans l'avenir, qu'il s'agisse de lui ou de l'humanité. Une expérience trop précoce et quasi surnaturelle de ce qu'est l'homme, de ce que peut et vaut notre effort, l'a désabusé de tout, et son œuvre ressemble à la sérénade de don Juan dont il parle dans *Namouna :* un chant mélancolique avec un accompagnement railleur. On y devine la fatigue future.

Cette terminaison fatale s'accuse à l'avance dans l'ardeur dévorante d'une inspiration trop forte pour lui. Il ne peut la soutenir longtemps, au moins dans un même sens, et il a continuellement besoin de changer d'impression, ce qui donne à ses idées quelque chose de décousu, de brusque, de heurté, d'étrangement concis. Elles surgissent par volées d'apostrophes ou d'exclamations inattendues, faisant de presque tous ceux de ses poèmes que la forme du drame ne maintient pas dans un cadre fixe, des batailles d'éclairs autour et au travers d'un sujet donné. L'esprit s'éblouit, au milieu de ces vers brillants et vibrants, qui vous arrivent dans les yeux avec le vif, le sec et le coupant de l'étincelle électrique, sans toucher terre.

Tout cela sent la fièvre, mais le génie du grand et malheureux poète fut à ce prix. Il ne commençait à être lui-même qu'au moment où il ne s'appartenait plus, tant son inspiration se confondait avec la trance. Il semble donc naturel qu'avec une organisation comme celle-là, les phénomènes dits psychiques se soient manifestés de tout temps chez Musset, antérieurs et postérieurs à sa poésie, qui n'a été qu'une expression de l'état particulier d'où ils provenaient.

E. Lefébure.

M[me] PIPER ET SES EXPÉRIENCES

(OPINIONS DIVERSES)

PAR A. ERNY

L'an dernier, au mois de mars, le *Light* disait à propos de Mme Piper : « Le rapport de M. Hodgson sur le cas de Mme Piper est, de l'avis général, le plus important qui ait été soumis à l'appréciation de la Société des recherches psychiques[1]. » Cette société semble arrivée à un tournant délicat; car toutes les théories qui lui étaient chères, la *télépathie*, les *conditions anormales*, le *sub-conscient*, la *fraude*, etc., ne peuvent expliquer le cas en question. Voilà donc la Société des recherches psychiques en face du problème le plus gênant et le plus difficile qu'elle ait eu encore à résoudre.

Malgré tout le soin que cette Société avait mis à éviter la question des désincarnés, elle se trouve face à face avec elle. Les conclusions du rapport tendent évidemment à prouver cette interprétation, mais la Société ne semble pas pressée de se compromettre avec les esprits : elle considère la question comme prématurée. On doit chercher d'autres cas similaires et les étudier avec soin. Cependant, la *société est d'accord pour reconnaître la réalité et l'honnêteté des manifestations de Mme Piper*.

1. Je ne saurais trop signaler aux traducteurs, qu'on ne doit pas traduire *Society for Psychical Research* par Société pour les recherches psychiques. Les Anglais disent penser d'une chose *to think of a thing*; nous disons penser *à* une chose. C'est donc le sens *réel* et non le sens *mot pour mot* qu'il faut rechercher en anglais comme dans toute autre langue.



Même M. Podmore (que dans le Borderland on appelait le *saint Thomas* de la Société), en ouvrant la discussion du rapport a rendu justice à Mme Piper en disant que le moindre défaut n'avait été relevé contre elle. Mais M. Podmore s'est immédiatement rattrapé — on n'est pas parfait — en ajoutant qu'il se croyait obligé de supposer qu'il pouvait y avoir de la tricherie. Comme le remarque le rédacteur du *Light*, « il est difficile de définir l'attitude de M. Podmore au sujet de ce rapport ». Je crois au contraire que rien n'est plus facile. M. Podmore, qui depuis des années met régulièrement en doute tous les phénomènes présentés à la Société, ne pouvait se déjuger si subitement. Il a préféré être illogique, mais c'est son affaire. Voici donc ce que dit M. Podmore : « 1° Que dans son état normal, l'honnêteté de Mme Piper est indiscutable ; 2° que les *trances* (léthargies psychiques) sont évidemment de bon aloi ; 3° que surveillée avec soin, et mise à différentes épreuves, rien de fâcheux ou de déshonnête n'a été découvert en elle ; 4° que les renseignements donnés par ses *contrôles*[1] étaient d'un tel caractère qu'on ne pouvait supposer un instant qu'ils avaient été fabriqués ou inventés pour la circonstance, et que même ses erreurs et ses insuccès étaient tels qu'on ne pouvait raisonnablement les considérer comme frauduleux. » Et malgré tout cela, M. Podmore croit qu'il peut y avoir de grandes présomptions de fraude.

On se trouve là en présence d'une contradiction si *phénoménale* qu'elle frapperait les individus les plus prévenus. Le scepticisme de M. Podmore est une de ces maladies invétérées dont on ne guérit presque jamais.

Dans un article du *Light* (nov. 97), son directeur, M. Dawson-Rogers, disait ironiquement : « M. Podmore, à la Société des recherches psychiques, joue le même rôle que joue dans les églises catholiques l'*Avocat du Diable*. La seule différence entre les deux, c'est que ce dernier n'a ni penchant, ni opinion particulière, tandis que le premier a les deux. M. Podmore écarte tout ce qui est spirituel, et a pour mission de chercher des crevasses et d'essayer de les boucher ; et s'il ne

1. Esprits désincarnés.

trouve rien, sa perspicacité s'exerce alors en insinuations, soupçons, accusations de fraude, etc., etc. » Certes un peu de scepticisme a quelquefois du bon, afin de contrôler ou de contrebalancer l'opinion des gens trop crédules, mais il ne faut pas abuser des meilleures choses.

Voyons maintenant l'opinion d'un médecin, le Dr G. Wyld. Dans la réunion de la Société des recherches psychiques, il critiqua vivement le scepticisme intransigeant de M. Podmore, et constata d'une façon humoristique que, malgré de longues années de recherches et d'expériences, il est regrettable que la Société des recherches psychiques ne puisse faire plus que d'admettre que Mme Piper n'est pas une truqueuse. Il pourra peut-être arriver que d'ici cinq ans la Société croie à l'*écriture automatique*, et dans cinq autres années aux matérialisations, etc.

Cette critique dépasse le but, car la raison d'être de la Société est de la prudence avec laquelle elle étudie les phénomènes. Les spiritualistes anglais trouvent cette prudence excessive, mais elle produit, je crois, ce bon résultat de faire de cette Société une sorte de pont entre les avancés et les retardataires.

Les dons psychiques de Mme Piper avaient été constatés par différentes personnes, bien avant l'époque où des savants s'occupèrent d'elle; parmi ces derniers, on peut citer le professeur William James qui, dans son important livre intitulé : *Principes de Psychologie* disait : « Je suis moi-même convaincu par de nombreuses expériences, faites pendant les *trances* d'un certain médium, que le *contrôle*[1] peut être différent de toute autre personnalité du médium. Pour le cas en question, ce contrôle dit être un certain Docteur français mort, et qui à mon sens est au courant de faits et de circonstances concernant les parents ou amis de nombreux assistants (aux séances de Mme Piper) que le médium n'avait jamais vus et dont il ignorait le nom. Je crois qu'une étude sérieuse de ces phénomènes de *trances* est ce dont la psychologie a le plus grand besoin, et je pense que ma conviction pourra amener quelques per-

1. Le *contrôle* est le désincarné qui parle au moyen du médium ou fait écrire par lui.



sonnes à étudier ce champ d'observation que le *soi-disant* (en français) savant refuse généralement d'explorer. »

Une Américaine, miss ou Mme Lilian Whiting, qui habite Boston, dit que c'est bien à Mme Piper que ce passage du livre de M. W. James fait allusion ; cette Américaine a été une des premières personnes qui, en 1885-86, étudièrent la médiumnité de Mme Piper. Miss L. Whiting rend le plus grand hommage aux travaux ou recherches psychiques de M. Hodgson. Ses dernières expériences avec Mme Piper sont en effet des plus intéressantes; mais, hélas ! toute médaille a son revers, et M. Hodgson, qui avait mis si souvent en doute la bonne foi d'autres médiums, a vu lui aussi élever des objections sur le sien. A Paris, le Dr Bérillon a fait les plus expresses réserves sur Mme Piper, ce qui est évidemment exagéré, car les *Psychical researchers* se sont entourés de toutes les garanties possibles et imaginables. M. Hodgson a trouvé aussi des détracteurs en Angleterre ; je ne parle pas seulement des matérialistes, c'était infaillible, mais aussi des spiritualistes. Voici ce qu'ont dit quelques-uns d'entre eux : « Ce serait un spectacle amusant, sinon mélancolique, pour les vieux spiritualistes de constater combien un ennemi sceptique du spiritualisme, dès qu'il est converti, s'imagine que, maintenant qu'*il croit*, les spiritualistes peuvent se rassurer, car leurs assertions sont dorénavant au-dessus de toute espèce de doute ; le fait est que le dit sceptique est arrivé au même point où se trouvaient bien avant lui ceux qu'il ridiculisait autrefois. »

D'un autre côté M. Harte écrivait aussi dans le *Light* : « Pourquoi M. Hodgson veut-il que nous ayons plus de confiance dans son médium Mme Piper qu'il n'en a eu jadis dans ceux que nous soutenions et qu'il cherchait à démolir ? »

La réponse à M. Harte n'est que trop facile, car il a soutenu *mordicus* un certain médium du nom de M. Williams qui fut démasquée et convaincue (à Paris) de fraude d'une façon indéniable. Reste Eusapia Paladino sur laquelle M. Hodgson s'est évidemment trompé ; car si ce médium a été surpris trichant dans certain cas, dans d'autres, comme l'a reconnu lui-même M. F. H. Myers, sa médiumnité est de bon aloi. « L'important, m'écrivait une fois M. Mac-Nab, c'est de surveiller

le médium, car *il peut être aussi bien suggestionné à la tricherie par les assistants* que par les contrôles invisibles plus ou moins bons qui peuvent se trouver près de lui. »

Ainsi que me l'écrivait avec tant de justesse M. de Rochas, « Il faut savoir distinguer la tricherie consciente des mouvements inconscients produits par le médium, soit pour s'éviter de la douleur, soit pour obéir aux *suggestions mentales* des assistants mal intentionnés. Après une séance chez M[me] de G... où on avait obtenu que des phénomènes insignifiants (en 1898), Eusapia me disait que toute son énergie s'était employée à combattre les suggestions mentales de son contrôleur de droite (lui tenant les mains) qui la poussait à tricher. Or ce contrôleur se trouvait être en effet un sceptique le D[r] B... Eusapia ne *triche pas* dans le véritable sens du mot, quand elle est *en trance*. Elle est suggestible et peut faire inconsciemment ce qu'on lui suggère mentalement; or les incrédules ne se gênent pas pour la mettre en faute. »

De plus on peut ajouter que le médium *entrancé* peut être aussi bien suggestionné à la tricherie par les contrôles invisibles.

Dans quel but, me dira-t-on? Dans le but de faire le mal, si l'invisible est d'une mauvaise nature; c'est pour cette raison que le celèbre D[r] D. Home n'aimait pas être *entièrement entrancé*, car dit-il, pendant cette léthargie : *je ne sais pas toujours quels sont les esprits qui me contrôlent et m'entourent*. Ou on croit, ou on ne croit pas qu'un médium puisse agir sous l'influence d'invisibles; mais si on y croit on ne peut s'étonner que ces *désincarnés* qui, émigrés de la terre, n'ont souvent *rien appris ni rien oublié*, agissent soit en bien, soit en mal. La mort ne change rien à notre état intellectuel, car tout dans l'univers ne progresse que par la loi d'*évolution*, soit matérielle, soit spirituelle[1]. Dans toutes les expériences médianimiques, on ne devrait jamais perdre de vue ce grand principe posé par Aksakoff, qu'une partie des phénomènes

1. On ne peut mieux comparer un désincarné qu'à un pauvre émigrant quittant l'Europe pour le Nouveau-Monde, c'est-à-dire l'Amérique. Il ne sait souvent rien de la langue, des mœurs, des idées de sa nouvelle patrie et reste longtemps avant d'être au courant.

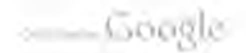


vient de l'homme, tandis que l'autre vient des désincarnés. C'est malheureusement ce qu'oublient trop souvent beaucoup de spirites qui voient des esprits partout, même quand ils sont invisibles, comme pour certains phénomènes physiques.

Mais revenons à Mme Piper. Le 5 décembre 1898, une nombreuse audience, au Sésame Club, était suspendue aux lèvres de M. Podmore qui lisait une adresse au sujet des relations de la Société des recherches psychiques avec Mme Piper. Selon lui, une fois entrancée, cette dame donnait à ceux qui la consultaient tous les renseignements concernant leurs parents morts. C'était insinuer *délicatement* que Mme Piper donnait des consultations comme les diseuses de bonne aventure. Ne pouvant rompre en visière avec M. Hodgson, M. Podmore reconnaît qu'il avait pris toutes sortes de précautions contre la fraude[1]. Entre autres moyens employés, était celui de forcer tous ceux qui visitaient Mme Piper de prendre le nom de Smith. Dans ces conditions, il eût été très difficile à Mme Piper de se procurer des renseignements, et de plus, M. Hogdson, par un examen très consciencieux de Mme Piper, s'est rendu compte que Mme Piper ne faisait aucun effort pour fixer l'identité ou l'histoire particulière des personnes qui venaient la voir.

Certains journaux anglais ayant complètement *dénaturé* les faits, le *Light* leur a répliqué en produisant l'exacte déclaration de M. Hodgson. « Actuellement, je ne puis plus douter que celles qui se sont communiquées et dont j'ai parlé (dans son rapport) *sont bien* les personnes qu'elles se disent être; qu'elles ont survécu à ce changement que nous nommons la mort, et se sont communiquées directement à nous, qui

1. Dans les *Proceedings*, M. Podmore essaye de jeter des doutes sur le médium car il dit (p. 50, part 34) : « N'est-il pas *concevable* que tous les renseignements donnés dans ces *trances* aient pu être acquis par des moyens normaux, soit par un travail inconscient d'insinuations fournies par l'assistant, ou par un système manifeste de recherches particulières? » Ce qui me semble *inconcevable*, c'est le parti pris et les traditions de M. Podmore. Ainsi Mme Piper se livrerait, pour alimenter son petit commerce, à un système d'espionnage, rappelant les agences de renseignements secrets, sur les familles ou les particuliers. Cela seul mettrait en brillante lumière la façon si simple de raisonner de M. Podmore.



nous disons vivants, au moyen de l'organisme de Mme Piper entrancée.

A ces paroles très nettes et très franches de M. Hogdson, ajoutons d'abord le témoignage d'un des membres de la Société des recherches psychiques.

Le professeur *Newbold*, de l'Université de Pensylvanie, se croyait matérialiste, mais partage maintenant les mêmes idées que M. Hodgson. Laissant de côté la théorie de la fraude, il dit : « Dans son ensemble, je ne crois pas que ces phénomènes puissent être expliqués d'une façon satisfaisante par *la télépathie* et *la clairvoyance*... et quoiqu'on puisse supposer que certaines bribes de renseignements aient été fournies par la télépathie ou la clairvoyance ; la réunion de ces faits suggère d'une façon évidente les habitudes, les goûts, et les souvenirs de quelques amis décédés... et n'ont aucune analogie avec les faits de télépathie et de clairvoyance. » Il conclut en disant : « Les hommes de la science ne peuvent plus avancer qu'il n'existe aucune preuve de la *survie*. Je l'ai dit autrefois ; mais je ne le répéterai plus, car je sais maintenant qu'il y a des preuves, puisque je les ai vues. » En effet, le professeur Newbold a, lui aussi, fait des expériences avec Mrs Piper ; il a été présent à vingt-six séances, dont quinze ont été consacrées d'une part à obtenir des preuves d'identité de ceux (invisibles) qui se communiquaient, et de l'autre à tâcher de savoir leur propre théorie des phénomènes, la description des conditions leur permettant d'agir et *le genre de vie qu'ils mènent*.

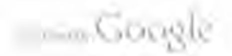
Donnons maintenant l'opinion d'un des plus brillants membres de la Société des recherches psychiques, M. F. H. Myers, de Cambridge. Dans un article publié dans la *National Review*, sous le titre de : *La survie de l'homme après la mort*, M. Myers nous raconte ses impressions sur les cas de Mrs. Piper, et ceux qui s'imaginent que ce cas peut s'expliquer tout simplement par *la télépathie* ou les consciences *subliminales* et *supraliminales*, verront que ces opinions ne sont guère soutenables. Autrefois déjà M. F. H. Myers avait accusé M. Podmore (dans les *Proceedings*) *d'en prendre à son aise avec la télépathie*, et, en effet, c'est vraiment trop commode de se

servir à tout propos de *la télépathie*, qui a sa raison d'être dans certains cas, mais qui ne s'applique nullement à d'autres. M. F. Myers commence ainsi son article : « Dernièrement il s'est produit certains faits encore peu connus et difficiles à expliquer, mais qui, selon moi, présentent je ne dis pas une preuve concluante, mais la meilleure preuve encore fournie au monde, que l'*âme ou l'individualité de l'homme survit à la mort de son corps*. Ce sont des faits que ni le psychologue, ni le théologien ne peuvent et ne doivent ignorer. Ils peuvent être désagréables à certaines personnes (matérialistes évidemment) et de nature à rendre tout le monde perplexe ; mais tant qu'on ne les aura pas examinés de bonne foi, toute discussion sur la nature et la destinée de l'homme peut être ingénieuse ou édifiante mais ne peut pas être scientifique... *La thèse que je soutiens*, et se rapportant surtout aux preuves contenues dans le rapport de M. Hodgson, est que les esprits des personnes mortes peuvent, selon certaines conditions obscures et difficiles (à préciser), parler et écrire grâce à l'organisme de personnes vivant encore sur la terre. Pour beaucoup de gens, cela peut paraître désagréable d'obtenir des renseignements, sur l'autre monde, de cette façon[1]. Parmi tous ceux qui ont observé Mrs. Piper, sont cités les professeurs W. James, Newbold, Oliver Lodge, et le Dr (?) Walter Leaf. Les Anglais et les Américains donnent le titre de docteur même aux docteurs en droit, mais l'usage français de n'accorder ce titre qu'aux docteurs en médecine me semble préférable.

M. F. Myers cite une page intéressante d'un article du professeur W. James dans la *Revue Psychologique* de juillet 1898 :

« Le Dr Hodgson pense que l'hypothèse de la fraude n'est pas sérieusement soutenable et je suis absolument de son avis. Le médium a été surveillé de la façon la plus serrée, un grand nombre de personnes ne cherchant souvent qu'à découvrir la moindre chose suspecte, et cela pendant près

1. Il faut toujours un moyen physique de communication entre deux mondes, et sans le télégraphe cela ne serait pas possible, après un temps très long comme jadis.



de 15 ans. Durant ce temps rien n'a été remarqué, et pas même la supposition de tels faits n'a été essayée; de même aussi avec la vie tranquille que mène le médium, il lui était impossible de recueillir par des moyens naturels tous les renseignements qu'elle avait sur les personnes la visitant. Le savant qui est persuadé de sa fraude doit se rappeler que, dans la science comme dans la vie ordinaire, une hypothèse doit être appuyée de quelques faits positifs avant d'être discutée d'une façon plausible. » M. F. Myers dit qu'il n'a pas à discuter si les renseignements inconnus de Mrs Piper elle-même, mais donnés par sa voix et son écriture (automatique) lui viennent télépathiquement de personnes vivantes (comme M. Hodgson l'a cru longtemps) ou s'ils sont la résultante de quelque forme de *clairvoyance*, ou enfin s'ils proviennent d'esprits de décédés comme ils le prétendent. Mais ce que je trouve très important, c'est qu'il déclare que : « *Pour la plus grande partie de ceux qui ont étudié les preuves, il est admis que ces renseignements suggèrent l'hypothèse spiritique plutôt que celle de la télépathie.* Malheureusement la théorie des esprits présente deux grandes difficultés; l'une c'est de tolérer la doctrine primitive de *la possession* par les esprits, et l'autre, c'est de supposer que des renseignements souvent mélangés d'erreurs, d'oublis ou même semblant être des rêves du cerveau du médium, puissent venir de nos amis que nous désirons être dans un état supérieur au nôtre. Cependant, à mon point de vue, ces deux objections *confirment plutôt qu'elles n'ébranlent la théorie des esprits.* J'avais toujours pensé que si l'on arrivait à obtenir une connaissance de l'autre monde ; ce serait par des désincarnés se servant d'organismes vivants; et j'étais convaincu que si on obtenait de pareils renseignements, ils seraient, au moins au début, extrêmement confus et imparfaits. »

Beaucoup de gens s'imaginent toujours qu'un *désincarné* doit être une *entité supérieure à l'humanité.* Hélas ! c'est bien souvent le contraire.

Lorsqu'on admet les désincarnés, on doit réfléchir que la justice de Dieu serait un vain mot s'il suffisait de passer d'un monde à l'autre pour se trouver élevé à un degré supérieur.

De plus, on se ferait de la mort une idée bien erronée, si on croyait que l'âme une fois dégagée du corps physique l'est aussi, et *immédiatement*, de tout ce qui a constitué la vie terrestre. L'état de trouble qui suit la mort, au dire de tous les plus grands philosophes esotériques de l'antiquité, est plus ou moins marqué, selon le degré d'intellectualité de chaque être humain[1]. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de certaines incohérences et de diverses lacunes dans les renseignements fournis par le *George Pelham* de Mrs Piper.

M. F. Myers dit que ce nom de G. Pelham n'est pas le véritable qui est connu de beaucoup de personnes, mais un nom arrangé pour le public : c'était un jeune homme très intelligent, et s'occupant surtout d'études philosophiques ; quoique né en Amérique, il était membre d'une famille noble anglaise : « Je ne l'ai jamais vu, j'ai eu plusieurs de ses amis parmi les miens, et j'ai eu le bonheur de causer intimement avec eux sur la nature des communications qu'ils avaient reçues. Il m'a été aussi loisible de connaître diverses communications de ce G. Pelham, mais trop intimes pour être imprimées, aussi suis-je mieux qu'un narrateur de seconde main des conclusions du Dr Hodgson. J'ai assisté moi-même à des séances où G. Pelham se manifesta, et je puis dire que cette singulière union *entre deux êtres humains si complètement différents*... cette soi-disant possession ou, comme je préfère la nommer, cet automatisme *contrôlé* (par un invisible) de Mrs Piper n'a rien en lui qui puisse paraître diabolique ou dangereux. Les *trances* de Mrs Piper sont maintenant semblables aux effets du sommeil et du réveil, et n'ont eu aucune influence manifeste sur sa santé qui est excellente[2]. Selon l'opinion du Dr Hodgson, le récent contrôle de Mrs Piper par des intelligences supérieures à la sienne, n'a fait qu'augmenter sa force et sa sérénité. M. F. Myers croit que ce genre de médiumnité doit être recherché et

1. Selon la kabale juive, il y a 900 genres de morts, ce qui ferait supposer une grande variété d'impressions et d'états *post mortem*.

2. Voilà qui est bien vexant pour ces bons savants qui s'imaginent encore que *les médiums sont des malades ;* c'est si complètement faux que, lorsqu'un médium tombe malade, immédiatement tous les phénomènes cessent, et ne reviennent qu'avec la santé.



étudié, car il semble l'évolution naturelle d'un don, peut-être latent dans la race humaine, et semblant émerger graduellement à notre époque : les sensitifs n'ont qu'à tomber dans un profond *recueillement* (ce mot est en français) et la porte (de l'au-delà) semble s'ouvrir.

C'est de l'autre côté du golfe (ou du voile) que les difficultés et les perplexités arrivent vite et nombreuses.

« Essayons, dit M. Myers, de montrer quelle sorte d'action nous attendons des esprits désincarnés. Sommes-nous sûrs que le raisonnement par lequel l'homme a raffiné et spiritualisé ses conceptions du monde invisible a été basé sur des faits et des observations ? »

Évidemment non, et c'est ce que je disais, il y a deux ans, dans les *Annales*. L'école dite spiritualiste des philosophes français s'est faite une idée absolument erronée de l'âme; on la présente aux populations ébahies comme une sorte d'entité nuageuse et indéfinissable, à laquelle pour un rien on ajouterait des ailes, par ressouvenir des peintures d'anges. Lorsqu'on demande à ces spiritualistes de *définir l'âme,* ils se livrent à une métaphysique effrénée qui vous laisse aussi incertain que possible sur ce qu'ils ont voulu dire au juste. Ce qui manque à cette catégorie de spiritualistes, c'est la connaissance du corps psychique ou fluidique, connu dans tous les sanctuaires de l'antiquité, chez les Grecs sous le nom d'*Eidolon,* chez les Latins sous celui de *Simulacrum*, etc., etc. Ce corps, composé de matière raffinée, peut s'extérioriser, ainsi que le prouvent les expérieuces de M. de Rochas. Il est invisible à nos sens grossiers, mais non à ceux plus élevés des voyantes ou des voyants, qui possèdent ce que Fourier appelait le sixième sens. Ce corps psychique n'est donc que le lien entre la matière et l'*âme* ou l'*ego* spirituel émané de Dieu.

C'est peut-être à ce fait que M. F. Myers fait une allusion discrète lorsqu'il dit ceci : « Les âmes désincarnées ne peuvent-elles pas, comme les étoiles, être d'une nature plus rapprochée de la nôtre que nous ne nous l'imaginons? »

Dans une partie de son article, M. F. Myers dit (p. 232) ceci : « Une remarque évidente, c'est qu'une *très petite partie* seulement de l'activité de l'organisme est *supraliminale.* »

rapport aux choses humaines, quel procédé emploiera-t-il s'il désire communiquer avec des êtres vivants? « Qu'il ait *la volonté* de se communiquer semble probable, s'il garde non seulement le souvenir des affections terrestres, mais s'il est conscient aussi des sympathies dirigées sur lui après la mort. Cherchant alors ce qui peut le guider, il aperçoit quelque chose qui correspond (selon la propre phrase de G. Pelham) à *une lumière*, une sorte de lueur translucide dans l'obscurité de notre monde matériel[1]. Cette *lumière* indique un *sensitif*, autrement dit un organisme humain constitué de façon à *contrôler* et renseigner un esprit temporairement, sans avoir besoin pour cela d'interrompre l'état conscient habituel du *sensitif*, contrôlant sa main ou sa voix et souvent les deux à la fois[2]. »

Les difficultés inhérentes à ce genre de contrôle sont décrites ainsi par le Dr Hodgson :

« Si chacun de nous est un esprit, qui survit à la mort de l'organisme physique, on peut faire certaines suppositions concernant la facilité pour un esprit désincarné à se communiquer à ceux qui sont incarnés. Même dans les meilleures conditions de communication, il peut arriver que l'aptitude à se communiquer nettement soit aussi rare que le don constituant un grand artiste, un grand mathématicien, ou un grand philosophe. Il peut arriver aussi que, par suite du changement résultant de la Mort, l'esprit se trouve d'abord dans un état de trouble pouvant durer longtemps ; et même lorsque l'esprit s'est habitué à son nouveau milieu, on peut supposer rationnellement que s'il entre en relation avec un organisme matériel comme celui qu'il avait autrefois, cela ne lui cause pas de trouble. Cet état pourrait être comparé

1. Les voyants ou voyantes disent que *les Désincarnés ne voient pas le corps humain*, mais seulement *le corps psychique*, et que le corps humain parait opaque et fait ombre sur l'autre. Ce qui fait supposer que les sens psychiques ne perçoivent que vaguement la matière.

2. En voyant employer si souvent le mot *esprit* par M. F. Myers, qu'on ne s'imagine pas qu'il est *spirite*. On peut le ranger dans la catégorie des psychistes spiritualistes, comme le sont en Angleterre Sir W. Crookes, Oliver Lodge, Barrett, W. James (auxquels s'est joint M. Hodgson). Et en France M. de Rochas, le docteur Ch. Richet et d'autres.

à celui d'une personne se réveillant d'une longue période d'inconscience et se trouvant dans un milieu étrange ou nouveau. Si je pouvais sortir de mon propre corps pendant des jours et des mois, et y rentrer en le retrouvant dans le même état, il est probable que pour me servir de ce corps je serais d'abord dans un état de confusion et d'incohérence[1]. Combien ce trouble serait plus grand si je retournais dans un un autre corps humain! » Il me semble qu'ici le Dr Hodgson fait lui aussi une confusion, car il est plus qu'improbable qu'un *désincarné* ait besoin de pénétrer dans le corps du médium pour contrôler sa voix ou sa main, cela n'est admissible que pour les phénomènes de matérialisation.

« Ceux qui se communiquent au moyen de Mrs Piper, ajoute le Dr Hodgson, montrent précisément l'espèce de confusion et d'incohérence que nous avons des raisons d'attendre, s'ils font bien ce qu'ils disent être. Et G. Pelham lui-même semble bien conscient de ce fait, car voici ce qu'il écrivait le 15 février 1894 : « Rappelez-vous que nous considérons nos amis comme dans la vie du rêve... c'est-à-dire votre vie; et que nous nous sentons toujours attirés vers vous aussi longtemps que nous avons des amis *dormant* dans le monde matériel; vous êtes par rapport à nous comme des gens endormis, vous semblez comme emprisonnés, et pour pouvoir entrer en communication avec vous, nous sommes forcés de pénétrer dans votre sphère. Voilà pourquoi nous faisons des erreurs ou des confusions de choses. » « Voici donc les difficultés, dit M. F. Myers, mais la plus grande est peut-être de lier momentanément la chair à l'esprit, et d'ouvrir à l'homme emprisonné sur cette planète un premier aperçu des choses cosmiques. D'ailleurs, dans certaines occasions, il n'y a ni confusion ni trouble, comme, par exemple, dans ce message intime écrit par G. Pelham pour M. Howard, son plus intime ami, message si *caractéristique* qui fit de cet incrédule un

1. On a eu des exemples de ceci dans l'Inde, où des *Fakirs*, après s'être mis en léthargie, se sont fait enterrer pendant de longs mois, puis sont revenus à la vie. Ces faits ont été constatés officiellement, car on avait mis des scellés sur la tombe, et fait garder cette tombe nuit et jour par des soldats anglais.



croyant à la survie, et qui répondait à une demande particulière faite par M. Howard au sujet d'un incident que lui seul et G. Pelham pouvaient connaître. » « Pendant que s'écrivait ce message, dit M. Myers, le haut du corps de Mrs Piper se tourna et *s'appuya comme inanimé sur l'épaule de M. Howard*, pendant que le bras droit et surtout la main, mobile, intelligente, écrivait vivement ce message d'une nature trop intime pour être imprimé. Alors sa main écrivit *private*, particulier, et me poussa doucement de côté. Je me retirai à l'autre bout de la pièce, ajoute M. Myers, et M. Howard prit ma place tout près de la main écrivante, de façon à lire ce qu'on écrivait. Chaque fois que la main arrivait au bas d'une page, elle la déchirait et la jetait à M. Howard, puis se mettait à récrire. »

Pendant tout ce temps, *il est évident* que Mrs Piper était *inconsciente*, par conséquent en dehors de toute action télépathique ou autre.

Une fois le message terminé, M. Howard dit à M. Myers qu'il avait obtenu le genre de preuve qu'il désirait et qu'il était *entièrement satisfait*.

Dans une note, M. Myers cite le cas de M. Hart qui fut convaincu de l'identité de G. Pelham, grâce à une quantité de faits intimes, que *ni le cerveau de Hart, ni celui de quelque personne vivante n'aurait pu fournir*.

Cette constatation est très importante, car elle prouve une fois de plus, dans certains cas, l'inanité des soi-disant explications par la télépathie et autres moyens plus ingénieux que convaincants.

« Ce cas de Mrs Piper est un des plus intéressants de notre collection, dit M. Myers, mais il n'est pas isolé, car dans *Phantasms of the Dead*, et les treize volumes des *Proceedings*, on trouvera des centaines de faits aussi curieux, soit d'apparitions, soit de prémonitions, soit de messages de mourants et de morts, et voici d'après moi ce que tous ces faits prouvent : 1° D'abord, la survie pure et simple ; la persistance de la vie de l'esprit comme loi inhérente à la structure de l'univers ; l'héritage inaliénable de chaque âme. 2° En second lieu, ces faits prouvent qu'entre les mondes spirituel et matériel, il existe des moyens de communication ; ce que nous appelons

l'envoi et la réception de messages télépathiques, ou l'appel et la réponse aux prières.

« 3° En troisième lieu, ces faits prouvent que l'esprit survivant garde, au moins dans une certaine mesure, le souvenir des affections qu'il a éprouvées sur la terre. Sans cette persistance de la mémoire et des sympathies, serions-nous *le même être?* Jusqu'à quel point la philosophie ou la révélation nous a-t-elle donné jusqu'ici les mêmes garanties? »

« Désirant surtout, dit M. Myers, obtenir nous-mêmes des preuves d'*authenticité* et d'identité, nous avons maintenu autant que possible les intelligences se communiquant dans la direction des faits et des matières que nous ou d'autres pouvions contrôler. A différentes époques, on nous a donné un grand nombre de renseignements sur *la vie de l'au-delà;* mais il est préférable, *avant de les publier,* que le Dr Hodgson les analyse avec les précautions nécessaires. »

En tous cas, cette constatation fera plaisir à ceux qui, dans leur partialité exagérée, ont critiqué l'œuvre de M. Hodgson en s'étonnant un peu trop vite que G. Pelham n'ait pas donné de renseignements sur l'autre monde.

Ceux qui sont si mal renseignés eux-mêmes ne devraient jamais oublier ce que disait W. Crooke dans la lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire le 1er février 1892 à propos de *Katie King* : « ... J'ai eu beaucoup de conversations avec Katie et naturellement je lui ai posé maintes questions du genre de celles dont vous parlez. Les réponses n'ont pas été satisfaisantes. *Généralement, elle disait qu'il était défendu de donner de ces renseignements* (sur l'autre vie). Donc, si G. Pelham en a donné quelques-uns, c'est qu'il y a été autorisé, ou bien l'on peut supposer que certaines choses peuvent être dites et d'autres pas. »

A. Erny.

BIBLIOGRAPHIE

Au Pays de l'Ombre, par Mme E. d'Espérance, traduit de l'anglais par A. B.

Un fort volume in-12, de 336 pages, avec 28 planches hors texte, reproduisant, en simili-gravure, des photographies et des dessins. Chez Leymarie, 42, rue Saint-Jacques. Prix : 4 francs.

Que le titre un peu mystérieux de l'ouvrage et la personnalité de l'auteur n'effraient pas le lecteur des *Annales*. Il ne s'agit point ici de *dictées médianimiques*. Nous avons tous, hélas! coupé puis refermé avec découragement quelques-uns de ces volumes échappés à la plume des médiums et où César, Newton, Bonaparte, Socrate, Alexandre, Homère, Fénelon, que sais-je? s'en viennent, en un style douloureusement uniforme et châtié, nous donner de petites consultations sur l'au-delà et nous faire presque regretter, devant le spectacle de leur déchéance intellectuelle, qu'au lieu de mourir tout entier on puisse aussi misérablement se survivre.

L'amateur de littérature posthume et de papotages transsépulcraux éprouverait quelque déception à lire Mme d'Espérance. Elle ne fait parler les morts qu'autant qu'il est nécessaire pour expliquer sa vie d'abnégation, de lutte, ses pénibles expériences; et comme celles-ci ont été multiples, variées, dangereuses parfois et qu'elles se trouvent en passe de devenir historiques au même titre que celles de Dunglas Home et de Florence Cook, il se dégage du livre un intérêt scientifique et profond.

C'est, à vrai dire, une médiumnité vue et décrite par le dedans. C'est, dévoilé, l'envers du théâtre où nous sommes assis, nous autres, en simples spectateurs.

« Le livre est unique », a dit Aksakof, — et le savant russe a bien quelque autorité en la matière. Il faut remarquer, en

effet, que M[me] d'Espérance, par le genre de facultés dont elle jouit, — ou plutôt dont elle souffre, — occupe une place exceptionnelle dans la hiérarchie des chercheurs qui se sont voués aux études psychiques. Armée de pouvoirs très étendus, puisqu'elle arrive à matérialiser des formes humaines complètes, à la fois consistantes, visibles à l'œil, et photographiquement enregistrables, elle possède en outre le rare, le très rare privilège de demeurer consciente pendant toute la durée des phénomènes.

La trance lui est inconnue. Elle a pu s'en affranchir et scruter à loisir, dans tous ses détails et avec la pleine intensité d'une attention parfaitement et sans relâche éveillée, non seulement la formation des fantômes qui naissent autour d'elle, *qui naissent d'elle*, mais encore la désagrégation lente de son propre corps dont une mystérieuse énergie dérobe peu à peu les molécules et qui, pour alimenter de force et de vie les êtres matérialisés, se fond en quelque sorte dans l'espace comme un morceau de sucre dans un verre d'eau. Est-il besoin de rappeler ici l'extraordinaire et terrible séance d'Helsingfors (11 décembre 1893), qui motiva enquêtes sur enquêtes, et dont Aksakof a publié, en 1895, une relation détaillée, avec la discussion de tous les témoignages recueillis[1] ? Un médium qui perd ses jambes! Un médium qui se passe de ses jambes pendant plus d'une demi-heure! Par quel éclat de rire le public n'a-t-il pas répondu à l'annonce d'un phénomène aussi merveilleux!

Je n'ai pas à partir en guerre contre les incrédules. Ce n'est ni l'heure ni le lieu, et d'ailleurs j'ai le regret de n'avoir jamais vu M[me] d'Espérance, de sorte que mon opinion personnelle, en un pareil débat, ne saurait avoir aucune valeur. Ce que je tiens à signaler, c'est l'intérêt documentaire de ces pages où, depuis son enfance de voyante jusqu'à la *catastrophe* qui faillit mettre un terme à ses jours et annihila pendant plus de deux ans sa médiumnité, une femme douée de

1. Cf. *Un cas de dématérialisation partielle du corps d'un médium; enquête et commentaires*, par A. Aksakof. — Un volume, traduit de l'allemand, à la Librairie de l'Art Indépendant, 11, rue de la Chaussée-d'Antin, 1896. G. F.



pouvoirs aussi extraordinaires nous guide par la main à travers le dédale de sa vie, de ses recherches, de ses tâtonnements, de ses erreurs même et de ses découvertes. Assurément ce n'est pas là une autobiographie banale et dépourvue d'utilité.

La traduction française nous donne une idée aussi exacte que possible du texte original vivant, humoristique et primesautier. Ce n'était pas chose facile; mais M[lle] A. Blech n'en est pas à un premier essai. Qu'elle me pardonne de nommer aux lecteurs des *Annales*, pour qui elle n'est point une étrangère, l'auteur de tant d'articles intéressants et la collaboratrice qui nous a fait ici même connaître et goûter les curieuses recherches du D[r] Ermacora sur *les Rêves télépathiques expérimentalement provoqués.*

G. DE FONTENAY.

In Memoriam, par ANDRÉ GODARD, un vol. Éditeur : Calman-Lévy, 3, rue Auber, Paris. Prix : 2 francs.

D'un volume de conférences paru à la librairie Calman-Lévy, sous ce titre *In Memoriam*, par M. André Godard, nous détachons un extrait relatif à une question débattue ici. Tout le livre est d'ailleurs à consulter, au moins dans sa partie philosophique.

« Le spiritualisme expérimental étudie certains phénomènes « que le positivisme de bonne foi ne conteste plus. Celui-ci se « réfugie dans d'hypothétiques explications, pour nier toute « catégorie supraterrestre ; à l'entendre, nous posséderions un « moi transcendant qui avertit et dirige par des perceptions « inconscientes le moi conscient. Fort bien ! Seulement, avec « quelle série d'êtres ce moi transcendant est-il en rapport ? « Car pas une de nos facultés connues qui ne soit de relation. « Puis, qu'on nous apprenne où il puise ses intuitions, sur-« tout celles qui concernent des événements futurs... »

L'Éditeur-Gérant : FÉLIX ALCAN.

DOCUMENTS ORIGINAUX

LES LOCALISATIONS CÉRÉBRALES

PAR M. ALBERT DE ROCHAS

Au milieu du XVIIIe siécle, un professeur de Fribourg-en-Brisgau, nommé Joseph Baader, publiait, sous le titre de *Observationes medicæ, incisionibus cadaverum anatomicis illustratæ*, un recueil d'observations faites à Vienne entre 1746 et 1750[1]. A la suite de son observation XXII, il écrivait les lignes suivantes qui contiennent en germe toute la doctrine officielle moderne relative aux localisations cérébrales.

« Si maintenant nous comparons avec soin aux lésions trouvées sur le cadavre les symptômes notés sur le vivant, nous pouvons en déduire trois conséquences utiles à la pratique médicale. D'abord que les éléments et l'action du cerveau subissent la décussation, en sorte que la sensibilité et la motilité d'un côté du corps sont sous la dépendance de l'hémisphère cérébral opposé. Toujours, en effet, notre malade souffrit du côté droit de la tête, et de ce côté fut trouvé l'abcès, tandis que l'hyperesthésie et les convulsions ont toujours occupé le bras gauche... *En troisième lieu, il devient évident pour nous que, par de nombreuses observations recueillies avec soin et comparées attentivement entre elles, nous pourrions savoir et prévoir, pour le grand bénéfice des praticiens, quelle partie du cerveau donne à tel ou tel membre la sensibilité ou le mouvement ; en sorte que, connaissant le membre souffrant, l'on pourra déterminer quel point du cerveau est malade, et inversement, étant donnée une lésion déterminée du cerveau, prévoir quel*

1. Ce traité imprimé pour la première fois en 1762, a été réimprimé dans le tome III du *Thesaurus dissertationum* de SANDIFORT (Lugd. Batav., 1778).

membre doit être affecté. Ainsi, chez notre malade, la douleur et l'abcès siégeaient sous le pariétal droit, et les convulsions occupaient le bras gauche. Or nous verrons plus loin, dans l'obs. XXV, un jeune homme paralysé et contracturé à droite, dans le cerveau duquel nous trouvâmes, sous le pariétal, deux tubercules de la dure-mère, et dans l'hémisphère gauche, au niveau des lobes moyen et antérieur, des hydatides, ou mieux des « phlegmasies », si je puis m'exprimer ainsi. *Peut-être, après comparaison semblable de plusieurs observations, pourrons-nous enfin conclure avec certitude que la région du cerveau qui siège sous le pariétal, commande à la motilité et à la sensibilité du membre supérieur du côté opposé.* » (Traduit du *Thes. dissert.*, tome III, p. 29.)

Quelques années plus tard, un jeune homme d'un esprit réfléchi et observateur, Joseph Gall[1], remarquait que plusieurs de ses compagnons d'étude sur lesquels il l'emportait dans les compositions écrites, mais qui le dépassaient dans les examens où la mémoire jouait le premier rôle, possédaient un point commun de ressemblance : leurs yeux étaient gros et saillants.

Il pensa que cette particularité ne pouvait être attribuée au hasard et il en conclut que, si la mémoire se manifestait par des signes extérieurs, il devait en être de même des autres facultés. De recherches en recherches, il finit par constituer tout un système qu'il a exposé dans les volumes publiés successivement, de 1810 à 1820, sous le titre : *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de reconnaître les dispositions intellectuelles et morales par la configuration de la tête*. Ses idées qu'il a reprises en 1826, dans un ouvrage en 6 volumes intitulé *Fonctions du cerveau*, furent commentées et légèrement modifiées successivement par Spurzheim[2], Combe[3] et Fossati[4].

1. Né en 1758, dans le grand-duché de Bade, mort en 1828 à Paris.
2. *Observations sur la Phrénologie*, 1818, 1 vol. in-18.
3. *Traité complet de Phrénologie*, traduit de l'anglais par le Dr Lebeau, 1844, 2 vol. in-8.
4. *Manuel pratique de Phrénologie*, 1845, 1 vol. in-18.

En 1841, le magnétiseur Lafontaine alla donner en Angleterre un certain nombre de séances expérimentales, au cours desquelles, il montra les effets qu'on pouvait déterminer en agissant magnétiquement sur le cerveau des sujets.

« En magnétisant, dit-il[1], d'une certaine façon, telle ou telle partie du cerveau d'un somnambule, j'ai souvent obtenu le développement de tel ou tel sentiment; ainsi, en magnétisant la partie du cerveau où la phrénologie nous indique la vénération, j'ai toujours vu le sujet tomber à genoux et joindre les mains en les élevant vers le ciel, et en ouvrant les yeux avec un sentiment de prière.

« De même, lorsque j'ai magnétisé telle autre partie du cerveau, comme celle où on nous indique la peur, la colère, la gaieté, la mélodie, j'ai toujours obtenu un succès complet dans l'expression de ces sentiments.

« J'entends déjà les magnétiseurs me dire : « Mais ce sont des transmissions de pensée. » Je répondrai : Oui, ce sont en effet des transmissions de pensée, quand j'agis par exemple sur des sujets qui sont un peu clairvoyants, mais lorsque j'agis sur des individus qui ne m'ont jamais donné l'ombre de la moindre lucidité et que j'obtiens les même résultats, je suis obligé de chercher. Et de plus, quand prenant deux sujets qui n'ont jamais rien vu et qui peuvent à peine répondre; quand, dis-je, j'agis simultanément sur les deux et sans penser à rien, en attaquant une partie du cerveau chez l'un et une autre partie chez l'autre, et que j'obtiens alors soit la gaieté sur l'un, soit la peur sur l'autre, je suis bien forcé de reconnaitre qu'il y a là aussi comme un effet physique. »

A la suite de ces séances, de nombreuses expériences de même nature furent réalisées en Angleterre, notamment par Spencer Hall, magnétiseur anglais célèbre à cette époque, qui opérant sur des sujets magnétisés déterminait, par la pression de son doigt sur les parties du cerveau indiquées par Gall comme le siége de certains sentiments, la manifestation de ces sentiments.

1. *L'art de magnétiser*. Paris, 1852, p. 243.

Braid, le chirurgien de Manchester que les écoles officielles d'hypnotisme ont adopté comme leur père, décrit ainsi, dans sa *Neurypnologie* les essais qu'il fit en 1842 :

« Mettez le patient dans l'état d'hypnotisme de la façon habituelle, étendez ses bras pendant une minute ou deux, puis replacez-les doucement sur les genoux, et laissez-le dans le repos absolu pendant quelques minutes. Placez alors la pointe d'un ou deux doigts sur le centre de l'un des organes les plus développés, et appuyez doucement; s'il ne se produit pas de changement dans la physionomie ou de mouvement du corps, frictionnez légèrement; puis demandez au sujet, d'une voix douce, à quoi il pense, ce qu'il aimerait, ce qu'il voudrait faire, ou ce qu'il voit, selon la fonction de l'organe que vous mettez à l'épreuve; réitérez les questions, la pression, le contact ou la friction de l'organe, jusqu'à ce que vous obteniez une réponse. Si le sujet est très apathique, une légère pression sur les globes oculaires peut être nécessaire pour le faire parler. Si la peau est trop sensible, il peut s'éveiller; dans ce cas il faut essayer de nouveau, attendant un peu plus longtemps. S'il est trop apathique, essayez encore, en commençant les manipulations plus tôt.

« Il faut recommencer les opérations à de nombreuses reprises avec le même sujet en variant le moment du début des manipulations, car il est impossible de connaître *a priori* le moment précis où il faudrait commencer; un grand nombre de cas les plus probants n'ont réussi qu'en partie ou ont échoué complètement à la première ou à la seconde épreuve. Quand l'instant est déterminé il est plus facile de provoquer de nouvelles manipulations et les faits deviennent de plus en plus probants au fur et à mesure des épreuves. » (Pp. 129-130 de la traduction du Dr Simon.)

Voici quelques-uns des résultats qu'il a obtenus :

Une légère pression sur les *os du nez* fut immédiatement suivie d'éclats de rire immodérés qui cessèrent en même temps que le contact; on obtenait des effets très curieux en faisant chanter au patient un air grave et solennel qui se transformait en éclats de rire dès qu'on le touchait de la manière indiquée, pour reprendre ensuite.

Si la pression était appliquée au *menton*, il y avait arrêt immédiat de la respiration avec soupirs et sanglots qui ne duraient que pendant le contact.

En touchant à la fois le nez et le menton, on avait un assemblage bizarre de rires et de pleurs.

La pression ou la friction de la *circonférence des orbites* produisait des spectres d'aspect brillant ou gai quand on opérait sur le bord supérieur, et d'aspect terrifiant quand on opérait sur le bord inférieur.

La pression sur l'organe du *son* produisait le désir de chanter. En pressant celui de la *combativité* on provoquait la colère ; en pressant celui de la *vénération* on amenait le désir d'être vertueux ou de prier, etc.

Braid a constaté également (p. 117) qu'en excitant les points *antagonistes* des hémisphères opposés, on peut provoquer des sensations différentes dans les deux côtés du corps ; si des facultés antagonistes sont excitées du *même* côté, *la plus forte des deux* sera seule en action. Il confirmait ainsi l'exactitude du quinzième aphorisme de Mayo dans son livre du *Nervous system and its functions*, où il dit : « Chaque moitié latérale d'un animal vertébré a une vitalité séparée, c'est-à-dire la conservation de la conscience, dont une moitié est indépendante de sa conservation dans l'autre. »

Tous ces phénomènes s'obtenaient chez les sujets très sensibles, non seulement par le contact, mais encore par l'*approche* d'une baguette de verre, par exemple. Braid suppose que les idées déterminées chez le sujet par les actions produites sur les centres cérébraux indiqués par Gall, sont dues à l'excitation des muscles qui sont ordinairement mis en jeu dans les actes accomplis sous l'empire de cette idée.

« En stimulant, dit-il, le muscle sterno-mastoïdien et produisant ainsi une inclinaison de la tête, on amène l'idée d'amitié et de poignées de main à se développer dans l'esprit ; quand le muscle trapèze est excité en même temps, l'inclinaison latérale plus évidente de la tête manifeste un penchant plus grand, c'est-à-dire l'adhésivité. La philogéniture, mettant en action les muscles droits et le muscle occipito-frontal, suggère le bercement et par conséquent le désir de bercer un

enfant, etc. ; la pression sur le sommet du crâne, mettant en action tous les muscles nécessaires pour maintenir le corps dans la position droite, excite l'idée d'une fermeté inébranlable ; la vénération et la bienveillance produisant la tendance à se baisser et à supprimer la respiration, créent ainsi les sentiments correspondants. Sous l'excitation des muscles de la mastication, l'idée de boire et de manger se manifeste ; de la même manière, une légère pression sur le bout du nez en provoquant des inspirations, crée le désir de quelque chose à sentir ; si le point de contact se trouve à la joue, sous la cavité orbitaire et au-dessus du point d'émergence de la branche sous-orbitaire de la cinquième paire, la respiration se trouve oppressée et les émotions tristes sont éveillées : tandis qu'au dessus de l'orbite où l'on stimule la branche sus-orbitaire de la même paire, des manifestations inverses ont lieu généralement. » (P. 131.)

Ces considérations sont fort ingénieuses et elles sont vraies certainement pour quelques cas particuliers, mais on sent qu'elles sont inspirées à Braid surtout par le désir de ne point trop s'élancer dans l'inconnu.

On a prétendu que l'éminent observateur anglais avait, sur la fin de sa vie, renoncé à ses doctrines phrénologiques et reconnu que ses expériences avaient été entachées d'erreur par la suggestion. Je n'ai trouvé nulle part la preuve de cette assertion qui n'a, je crois, d'autre origine qu'une fausse interprétation du passage que nous venons de citer.

A peu près à la même époque, l'éminent naturaliste, sir Alfred Russel Vallace, depuis membre de la Société Royale et président de la Société d'Anthropologie, fit également dans cet ordre d'idées des expériences qu'il ne publia qu'en 1875 dans son livre *On miracles and modern spiritualism.*

« Mes premières expériences en quelques-unes des matières traitées en ce petit ouvrage datent, dit-il, de 1844, époque où j'enseignais, dans un des collèges de l'un des comtés du Centre. M. Spencer Hall faisait alors des conférences sur le Mesmérisme, et il visita notre ville ; plusieurs de mes élèves et moi allâmes l'entendre ; nous fûmes tous grandement inté-

ressés. Quelques-uns des garçons les plus âgés tentèrent de magnétiser un de leurs plus jeunes camarades et réussirent; moi-même, je trouvai que certains d'entre eux, sous mon influence, présentaient souvent de fort curieux phénomènes auxquels nous avions assisté à la conférence. Je fus extrêmement captivé par le sujet et le poursuivis avec ardeur, appliquant de nombreuses expériences à prévenir toute déception et à prouver la nature de l'influence. Beaucoup des détails de ces expériences sont encore gravés dans ma mémoire aussi vivement que s'ils dataient d'hier; je vais brièvement donner la substance de quelques-uns des plus remarquables.

« Je produisis l'état de transe sur deux ou trois garçons de douze à seize ans avec une grande facilité, et je pus toujours m'assurer de sa réalité, d'abord par le retournement de la prunelle dans l'orbite, de telle sorte que la pupille n'était pas visible lorsqu'on soulevait la paupière; puis, par le caractéristique changement de contenance; enfin, par la promptitude avec laquelle je pouvais déterminer catalepsie et perte de sensation dans quelque partie du corps que ce fût. Les plus remarquables observations durant cet état portèrent sur le phréno-mesmérisme et la sympathie sensitive.

« Plaçais-je mon doigt sur l'endroit de la tête correspondant à quelque organe phrénologique donné, la faculté correspondante se manifestait avec une perfection surprenante et même anormale. Pendant longtemps j'estimai que les effets produits sur le sujet avaient pour cause mon désir de voir se présenter telle manifestation particulière; mais je trouvai par accident que quand, par ignorance de la situation des organes, je plaçais mon doigt sur un endroit impropre, la manifestation qui s'ensuivait n'était point celle que j'attendais, mais celle qui convenait à la position touchée. Je m'attachai spécialement aux phénomènes de ce genre et, par des expériences faites dans l'isolement et le silence, je me persuadai complètement que les effets n'étaient point dus à la suggestion, c'est-à-dire à l'influence de ma propre pensée. J'achetai pour mon usage personnel un petit buste phrénologique. Aucun des garçons n'avait la moindre connaissance de la phrénologie, ni le moindre goût pour cette science; pourtant, dès la

première tentative, presque chaque fois que je touchais un organe, et cela dans n'importe quel ordre et en parfait silence, la manifestation correspondante se déclarait, trop saisissante pour être feinte, et la *représentation des diverses phases du sentiment humain s'offrit ainsi à moi, plus admirable que celle dont les plus grands acteurs sont capables de nous donner le spectacle.*

« La sympathie de sensation entre mon sujet et moi-même fut alors pour moi le phénomène le plus mystérieux que j'eusse jamais constaté. Je trouvai que, lorsque je tenais la main de mon sujet, il éprouvait exactement les mêmes sensations du toucher, du goût, de l'odorat, que j'éprouvais moi-même. Je formais une chaîne de plusieurs personnes; à l'une des extrémités je plaçais le sujet, à l'autre moi-même. Lorsque, dans un silence parfait, j'étais pincé ou piqué, le sujet immédiatement portait sa main à la partie correspondante de son propre corps et se plaignait d'être pincé ou piqué aussi. Si je mettais dans ma bouche un morceau de sucre ou de sel, le sujet s'acquittait immédiatement de l'action de sucer et bientôt montrait par gestes et paroles de la nature la plus expressive qu'il éprouvait la même sensation que moi. » (Pp. 166-169 *de la traduction française*.)

C'est en 1861 que l'on commença à préciser les localisations cérébrales en les étudiant, non plus seulement sur le crâne, mais sur le cerveau lui-même.

Pour être compris du lecteur, il est nécessaire de donner quelques détails sur la topographie du cerveau.

Je rappellerai d'abord que le cerveau se compose de deux hémisphères presque identiques en apparence et reliés entre eux par des fibres (*les fibres commissurantes*) destinées, suivant M. Luys, à assurer par *suppléance* le bon fonctionnement de notre machine. La nature prévoyante nous aurait donné deux cerveaux, comme elle nous a donné deux yeux, deux narines, deux oreilles, deux bras et deux jambes.

Dans chaque hémisphère on distingue : à l'extérieur, une mince couche d'une substance grise, la *couche corticale*, composée de trois ou quatre rangées de cellules; à l'intérieur,

une masse blanchâtre, la *substance blanche* constituée par des fibres nerveuses en rapport avec les cellules de la couche corticale. De ces fibres, les unes vont, comme nous l'avons dit, à l'autre lobe; les autres aboutissent aux nerfs.

Les hémisphères sont creusés de nombreux et profonds sillons dont l'effet est d'augmenter la superficie de la couche corticale et qui permettent de diviser, un peu arbitrairement

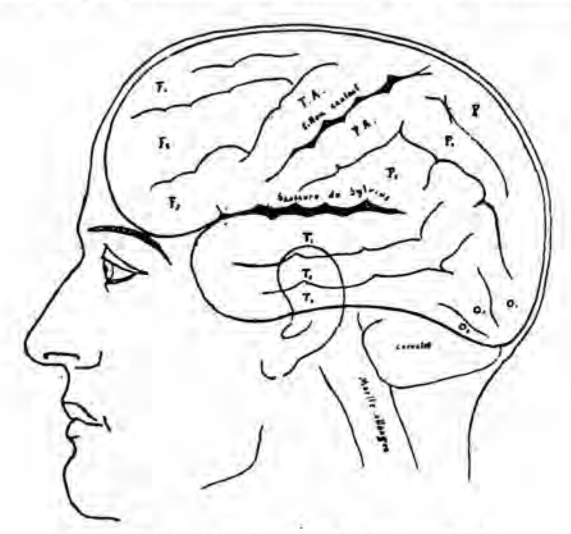


PLANCHE I. — Les circonvolutions cérébrales.

peut-être, le cerveau en un certain nombre de *circonvolutions*.

On remarquera que chaque hémisphère est constitué par une espèce d'U courbé autour des fibres commissurantes dont nous avons parlé. L'intervalle entre les deux branches de l'U se manifeste à l'extérieur du cerveau par la *scissure de Sylvius*. Ces deux branches se subdivisent en quatre lobes, savoir :

Deux dans la branche supérieure : le **lobe frontal** situé en avant et le **lobe pariétal**, en arrière; ces deux lobes sont séparés par un sillon profond appelé *sillon central* (ou *de Rolando*).

Deux dans la branche inférieure : le **lobe temporal** et le **lobe occipital** situés, comme leur nom l'indique, en regard de

la tempe et de l'occiput, et dont la séparation est peu nette.

Chacun des lobes est subdivisé lui-même par des plis plus ou moins profonds en *circonvolutions*.

Dans le lobe frontal on en trouve trois F_1, F_2, F_3 qui se greffent sur la circonvolution frontale ascendante (F. A).

De l'autre côté du sillon central se trouve la pariétale ascendante (P. A) sur laquelle se greffent, se dirigeant en arrière, les trois circonvolutions pariétales, P_1, P_2, P_3.

De même, il existe trois circonvolutions temporales T_1, T_2, T_3 qui se greffent sur ce qu'on appelle la *scissure interpariétale* qui sépare le lobe pariétal du lobe temporal.

Enfin, les trois occipitales O_1, O_2, O_3 vont se relier aux pariétales et aux temporales.

Cette topographie sommaire nous suffira pour des recherches qui manquent encore de précision.

Broca, étant chirurgien à l'hôpital de Bicêtre, observa, à quelques mois de distance, deux malades ne pouvant plus articuler un mot, bien qu'ils eussent conservé leur parfaite intelligence et que les muscles de la langue et du larynx ne fussent point paralysés. Tous deux, à l'autopsie, montrèrent une lésion du cerveau occupant exactement la partie postérieure de la troisième circonvolution frontale gauche. Deux ans après on se trouvait en possession de onze autres cas identiques [1] et toujours chez ces *aphasiques*, seule la frontale gauche était lésée. C'est avec stupéfaction que Broca observa ce fait qui lui paraissait en contradiction avec toutes nos connaissances en psychologie cérébrale; mais il fallait se rendre à l'évidence. Broca fit remarquer alors que l'homme s'habitue dès l'enfance à répartir entre les deux hémisphères les actes difficiles et compliqués; c'est ainsi que la plupart des hommes se servent de préférence de la main droite dirigée par l'hémisphère gauche; quoi d'étonnant que l'enfant s'ha-

1. L'autopsie montra chez Gambetta, le grand orateur, un développement énorme de la troisième circonvolution cérébrale gauche.

2. Ces emplacements sont du reste discutés par les nombreux physiologistes qui ont étudié la question. On trouvera un résumé très bien fait dans l'ouvrage de Terrier et Peraire, intitulé *l'Opération du trépan*, p. 106 et suiv.

bitue à diriger, avec l'hémisphère gauche, la mécanique délicate du langage? Mais s'il est vrai que les droitiers, gauchers du cerveau, se servent de l'hémisphère gauche pour le langage, chez les gauchers c'est à l'hémisphère droit que doit être dévolue cette fonction. C'est ce qu'ont prouvé de nombreuses observations.

En 1873, Hitzig opéra directement sur la surface corticale mise à nu chez un chien vivant et constata que l'excitation de certaines régions déterminait la contracture de certains groupes musculaires.

La même année, David Ferrier fit des expériences de même nature sur le singe et trouva que le cerveau de cet animal présentait, à ce point de vue, une analogie complète avec celui de l'homme. Il fut amené ainsi à déterminer un grand nombre de centres moteurs dont je me contenterai d'énumérer les principaux, pour montrer combien ils sont spécialisés, mais dont il serait trop difficile d'indiquer l'emplacement exact sans employer des termes trop techniques. Ce sont : 1° les centres des membres inférieurs; 2° les centres des membres supérieurs (épaules, coudes, poignets, doigts, pouces) ; 3° les centres des mouvements de la face (joues et commissures buccales, mouvements d'adduction des cordes vocales et mouvements de la gorge, mouvements d'ouverture et de fermeture de la bouche, protrusion et rétraction de la langue, mouvements du plancher buccal) ; 4° centre des mouvements du tronc et de l'abdomen ; 5° centres des mouvements de la tête et du cou ; 6° centre de la langue ; 7° centre des mouvements des yeux ; 8° centre de l'aphasie (aphasie motrice d'articulation, agraphie, cécité verbale, surdité verbale) ; 9° le centre visuel ; 10° le centre auditif, etc.

En 1884, M. Dumontpallier reconnut qu'il pouvait produire l'aphasie sur deux hystériques de son service, en état de somnambulisme, par une *simple pression* sur la tempe gauche ; mais il reconnut que l'*aphasie* se produisait également par la pression sur la tempe droite. La pression sur les mêmes points, à droite comme à gauche, déterminait la perte du *langage écrit* que l'anatomie a montré localisé, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dans la deuxième circonvolu-

tion frontale. On voit d'après cela : d'abord, que les points homologues des deux hémisphères cérébraux peuvent être *inhibés* à la fois, par une action exercée sur l'un d'eux seulement ; ensuite que les parties de l'enveloppe extérieure qui agissent sur ces points ne sont pas nettement délimitées. Ce dernier fait tient sans doute à la répartition du réseau sanguin ; il suffit, je suppose, de comprimer une artère pour modifier l'état des cellules cérébrales placées sur son trajet[1].

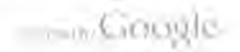
M. Dumontpallier observa encore, sur ses deux sujets à l'état somnambulique, que la moindre pression exercée sur le point du crâne correspondant à la première circonvolution frontale (gauche ou droite) amenait la perte du souvenir de l'*usage des objets.* Ainsi quand on présentait au sujet une clef, elle pouvait dire ce que c'était, mais elle ne se rappelait pas à quoi elle servait.

A l'école de médecine de Rochefort, MM. Burot, Bourru et Berjon ont constaté qu'un courant quelconque appliqué sur la tête, en des points déterminés, produit des mouvements dans les membres et dans la face du côté opposé, quand les électrodes sont placés au niveau du sillon central, près de la ligne médiane. Les mouvements commencent par le bras, la jambe ou la face, suivant la position des électrodes, un peu plus bas, un peu plus haut, un peu plus en avant ou un peu plus en arrière du sillon, ou plutôt d'une ligne verticale prolongée du niveau du pavillon de l'oreille, à la suture sagittale. Les rhéophores placés sur les lobes postérieurs donnent lieu à des mouvements dans le bras du même côté. Ces phénomènes se produisent également du côté droit et les résultats s'obtiennent à l'état de veille comme en somnambulisme[2].

MM. Binet et Féré ont abordé la question des localisations cérébrales par une autre méthode. Ils avaient reconnu qu'en

1. M. Luys admet que les attouchements sur le crâne d'une personne vivante pouvaient modifier son état cérébral « en vertu des liens sympathiques qui unissent la circulation du cuir chevelu à celle des régions sous-jacentes du cerveau ».

2. Berjon, *La grande hystérie chez l'homme*. Paris, 1886.



opérant, avec un aimant, le transfert des hallucinations uni-



Planche II. — Localisations cérébrales d'après M. Durville.

CENTRES MOTEURS ET SENSITIFS

1, Centre sensitif du bras. — **2**, Centre sensitif de la jambe. — **3**, Centre moteur de la rate. — **4**, Centre des nerfs spinaux. — **5**, Centre moteur de l'oreille. — **6**, Centre moteur de la tête, de la langue et du cou (*à gauche, langage articulé de Broca*). — **7**, Centre moteur du cœur. — **8**, Centre sensitif des seins. — **9**, Centre sensitif des poumons. — **10**, Centre du foie. — **11**, Impression, croyance. — **12**, Centre du nez. — **13**, Centre moteur de l'estomac. — **14**, Centre génésique. — **15**, Coordination des mouvements, tact. — **16**, Centre du larynx. — **17**, Centre sensitif de la bouche et des dents. — **18**, Centre de l'audition. — **19**, Reins, organes génito-urinaires. — **20**, Centre de la vision. — **21**, Centre moteur de l'intestin.

FACULTÉS MORALES ET INTELLECTUELLES

A, Douceur à gauche, colère à droite. — **B**, Formes de la mémoire. — **B'** à gauche, souvenirs gais; envie de rire et de se moquer, prendre tout en riant; satisfaction. — **B'** à droite, souvenirs tristes; rond sombre et rêveur; mélancolie, mécontentement. — **C**, Gaîté à gauche, tristesse à droite. — **D**, attention. — **E**, Volonté.

latérales, les sujets soumis à l'expérience accusaient spontanément des douleurs de tête oscillant d'un côté à l'autre du

crâne et se fixant en des points symétriques parfaitement déterminés, suivant la nature des hallucinations.

Ces points se trouvent, pour le transfert de l'*hallucination visuelle*, un peu en arrière et au-dessus du pavillon de l'oreille, c'est-à-dire dans la région où P_3 se joint à T_1. Dans le transfert de l'hallucination de l'*ouïe*, le point douloureux est situé au milieu de l'espace compris entre la partie antérieure du pavillon de l'oreille et l'apophyse orbitaire externe[1], c'est-à-dire à l'extrémité antérieure de T_1.

« Pour le *goût*, le point est au-dessus de la crête occipitale externe à 2 centimètres en dehors de la ligne médiane. Pour l'*odorat*, il est à 1 centimètre au-dessus et un peu au dedans. Ces deux dernières localisations sont en contradiction avec les résultats des recherches anatomo-cliniques : elles méritent d'être contrôlées. »

M. Durville, directeur du journal du magnétisme, a déterminé également un certain nombre de localisations indiquées dans la figure ci-dessus, en touchant simplement le crâne d'un sujet endormi (Mme Vix).

J'ai essayé de répéter ces expériences avec d'autres sujets et je les ai vérifiées en partie. Ainsi voici ce que j'ai obtenu d'une façon à peu près constante depuis une dizaine d'années avec Benoît, Mme Lux, Lina et quelques autres sensitifs.

En touchant la partie du crâne située à 2 ou 3 centimètres en arrière de la partie supérieure du pavillon de l'oreille, près du point coté **14** dans la planche III, j'ai provoqué la colère du côté droit et la bienveillance du côté gauche. De même, la pression sur les milieux des côtés du front donne des idées gaies à gauche et tristes à droite. Je dois ajouter que ces phénomènes sont quelquefois inversés, quelquefois nuls.

La pression de la saillie occipitale n° **18** détermine généralement des idées érotiques[2].

1. M. Luys possédait dans sa collection le crâne d'une femme qui a été sourde pendant quarante ans et où cette partie du cerveau est complètement atrophiée.

2. « Il est des femmes de qui l'on ne peut dire ni qu'elles ont de bonnes ni qu'elles ont de mauvaises mœurs. Une de ces femmes d'une vertu douteuse entra comme j'étais à écrire sur mon moine noir. Maître Malchus, me dit-elle, mon mari a la puce à l'oreille ; autrefois, lorsque nous

Les mouvements des bras et des jambes sont obtenus par des pressions sur les points nos **14** et **15** au-dessus de l'oreille. Chez les uns, on détermine le mouvement des

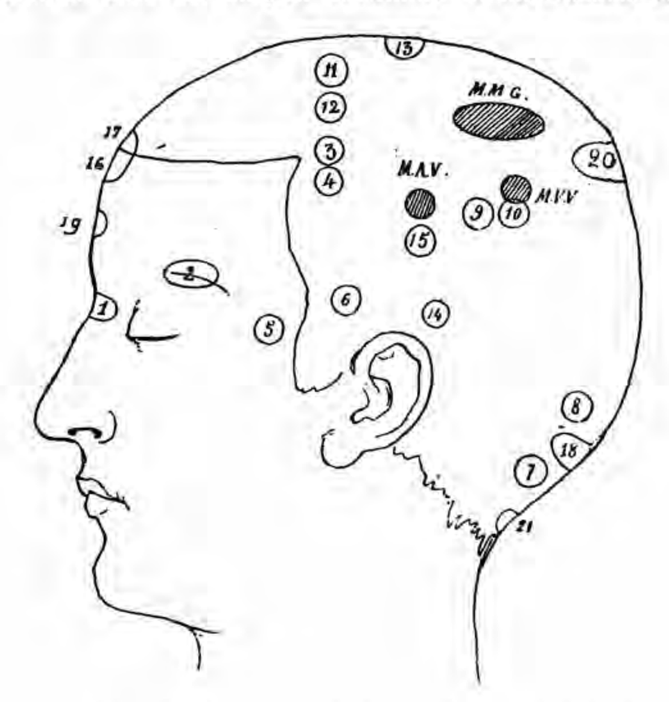


PLANCHE III. — Localisations cérébrales vérifiées par M. de Rochas.

membres du même côté ; chez les autres, le mouvement des membres opposés.

Les localisations des sens sont plus constantes. On sup-

étions couchés dans notre grand lit, il se mettait au milieu, et suivant l'usage, il faisait mettre son ami à côté de lui ; maintenant il ne le fait plus. Moi, maître Malchus, continua-t-elle en baissant la tête, et en me montrant le derrière du cou, j'ai là une autre puce, et la mienne est ensorcelée : voyez de m'en délivrer. — Madeleine, lui répondis-je, les sorciers ne peuvent se réduire jusqu'à la petitesse de la puce ; les femmes seraient trop exposées, et elles le sont déjà assez. »

MONTEIL, *Histoire des Français des divers États.* — Les plaintes des divers États. — Histoire X. Le sorcier.

prime le *goût* et l'*odorat* par la pression des points **7** et **8** ; j'avais constaté le fait avant d'avoir lu le livre de MM. Biné et Féré. La suppression n'a lieu que du côté où a été effectuée la pression. Il en est de même pour le point **6** qui correspond à l'*ouïe*.

En pressant le point n° **9**, on rend le sujet aveugle, et une pression un peu en arrière (n° **10**) détermine l'arrêt du mouvement des yeux.

Au point **11** correspond le mouvement des lèvres ; au point **12** celui de la tête et du cou ; an point **13** celui de tout le corps.

L'extase est toujours provoquée par la pression sur le point n° **17** au sommet de la partie médiane du front, là où les initiés étaient marqués du sceau divin. La pression au-dessous (n° **16**) amène simplement les idées religieuses.

Le n° **19** est, chez presque tous les sujets, un point hypnogène dont la pression ramène la mémoire propre à l'état somnambulique.

En effleurant à peine ce point sur une robuste femme de 40 ans, peu sensible d'ailleurs, j'ai déterminé un état d'inertie complet qui a duré plus d'une minute.

Entre le n° **19** et la racine du nez se trouve un point correspondant au sentiment de l'équilibre.

Je rappelle que dans les luttes corps à corps, c'est cet endroit-là qu'on cherche à frapper avec le poing pour étourdir son adversaire.

La pression sur la racine du nez n° **1** supprime la *mémoire* des noms propres. On supprime seulement la *mémoire des noms des choses* en pressant le point n° **3** à l'angle supérieur du front et la *mémoire de l'usage des choses* en pressant le point n° **4** situé un peu au-dessous, et la *mémoire des lieux* en prenant le n° **2** situé au milieu de l'arcade sourcilière.

La pression du point n° **5** sur le milieu de la tempe détermine l'aphasie. Le sujet conserve la liberté de la mâchoire, de la langue et des lèvres, mais ne peut plus articuler ; l'effet se produit aussi bien à droite qu'à gauche.

La pression du point **21** situé au bas de l'occiput agit sur *la respiration*.

Dans tous les phénomènes qui précèdent, la pression produit le même effet, quel que soit l'objet qui presse, quand cet objet n'est pas polarisé ou qu'on ne laisse pas à la polarité le temps d'agir.

Ce que la *pression* fait, la *friction* le défait : l'une arrête la circulation, l'autre la rétablit. Ainsi, mettant le sujet en état de catalepsie totale par l'imposition de la main droite, je *réveille*, comme l'ont indiqué MM. Binet et Féré, séparément chacun des sens dont l'exercice est suspendu, par la friction du point du crâne correspondant.

Il y a une loi plus générale à laquelle se rattache cette observation. Quand le sujet est très sensible, il suffit d'augmenter progressivement la pression pour produire successivement la catalepsie, le somnambulisme et la léthargie de l'organe sur lequel on agit; à l'aide des frictions on fait repasser l'organe par les mêmes phases pour le ramener à l'état normal. Je presse, par exemple, le point **14** ou **15**, le membre actionné se soulève d'abord en prenant la raideur cataleptique; si la pression continue, le membre retombe, il éprouve des fourmillements, et on peut alors lui donner la suggestion d'exécuter un mouvement déterminé à une époque déterminée : le mouvement s'exécutera comme il a été dit sans que le sujet en ait conscience [1]. La pression continuant encore, le sujet cesse d'avoir la sensation de son membre qui est complètement inerte et insensible. On obtiendra des phénomènes analogues en pressant de plus en plus le point correspondant à un sens, tel que le n° **9** du côté droit; l'œil droit commencera par devenir presque insensible à la lumière, puis il deviendra suggestible et enfin le sujet ne le sentira plus.

Ce que l'on obtient par la pression et la friction, on l'obtient également par une action quelconque de polarité, l'action en isonome agissant comme la pression et l'action en hétéronome comme la friction.

1. Quand je dis que le membre *entre en somnambulisme*, j'exprime bien le phénomène tel qu'il apparait; mais il est presque certain que l'hypnose du membre se propage en s'affaiblissant jusqu'au cerveau qu'il met en état de crédulité et que c'est le cerveau qui enregistre la suggestion pour la faire exécuter ensuite.

Une friction sur les points commence par annuler les effets produits par la pression et, si elle se prolonge suffisamment, elle produit les effets inverses. Ainsi une friction sur la partie supérieure du milieu du front (n° **16**) finit par évoquer des idées criminelles; sur le n° **2**, elle amène la perte de la mémoire en général, tandis que la friction sur le n° **1** rappelle la mémoire spéciale du nom des personnes, mémoire qui avait été supprimée par une pression sur ce point.

Le résultat est généralement le même, que l'on opère à droite ou à gauche sur les régions symétriques : quant aux contractures des bras et des jambes, elles sont provoquées tantôt du même côté, tantôt du côté opposé.

Grâce au sommeil somnambulique, j'ai pu faire, pour ainsi dire, la preuve par suggestion. Par exemple, je dis au sujet : « Au réveil, vous aurez oublié votre nom. » Au réveil, il l'a oublié et je ramène la mémoire du nom par une friction sur la racine du nez. Ou bien : « Au réveil, vous ne pourrez plus remuer la jambe droite » ; l'effet se produit et il disparaît par une friction sur le point **15**.

La friction doit, pour être efficace, s'exercer sur le point précis; cependant il arrive que certaines suggestions, notamment celles qui ont trait aux mouvements, disparaissent aussi par une friction sur le sommet de la tête; on remarquera, en effet, que la pression sur le vertex (n° **13**) commande aux mouvements de tout le corps. Il y a là des phénomènes complexes qui n'ont point encore été suffisamment analysés.

Chez certains sujets d'une sensibilité exceptionnelle, comme Mlle Lina, on arrive à déterminer tous les effets produits ordinairement par la pression ou la friction, simplement à l'aide du rayonnement des doigts ou même du regard, la fixation prolongée agissant comme la pression, et les pensées rapides à distance comme la friction.

En 1887, M. Mathias Duval résumait dans une conférence claire et précise, faite à la Société d'anthropologie, les résultats qu'on pouvait considérer comme certains, relativement aux *centres de la mémoire*.



La lésion de la première temporale gauche, dit-il, produit, chez un individu droitier, la perte de la mémoire des sons verbaux, c'est-à-dire que l'individu entend, raisonne, mais a oublié le sens conventionnel attaché aux mots dont on se sert pour lui parler dans les langues qui lui sont familières. La première temporale gauche peut donc être considérée comme le siège de la *mémoire auditive verbale* (M A V)[1].

La seconde pariétale gauche correspond à la *mémoire visuelle verbale* (M V V); c'est dans cette partie du cerveau que s'emmagasinent les souvenirs à l'aide desquels les signes des lettres évoquent des idées conventionnelles. La personne chez qui cette partie n'a plus la vitalité normale ne sait plus lire, mais elle peut encore écrire [2].

Le souvenir des mouvements qu'il faut faire pour tracer les diverses lettres de l'écriture, la *mémoire motrice graphique* (M M G) est localisée dans la partie postérieure de la seconde frontale gauche.

Enfin, on trouve, dans la partie postérieure de la troisième circonvolution frontale gauche, le siège de la *mémoire motrice verbale* (M M V) dont l'effet est de retenir les mouvements à l'aide desquels on peut exprimer ses pensées avec la parole. C'est la localisation qu'avait déterminée Broca et qui est marquée du n° 5 dans la planche III.

1. « Un des malades observés s'est à peu près rétabli d'une attaque d'apoplexie, mais il semble resté sourd et idiot, car il répond de travers aux questions qu'on lui pose et il ne comprend pas la conversation. Cependant, lorsqu'il parle spontanément ou qu'il répond à sa propre pensée, il s'exprime fort correctemeut; de même il répond d'une façon normale aux questions posées par écrit. Ce n'est donc pas l'intelligence qu'il a perdue; il lui manque de comprendre le langage parlé. Quand il entend parler sa langue maternelle, c'est comme s'il entendait une langue complètement inconnue de lui; il ne comprend plus les mots entendus : il est frappé de *surdité verbale.* »

2. On connait 8 cas d'autopsie de cette maladie qui fut observée pour la première fois chez un homme qui s'était aussi rétabli assez promptement, après une attaque d'apoplexie du cerveau gauche. « C'est un commerçant; il veut envoyer un ordre par écrit relatif à ses affaires; il écrit lisiblement; croyant avoir oublié quelque chose dans sa lettre, il la reprend et alors se révèle, dans son origine fantastique, le phénomène que nous allons étudier. Il avait pu écrire, mais il lui est impossible de relire son écriture. Il ne peut lire, il ne peut comprendre ce qu'il écrit: il est atteint de *cécité verbale.* »

J'ai également vérifié sur un certain nombre de sujets les localisations nouvelles. Il me paraît intéressant de donner quelques détails sur la manière dont les choses se sont passées dans la première série d'expériences faites sur un jeune homme de dix-huit ans, assez intelligent pour bien se rendre compte de ce qu'il éprouvait.

Benoît ne se doutait nullement de ce que j'allais essayer; je l'avais mandé aussitôt après avoir lu l'article de la *Revue* que je venais de recevoir par la poste. J'exerce quelques pressions un peu au-dessus de l'oreille gauche en le priant de me faire part de ses sensations. Suivant le point que je touche, il me dit qu'il sent son bras ou sa jambe se soulever. Puis, comme je continuais mon exploration, il se tait. Je l'interroge de nouveau, il ne me répond pas; je fais tomber un livre, il regarde l'endroit d'où part le bruit. Maintenant le doigt de ma main gauche sur le point pressé, j'écris avec la main droite : « Que vous arrive-t-il? » Il me répond qu'il ne comprend pas quand je lui parle, qu'il n'entend que des sons n'ayant aucun sens. Le point pressé correspondait donc bien à la mémoire auditive verbale (M A V); il est à environ 4 centimètres au-dessus du bord supérieur de l'oreille, immédiatement au-dessus de celui qui commande le mouvement de la jambe. En augmentant la pression, je détermine l'aphasie; en l'augmentant encore, je détermine le sommeil[1].

Je recommence l'expérience dans la région voisine des points **9** et **10** qui correspondent à la vue et au mouvement des yeux, en le priant de lire dans un livre que je lui présente; après quelques tâtonnements, je supprime la mémoire visuelle verbale; Benoît voit les lettres, mais il ne sait plus ce qu'elles signifient. Le point marqué M. V. V. est à environ 6 centimètres au-dessus du lobe de l'oreille et en arrière; il se confond presque avec le point **10**, mais un peu au-dessus.

Restait à déterminer le siège de la mémoire motrice graphique (M M G). Je l'ai retrouvé vers le sommet de la tête :

1. Une pression légère, sur ce point, a déterminé immédiatement le sommeil chez une femme de trente-cinq ans, robuste, sanguine, et rôtisseuse de son état : il a fallu agir avec précaution pour produire simplement la *cécité verbale*.



au lieu de n'occuper qu'un point, comme les précédents, il s'étend sur une longueur de 3 ou 4 centimètres parallèlement, et au-dessus des points **9** et **10**. Le sujet étant en train de copier un article de journal, si je presse l'une des parties de cette zone, il s'arrête et ne sait plus comment traduire en écriture cursive ce qu'il lit; si j'insiste pour qu'il écrive, il

PLANCHE IV. — Perte de la mémoire motrice graphique.

continue, mais lentement, en dessinant les lettres telles qu'il les voit (planche IV).

Si maintenant, au lieu de presser les points M M V, M A V, M V V, M M G, on exerce sur eux une friction un peu prolongée, on détermine : dans les deux premiers cas, la volubilité de la parole; dans le troisième et le quatrième, une plus grande facilité pour lire ou pour écrire.

La vérification par les suggestions a été employée dans ces quatre cas, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, et a produit des résultats aussi nets.

Si l'on compare les planches I et III on sera sans doute frappé du défaut de concordance apparente entre les positions absolues des localisations indiquées; mais il ne faut pas oublier que ces figures ne sont que schématiques et que du reste on n'est pas encore bien fixé entre les concordances

des circonvolutions et de la boîte crânienne, qu'on cherche à déterminer en ce moment avec les rayons X.

On conçoit dès aujourd'hui que l'on puisse arriver, en donnant une série de suggestions simples, et en cherchant par tâtonnement quels sont les points du cerveau dont la pression ou la friction les fait disparaître, à déterminer de nouvelles localisations cérébrales. La plus grande difficulté consiste à trouver, *a priori*, les *éléments* de nos actes psychiques. Cependant, on peut se servir des observations de Gall et de ses disciples, comme de jalons pour s'orienter dans ces régions inconnues.

On remarquera, en effet, que déjà nous avons des points communs. C'est vers le point **1** que Gall avait placé la *mémoire des personnes*, et vers le point **18**, l'*amour physique*. Quant à la *théosophie* (*vénération* de Spurzheim), il la mettait beaucoup plus en arrière que nous, mais également sur la première circonvolution frontale.

Voici quelques observations nouvelles faites en partant des données du célèbre phrénologiste.

Benoît a reçu la suggestion de ne plus reconnaître les couleurs : il ne les reconnait plus. Je frictionne la partie de l'arcade sourcilière située du côté interne de l'œil, la suggestion disparait. Inversement je presse, à l'état normal, cette partie de l'arcade sourcilière, j'oblitère le *sens des couleurs*. Gall l'avait placé au milieu de l'arc des sourcils, là où j'ai constaté la mémoire des lieux.

Les numéros **8** et **9** de la nomenclature de Gall occupent tout l'occiput à peu près entre les régions M M G et M V V; ils correspondent à l'orgueil, à l'ambition, à la vanité... En agissant sur la partie que j'ai marquée du n° 20 dans la planche III, à l'état de veille chez Benoît, je n'obtiens aucune réponse, parce que le sujet ne se rend pas un compte suffisamment net d'impressions faibles ou peut-être parce qu'il lui répugne de les exprimer ; mais quand le sujet est en somnambulisme, la friction détermine un accès d'humilité : Benoît regrette d'avoir acheté un chapeau : une casquette convenait bien mieux à sa situation subalterne ; il prend un air triste et déclare que désormais il ne perdra plus de temps

à sa toilette. La pression des mêmes points le fait au contraire se redresser, il affecte une allure conquérante; il est très fier de sa bonne tournure et trouve que sa jaquette lui va très bien.

Il semble que c'est la friction, et non la pression, qui devrait toujours produire l'effet qui, suivant Gall, se manifeste par une bosse. Quand cela ne se présentait pas, je refaisais l'expérience plusieurs fois sur deux sujets différents et en variant les méthodes : j'ai toujours obtenu les mêmes résultats. Ce qui prouve que tout n'est pas encore bien clair dans cet ordre de phénomènes.

En résumé, nous voyons que des savants et des observateurs, appartenant aux écoles les plus diverses et opérant par des méthodes tout à fait dissemblables, sont tous arrivés aux conclusions suivantes :

1° Notre cerveau peut être considéré à la fois comme un appareil récepteur où s'enregistrent les impressions sensorielles et comme un appareil moteur qui gouverne les mouvements des différentes parties de notre corps, *chaque partie de l'instrument ayant une destination spéciale parfaitement connue de notre esprit qui en joue inconsciemment.*

2° Dans certains cas particuliers, cet instrument peut être mis en jeu par d'autres agents : non seulement par des actions mécaniques exercées sur la surface du cerveau mise à nu, mais par des actions exercées à travers le crâne, et quelquefois à distance, et paraissant dues à des radiations analogues à celles de l'électricité.

Quel que soit le degré de certitude que l'on accorde aux résultats qu'on croit avoir trouvés dans la détermination des localisations elles-mêmes, il n'en reste pas moins un ensemble imposant de constatations qui certainement nous conduiront un jour ou l'autre à l'explication rationnelle de la suggestion mentale et de la télépathie.

DE LA

CONSCIENCE SUBLIMINALE[1]

PAR F.-W.-H. MYERS

CHAPITRE IV

DES RÊVES HYPERMNÉSIQUES

Dans le chapitre précédent, il a été question d'opérations subliminales produites à l'état de veille et dépendant des facultés ordinaires et reconnues de l'homme; on a vu que des perceptions sensorielles d'une acuité supernormale, des souvenirs sensoriels d'une ténacité et d'une netteté supernormales prennent quelquefois leur origine ou sont conservés dans les dessous du moi supraliminal éveillé et en dehors de son contrôle, et j'ai montré que nous trouvons là des lueurs d'une activité qui, je crois, est constamment en œuvre en nous; — d'une source de lumière qui peut augmenter l'éclat des lignes brillantes de notre spectre ordinaire, et prolonger ce spectre au delà de ses limites physiologiques; ce qui fait probablement l'intérêt principal de nos recherches, ce sont ces excursions dans des régions dont la carte et les descriptions n'existent pas encore, mais avant d'arriver à la télépathie et à la clairvoyance, il nous faut passer en revue ces indications subliminales de perceptions sensorielles très

1. Voir les numéros 2, 3 et 4, année 1898.

rapides, de mémoire intensifiée qui se produisent pendant cette seconde phase de notre personnalité que nous considérons comme aussi normale que notre état de veille.

Le physiologiste évite prudemment de définir le sommeil. Les causes qui le produisent, l'état du cerveau et des autres organes tant qu'il dure, la façon précise dont il produit ses effets de restauration et autres, tout cela est encore du domaine de l'hypothèse et non de la connaissance. Et toutes les anciennes difficultés d'explication ont été encore augmentées par les nouvelles expériences de sommeil provoqué. « L'accumulation de produits usés, » « la désoxygénation, » « la périodicité », toutes les causes de ce genre, quelle que soit leur importance pour produire le sommeil ordinaire, ne peuvent guère servir à expliquer un assoupissement profond et prolongé produit par la simple suggestion chez un sujet non fatigué. Aucune simplification ne vous fera sortir de ce dilemme; si avec l'école de la Salpêtrière nous déclarons que l'hypnose est un phénomène morbide, tout à fait différent du véritable sommeil, nous trouvons devant nous une série d'états de sommeil trop continue pour tracer une séparation logique, car nous serions forcés d'appeler le sommeil du bébé dans son berceau une chose morbide parce que sa mère s'est servie d'un procédé monotone de balancement et de caresses. Si, d'un autre côté, avec l'école de Nancy, nous affirmons que l'hypnose est virtuellement identique au sommeil ordinaire, la différence n'existant que dans le degré de *suggestibilité*, — nous n'avons fait qu'introduire dans notre conception du sommeil ordinaire cette énigme de la « suggestion » dont nous avons déjà tant parlé. En nous mettant à notre point de vue, nous ne pouvons nécessairement arriver ainsi qu'à des simplifications grossières et inadéquates. L'individualité humaine nous semble un réservoir infini de personnalités; — comme un kaléidoscope qui peut présenter un millier de combinaisons, encore qu'aucun dessin ne puisse employer tous les morceaux contenus dans le tube. Nous regarderons donc le sommeil comme une phase de personnalité ni plus ni moins naturelle, ni plus ni moins explicable que l'état de veille; et ces mots naturels ou explicables, nous

ne les employons que dans le sens historique ou évolutionniste, c'est-à-dire dans le sens d'ayant joué un rôle d'une utilité manifeste dans la conservation des races vivantes.

Considérant les origines de la vie animale, nous reconnaîtrons que l'état permanent des organismes inférieurs, que l'état primaire des organismes supérieurs, ressemblent plus au sommeil qu'à la veille. Tant que la nourriture est fournie sans qu'il faille la chercher, il n'y a besoin ni de surveillance, ni de veille, et de même que le sommeil précède la veille, de même les rêves précèdent la pensée. L'espèce de conscience qui existe dans les organismes chez qui la succession alternée de la veille et du sommeil n'est pas encore définitivement établie, doit vraisemblablement, dans sa confusion vague, dans ses réponses imparfaites aux excitations externes, ressembler à notre sourde sensation de froid ou de pression beaucoup plus qu'à la pleine attention des heures du jour.

C'est alors qu'arrive en scène cette influence (appelez-la comme vous voudrez), cet effort de l'évolution, le Pouvoir Créateur, le *Jupiter ipse*, qui implante dans chaque organisme cette capacité de développer de nouvelles facultés en face de nouvelles nécessités. Lorsqu'il nous faut trouver la nourriture, nous apprenons à la chercher; nous la cherchons d'abord à l'aide d'un sens, puis d'un autre; ces sens provenant d'une spécialisation, d'une susceptibilité diffuse et suivant nos besoins ; nous la cherchons ensuite à l'aide de la réflexion intérieure, à l'aide de ces changements moléculaires cérébraux qui donnent au travail musculaire d'un Stephenson une valeur plus grande au point de vue de la production de la richesse qu'à celui en apparence plus grand d'un terrassier travaillant sur la voie.

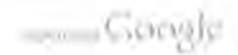
A mesure que l'évolution avance, on peut donc dire que nous nous éveillons de plus en plus. Notre condition secondaire s'écarte de plus en plus de notre condition primaire parce qu'elle va s'adaptant à des besoins de la vie de plus en plus complexes, mais nous conservons cependant l'habitude de revenir à notre phase primitive de personnalité ; pour que notre corps se maintienne et se renouvelle, il lui faut des

périodes de sommeil auxquelles il a été dès l'origine habitué. Pourquoi en est-il ainsi? En sera-t-il toujours ainsi? nous ne pouvons pas le dire. Elles nous sont inconnues les forces qui, en tournant le kaléidoscope de notre être psychique, font apparaître tel dessin ou tel autre.

Mais quoique nous n'ayons pas le droit de regarder comme une *explication* la manière de considérer le sommeil que nous proposons, elle peut avoir l'avantage de nous tenir en garde contre des explications incomplètes ou étroites; ainsi, par exemple, quelque important que soit le rôle du sommeil pour faciliter l'élimination des produits usés du système nerveux, nous ne croyons pas probable que l'accumulation de ces produits soit la seule cause productrice du sommeil. Et c'est ce qui nous empêchera d'être surpris quand nous découvrirons que le sommeil peut être provoqué par suggestion aux moments où aucun lactate, etc., ne peut s'être accumulé dans l'organisme.

De même, quelque importante que puisse être la *périodicité* pour produire le sommeil, nous n'irons pas prétendre que le sommeil est nécessairement une fonction périodique. Nous ne serons donc pas du tout surpris de découvrir que chez certains sujets le sommeil peut se prolonger presque indéfiniment, si de la nourriture (et souvent une très petite quantité) est fournie au dormeur, ou placée de manière qu'il puisse la saisir d'un mouvement automatique ou subliminal. Nous sommes maintenant familiarisés avec les *attaques de sommeil;* mais il faut bien se rappeler qu'on a eu pour ce phénomène le même scepticisme méprisant, et même cruel, que pour le sommeil magnétique. A notre point de vue, ces sommeils prolongés seront un retour qui ne nous surprendra pas particulièrement vers les habitudes de nos ancêtres préhumains, et vers la phase primitive de notre propre existence physique et psychique.

Quant à la prolongation de l'état de veille, notre théorie restera purement négative. Je veux dire que nous ne trouverons pas la même impossibilité qu'avec les théories physiologiques ordinaires, à admettre qu'une certaine espèce d'activité se prolonge d'une façon anormale.



Nous comprendrons aussi ces états d'extase ou de maladie qui remplacent pour un temps le sommeil ordinaire. Nous nous occuperons de l'extase plus tard; mais nous citerons, d'après l'aliéniste bien connu sir J. Crichton Browne, un exemple frappant d'état de veille prolongée devenu manie.

« Rien d'inattendu comme de voir le sommeil remplacé par un sentiment maniaque. Les maniaques chroniques sont dans un état d'excitation mentale et corporelle perpétuelle : ils se parlent à eux-mêmes, chuchotent toute la nuit, dansent, frappent des mains, gesticulent, se livrent à des éclats de rire ou mettent leurs vêtements en pièces. La durée du temps pendant lequel ils peuvent continuer à décharger leur énergie nerveuse sans interruption de cette manière excessive et presque convulsive est tout à fait étonnante. J'ai eu à soigner un maniaque chronique qui, comme terrassier, avait un travail très fatigant toute la journée, et qui pendant six mois se tint assis sur son lit toutes les nuits, parlant et criant. Pendant ces six mois il n'a jamais dormi. Le jour il ne manifestait pas la moindre envie de dormir. Et la nuit on ne l'a jamais vu même laisser tomber sa tête. Les gardes de nuit venaient le voir toutes les heures, et toujours il était dans son lit, assis bien droit et toujours occupé à vociférer des milliers de paroles incohérentes. Et ce qui n'est pas moins remarquable que la durée de cette excitation ininter-sompue, c'est le peu d'effet que ce cruel effort si longtemps soutenu et cette privation de sommeil produisent sur la santé physique; l'épuisement est rare dans la manie chronique. L'homme dont je parle n'avait rien perdu de son poids après ces mois de veilles agitées. »

L'état que l'on vient de décrire est certainement plus éloigné de l'état physiologique ordinaire, que le jeûne prolongé ou le sommeil naturel ou hypnotique prolongé. C'est là une de ces vagues indications que le physiologiste rencontre çà et là et qui feraient croire que la machine humaine a une puissance originelle beaucoup plus grande que ne nous le ferait supposer son rendement ordinaire.

Dans la discussion actuelle cependant, où nous nous occupons de la nature du sommeil seulement à son point de

vue psychologique, ce qui nous intéresse surtout, c'est l'analyse des manifestations de pensée ou de sensation se produisant pendant le sommeil. Et pour commencer, puisque nous concevons le sommeil non pas comme une simple suspension des activités de la veille, mais plutôt comme une phase de la personnalité avec des caractéristiques bien définies, nous serons conduits à rejeter comme des erreurs les différentes notions qui ont cours sur la nature des rêves; ainsi l'on croit souvent que les rêves qui ont le plus d'intensité sont aussi ceux dont on se souvient le mieux et qu'ils auront lieu quand le sommeil est imparfait. A cela nous répondrons que, suivant l'analogie avec certaines séparations de personnalité, nous nous attendrons à ce que plus un état d'esprit subliminal sera profond et caractéristique, moins il y aura de chance pour qu'il passe dans la série des souvenirs supraliminaux.

C'est encore un peu de la même façon que nous ne reconnaîtrons pas, comme on le fait d'ordinaire, que les rêves sont forcément des échos, des fragments de ce qu'on a éprouvé à l'état de veille, combinés d'une manière fantaisiste, cette supposition impliquerait ce que nous nions : à savoir, que la personnalité supraliminale est identique avec le véritable moi, et que la série des souvenirs supraliminaux est la seule série cohérente ou continue.

On peut dire qu'un grand enseignement général nous a été donné par les rêves. « Les rêves, dit Herbert Spencer, sont les expériences qui ont formé notre conception d'un moi mental.

. . . .

Ce qui a rendu l'étude des rêves difficile, c'est que la qualité d'un rêve ne peut être estimée que par le rêveur et que parmi tous les souvenirs de l'état de veille, les souvenirs des rêves sont les plus incertains et les plus fugitifs. Cette difficulté, qui paraît devoir vicier toutes les conclusions de l'observateur, peut cependant être surmontée par un simple expédient. Supposez qu'un homme enregistre tous les rêves dont *la qualité* l'impressionne et qu'il note si ces rêves, quand ils se prêtent à une confirmation, sont en réalité con-

firmés. Cela a lieu lorsque les incidents du rêve sont de nature à coïncider ou à ne pas coïncider avec quelque événement passé, présent ou futur, qui était inconnu au moi éveillé du dormeur. Ce qu'il faut, c'est qu'un homme qui attache de l'importance à ses rêves consigne par écrit immédiatement ceux qu'il croit pouvoir appartenir à la classe des rêves de clairvoyance ou de coïncidence. S'ils sont ainsi consignés, avant que leur réalisation ou leur non-réalisation soit connue, — et si l'observateur s'abstient scrupuleusement de compter ceux qui n'auraient pas été consignés, quelque frappante que soit leur réalisation, — nous serons à même de calculer, sans crainte d'exagérer, la proportion de coïncidences existant entre les rêves et les faits réels.

... Il y a un autre moyen de mesurer l'intensité du rêve, — de former une classe peu nombreuse mais importante. Les rêves qui ont *poussé à une action* sont extrêmement rares, plus rares même probablement que les hallucinations à l'état de veille. Beaucoup des rêves dont il est parlé dans ce chapitre appartiennent à ce groupe. Le rêveur a fait dans la journée un acte qui résultait de ce qu'il avait éprouvé pendant la nuit.

En réalité on trouvera que bien que beaucoup de personnes aient souvent des rêves confus, peu de personnes (et rarement) ont des rêves auxquels elles puissent attacher de l'importance, même à un point de vue purement subjectif. Il serait plus facile qu'on ne le croirait d'abord d'enregistrer tous les rêves difficilement explicables par des souvenirs fragmentaires ou des états du corps, et une telle liste aurait beaucoup de valeur pour le psychologue. Si notre vie à l'état de veille, — notre personnalité supraliminale, — n'est qu'un des nombreux modèles possibles suivant lesquels les éléments de notre individualité totale peuvent s'arranger, — ces éléments n'étant pas tous employés dans aucun de ces modèles, — alors nous pouvons bien nous attendre à ce que même le modèle le plus simple et le plus primitif peut révéler des éléments qui manquent dans les autres modèles, ou du moins peut nous apprendre par ses nouveaux arrangements quelque chose de nouveau sur les éléments déjà connus.

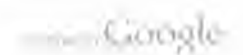
Et ici nous allons, je l'espère, trouver utile d'avoir déjà décrit quelques-uns des phénomènes révélés par l'hypnotisme, avant d'arriver à parler du sommeil spontané, car — qu'il diffère du sommeil hypnotique ou que (comme le prétend Liébrault) il n'en diffère que parce qu'il est le résultat de l'auto-suggestion au lieu d'être celui d'une suggestion extérieure, — le sommeil spontané est du moins en quelque manière à mi-chemin entre l'état hypnotique et l'état de veille; et voilà pourquoi nous pouvons bien commencer notre enquête sur les phénomènes sensoriels et mentaux du sommeil ordinaire en cherchant quels phénomènes peuvent véritablement être classés comme intermédiaires entre ceux de la veille et ceux du somnambulisme provoqué.

Je parle naturellement de caractéristiques positives et non de celles qui sont purement négatives, comme, par exemple, l'affaissement de l'énergie musculaire et qui sont communes à la plupart des formes de sommeil et de trance.

Je m'occupe des accroissements de facultés révélés par ces états, de la question de savoir si ces accroissements prennent la forme d'une puissance plus grande sur le présent, le futur ou le passé.

1. Prenons d'abord un accroissement de puissance dans le présent — de puissance pour saisir le monde extérieur sans l'aide des centres sensoriels. Nous avons vu que dans l'état hypnotique, il y a souvent une augmentation de la puissance sensorielle, sous les deux principales formes d'hyperesthésie externe et interne, — une excitation dans la faculté de lire de petits caractères ou de discerner des taches microscopiques sur une carte, — ainsi qu'une excitation de la faculté créatrice de l' « œil de l'esprit », — un pouvoir de projeter des images hallucinatoires plus vivement. Nous nous attendrons donc à ce que dans le rêve ou la somnolence il y ait quelque trace d'augmentation de pouvoir de ce genre; — une chose est vue que la vue ordinaire ne peut pas voir; une chose est imaginée que l'attention éveillée ne peut pas imaginer.

2. Pour prendre ensuite un autre pouvoir qui exercé naturellement dans le présent se manifeste par son influence sur le futur, nous savons que les idées ou suggestions transpor-



tées de l'état hypnotique dans l'état normal exercent une influence beaucoup plus forte et plus permanente que celle qu'auraient exercée de semblables idées ou recommandations si elles avaient été faites originellement au sujet éveillé. Nous nous attendrons donc à ce que certains rêves pourront, sous ce rapport, ressembler aux suggestions hynotiques et influencer la vie à l'état de veille d'une manière que la personnalité éveillée ne peut ni justifier ni expliquer.

3. Passant à la mémoire, ou au contrôle sur le passé, le caractère du sommeil étant d'une manière générale intermédiaire entre l'état de veille et l'état hypnotique, — nous supposerons que sa mémoire aura des liens qui la rattacheront avec une force presque égale à la mémoire de l'état de veille et à celle des états hypnotiques. Ainsi elle ressemblera à la mémoire hypnotique, qui peut être la plus étendue des deux, quoique nous ne puissions naturellement supposer qu'elle sera identique avec cette mémoire.

4. Ce n'est pas seulement sur des périodes rendues ecmnésiques, c'est-à-dire découpées et séparées de la mémoire ordinaire, par l'état hypnotique, que nous pouvons nous attendre à ce que la mémoire du sommeil étende son pouvoir. Il se produit des périodes ecmnésiques d'un autre genre; des lacunes, par exemple, sont quelquefois la conséquence de coups sur le crâne. Il sera intéressant de voir si la mémoire de quelqu'une de ces périodes peut être recouvrée dans le sommeil.

5. Mais à part l'état hypnotique, à part les lacunes ecmnésiques, nous pouvons nous demander s'il peut y avoir quelque autre chose dans la mémoire du sommeil que la mémoire ordinaire ne contient pas? Dans notre discussion sur « le mécanisme du génie », nous avons vu que même pendant notre vie ordinaire, il y a quelque chose qui observe plus, qui sent plus, qui se rappelle plus que ne le fait notre conscience supraliminale. Le rêve ne peut-il nous rappeler quelques-unes de ces impressions profondément cachées qui forment les matériaux dont se sert le génie? Le rêve nous rappelle souvent des faits de notre vie que nous avions oubliés. Ne peut-il nous rappeler des faits que nos moi supraliminaux n'ont jamais connus?

6. Enfin, nous nous attendrons à ce que ces pouvoirs supernormaux qui émergent avec difficulté à travers le courant fort mais superficiel de la vie ordinaire se montreront plus fréquemment à la surface à travers les eaux plus tranquilles du sommeil. La télépathie, la clairvoyance, la prémonition; de semblables pouvoirs, s'ils existent en nous, doivent sûrement laisser des traces dans nos rêves. Je dois pourtant différer pour l'instant nos recherches sur ces points, car la vérification des cinq hypothèses précédentes sera plus que suffisante pour remplir ce chapitre.

1° Commençons par l'augmentation de la sensibilité dans le sommeil ou le rêve. Il semble à première vue qu'il y ait quelque chose de paradoxal à s'attendre à trouver de l'hyperesthésie dans le sommeil, une sensation vive dans un état décrit ordinairement comme un émoussement progressif, un affaissement des sens l'un après l'autre. Et naturellement ce sera dans la génération des images internes plutôt que dans la perception des images externes que nous pourrons nous attendre à trouver en action l'œil fermé.

Il y a un fait assez commun et très remarquable qui, comme beaucoup d'autres phénomènes humains dont l'intérêt est plutôt scientifique que thérapeutique, est resté dans l'ombre jusqu'à une date récente. Baillarger en France, Griesinger en Allemagne (tous deux vers 1845) ont été les premiers à appeler l'attention sur les images vives qui naissent devant la vision interne de beaucoup de personnes entre le sommeil et la veille. M. Alfred Maury, dans un ouvrage bien connu, a donné à ces images, quelques années plus tard, le nom d'« illusions hypnagogiques », et il a publié une remarquable série d'observations faites sur lui-même. M. Galton a continué ces études dans son *Inquiry into human faculty*, et on trouvera beaucoup de cas dans les *Phantasms of the living*, vol. I, p. 390, 474, etc.

Ces visions peuvent être *hypnopompiques* aussi bien que *hypnagogiques*, c'est-à-dire peuvent apparaître au moment où le sommeil se dissipe aussi bien qu'au moment où il arrive, et dans les deux cas elles sont en rapport étroit avec les rêves; les illusions ou images hypnagogiques se reproduisant

quelquefois dans le rêve (comme chez Maury), et les images hypnopompiques consistant généralement dans la persistance de quelque image de rêve aux premiers moments du réveil. Dans les deux cas elles prouvent une augmentation de pouvoir de visualisation interne à un moment très significatif; un moment qui est actuellement ou virtuellement un moment de sommeil, mais qui comporte cependant une comparaison avec les moments voisins de la veille. Nous pouvons appeler cet état un état d'hyperesthésie cérébrale, une sensibilité exaltée de centres cérébraux spéciaux répondant à ces excitations internes inconnues qui donnent toujours naissance à des visions internes semblables, mais plus faibles même pendant les heures de veille complète.

Pour ceux qui sont déjà de bons visualiseurs, ces phénomènes, quoique assez frappants, ne sont pas seuls de leur espèce. Pour de mauvais visualiseurs, la vivacité de ces images hypnagogiques peut être une véritable révélation. Pour moi, je puis dire que si je n'avais parfois de ces éclairs entre le sommeil et la veille, je serais tout à fait incapable de concevoir ce qu'est une bonne visualisation. Les images obscures, brouillées, changeantes, qui sont tout ce que ma volonté à l'état de veille peut susciter, sont de temps à autre remplacées dans un moment de somnolence par une image, — par exemple une haie mouillée au soleil, — qui, sous mon regard rapide, me semble être absolument aussi claire, aussi brillante que pourrait l'être l'objet même.

La différence est la même que celle qui existe entre une photographie instantanée qui aurait les couleurs de la nature et une image projetée par une lanterne magique au moment où elle va disparaître. Beaucoup de personnes doivent avoir constaté en elles ce phénomène, et doivent avoir été frappées par ce qu'il révèle en un instant de facultés en réserve qu'elles ne soupçonnaient pas.

Également remarquables sont les images *hypnopompiques*, celles qui accompagnent la fin du sommeil. Il arrive souvent qu'une image qui a fait partie d'un rêve continue à être vue comme une hallucination pendant quelques moments après le réveil. Comme je l'ai déjà fait remarquer, la production

d'une figure hallucinatoire (quelque inutile qu'elle soit) indique le point le plus élevé auquel peut atteindre la faculté de visualisation d'un individu ; et il est remarquable que chez beaucoup de personnes, ce point n'est atteint que pendant le rêve. Quelquefois cette prolongation d'hallucination peut être décrite comme une *postimage,* quelquefois elle peut l'être comme une « suggestion » venant du rêve.

Le degré d'acuité de tous les sens pendant le rêve peut être observé directement, et même quand on peut contrôler ses rêves on peut en faire le sujet d'expériences directes. J'ai décrit ailleurs[1] les essais que j'ai faits pour me rendre compte de mon propre pouvoir de visualisation dans le rêve, et j'ai trouvé, je dois l'avouer, qu'il n'est pas supérieur au très faible pouvoir que j'ai à l'état de veille. Mais plusieurs de mes correspondants me disent qu'ils constatent chez eux un accroissement considérable de pouvoir sensoriel pendant le rêve. Un rêve impressionnant, qu'a eu Mme A. W. Verrall de Cambridge, et qu'elle a noté aussitôt, reposait sur l'augmentation successive de puissance de chacun des sens. Mme Verrall est pauvre en perceptions musicales, et quand on lui dit dans son rêve que le sens du *son* allait être en elle, elle s'attendait à en éprouver peu de plaisir. Elle eut pourtant une sensation tout à fait nouvelle. — « Ce fut une véritable harmonie dont je n'avais entendu jusqu'alors que l'écho, — dans le rhytme des vers ou le soupir du vent dans les pins ; mon oreille était perfectionnée, non par la réalisation d'un désir, mais par la création du désir, qui au moment même de sa naissance obtenait satisfaction. » D'autres personnes parlent de l'accroissement de vivacité dans la conception dramatique ou dans ce qui, chez un sujet hypnotique, est appelé « objectivation des types ». Dans un de ces rêves, écrit une dame, j'étais un homme, dans un autre une brute, dans un autre un dipsomaniaque. Je ne m'étais jusqu'alors jamais fait la moindre idée de la manière dont pouvaient sentir ou penser ces personnes. » Un autre correspondant raconte qu'il a eu simultanément deux rêves sans connexion, un émotionnel et un

1. *S. R. R. Proceedings,* Vol. IV, p. 241.

géométrique, et qu'il en résulta un sentiment de confusion et de fatigue.

Dans le récent ouvrage de M. R. L. Stevenson *Across the Plains* on trouvera un chapitre sur les rêves, qui contient la description des expériences de ce genre, qui sont jusqu'à présent les plus réussies qu'on ait faites. Par auto-suggestion avant le sommeil, M. Stevenson peut obtenir une intensité de faculté de visualisation et d'invention dramatique dans le rêve qui lui a fourni les sujets de quelques-uns de ses plus remarquables romans. Son récit écrit, avec une profonde et admirable connaissance de la psychologie, devrait être lu par tous ceux qui étudient ce sujet. L'intensité singulière que le *bonheur* peut prendre dans les rêves, « ce sentiment de ravissement dépourvu de réflexion, » qui se représente rarement dans la vie après l'enfance, est probablement familier à beaucoup de mes lecteurs. Il semble analogue à l'état de gaieté qu'on observe généralement dans les états somnambuliques, et peut-être à l'extase qui paraît souvent accompagner le soulèvement des couches profondes du subliminal.

Je n'ai pas dans ce chapitre à parler du somnambulisme spontané; qui, si on le regardait comme une forme de sommeil, fournirait évidemment beaucoup d'exemples à ma théorie. Mais avant que nous laissions là ce qui se rapporte à l'hyperesthésie du sommeil, le lecteur peut se demander si il peut se présenter dans le sommeil ordinaire quelque chose de semblable à cette forme d'exaltation de la vue si souvent signalée dans le somnambulisme, qui rend le sujet capable de voir dans l'obscurité; lui permettant par exemple de coudre, d'écrire dans ce qui nous paraît être l'obscurité absolue.

Je crois que, pour presque tout le monde comme pour moi, quand on ouvre les yeux en se réveillant dans une chambre très peu éclairée, on n'a aucune vision particulièrement claire, on distingue mal les objets. Mais nous connaissons plusieurs cas où le sujet, étant réveillé subitement, a une impression de lumière qui peut venir d'un centre cérébral et être une hallucination due au prolongement d'un rêve, ou bien peut-être à une hyperesthésie de la rétine.

Whatcombe Blandford, 12 juillet 1883.

« Cher Monsieur Myers, suivant ma promesse, je vous informe que dans la nuit d'avant-hier, la fenêtre était ouverte comme d'habitude, le vent s'éleva soudainement, secoua ma fenêtre et ma porte et m'éveilla en sursaut d'un profond sommeil. Je ne sais pas trop si je vis toute la chambre, mais je vis la porte et la fenêtre d'où venait le bruit, ou cette très petite partie de la fenêtre que ne couvrait pas l'épais rideau et je vis aussi le rideau. La lumière disparut presque immédiatement et je constatai que la nuit était absolument noire, qu'il n'y avait pas de lune (je l'avais remarqué en regardant à ma fenêtre, comme je le fais toujours, avant d'aller me coucher) et que je ne pouvais voir quoi que ce soit en faisant tous mes efforts, pas même la place de la fenêtre. Les deux horloges que je peux entendre sonnèrent à ce moment 1 heure.

« En même temps que je vis la porte, je vis aussi contre elle une sorte de grille de barreaux et, comme je savais qu'il n'y avait en réalité rien de pareil ni devant ni derrière, j'en conclus que c'était un rêve rapide et un effet de mon imagination. Ayant entendu sonner l'heure, je n'allumai rien et me remis à dormir. Je fus encore réveillé deux autres fois de la même manière par le vent, mais je ne vis ni lumière ni rien, bien que je fisse mon possible pour cela. Je crois que chacune de ces deux fois-là j'avais dormi moins longtemps que la première.

« Quand je m'éveillai au jour, je découvris que les barres que je croyais avoir inventées en rêve devaient être celles de mon lit de cuivre et qu'elles se trouvaient exactement entre moi et la porte comme je les avais vues.

« C'était depuis le 5 que j'habitais là, c'était assez pour bien connaître les objets de ma chambre, sans être aussi familiarisé que chez moi, et je suis trop souvent absent et préoccupé pour connaître très bien l'installation. Je n'avais jamais pensé à observer les positions relatives du lit et de la porte vus de ce point de vue. Il se trouvait ainsi par hasard que j'étais soumis à l'épreuve que nous désirions: c'était bien le cas d'un objet qui, placé dans ma chambre, et, m'étant in-

connu, serait vu par moi alors que réveillé subitement dans l'obscurité je ne pourrais l'imaginer sans le voir réellement.

« Ma chambre a deux fenêtres avec d'épaisses persiennes blanches et de gros rideaux avec d'épaisses doublures. Je ne vis que la fenêtre d'où venait le bruit. Le vent peut avoir déplacé un peu le rideau, mais du moins quelques secondes après je ne pouvais plus voir la fenêtre.

« Bien sincèrement à vous, M. H. Mason. »

Si j'ai cité ce cas, c'est que je ne connais pas de meilleure expérience de ce genre, mais il est évident qu'on ne peut ici exclure la possibilité de la reproduction d'une perception inconsciente.

Je ne crois pas qu'il soit encore prouvé que c'est l'état de repos de la rétine qui facilite ces perceptions vives. Les illusions hypnagogiques se produisent quand la rétine est vraisemblablement fatiguée ; et Mme Verrall a eu des perceptions hyperesthétiques de lumière dans une chambre obscure (la fente sous la porte lui a paru brillante) en s'éveillant brusquement après un sommeil court et agité. Je serai heureux de recevoir des communications sur ce sujet.

Dans les exemples que j'ai donnés des réserves de facultés que nous montre le sommeil et les rêves, j'ai choisi de préférence certaines formes d'*hyperesthésie visuelle*. Les indications que l'on pourra trouver d'autres hyperesthésies — comme quand un rêve prédit une maladie, dont le début n'est pas encore devenu perceptible pour le moi de l'état de veille — ne peuvent être comparées à ce qui se passe pour le sens de la vue. Mais j'en ai dit assez, je pense, pour suggérer dans quel sens on peut faire des expériences psychologiques qui offrent peu de difficultés et peuvent amener de très intéressants résultats.

2° La seconde caractéristique du rêve à laquelle nous arrivons indique une force ou une vivacité d'un autre genre. Le résultat permanent d'un rêve est quelquefois de nous montrer que le rêve n'a pas été une simple confusion superficielle de choses perçues antérieurement à l'état de veille, mais qu'il a eu par lui-même un pouvoir inexpliqué venant

comme le pouvoir de la suggestion hypnotique de quelque région profonde de notre être que ne peut connaître le moi de la veille. Deux principales classes de ces faits sont assez frappants pour être aisément reconnus ; ceux, par exemple, où le rêve a conduit à une « conversion » ou à un changement religieux notoire, et ceux qui ont été le point de départ d'une idée fixe ou d'une idée de démence [1]. Il est évident que les rêves qui convertissent, réforment, changent le caractère et les croyances, semblent devoir être naturellement considérés comme des rêves d'un genre spécial, nous en parlerons donc plus tard. Ceux qui engendrent une idée fixe déraisonnable sont évidemment analogues aux auto-suggestions post-hypnotiques qui ne peuvent être contremandées par le moi qui les a produites. Tel est le rêve cité par M. Taine [2] : un gendarme impressionné par une exécution à laquelle il avait assisté, rêve qu'il est lui-même guillotiné et est ensuite si influencé par ce rêve qu'il essaie de se suicider. Plusieurs cas de ce genre ont été recueillis par le Dr Faure [3], et le Dr Tissié dans son intéressant petit ouvrage *les Rêves*, a ajouté quelques exemples frappants qu'il a observés lui-même. Je citerai un des cas de M. Faure qui montre que chez un sujet en apparence bien portant un rêve en apparence sans cause peut laisser des traces tout aussi persistantes qu'une suggestion hypnotique venant de l'extérieur.

Un employé de magasin, régulier dans ses habitudes et d'une forte constitution, s'éveille en proie à la fièvre et à l'agitation, transpirant abondamment, inquiet et mal à son aise. Il annonça que toutes ses économies étaient épuisées, qu'il était ruiné, perdu. Il dit que la veille, en conduisant la voiture, il avait eu une querelle avec un cocher et que, dans la dispute, sa voiture avait brisé la vitrine d'un fabricant de glaces. Il devait payer le dommage. Il racontait l'histoire avec force détails ; il se voyait encore saisi au cou par son adversaire qui l'avait frappé si violemment qu'il avait perdu connaissance et qu'on l'avait transporté chez un marchand de

1. Voir Dr Féré dans *Brain*, janvier 1887.
2. *De l'Intelligence*, vol. Ier, p. 119.
3. *Archives de médecine*, vol. Ier, 1876, p. 554.

vin pour lui faire reprendre ses sens. Sa femme affirmait que quand il était rentré à la maison la veille au soir, il était dans son état ordinaire, qu'il s'était occupé de ses affaires, avait passé la soirée à la maison et était allé se coucher sans aucun malaise.

Pendant trois jours, X... resta dans le même état, incapable de se calmer un instant, bien qu'on le menât à l'endroit où l'accident imaginaire avait eu lieu. Ce ne fut même que quelques jours encore plus tard qu'il comprit tout à fait qu'il avait rêvé. Pendant tout un mois la confusion dans sa mémoire se reproduisait chaque jour; il s'asseyait désespéré, criant et répétant : « Nous sommes ruinés ! » Même sept ans après, il avait encore parfois des crises de cette nature, où il oubliait la réalité et vivait plusieurs jours sous l'influence de son désastre imaginaire.

Nous pouvons comparer ce cas avec celui où le contact d'une main fantômale sembla apporter un soulagement physique au dormeur.

De M. H. L. Holbrook, M. D... éditeur de l'*Herald of Health* 13 et 15 Laight street, New-York, 30 juillet 1884.

« Pendant le printemps de 1870, j'eus une attaque de bronchite aiguë, qui me rendit très malade, et comme j'avais eu une attaque semblable chaque hiver et chaque printemps pendant plusieurs années, je fus très inquiet et crus que cela deviendrait chronique et aurait peut-être une terminaison fatale. Comme j'étais jeune, et venais d'entrer dans une carrière où je désirais rester longtemps, je fus très abattu devant cette perspective.

« Un jour, toujours très affaissé, je tombai dans un sommeil qui n'était pas très profond, et fis ce rêve qui est encore frais dans mon souvenir :

« Ma sœur, qui était morte depuis plus de vingt ans, et que j'avais presque oubliée, s'approcha de mon lit et dit : « Ne « vous tourmentez pas au sujet de votre santé ; nous sommes « venus pour vous soigner ; vous avez encore beaucoup à faire « dans le monde. » Puis elle disparut et mon cerveau me sembla électrisé comme par le choc d'une batterie, mais au lieu d'être pénible, cet effet était délicieux. Le courant descendait

et était très fort dans la poitrine et les poumons. De là il se répandait jusqu'aux extrémités où il produisait une chaleur délicieuse. Je m'éveillai presque immédiatement et me trouvai très bien. Depuis je n'ai plus jamais eu d'attaque de maladie. Le fantôme de ma sœur était indistinct, mais la voix était très nette et il ne m'était encore jamais rien arrivé de semblable, et depuis rien ne se reproduisit.

« M. L. HOLBROOK. M. D. »

Comparez aussi ce cas avec ce que raconte le Dr Tissié de son sujet hystérique Albert. « Chaque fois, disait Albert, que je rêve que j'ai été mordu ou battu, je souffre toute la journée dans la partie attaquée [1]. »

Un exemple encore plus frappant peut être tiré de l'incident suivant dans l'histoire de la malade de Krafft-Ebing [2], Ilma S.

6 *mai* 1888. — La malade est troublée aujourd'hui. Elle se plaint à la sœur d'une forte douleur sous le sein gauche, elle croit que le professeur l'a brûlée cette nuit et demande à la sœur d'obtenir pour elle une retraite dans un couvent où elle sera à l'abri de ces attaques. Le refus de la sœur amène une crise hystéro-épileptique. (Enfin, en sommeil hypnotique), la malade donne l'explication suivante de l'origine de la douleur : « — La nuit dernière, un vieil homme s'est approché de moi, on aurait dit un prêtre, il était accompagné par une sœur de charité, sur la pèlerine de laquelle il y avait un grand B doré. Elle me fit peur. Le vieux était aimable et bienveillant. Il plongea une plume dans la poche de la sœur et il écrivit avec un W et un B sur ma peau sous le sein gauche. A un moment, il manœuvra sa plume maladroitement et fit un pâté, au milieu de la lettre. Ce pâté et le B me firent cruellement souffrir, mais je ne sentais pas le W. L'homme expliqua que le W voulait dire que j'irais à l'église de M... et me confesserais au confessionnal W.»

Après ce récit, la malade s'écria : « L'homme est encore là ; maintenant, il a des chaînes aux mains. »

1. TISSIÉ, *les Rêves*, p. 121.
3. *Hypnotisme*, par KRAFFT-EBING, traduit par CHADDOCK, p. 91.

Quand la malade revint à l'état normal, elle souffrait à l'endroit indiqué où il y avait des dépressions superficielles, pénétrant le corium et ressemblant à un W renversé et à un B avec un soulèvement hyperémique entre les deux. Dans cette altération spéciale neurotrophique de la peau, qui est identique avec celles que l'on a produites expérimentalement, il y a des traces d'inflammation. Le mal et le souvenir du rêve furent écartés par suggestion; mais l'auto-suggestion de se confesser à l'église de M... persista; et la malade, sans savoir pourquoi, y alla et se confessa au prêtre indiqué par le rêve.

Il est évident que nous ne devons pas nous hâter de supposer qu'un résultat qui semble produit par un rêve prouve que le personnage fantômal avait une réalité indépendante.

Nous devons cependant remarquer que cette auto-suggestion du rêve — s'il y a auto-suggestion — s'opère quelquefois avec une perfection dépassant tout ce que nous connaissons sur la suggestion hypnotique. Elle a amené non pas des meurtres imaginaires, mais la mort même. Nous avons plusieurs cas où l'annonce de la mort du dormeur faite en rêve s'est accomplie ponctuellement. Dans les *Proceedings*, vol. V, p. 291, M. Sidzwick a cité un cas semblable, où la mort n'est attribuable à aucune maladie soupçonnée. Je vais donner un cas que rend encore plus étonnant la répétition du rêve promonitoire.

« Il y a soixante ans, une Mme Carleton mourut dans le comté de Leitrim. Elle était l'intime amie de ma mère, et peu de jours après sa mort elle apparut à ma mère en rêve et lui dit que jamais plus ma mère ne la verrait en rêve sauf une fois qui aurait lieu vingt-quatre heures avant sa mort. En mars 1864, ma mère habitait avec mon beau-fils et ma fille, le Docteur et Mme Lyon, à Dalkey. Le 2 mars au soir, ma mère monta dans sa chambre très en train, riant et plaisantant avec Mme Lyon. Cette même nuit ou plutôt le matin suivant, le Dr Lyon entendant du bruit dans la chambre de ma mère réveilla Mme Lyon et l'envoya voir ce qui se passait. Elle trouva ma mère le corps à moitié sorti de son lit avec une expression d'horreur peinte sur ses traits. On la remit comme il fallait; le lendemain matin, elle paraissait en son

état ordinaire, elle déjeuna comme d'habitude, dans son lit et très gaiement. Elle pria ma fille de dire à la servante d'apporter de l'eau pour un bain qu'elle prit. Elle envoya ensuite chercher Mme Lyon et lui dit que Mme Carleton était enfin, après un intervalle de cinquante-six ans, venue lui parler de sa mort très prochaine, et qu'elle mourrait le lendemain matin à la même heure que celle où ils l'avaient trouvée comme je viens de le dire. Elle ajouta qu'elle avait par précaution pris un bain pour éviter le lavage de son corps. Elle commença alors à décliner peu à peu et mourut le matin du 4 mars à l'heure qu'elle avait dite.

« Le Docteur et Mme Lyon peuvent corroborer ce récit. Ma mère m'avait toujours dit qu'elle reverrait Mme Carleton juste avant sa mort.

« Thomas James Norris. »

Dalkey, Irlande,

Du Dr Lyon, 1 Tempé-Terrace, Dalkeys Co. Dublin,

30 août 1883.

« Feu Mme Dorcas Norris, dont vous me parlez dans votre lettre, m'avait dit plusieurs fois que Mme Eliza Carleton lui était apparue dans un rêve et lui avait promis de lui apparaître une dernière fois, vingt-quatre heures avant sa mort. La nuit qui précéda sa mort, ma femme vint dans sa chambre et la trouva presque insensible; le jour suivant, elle dit que l'avertissement qu'elle attendait depuis cinquante-six ans lui avait été donné et qu'elle mourrait la nuit suivante, ce qui eut lieu.

« Richard Sir John Lyon. »

Il y a trois explications possibles à ces faits :

Comme les lecteurs des *Proceedings* le savent, je suis, quant à moi, tout disposé à admettre que la défunte Mme Carleton connaissait réellement la maladie qui menaçait son amie; et que les deux rêves furent produits télépathiquement par un esprit désincarné chez un esprit incarné. Mais nous pouvons aussi supposer que le premier rêve, quoique purement acci-

dentel, fit une si profonde impression que quand il se reproduisit, aussi par hasard, il fut l'équivalent d'une auto-suggestion de mort. Ou bien nous pouvons supposer que le premier rêve fut accidentel, mais que le second fut symbolique, et produit par quelque sensation organique qui préludait à la mort imminente mais fut perceptible pendant le sommeil avant de l'être à l'état de veille.

Il y a cependant des cas où ces prédictions de mort en rêve sont faites si longtemps à l'avance et avec tant de latitude pour la date fixée pour le décès qu'il est difficile de concevoir que c'est l'auto-suggestion qui amène le résultat. Le cas suivant, par exemple, peut être une simple coïncidence, comme le suppose M. Browning; mais s'il est plus qu'une coïncidence, il est aussi probablement plus qu'une auto-suggestion.

(*A suivre.*)

MOUVEMENTS SPONTANÉS D'OBJETS MATÉRIELS

PAR M. PETROVO SOLOVOVO

Le cas suivant a été publié en 1892 dans le *Rébus* par M. Pétrovo Solovovo.

« J'ai à présent 61 ans. Le phénomène inexplicable dont j'ai été témoin a eu lieu il y a quarante-cinq ans en 1846. Mon père, contrôleur à la Cour de l'Échiquier de Tver, habitait chez un marchand du nom de Nazaroff, au coin de la rue Semionovs Raia à Tver; cette maison était en pierre, avait deux étages; l'étage supérieur était occupé par la famille Nazaroff, tandis que mon père et ma famille occupaient l'étage inférieur : il n'y avait pas d'autre habitant dans la maison... Notre famille se composait de mon père, ma mère, deux sœurs de mon père, dont l'une était une veuve, et l'autre une vieille demoiselle, et de moi-même, alors âgé de 15 ans et élève de la 5e classe du collège de Tver. Au service des Nazaroff, il y avait une cuisinière, une femme de chambre et un cocher qui était aussi chargé de nettoyer la cour (dvornik). Nous, nous avions aussi une cuisinière et une femme de chambre. Comme la famille des Nazaroff menait une vie très modeste et patriarcale, nous avions l'habitude, aussitôt que mon père avait quitté la maison, après 6 heures du soir, pour se rendre à son service, de fermer à clef la porte de la cour et de donner la clef au dvornik. Il y avait dans la chambre de celui-ci une sonnette que du dehors on faisait sonner pour se faire ouvrir la porte... Mon père avait l'habitude d'acheter chaque année, en janvier et février, du bois à brûler pour

toute l'année et, avec la permission du propriétaire, on en mettait une partie sous la porte cochère le long du mur du magasin à grain. Il devait y avoir là environ trois ou quatre *sajènes*[1]. Les bûches étaient assez grosses et ne pesaient pas moins de 7 livres chacune.

Je vais maintenant décrire le phénomène même : il est resté fortement gravé dans ma mémoire, bien que datant d'environ un demi-siècle. Dans la première moitié d'octobre, je crois, mon père s'était rendu comme d'habitude à 7 heures du soir à la Cour de l'Échiquier, où il restait jusqu'à 11 heures et quelquefois même minuit. Ma mère et mes tantes travaillaient et je me mettais à préparer mes devoirs pour le lendemain ; vers 10 heures, notre femme de chambre Marthe entra dans la chambre où se tenaient mes tantes et dit : « Qu'est-ce qui se passe donc dans la cour ? On est en train de voler du bois ; j'ai entendu plusieurs bûches tomber. » J'étais un garçon assez hardi ; j'étais fatigué d'être assis et de travailler. Je profitai bien vite de l'occasion pour demander à Marthe d'apporter une bougie, car la nuit était noire et il faisait tout à fait sombre sous la porte cochère. Ma mère et mes tantes nous suivirent. Quant nous fûmes dans la cour, j'entendis une bûche tomber de la pile et deux minutes après une autre, je voulus m'approcher avec la bougie, mais ma mère m'en empêcha. On envoya réveiller Nicolas, le dvornik ; il arriva, alluma une lanterne, et en entendant le bruit que faisaient les bûches en tombant, il se mit à faire le signe de la croix. J'ai oublié de dire que la cour était pavée en pierre... Le dvornik affirma qu'il avait fermé à clef la porte sitôt après le départ de mon père et nous montra la clef ; nous constatâmes que la porte du fond qui conduisait au jardin avait aussi été bien fermée à clef, que par conséquent personne n'avait pu entrer dans la cour ; les Nazaroff, en nous entendant parler dans la cour, arrivèrent aussi, de sorte que nous étions douze. On apporta trois chandelles et une lanterne qui éclairaient suffisamment les bûches et tout le passage de la porte cochère et voici ce que nous vîmes tous : du

1. Mesure de 7 pieds anglais.



milieu de la pile (non pas du sommet), une bûche s'échappait et tombait sur le sol à une distance de 3 *arschin*. Toutes les personnes présentes, très effrayées, se serraient les unes contre les autres; ce fut moi le plus courageux et je persuadai au dvornik de s'approcher avec moi des bûches, lui avec une lanterne et moi avec une bougie. Je supposais qu'un chat s'était glissé entre les bûches et le mur et j'essayai d'introduire ma main dans cet espace, mais ce n'était pas possible; les bûches touchaient tout à fait au mur. Pendant ce temps les bûches s'envolaient à intervalles de temps rapprochés. Ce bombardement dura environ quarante minutes; il y eut en tout 27 bûches jetées à terre, et, une chose bien remarquable, c'est que les espaces vides qui restaient après qu'une bûche s'était échappée, n'étaient pas remplis par d'autres bûches, et nous ne vîmes aucun mouvement des bûches supérieures qui auraient pu descendre, et cependant le lendemain matin on trouva la pile compacte, sans un vide. Le dvornik ramassa les bûches qui avaient été jetées à terre et les plaça le long d'un autre mur; ce n'était pas d'un seul endroit, mais de plusieurs qu'elles s'étaient échappées, toujours du milieu de la pile et non pas du haut, ni des côtés; le matin, en allant à mon école, je rencontrai le dvornik et lui demandai d'essayer d'enlever une bûche du milieu de la pile. Nicolas, un homme robuste d'environ 30 ans, fut incapable d'en ôter une seule en dépit de tous ses efforts. Bien entendu, tous mes parents, aussi bien que les propriétaires de la maison attribuèrent le tout au *Domovoi* (Esprit de la maison) et à ses tours.

Aucun des autres témoins n'est plus en vie à présent, même Nathalie, petite-fille de Nazaroff, qui était plus jeune que moi et qui est morte à 17 ans.

Je n'aurais absolument aucune raison d'inventer une pareille histoire; il me semble qu'on peut me croire en pensant que j'ai 60 ans et que j'ai servi trois empereurs pendant quarante ans au Ministère de l'Instruction publique.

IVAN KOUPREYANOFF,
Ancien Inspecteur de l'École de district à Tver,
appartenant à la noblesse de Tver.

UN TRUC DÉVOILÉ

La lettre suivante du maire de Crewe au professeur Lodge est intéressante comme description de la façon ingénieuse dont un truc ingénieux peut être découvert. Les noms des auteurs du tour ont été changés.

Winterley house, près de Crewe, 14 mars 1899.

Cher professeur Lodge,

Je trouve aujourd'hui quelque consolation dans le proverbe : « Il n'y a que les sots qui ne changent jamais d'idée. » Je vous écrivais le 10 que je croyais réels les phénomènes de transmission de pensée obtenus par les frères Jones ; aujourd'hui je vous écris pour vous dire que je suis tout à fait convaincu qu'ils sont le résultat d'un truc.

Je sais que vous auriez été très heureux si j'avais pu vous raconter des phénomènes authentiques, mais je crois que vous le serez un peu de voir comment ils peuvent être imités par d'habiles faiseurs. Voici le *modus operandi* des frères Jones en public. Un des frères (A) a les yeux bandés, tandis que l'autre (B) se promène au milieu des spectateurs. Je présente à B..., par exemple, un livre contenant les règlements du Cercle de pêcheurs à la ligne Isaac Walton à Crewe, dont le siège est à Albert-Hotel. Une rapide conversation du genre de celle-ci s'engage :

« B... — Qu'est-ce que je regarde, maintenant?

A... — Un livre.

B... — De quelle couleur est-il?

A... — Bleu.

B... — De quoi parle-t-il?

A... — D'un cercle.

B... — Où se trouve-t-il, ce cercle?

A... — A Albert-Hotel. »

Et ainsi de suite, dans tout le cirque, en prenant trente ou quarante objets différents, pièces de monnaie, montres, chapeaux, livres, cannes, pipes, etc. Les réponses sont quelquefois un peu vagues, mais jamais inexactes. Vous soupçonneriez qu'il y a un code verbal, bien que vous compreniez difficilement comment un code peut donner « livres, bleu, cercle, Albert-Hotel » ; vos soupçons sont cependant bientôt ébranlés ; B... annonce que A..., tout en ayant les yeux bandés, écrira sur un tableau noir l'heure d'une montre, le numéro d'un billet de banque ou d'un chèque « sans que je dise un mot ou fasse un mouvement ». — Vous tendez votre montre à B..., en ayant eu la précaution de changer un peu l'heure, de façon qu'il ne puisse y avoir divination. B... se tient comme une statue à un bout de la salle et, la montre dans la main, regarde, avec un froncement de sourcils, A... qui écrit lentement l'heure exacte indiquée par la montre (par exemple 3 h. 48). Si vous avez cru à un code verbal, voilà la preuve que vous vous êtes trompés. B... se tient près de vous, à dix *yards* au moins de A..., et vous êtes tout à fait certain que B... ne parle ni ne remue : c'est ainsi que j'étais devenu un croyant.

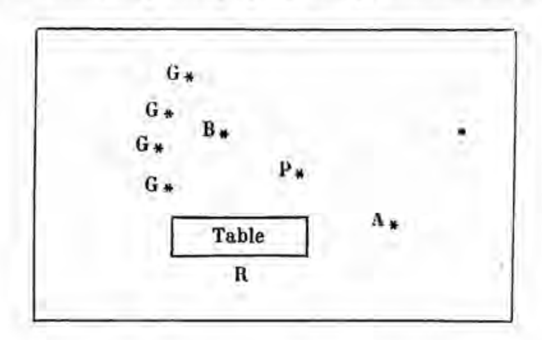
Voilà ce que j'avais vu au Cirque. J'invitai ces messieurs chez le Dr Wilson ; ils acceptèrent et donnèrent la représentation que je vous ai décrite dans ma précédente lettre. Mais ils ne firent pas l'expérience du tableau noir. Je savais donc bien naturellement qu'il n'y avait pas là de preuve définitive, mais je trouvai la valeur des phénomènes suffisante pour vous demander de venir vous-même faire une expérience, ou d'être présent quand j'en ferais une. Les frères Jones consentirent à une épreuve et me firent croire qn'ils accepteraient mes conditions. Hier soir la séance a eu lieu chez moi ; il y avait, avec le propriétaire du cirque, quatre de mes amis (deux docteurs, un avocat et un pasteur) et un reporter (qui arriva plus tard) pour prendre des notes.

Je plaçai A... derrière un large écran ; je donnai à B... une

médaille frappée en mémoire du mariage du duc d'York. Je demandai que A... la décrivît sans que B... prononçât un mot. Ils firent tous deux des objections : ils dirent que A... pouvait mieux donner la description en répondant à des questions. J'offris alors de poser à A... des questions que B... écrirait. Mais à *cela* aussi on fit des objections : il fallait que B... parlât. Ainsi l'épreuve était finie avant d'avoir commencé. Je me décidai pourtant à les laisser continuer pour voir si je découvrirais leurs méthodes, que je soupçonnais maintenant d'être frauduleuses.

Leurs tours habituels continuèrent donc ; des objets furent donnés à B..., et à A... qui était assis derrière l'écran, les décrivait, répondant aux questions de B... avec son exactitude et sa rapidité habituelles.

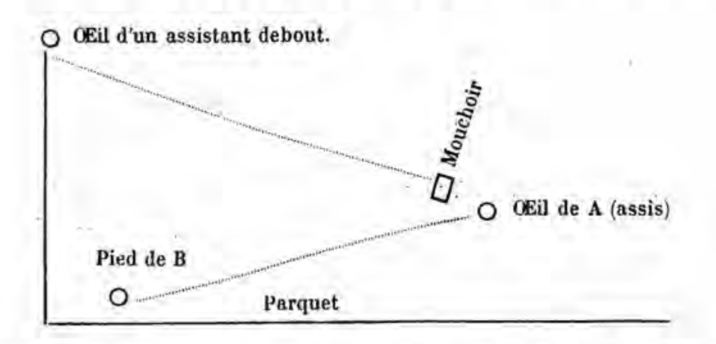
Alors un de mes hôtes propose que A... donne le numéro d'un chèque sans qu'un mot soit prononcé comme au cirque, et A... accepte. Pendant la conversation, A... était sorti de derrière l'écran, et quand je proposai qu'il retournât à sa place



pour de nouvelles expériences, il dit qu'il préférait avoir les yeux bandés. J'insistai poliment, mais il s'entêta (soupçon n° 1). Je lui bandai les yeux, mais sous prétexte que le mouchoir ne le serrait pas assez, il l'ôta et l'attacha lui-même (soupçon n° 2). A... et B... maintenant sont assis sur des chaises à une distance l'un de l'autre d'environ huit pieds et en face l'un de l'autre. Mes hôtes se trouvent derrière B... et l'un d'eux lui tend un chèque. Comme pas un mot ne doit être prononcé,

je sais que je n'ai qu'à empêcher la communication par les yeux. Aussi, à ce moment, je me place sur la ligne qui va de A... à B... Le croquis ci-contre indique grossièrement nos positions. P..., est moi, B..., le reporter et G..., les hôtes.

Le premier numéro du chèque ne fut pas donné exactement. Le second fut exact. J'avais B... en face de moi; je me retournai et vis que A... appuyait sa tête sur sa main sur *un côté* de la chaise, de sorte que, sauf le bandeau, il aurait pu voir au delà de ma place. Je me plaçai sur cette nouvelle direction : le numéro fut encore inexact. Alors, comme s'il faisait un effort mental effroyable, A... se jeta sur le parquet, et sa tête se trouva à ce moment sous le coin de la table. Un numéro fut donné exactement. A en juger par la seule ligne possible pour le regard, la communication avait lieu évidemment près du sol. Je regardai donc par terre, et là, le secret me fut révélé! B... *faisait des signes avec son orteil droit.* C'est très facile : appuyez votre pied fortement sur le sol, et laissant en contact avec celui-ci la partie antéro-inférieure du pied, essayez de soulever légèrement votre orteil. Le résultat est un léger mouvement du soulier que des yeux perçants peuvent découvrir, même à 20 yards. Mais, dites-vous, A... avait les yeux bandés! oui, il ne pouvait voir les spectateurs, mais il pouvait voir le pied de B... sous son bandeau. La figure ci-dessous montrera ce que je veux dire.



Depuis j'ai essayé, et trouvé très facile de me mettre un mouchoir sur les yeux, de manière à voir une grande partie

du parquet. Aujourd'hui, j'ai donné, avec l'aide de mon ami le Dr Wilson, une séance de lecture de pensée, qui a bien mystifié le petit cercle de personnes que j'avais invitées. Ainsi s'explique facilement le truc des frères Jones pour la lecture de pensée sans paroles, ni mouvements. Mais vous pourrez me demander l'explication de la première partie du programme des frères Jones. Voici mes conclusions : 1° le succès dépendait absolument des paroles de B... ; 2° les questions de B... étaient très variées comme mots, comme intonation ; 3° un code est probablement la seule explication ; 4° ce code est *remarquablement* habile, et doit avoir demandé des années d'études et de pratique.

Comme exemple de ce qu'il pourrait être, voici l'exemple que je donnerai. Un acte signé William Perrin était donné à B... Une question expliquait aussitôt que le nom de baptême était William : *What is the name of the gentleman pertains to?* (quel est le nom du monsieur à qui cela appartient?) demandait B... Puis une seconde question était faite, que je ne me rappelle pas, et la réponse « Perrin » venait aussitôt. Si le reporter qui prenait les notes était venu plus tôt, j'aurais pu vous donner des indications plus complètes. Ainsi les questions :

« Dites. Pouvez-vous me dire de quel pays cela vient? »

« De quel pays la banque? »

« Dans quel pays vit-il? »

(En anglais la première de ces phrases commence par un S, la seconde par un W, la troisième par un I).

Ces questions peuvent par les premières lettres des premiers mots indiquer pour les réponses *Scotland*, *Wales*, *Ireland*.

Très sincèrement à vous,

CHARLES H. PEDLEY.

VARIÉTÉS

UNE SÉANCE MÉMORABLE

On comprendra que dans le cas très curieux et très intéressant qui va suivre, nous ne donnions pas les noms en toutes lettres et que nous évitions toute désignation qui pourrait faire reconnaître les personnes en cause, car, en raison de leur qualité d'officiers de l'armée active, elles pourraient en éprouver du désagrément. Nous reproduisons ce cas d'après *Light*, sans aller directement aux informations, mais nous savons que chez le général X... avaient fréquemment lieu des séances, et nous devons croire exact le récit qui suit.

Pendant l'année 1895, mon mari, le général X..., était en garnison à T...

Nous résolûmes, pour nous distraire un peu, d'essayer quelques séances avec l'aide de plusieurs officiers et de deux dames.

Nous savions à peine comment nous y prendre, quoique, grâce à un étrange concours de circonstances, tous nous connussions bien le magnétisme.

Trois de ces messieurs, sous mon influence, étaient devenus des médiums. Le capitaine T..., officier d'artillerie, obtenait les plus merveilleuses manifestations physiques. Tous nous devînmes bientôt de sérieux investigateurs, et, durant dix-neuf séances, nous fûmes les heureux témoins de grands phénomènes spiritiques.

En octobre 1885, le général X..., sur sa demande, fut appelé à A... Nous fûmes pendant quelques jours plongés dans les désordres et les ennuis du déménagement et des emballages. Mon mari voyant toutes ses affaires sens dessus

dessous, alla chercher dans une garde-robe une place sûre et commode. Ce meuble étant le dernier qu'on dût emballer, il crut pouvoir y déposer un *vieux portefeuille vert*, qui contenait des actions pour une forte somme, et aussi 6 000 francs en billets de banque, mis de côté pour les dépenses du voyage.

Malheureusement, ayant une clef de ma garde-robe, il oublia complètement de me dire qu'il y avait mis le portefeuille et il crut, en le cachant derrière une pile de jupons, qu'il avait pris toutes les précautions nécessaires.

Deux ou trois jours après, voulant régler quelques notes, il alla chercher dans la garde-robe et n'y trouva ni le portefeuille, ni son contenu.

Une grande agitation suivit cette découverte. Nous fîmes venir un officier de police. On chercha dans toute la maison et tous ceux qui l'habitaient devinrent bientôt nerveux et tout à fait malheureux.

On ne trouva rien, et, les recherches restant toujours sans résultat, le général X... eut l'idée de proposer d'avoir une séance à ce sujet.

Notre maison étant sans meubles, nous demandâmes au major H... et à sa femme (qui devaient plus tard nous suivre à Alger) d'être assez bons pour nous prêter leur appartement. Tous les deux étaient membres de notre groupe ; malheureusement trois autres investigateurs étaient absents, et ce ne fut qu'une bien petite réunion qui s'assembla le soir même dans le salon de Mme H... Les membres présents étaient le général X..., moi-même, le major et Mme H..., le capitaine T... (médium), le sous-lieutenant Georges L..., et un second et très important médium, mon ancienne femme de chambre Augustine.

L'histoire de ce médium est la suivante. Pendant quatre ans elle était demeurée à mon service. Ce fut par hasard que je découvris sa merveilleuse puissance magnétique et médiumnique ; mais mon docteur me conseilla de la renvoyer, car sa présence chez moi m'enlevait toute ma force. Ayant entendu parler de la perte que nous avions faite (et sachant que trois membres étaient absents), elle offrit mo-

destement de se joindre à nous, et nous fûmes très heureux d'accepter.

La séance commença vers 8 heures et demie. Nous nous assîmes tous autour d'une grande table ronde, et, les lumières éteintes, nous unîmes les mains en silence. Après quelques minutes, le plancher commença à trembler et à se mouvoir comme s'il y avait eu un tremblement de terre. La table se balançait violemment de côté et d'autre, puis se mit à taper.

Mon mari demanda : « Qui est là? »

La réponse qui suivit fut la suivante :

— Le guide de Mme la Générale.

— Voulez-vous nous aider?

— Oui. Que voulez-vous?

— Nous voulons savoir si nous retrouverons notre portefeuille?

— Il n'est pas perdu.

— Qu'est-il devenu?

— Pris, volé!

— Par qui?

— Trois coupables; femme de chambre, cocher, ouvrière.

— Comment ont-ils fait cela?

— Avant-hier, Madame dit à sa femme de chambre de mettre quelques mouchoirs dans sa garde-robe. Madame s'habillait, mais la porte de la garde-robe cachait la femme. Elle *le* trouva, le glissa sous son tablier et courut à la lingerie, ou l'ouvrière raccommodait du linge. Toutes deux s'entendirent. En retournant chez elle dans la soirée, l'ouvrière l'emporta avec elle et le confia à son amant.

— Comment le cocher s'est-il mêlé à cela?

— Votre femme de chambre, une veuve avec quatre enfants et de dix ans plus âgée que Louis, le poursuivait de son amour. Ils sont fiancés. Elle pensa que l'argent enlèverait quelques années, et que le vol le lierait à elle. De sorte qu'elle lui dit tout et en fit son complice.

« Dites-leur que vous savez tout : mettez-les à la porte.

— Bien! Mais comment rentrerons-nous en possession de l'argent?

— *Ce soir! ce soir!* Louis, le soldat,— cocher,— se souvient

de ce que l'officier de police a dit à haute voix, « que là où un civil peut s'en tirer avec cinq ans de travaux forcés, un pauvre soldat en a pour dix ans ». Oh! oh!

« Les coupables sont à couteaux tirés maintenant. »

Ici le capitaine T... se leva d'un bond et cria d'une voix forte : « Arrêtez! arrêtez! *Je les vois!* »

Tous nous demandâmes : « Où? Qui? »

La table frappa : « Laissez-le parler. »

Le capitaine continua avec agitation : « Je voix la chambre à coucher de Madame la Générale. Elle est brillamment éclairée. Trois personnes s'y trouvent, deux femmes et un homme. Ils cherchent dans toute la chambre. Ils se querellent. Ils sont très en colère. Oh! ils *l'*ont avec eux. L'homme a peur. Que font-ils? Oh! ils tournent les draps et les couvertures du lit sens dessus dessous. Maintenant ils les remettent en place de nouveau. A présent ils vont vers les croisées qui sont près de la garde-robe. »

Augustine, excitée : « Je vois cela! Je vois la chambre de Madame! Oh! mais vous vous trompez, Monsieur! Il y a quatre personnes dans la chambre, deux hommes et deux femmes.

« Sortez! sortez! Que faites-vous dans la chambre de Madame?

« Oh! regardez! Ils ont apporté du cabinet de toilette de Monsieur une de ces chaises autrichiennes en jonc noir! Et ils la traînent devant la garde-robe! Que vont-ils mettre sur le haut de la garde-robe. Otez cette chaise! »

La table répond : « Ils veulent *le* mettre dans un endroit où vous puissiez le trouver. Ils savent que vous êtes nos amis! Ils savent que vous nous consultez! Sans doute ils savent tout au sujet de vos séances. »

Le capitaine T... d'un air effaré : « Laissez-moi atteindre les misérables. Je les frapperai. »

Ici le vaillant capitaine saisit un bâton déposé près de lui, et, s'appuyant sur la table, le brandit en l'air d'un air sauvage. (Les autres membres, allumant subrepticement des allumettes, l'observaient en silence.)

Le capitaine : « Oh! ils quittent la chambre! »

Augustine : « Oh ! ils sortent à la file l'un de l'autre par la petite porte qui donne dans le cabinet de toilette de Monsieur. Tout est noir; nous ne pouvons plus rien voir. »

La table : « N'ayez pas peur. C'est sur la tablette du haut de l'armoire. »

Le général : « Quelle armoire? »

La table : « Allez à la maison. »

Tous les membres : « Oui. Allons tous avec vous, partons ! »

La table : « Non ! Le général et Madame seulement : personne autre. Vous pourrez tous y aller demain matin d'aussi bonne heure que vous voudrez. Laissez Monsieur et Madame partir vite. La femme de chambre les rencontrera et leur demandera des nouvelles. Dites : « Tout va bien, mais on ne saura rien avant demain ». Alors fermez vos portes à clé et cherchez-*le*. »

— « Où ?

« — Il est sur la planche du haut de l'armoire. Bonne nuit! Bonne nuit ! »

Alors la table se souleva presque jusqu'au plafond, descendit doucement, s'inclina devant chaque membre séparément, et redevint après cela un vulgaire meuble, simple, solide et stupide. Nous eûmes beau insister, il fut impossible d'obtenir un seul mot de plus. Nous retournâmes à la maison très nerveux et enfiévrés. Aussitôt que nous fûmes seuls (les portes bien fermées à clé et au verrou), nous examinâmes le lit. Oui; il semblait un peu en désordre et comme si des doigts étrangers avaient osé y toucher; mais outre la garde-robe, au lieu d'une des jolies chaises blanches vénitiennes qui faisaient partie du mobilier de ma chambre, il y avait là, oubliée, l'identique chaise autrichienne en jonc noir que les deux médiums avaient vue pendant la séance.

Je sautai dessus. Rien sur le haut de la garde-robe; rien dans la garde-robe ! rien dedans, ni sur le lit ! Un peu effrayés, nous aussi nous sortîmes, l'un suivant l'autre, par la petite porte qui ouvrait dans le cabinet de toilette de mon mari, et *là une chaise manquait*. Dans ce cabinet de toilette se trouvait une grande armoire incrustée dans le mur selon

la mode du XVIII[e] siècle; mon mari gardait là ses chapeaux, ses gants, ses cravates et ses mouchoirs. La police l'avait fouillée de fond en comble, et en sortant, quelques heures avant, le général y avait pris des gants et un mouchoir.

Je m'élançai sur cette armoire, ouvris toute grande la massive porte, et là, sur la planche du haut, reposant sur un lit de cravates, était l'objet de nos recherches.

Nous l'ouvrîmes. Rien n'en avait été enlevé, non rien, pas même les 6000 francs, dont l'identité n'aurait jamais pu être reconnue, car ils étaient en billets de banque, et il va sans dire que nous ne savions pas le numéro des billets.

J'ai à dessein abrégé le récit de cette mémorable séance, les deux exemples de vision clairvoyante en étant naturellement le fait le plus intéressant.

La Générale X...

A PROPOS DES TROIS CAS DE PRÉMONITION
DE M. E. DESBEAUX

Jonzac, le 24 mai 1899.

Mon cher confrère,

Je viens de lire avec un vif intérêt les « trois cas de prémonition » d'E. Desbeaux. Ils me remettent en mémoire un fait dont je demeurai longtemps impressionné, et qui contribua, je pense, à orienter ma curiosité du côté du problème psychique.

En 1879 — sauf erreur — j'étais étudiant en médecine, à Lille, et angoissé par la perspective d'une fin de mois particulièrement désargentée.

Dans cette pénible occurrence, je fis appel, n'étant point d'humeur à solliciter les vivants, à un mien et très cher parent, décédé depuis quelques mois, et le suppliai de me suggérer un moyen... honorable, par lequel je pusse me tirer de peine.

Ma requête une fois formulée, je me mis à vaquer par les rues, dans l'espoir, combien juvénile, de trouver aussitôt... le moyen. Or, celui-ci ne tarda pas à s'offrir sous les espèces d'un billet de loterie, derrière une vitrine de coiffeur. Ma confiance était telle qu'elle m'entraîna à mettre, pour l'achat de deux billets, ma bourse tout à fait à sec. Dans la huitaine qui s'écoula jusqu'au jour du tirage, je gardai et sentis croître en moi l'intime conviction que le gros lot, *une* douzaine de couverts en argent, m'était réservé. Le jour venu, je me rendis au lieu où se tirait la loterie, avec la pleine et joyeuse

assurance d'en rapporter cette aubaine. Et avant que le numéro gagnant eût fini d'être proclamé, j'avais déjà fait le quart du chemin qui me séparait de *mes* douze couverts. Car, ainsi que je m'y attendais formellement, ce fut à moi que le gros lot échut.

J'ai souvent retourné dans ma tête cette petite histoire véridique de point en point ; j'ai cherché à en dégager une conclusion. Celle à quoi je m'attachai d'abord, c'est, vous le devinez, celle dont un bon cœur, longtemps bercé de la « vieille chanson », s'accommode le mieux. L'intervention personnelle et décisive de mon cher mort me parut on ne peut plus manifeste. Aujourd'hui, je me demande si l'ardente foi dans laquelle je m'entretins huit jours durant, ne fut pas de celles qui soulèvent des montagnes, et si ce n'est pas cette foi même, et elle toute seule, qui, par quelque action, dont l'analogue n'est peut-être pas impossible à trouver dans la phénoménologie psychique, poussa, dans mon cas, la roue de la fortune, et qui, dans les trois cas de M. E. Desbeaux, poussa la bille.

Aux quatre hypothèses énumérées par ce dernier, j'inclinerais à en joindre une cinquième, l'hypothèse de la foi motrice, qui vaut peut-être, sinon la préférence, au moins un instant d'examen.

Veuillez, je vous prie, agréer, mon cher confrère, l'expression de mes sentiments très distingués.

Dr EMERY-DESBROUSSES.

Voici, d'autre part, ce que nous écrit notre collaborateur et ami M. Marcel Mangin :

MON CHER AMI,

A propos des trois cas de prémonition d'E. Desbeaux, ne pourrait-on pas proposer une cinquième hypothèse et supposer que la cause réside dans un phénomène d'extériorisation de force psychique? Nous savons que la force psychique de Home, celle d'Eusapia et de bien d'autres personnes, met en mouvement des objets d'un poids parfois considérable :

pourquoi n'émanerait-il pas de M. Desbeaux une force capable d'agir sur la petite boule du jeu de roulette ?

De tous les mystères des phénomènes psychiques, c'est certainement la prévision de l'avenir qui bouleverse le plus nos idées. Prévoir ce qui dépend de déterminations humaines, ainsi que pourrait le prévoir un génie tacticien, ne nous paraît pas surnaturel, et certaines prophéties politiques ou sociales sont admissibles ; mais déterminer exactement la place qu'occupera à tel moment un bouchon ballotté par les flots de la mer, ou encore le numéro de la roulette sur lequel s'arrêtera la bille, est une chose que nous ne pouvons concevoir et, pour ma part, je préférerais l'hypothèse d'une force extériorisée qui, favorisée par l'état psychique dans lequel se trouvait M. Desbeaux, a pu, à l'insu de celui-ci, agir sur la bille et la faire s'arrêter sur le numéro pensé.

MARCEL MANGIN.

BIBLIOGRAPHIE

L'âme est immortelle, par GABRIEL DELANNE. Un vol. de 470 pages (3 fr. 50). Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie, Paris.

« Les conceptions sur la nature de l'âme humaine, dit « M. Delanne, ont évolué, au cours des âges, depuis la maté- « rialité la plus grossière jusqu'à le spiritualité absolue. Les « travaux des philosophes, aussi bien que les enseignements « religieux, nous ont habitués à considérer l'âme comme une « pure essence, une flamme immatérielle. Ces vues si diffé- « rentes tiennent à la manière dont on envisage l'âme. Si on « l'étudie objectivement, en dehors de l'organisme humain, « pendant les apparitions, elle parait parfois aussi matérielle « que le corps physique. Si on l'observe en soi, il semble « que sa seule caractéristique soit la pensée. Toutes les « observations de la première catégorie ont été reléguées « parmi les superstitions populaires et l'idée d'une âme sans « corps a prévalu. Dans ces conditions, il devenait impos- « sible de comprendre par quel procédé cette entité pouvait « agir sur la matière du corps ou en recevoir des impressions. « Comment imaginer qu'une substance sans étendue, et par « conséquent hors de l'étendue, puisse agir sur l'étendue, « c'est-à-dire sur des corps matériels?

« En même temps que sa spiritualité, on nous enseigne « l'immortalité de l'âme. Comment s'expliquer que cette « âme conserve des souvenirs? Ici-bas, nous avons un corps « défini par la forme de notre enveloppe physique, un cer- « veau qui paraît enregistrer les archives de notre vie men- « tale; mais quand ce corps meurt, quand ce substratum « physique est détruit, que deviendront les souvenirs de « notre existence actuelle, où donc se localiseront les acqui- « sitions de notre activité psychique sans lesquelles il n'est

« pas de vie intellectuelle possible? L'âme est-elle destinée « à se fondre dans l'erracité, à s'évanouir dans son grand « Tout, en perdant sa personnalité?

« Ces conséquences sont rigoureuses, car l'âme ne saurait « subsister dans l'espace sans une forme qui l'individualise. « Une goutte d'eau dans l'océan est indiscernable de ses « voisines, elle ne se différencie des autres parties du liquide « que si elle est contenue dans quelque chose qui la déli- « mite, ou si, isolée, elle prend la forme sphérique, sans quoi « elle se perd dans la masse, et n'a plus d'existence distincte.

« Le spiritisme nous fait constater que l'âme est toujours « inséparable d'une certaine substantialité matérielle; mais « affectant une modalité spéciale, infiniment raréfiée, dont « nous chercherons à définir l'état physique. Cette matière « possède des formes variables d'après le degré d'évolution « de l'esprit, et suivant qu'il habite sur la terre ou dans « l'espace. *Le cas le plus général est que l'âme conserve*, après « la mort, le type qu'avait le corps physique ici-bas. Cet être « invisible et impondérable peut parfois, dans des circon- « stances déterminées, revêtir un caractère suffisant d'objec- « tivité pour affecter les sens et impressionner la plaque « photographique, laissant ainsi des traces durables de son « action, ce qui met hors de cause toute tentative d'expli- « cation de ce phénomène par l'illusion ou l'hallucination.

« Notre but, dans ce volume, est de présenter quelques- « unes des preuves que l'on possède actuellement de l'exis- « tence de cette enveloppe, à laquelle on a donné le nom de « PÉRISPRIT (de *peri*, autour, *spiritus*, l'esprit).

« Pour cette démonstration nous ferons appel, non seule- « ment aux spirites proprement dits, mais aussi aux magné- « tiseurs spiritualistes et aux savants indépendants qui ont « commencé à explorer ce domaine nouveau; en même « temps, il nous sera possible de constater que la corporéité « de l'âme n'est pas une idée neuve, qu'elle a eu des parti- « sans nombreux depuis que l'humanité se préoccupe de la « nature du principe pensant. »

Évolution de l'âme et de la société, par FELIPE SENIL-

LOSA (traduit de l'espagnol par Alfred Ebelot). 1 vol. 3 fr. 50. Chamuel, éditeur.

M. FELIPPE SENILLOSA a réussi à condenser dans ce petit volume un attachant résumé des principales questions qui se rattachent aux sciences psychiques. Après en avoir montré les lointaines origines dès les débuts de l'histoire, et suivi le lent et irrégulier développement à travers les âges, il explique où elles en sont aujourd'hui, depuis que des savants de valeur ont appliqué à ces recherches les procédés précis de la méthode expérimentale.

Il fait voir que les déductions qu'il est légitime de tirer des découvertes déjà faites, loin d'être en contradiction, comme on l'a prétendu avec la logique et la raison, peuvent servir de base à une doctrine philosophique très cohérente et très solide. Cette doctrine est fort incomplète encore. C'est à l'expérience à fournir les matériaux nécessaires pour la parachever. Il ne s'agit pas d'abandonner le principe fondamental de l'école positiviste, que rien ne doit être admis qui ne soit démontré expérimentalement. Il s'agit de trouver un mode d'expérimentation qui permette d'étudier, avec les ressources que nous offre la matière, ce principe immatériel, ce potentiel spécial et indestructible, qu'on est convenu de désigner sous le nom d'âme.

Le problème se trouve ainsi clairement, on peut dire carrément posé. M. FELIPE SENILLOSA a tiré de ce point de vue, et de la discussion des expériences les plus caractéristiques sur lesquelles il s'appuie, des développements intéressants.

Une Échappée sur l'Infini, par ED. GRIMARD, 1 vol. de 417 pages, 3 fr. 50. Leymarie, éditeur, 42, rue Saint-Jacques, Paris.

L'auteur, ED. GRIMARD, n'est pas un inconnu. Autrefois rédacteur scientifique de la *Revue des Deux Mondes*, il a publié depuis chez Hetzel, la *Plante*, la *Goutte de sève*, le *Jardin d'Acclimatation*, l'*Enfant* et écrit encore, chez le même éditeur, dans son *Magasin d'éducation*.

L'Éditeur-Gérant : FÉLIX ALCAN.



DOCUMENTS ORIGINAUX

DOUBLE APPARITION

OU

HALLUCINATION QUELQUE TEMPS AVANT LA MORT

Récit fait par Mlle N. Aster à son frère E. A.

Voici ce que m'a raconté notre voisine Mme Macris, lorsque je suis allée la voir après la mort de son mari :

« Trois semaines ou un mois environ avant la maladie de mon mari (une pneumonie infectieuse qui l'a enlevé en quelques jours), mon mari se reposait sur un canapé, en fumant son cigare ; il ne dormait pas, comme il me l'a assuré, lorsqu'il vit tout à coup, à l'angle supérieur de la pièce où il se trouvait, l'image ou l'apparition d'un de ses frères mort depuis quelques années.

« Inquiet de cette vision, il ferma les yeux un instant, pour voir si la vision disparaîtrait, et, en les ouvrant de nouveau, il vit un autre de ses frères également décédé. Tout à fait troublé il se leva immédiatement pour venir me raconter la chose. Je tâchai de le rassurer en lui disant qu'il ne s'agissait probablement que d'un rêve, mais il affirmait avec énergie n'avoir pas dormi. Pour moi, je n'ai pas attaché, sur le moment, à ce fait une grande importance. »

Certifié conforme à ce qui m'a été raconté par Mme Macris.

N. A.

Marseille, 25 avril 1896.



Mlle N. A... est une personne d'âge mûr, austère et incapable d'inventer des histoires. Sa visite à Mme Macris avait eu lieu quelques mois avant son récit. J'ai écrit à Mme Macris alors en Grèce (son pays et celui de son mari qui était Grec aussi, mais avait habité Marseille, où il était armateur), lui rappelant le fait sommairement en lui en signalant l'intérêt pour moi et en la priant de vouloir bien préciser sur le point de savoir si son mari était malade au moment des visions et s'il était bien éveillé.

Monsieur,

Je suis en possession de votre lettre de la semaine passée et je vous donne volontiers les informations demandées au sujet des visions que mon mari a eues.

C'était à peu près cinq à six mois avant sa mort; il était d'une santé parfaite, quand un jour, après dîner, il est allé se reposer dans le grand salon; il s'était allongé sur le canapé, la cigarette à la main. Je ne peux pas vous dire s'il dormait ou non au moment où il a eu la vision; d'après ce qu'il m'avait raconté, il a vu apparaître l'un de ses frères mort depuis vingt ans, et quand il voulut se rassurer et mieux le voir, il disparut; il se remit dans la même position pour voir s'il ne paraîtrait pas de nouveau; mais c'est un autre frère, mort depuis douze ans, qu'il vit à cette même place. Cela lui a fait une impression très profonde; il se leva, vint me le raconter et m'assurer qu'il n'était pas endormi, car sa cigarette était encore allumée.

Il n'a jamais eu aucune vision dans sa vie.

Agréez, Monsieur, ma parfaite considération.

É. Macris.

Pirée, 15-27 avril 1896.

Mme Macris est une personne sérieuse, plutôt triste, sortant peu et se consacrant à son intérieur. Elle ne croit pas au spiritisme, dont elle se moque volontiers.

Il y a divergence dans les deux récits au sujet du temps écoulé depuis les visions jusqu'à la mort du percipient. Ma

sœur interrogée sur ce point déclare ne rien pouvoir affirmer positivement et croit ne pouvoir être sûre de sa mémoire sur ce détail. Le détail de la cigarette au lieu du cigare, qui n'a d'importance que par le fait qu'il confirme l'état de veille, n'est pas non plus rappelé avec assez de précision pour pouvoir être affirmé. Une nouvelle lettre adressée à Mme Macris pour avoir des éclaircissements sur ce point est restée sans réponse.

Tout le reste concorde parfaitement.

CAS D'APPARITION ANORMALE OU D'HALLUCINATION VERIFIÉE PAR LA MORT DE LA PERSONNE

Ayant entendu parler d'un cas d'apparition ou de télépathie anormale arrivé à Mme Bourges, femme d'un capitaine au long cours très estimé, et très estimée elle-même, et ayant eu l'occasion de rencontrer cette dame chez des amis communs, Mme Grangier et sa cousine Mme Aurenche, je lui demandai un récit de ce qui était arrivé. Voici sa relation, écrite le soir même, aussi exactement que possible :

« J'avais neuf ou dix ans et j'étais à Trieste avec ma famille lorsqu'un jour, me préparant à sortir pour la promenade avec mon jeune frère, je regardai l'heure à la pendule. Tout à coup, en détournant les yeux, je vis un catafalque noir entouré de cierges et sur ce catafalque, allongé et rigide, un cadavre; de plus, tout dans la pièce : meubles, tentures, même ceux de couleur vive, étaient devenus noirs comme de l'encre.

« Pénétrée d'horreur, je me couvre les yeux un instant, mais en les découvrant le même spectacle se représente à ma vue. Affolée et hors de moi, je me précipite en poussant des cris dans la pièce voisine où se trouvait ma mère, qui ne comprit rien à ma terreur : « Maman ! maman ! quelqu'un est mort ! » lui criai-je au milieu de mes sanglots. Ne s'expliquant pas du tout cette crise, elle m'obligea à faire ma promenade quand même, pensant que cela serait une diversion ; mais en rentrant je me mis au lit avec une fièvre causée par l'émotion ressentie. Le fait parut inexplicable, car tout le monde dans

la famille était en bonne santé. Mais, trois jours après, mon père se réveillait dans la nuit, se disant en proie à un malaise causé, disait-il, par la digestion. Ma mère se leva, ainsi que moi, et passa dans la pièce voisine pour préparer une infusion. Tout à coup, mon père me regarde d'un œil étrange; le souvenir de la vision me revient et j'ai le pressentiment d'une mort prochaine. Je me précipite à la cuisine et dis à ma mère vivement : « Maman, quand on doit mourir, comment regarde-t-on ? » Ma mère, ne comprenant rien à cette question d'enfant, me dit : « Pourquoi me demandes-tu cela? » Mais, inquiète et peu rassurée, elle s'empressa de retourner à la chambre, où elle trouva mon père râlant et agonisant. Il mourait peu d'instants après. J'ai été surprise de retrouver dans le catafalque érigé pour mon père, comme c'est l'usage dans ces pays, les détails entrevus rapidement dans la vision, et surtout le linceul d'une couleur marron clair, qui couvrait le bas du corps.

« Mes parents de Trieste ont été alors vivement frappés et doivent se rappeler encore maintenant l'impression profonde que fit sur eux cet événement.

« Je n'ai jamais éprouvé rien de semblable, si ce n'est quelques pressentiments, tels que celui que j'éprouvai un jour en recevant une lettre d'un parent en bonne santé: « Maman, disais-je, n'ouvre pas cette lettre, il y a un malheur pour nous. » La lettre ne contenait rien de fâcheux, mais trois jours après un télégramme nous annonçait la mort de celui qui l'avait écrite. J'ai eu aussi plusieurs fois la vive intuition de la valeur morale des gens que j'approchais : ainsi deux fois en présence de gens pourtant estimés, j'ai eu des mouvements inexplicables d'antipathie qui ont été justifiés par leur conduite ultérieure. »

Ceux qui approchent Mme B... vantent sa franchise et son horreur de tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à un mensonge. Elle paraît d'un tempérament passionné et affectif, mais je n'ai pas entendu parler d'accidents nerveux, bien qu'elle ait une santé délicate. Elle est d'origine grecque.

Marseille, 20 décembre 1895.

Nous certifions les détails ci-dessus; ils sont relatés et ils ont été racontés en notre présence le jour indiqué.

M. J. AURENCHE. M. GRANGIER.

Les dames A... et G..., que nous connaissons personnellement, sont particulièrement droites et franches.

Voici les relations qu'ont bien voulu nous donner indépendamment Mme B... et sa mère Mme S... :

« A l'âge de neuf ans, un jour, attendant mon petit frère pour nous rendre ensemble à la promenade, je m'amusais gaiement à la salle à manger lorsque, tournant accidentellement la tête, j'ai vu distinctement un catafalque entouré de cierges allumés et dessus mon pauvre père étendu, rigide. Effrayée je me frottai les yeux, espérant ne plus avoir devant moi cette affreuse vision, mais de nouveau elle se présenta distinctement à mes regards. A mes cris de terreur ma mère accourut, elle fit tout son possible pour me distraire de cette horrible impression, et mon père en rentrant pour déjeuner, plein de vie et de santé, me plaisanta tendrement. Rien n'y fit, je m'alitai, et trois jours après j'ai vu subitement mourir mon pauvre père.

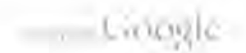
« ALEXANDRA BOURGES. »

Marseille, le 26 décembre 1895.

« Trois jours avant la mort rapide de mon pauvre mari, lorsque rien ne faisait prévoir le fatal événement, ma fille âgée de neuf ans, en plein midi, s'est mise à pousser des cris épouvantables, disant qu'elle venait de voir son père étendu sur un grand catafalque. En l'entendant crier de la sorte, je sortis de ma chambre, où j'étais en train d'habiller mon fils, afin de l'envoyer se promener avec sa sœur, et je vis ma fille dans un état d'exaltation impossible à définir, me répétant mille fois le récit de l'épouvantable vision qu'elle avait eue. Je tâchai de la calmer, tout en étant moi-même très impressionnée.

« Trois jours après, son hallucination devint la triste réalité.

« P. C. SAREJANNIS. »



On voit que la concordance des faits est presque complète. Mme B... dit pourtant dans son récit n'avoir reconnu son père qu'après l'accomplissement de la vision et surtout aux détails de l'apparition, notamment au drap marron clair qui recouvrait le bas du corps. Peut-être que dans leur relation rapide les dames B... et S... n'ont pas attaché d'importance à une succession de faits (vision, accomplissement de la vision) qui dans la suite s'était étroitement associée dans leur esprit. Un nouvel « interrogatoire » de Mme B... a confirmé la version orale.

GENÈSE

DE

QUELQUES PRÉTENDUS MESSAGES SPIRITES

PAR TH. FLOURNOY

Ayant eu l'occasion de fréquenter un certain nombre de spirites et de médiums, j'ai recueilli plusieurs observations qui peuvent offrir quelque intérêt psychologique.

Dans cet article, je m'en tiendrai aux faits les plus simples et résumerai deux cas de soi-disant communications spirites, en montrant qu'elles sont un pur produit de l'imagination subconsciente du médium, travaillant sur des souvenirs ou des préoccupations latentes. Il n'y a assurément rien là de nouveau, et les lecteurs de la *Revue philosophique* pourront me reprocher d'enfoncer des portes ouvertes. Mon excuse est d'abord que ces notes ne leur étaient point destinées, mais font partie d'une étude écrite pour le grand public où se recrute le spiritisme, plutôt que pour des gens déjà versés dans ces questions. En outre, si banale que soit la thèse qui attribue au médium lui-même la plupart des messages spirites, sinon tous, il y a ordinairement un abîme, dans les cas particuliers, entre la supposition *a priori* d'une telle genèse et sa démonstration évidente. En fait, la grande masse des communications restent inexpliquées, et ce n'est qu'en prenant le parti, plus commode que philosophique, d'écarter d'avance la possibilité même d'une origine occulte ou supranormale, qu'on parvient à affirmer dogmatiquement que tout, dans le spiritisme, se ramène au jeu inconscient des facul-

tés ordinaires du médium. Il y aurait pourtant quelque avantage, surtout en vue d'une lutte plus efficace contre l'extension croissante des pratiques spirites jusque dans des milieux d'ailleurs intelligents et cultivés, mais peu au courant de la psychologie subliminale, il y aurait avantage, dis-je, à adopter la méthode inductive, et à démontrer par des exemples concrets, pris sur le vif, que le « Moi inconscient » des médiums est pleinement capable de forger de toutes pièces des produits ayant les meilleures apparences de communications de l'au-delà, et qu'il ne s'en fait pas faute.

Il ne suffit pas pour cette démonstration d'en appeler aux phénomènes de l'hypnose ou de l'hystérie, et d'expliquer en gros les soi-disant messages des désincarnés par la puissance de personnification (« objectivation des types » de Richet), ou la tendance au dédoublement, dont ces états spéciaux nous offrent d'éclatantes manifestations. Pour les médecins et les psychologues, ce rapprochement est sans doute convaincant ; ils ne font guère difficulté d'assimiler les messages obtenus par un médium aux automatismes d'un sujet hystérique ou hypnotisé. Mais il en est autrement de la foule. Sa faculté d'induction et son sentiment de l'analogie ne vont pas jusqu'à faire le saut entre ces phénomènes provoqués ou morbides, et les pouvoirs mystérieux déployés par des individus qui paraissent d'ailleurs jouir de la meilleure santé et ne se sont jamais fait endormir. A tort ou à raison, la masse des mortels qui alimente le courant spirito-occultiste de notre époque se refuse à voir de l'hystérie ou de l'auto-hypnotisation (sans d'ailleurs comprendre au juste ce que c'est) dans les exploits des médiums ; il ne manque même pas d'hommes de science, surtout en pays anglo-saxons, qui partagent cette répugnance et sont plus enclins à considérer la grande névrose comme une dégénérescence, une contrefaçon pathologique, du génie médiumique, que ce dernier comme un cas particulier de la première· C'est pourquoi il convient d'étudier la « médiumité » directement et pour elle-même, en analysant ses manifestations propres et ses conditions particulières d'apparition, sans y introduire d'emblée des points de vue empruntés à d'autres chapitres de la psychopathologie. Il

sera toujours temps de se livrer après coup aux comparaisons et aux rapprochements nécessaires.

Le grand obstacle, auquel on se heurte quand on cherche à retracer la genèse purement psychologique d'une communication médiumique, se trouve dans l'ignorance où l'on est généralement de ce que renfermaient la conscience et la subconscience du sujet au moment du message, et dans la difficulté d'éliminer la participation de causes occultes toujours possibles par hypothèse. Il s'agirait en effet, pour être complet, de montrer d'abord que le contenu du message a pu venir du médium, et ensuite qu'il n'a pas pu venir d'ailleurs. Le premier point suppose une connaissance de l'individualité du médium et des menus détails de sa vie psychique qu'on est loin de posséder dans la plupart des cas; il faut un concours de circonstances exceptionnelles, quelque heureux hasard, pour que dans les renseignements toujours très fragmentaires qu'on peut avoir sur son passé, son caractère, son stock d'idées et de préoccupations, sur tout son être enfin, se rencontrent précisément les éléments nécessaires à une explication satisfaisante du message qu'il a fourni.

Quant au second point, il est impossible d'y satisfaire directement et en toute rigueur : on ne peut entreprendre une enquête dans l'autre monde pour établir, par voie d'exclusion, qu'aucun de ses habitants n'a prêté la main à la confection du message. Cependant, en bonne logique, si l'on arrive à faire voir que le message implique un auteur ne différant en rien du médium lui-même, il n'y a plus aucune raison de remonter au delà. Attribuer par exemple à un « esprit trompeur », comme le font volontiers les spirites, les communications mensongères qui s'expliquent de reste par les dispositions psychiques du sujet, c'est pécher contre le principe méthodique qu'il ne faut pas multiplier les causes sans nécessité. Pour peu donc que l'on trouve dans le médium la raison suffisante d'un message, on n'est pas autorisé à invoquer par-dessus le marché, ne fût-ce qu'à titre d'hypothèse, un autre agent, différant du médium et faisant double emploi avec lui. On ne saurait, cela va sans dire, empêcher les spirites emballés de chercher dans l'au-delà le prétendu

auteur d'une communication dont la personne du médium rend déjà compte d'une façon adéquate; mais en commettant de parti pris cette faute de méthode, ils abandonnent eux-mêmes le terrain de la discussion scientifique, sur lequel ils affichent si hautement la prétention de se maintenir rigoureusement.

On comprend que les conditions que je viens d'indiquer ne se trouvent, par la force des choses, qu'assez rarement réalisées. Aussi les exemples vraiment typiques et démonstratifs de l'origine purement *intramédiumique* d'un message spirite ne sont-ils pas nombreux dans la littérature[1]. C'est ce qui peut donner quelque intérêt aux deux cas suivants, où les renseignements obtenus sur le médium rendent la genèse des communications suffisamment claire et transparente pour qu'on ne puisse songer à faire intervenir d'autres agents dans leur formation.

OBSERVATION I[2]. — Mme Z..., à Genève, 63 ans. Très instruite et cultivée, goûts littéraires, préoccupations philosophiques et religieuses. Bien portante, aucun phénomène anormal en dehors de la crise spirite dont il va être question. Il y a dans sa famille quelques indices d'une tendance héréditaire à la médiumité : un de ses frères et son père ont eu des rêves prophétiques, et son fils a cultivé avec succès l'écriture automatique.

En 1881, soit à l'âge de 45 ans (3 ans avant sa ménopause),

1. Il ne m'en revient même point à la mémoire, bien qu'il doive sans doute s'en trouver dans les trésors de documents que renferment les *Proceedings* de la *Society for Psychical Research* de Londres. Les deux cas cités par M. Myers (*Proc.* S. P. R., t. IX, p. 66-67), et un troisième plus récent, à propos duquel Miss Johnson rappelle ces deux premiers (*id.*, t. XII, p. 125), rentrent en partie dans la catégorie que j'entends, en ce qu'ils montrent bien la tendance fréquente des messages médiumiques à se donner comme venant de personnes *décédées*, alors même qu'elles ne le sont pas; mais, dans ces trois cas, le médium n'était pas seul en jeu, il y a eu coopération d'un second médium ou même d'influences télépathiques et supranormales quelconques.

2. Pour ne pas abuser de l'hospitalité de la *Revue philosophique*, je ne donne ici qu'un court abrégé de ces observations, me réservant de les publier ailleurs *in extenso* avec toutes les remarques qu'elles comportent.

elle eut l'occasion de s'occuper de spiritisme. Elle lut Allan Kardec, Gibier, etc., et prit part pendant un mois à des séances de table sans grands résultats. Elle essaye alors de l'écriture automatique, et, au bout de huit jours (21 avril), obtient les noms de parents et amis défunts, avec des messages philosophico-religieux qui continuent les jours suivants. Le 24 avril, comme elle avait déjà écrit diverses communications, son crayon trace soudain le nom tout à fait inattendu d'un M. R..., jeune Français de sa connaissance récemment entré dans un ordre religieux d'Italie. Comme elle ignorait qu'il fût mort, elle eut une profonde surprise, mais sa main continuant à écrire lui confirma la triste nouvelle par les détails circonstanciés suivants:

« Je suis R..., je suis mort hier à 11 heures du soir, c'était le 23 avril. Il faut croire ce que je vous dis. Je suis heureux, j'ai fini mes épreuves. J'ai été malade quelques jours et je ne pouvais écrire. J'ai eu une fluxion de poitrine causée par le froid qui est survenu tout à coup. Je suis mort sans souffrances et j'ai bien pensé à vous. J'ai fait mes recommandations pour vos lettres. C'est à X..., que je suis mort, loin de dom B***. C'est votre père qui m'a amené vers vous, j'ignorais qu'on pût communiquer ainsi, j'en suis bien heureux. Je me suis senti près de ma fin, et j'ai appelé auprès de moi le directeur de l'Oratoire; je lui ai remis vos lettres en le priant de vous les renvoyer, il le fera. Après, j'ai communié et demandé à voir mes collègues, je leur ai fait mes adieux. J'étais paisible, je ne souffrais pas, mais la vie se retirait de moi. Le passage de la mort a ressemblé au sommeil. Je me suis réveillé près de Dieu, auprès de parents et d'amis. C'était beau, éclatant; j'étais heureux et délivré. J'ai pensé tout de suite à ceux qui m'aiment et j'aurais voulu leur parler, mais je ne peux communiquer qu'avec vous. Je reste avec vous et je vous vois, mais je ne regarde que votre esprit. Je suis dans l'espace, je vois vos parents et je les aime aussi. Adieu, je vais prier pour vous... je ne suis plus catholique, je suis chrétien. »

Après le premier étonnement, Mme Z... ne put s'empêcher d'ajouter foi à ce message et d'y voir une preuve décisive du

spiritisme, surtout lorsque, les jours suivants, elle continua à recevoir des communications de M. R..., faisant de nombreuses allusions à leurs relations passées, etc. Ces entretiens médiumiques quotidiens durèrent près d'une semaine; mais le 30 avril, l'arrivée par la poste d'une lettre de M. R..., qui, loin d'être mort, se trouvait en parfaite santé, vint jeter le trouble qu'on peut penser dans les convictions spirites toutes fraîches de Mme Z..., et la découragea de poursuivre des expériences aussi décevantes. Depuis dix-sept ans, tout en continuant à s'intéresser de loin au spiritisme et souhaitant de voir un jour cette doctrine établie sans conteste, elle s'est tenue à l'écart de toute pratique médiumique et n'a jamais repris ses essais d'écriture.

La phase spirite de Mme Z... ne constitue en somme qu'une bouffée passagère, de quelques jours, au milieu d'une existence d'ailleurs parfaitement normale. Comme exemple de médiumité *épisodique*, qui se serait vraisemblablement continuée en médiumité *permanente*, si cette désillusion inattendue n'y eût coupé court ou si le contenu des messages fût resté dans la sphère invérifiable des idées morales et spéculatives, ce cas est vraiment typique et peut servir de représentant pour beaucoup d'autres. Mais son intérêt principal réside dans le fait que les prétendues communications de M. R... s'expliquent pour ainsi dire jusque dans leurs moindres détails, grâce aux renseignements que Mme Z..., en femme intelligente et observatrice qu'elle est, a bien voulu me fournir.

C'est pendant un séjour au Midi, le printemps précédent, qu'elle avait fait la connaissance de M. R..., non encore prêtre, lequel, revenant d'Italie où il avait passé l'hiver pour sa santé délicate, s'était arrêté quelques jours dans le même hôtel qu'elle. Leurs relations de table d'hôte n'avaient pas tardé à se changer en une véritable intimité, fondée sur de grandes analogies de tempérament. Bien que Mme Z..., Genevoise, fût protestante et républicaine convaincue, tandis que lui, du nord de la France, était légitimiste et catholique ardent, ils avaient les mêmes aspirations idéales, le même souci des choses

sérieuses. Leurs divergences héréditaires ne firent que fournir des aliments et donner plus d'attrait et de piquant à leurs conversations. Mme Z... se sentit peu à peu prise de sollicitude religieuse et d'une tendresse toute maternelle à l'endroit de ce jeune homme d'une vingtaine d'années, que son éducation semblait destiner au monde, mais qu'une rare élévation d'âme et des tendances mystiques poussaient vers les Ordres, à la suite de l'influence récemment exercée sur lui par un éminent prédicateur italien, le Père dom B***, et elle entreprit d'éclairer par la discussion une conception de la vie et des devoirs religieux, si éloignée de la sienne. Lui, de son côté, touché de cette amitié d'une femme qui aurait pu être sa mère, y répondit par une entière confiance, non sans tenter à son tour de l'amener à ses propres convictions. Lorsque au bout de quelques jours il fallut se quitter, leurs entretiens continuèrent par correspondance, mais les essais de prosélytisme réciproque qui en faisaient le fond avec les épanchements d'affection restèrent inefficaces des deux parts. Quelques mois plus tard, l'influence de dom B*** l'emporta définitivement sur celle de Mme Z..., et M. R... s'engagea dans une maison religieuse des environs de Turin, sous la direction de ce Père. Mme Z... s'en consola en songeant à l'église invisible qui réunit toutes les âmes sincèrement chrétiennes par-dessus les barrières confessionnelles et les différences dogmatiques. La démarche de M. R... ne porta pas de préjudice immédiat à l'intimité de leur commerce épistolaire, et c'était lui qui devait une lettre à son amie lors de l'accès spirite de celle-ci.

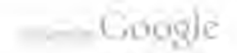
Ces détails étaient nécessaires pour faire entrevoir la place qu'avait prise M. R... dans les préoccupations sentimentales et intellectuelles de Mme Z... Il y aurait beaucoup à ajouter, d'après les fines remarques de Mme Z... elle-même, sur la vraie nature de cette amitié spirituelle ; on sait combien sont souvent complexes et variés les ingrédients dont est fait le lien mystique qui unit les âmes les plus pures. Mais il n'importe ici : l'essentiel est de comprendre que, bien que la sollicitude de Mme Z... pour son jeune ami n'eût plus, au moment de sa crise spirite toute l'acuité de l'année précédente, et qu'elle ne

pensât nullement à lui (consciemment) lors de ses essais d'écriture automatique, elle n'en conservait pas moins de M. R..., dans les profondeurs de sa personnalité, un souvenir latent affecté d'un puissant coefficient émotionnel et tout prêt à se réveiller à la moindre occasion.

Qu'on se représente maintenant la situation de Mme Z... à l'époque dont il s'agit. Voici plusieurs semaines qu'elle est tout entière plongée dans la méditation du spiritisme, et que les puissances de son être sont tendues vers l'obtention de preuves convaincantes venant de l'au-delà. Depuis trois jours déjà elle reçoit des messages de ses parents désincarnés; quoi de plus naturel que cette réussite ait éveillé en elle le désir et l'attente de voir s'augmenter le nombre et la variété de ses correspondants invisibles? D'autre part, les circonstances extérieures, un brusque refroidissement de la température, d'autant plus sensible qu'il succède à la première éclosion du printemps[1], ont dû lui donner des appréhensions pour les personnes de sa connaissance dont la santé peut avoir à redouter ces dangereux retours d'hiver. Or n'est-ce pas tout particulièrement le cas pour ce religieux qu'elle a connu délicat de la poitrine, et dont elle attend depuis quelque temps une lettre qui ne vient pas? Lui serait-il peut-être arrivé malheur?

Il est clair que l'idée de la mort possible de M. R..., avec ses circonstances concomitantes et ses conséquences, a dû à tout le moins effleurer la pensée de Mme Z..., surtout étant donné ses sentiments pour lui; car à quelle mère inquiète de son enfant absent, à quel directeur soucieux de l'avenir éternel d'une âme qui lui est chère, la folle du logis n'a-t-elle pas

1. J'ai vérifié, grâce à l'obligeance de M. Gautier, directeur de l'Observatoire de Genève. qu'en 1881, la température, vraiment printanière au milieu d'avril (jusqu'à 20° le 18), s'abaissa rapidement à la suite d'une forte bise le 20 au soir. Les deux jours suivants, il neigea sur toutes les montagnes des environs de Genève et jusque dans la plaine. Le 23 et le 24, jour de la communication citée plus haut, le thermomètre tomba jusqu'à 0,9 seulement au-dessus de zéro. A Turin, au contraire, les variations de la température furent insignifiantes toute cette semaine-là. Cette preuve météorologique, à défaut d'autres, eût suffi à fixer le rôle de l'imagination de Mme Z..., dans la prétendue fluxion de poitrine de M. R...



présenté maintes fois le tableau tragique ou solennel du dernier moment de l'être aimé? Et si l'on cherche l'essaim de souvenirs, de raisonnements, de craintes et de suppositions auquel une telle pensée devait donner le vol dans l'imagination de Mme Z..., ne retombe-t-on pas inévitablement sur les soi-disant messages de M. R...?

Il n'y a guère que la date et l'heure prétendues de son décès qui subsistent inexpliquées et en apparence arbitraires, comme le sont tant de choses dans nos rêves ou les caprices de notre pensée, faute de pouvoir démêler jusque dans ses moindres fils la trame enchevêtrée de nos associations d'idées. Mais, sauf ces insignifiants détails, tout le contenu des communications de M. R. découle avec une sorte de nécessité logique de l'idée que son amie se faisait de lui, ou constitue comme une réponse naturelle aux préoccupations qui la hantaient. Ce refroidissement, dont la prompte gravité explique qu'il n'ait pas eu le temps d'écrire à Mme Z...; ses adieux à la vie terrestre, dignes du croyant sincère qu'elle avait connu; le soin qu'il a pris que la correspondance de son hérétique amie (un peu bien ridicule et compromettante pour elle, au double point de vue de la note sentimentale et de ses inutiles controverses contre l'influence de dom B***) lui fût retourné sans retard et sans passer sous les yeux de dom B***; son passage son réveil et son état dans l'autre monde, décrits d'une façon absolument conforme au syncrétisme d'idées spirito-chrétiennes qui régnait alors dans les conceptions religieuses de Mme Z...; le souvenir de ses relations terrestres avec elle et sa façon de les juger maintenant, en plein accord avec les sentiments qu'elle lui avait prêtés à tort ou à raison; tout en un mot, dans cette série de messages, reflète les propres dispositions conscientes ou non de Mme Z..., et correspond exactement à ce qui ne pouvait manquer de se passer en elle. Elle seule, en d'autres termes, — et non point M. R..., même fût-il en effet mort à ce moment-là, peut être considérée comme la véritable source de ces communications.

On objecte, il est vrai, l'hypothèse des esprits mensongers, cet ingénieux expédient qui permet au spiritisme d'exploiter à son profit jusqu'aux communications formellement démen-

ties par les faits. Dans le cas particulier, Mme Z... a longtemps pensé (et y incline encore *in petto*, je crois), que c'était vraiment quelque farceur de l'au-delà qui lui avait joué la plaisanterie macabre de se faire passer pour M. R... défunt. Dans un sens, et en prenant le terme d'*au-delà* comme marquant ce qui dépasse la claire conscience, elle a raison et fut évidemment victime d'un vilain tour dont elle ne se sent pas responsable. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce qu'on donne le nom d' « esprit » au principe inconnu, ou à la loi de synthèse, qui, à un moment de la durée, réunit dans l'unité logique, esthétique, psychologique d'une phrase, d'un tableau, d'un tout représentatif quelconque, une pluralité de données psychiques, idées, souvenirs, sentiments, etc. Le message de M. R..., retraçant en une petite composition, qui ne manque pas d'un certain cachet, les derniers moments de sa vie d'ici-bas, son passage à l'autre monde, et ses premières impressions dans sa nouvelle existence, suppose incontestablement un « esprit » comme auteur. A plus forte raison encore la série de communications de la même origine prétendue, qui se sont succédé pendant plusieurs jours sous le crayon de Mme Z... et portent toute l'empreinte de la même personnalité. La question est seulement de savoir si le principe de cette systématisation prolongée et croissante doit être cherché dans un esprit réellement indépendant et différent de Mme Z... elle-même, comme le prétend le spiritisme et comme elle penche à l'admettre, — ou si au contraire il ne fait qu'un avec elle, en sorte que la personnalité qui se manifeste dans ces messages se réduirait à une fonction temporaire, un acte, une projection ou création momentanée de son être individuel, au même titre que les personnages que nous voyons et qui nous parlent en rêve sont un produit de nous-même.

La réponse n'est pas douteuse. Si l'on admet que l'auteur des pseudo-messages de M. R... soit un autre que Mme Z..., il faut convenir que cet esprit indépendant était merveilleusement au courant de tout ce que Mme Z... renfermait à ce moment-là dans son for intérieur, conscient ou subliminal, en fait de souvenirs, de préoccupations, de sentiments et tendances, concernant M. R... Il a su choisir, pour en composer

ses messages apocryphes, précisément ce qui pouvait le mieux cadrer avec les idées qu'elle se faisait de son jeune ami, l'impression qu'elle avait conservée de lui, le contenu de la correspondance échangée entre eux, etc. Cet habile faussaire, en d'autres termes, a dégagé de Mme Z..., pour s'en affubler, la notion complexe et systématique qu'elle possédait à cette époque de M. R..., et il n'y a rien ajouté qu'elle n'y eût tout naturellement ajouté elle-même par le jeu spontané de ses facultés d'imagination et de raisonnement. Il n'a fait que reproduire, comme un miroir fidèle, l'image de M. R... telle qu'elle flottait dans sa pensée, que traduire sur le papier, en secrétaire obéissant, ce que les rêves de sa fantaisie, les désirs ou les craintes de son cœur, les scrupules de sa conscience, lui murmuraient tout bas au sujet de son ami absent. Mais en quoi donc, alors, cet esprit complaisant diffère-t-il de Mme Z... elle-même? Que signifie cette individualité indépendante qui ne serait qu'un écho, un reflet, un fragment d'une autre, et à quoi bon ce duplicatum de la réalité? N'est-ce pas puéril et absurde d'inventer, pour expliquer une synthèse et une coordination psychologique, un autre principe réel de synthèse et de coordination, un autre individu ou esprit, en un mot, que celui-là même qui contient déjà tous les éléments à grouper, et conformément à la nature duquel le groupement s'effectue? Sans doute, au point de vue métaphysique, le dernier fond de l'*individu* organique et psychique reste un mystère; nous ne pouvons comprendre absolument ni pourquoi ni comment il opère telle synthèse ou telle analyse, se désagrège en apparence et se reconstitue, s'offre le spectacle de ses rêves pendant la nuit ou se donne la comédie des « esprits trompeurs » quand il veut jouer au médium. Mais bien que les ultimes raisons des choses nous échappent. cela n'empêche pas qu'au point de vue terre à terre de l'observation et de l'expérience, nous devons nous en tenir à ce que nous pouvons atteindre, et que tout ce qui s'explique (dans le sens empirique et phénoménal du mot) par un individu donné, M. un tel ou Mme Z..., par son passé, ses circonstances présentes, ses facultés connues, doit lui être attribué et ne saurait être mis gratuitement au compte d'un autre être, inconnu.

Obs. II. — M. Michel Til, 48 ans, professeur de comptabilité dans divers établissements d'instruction. Tempérament sanguin, excellente santé. Caractère expansif et plein de bonhomie. Il y a quelques mois, sous l'influence d'amis spirites, il s'essaye à l'écriture automatique, un vendredi, et obtient des spirales, des majuscules, enfin des phrases de lettres bâtardes, très différentes de son écriture ordinaire et agrémentées d'ornements tout à fait étrangers à ses habitudes. Il continue avec succès le samedi et le dimanche matin. Ayant encore recommencé le dimanche soir, sur la sollicitation de sa famille, l'esprit écrivant par sa main donne beaucoup de réponses imprévues et fort drôles aux questions posées, mais le résultat en fut une nuit troublée par un développement inattendu de l'automatisme verbal, sous forme auditive et graphomotrice, comme en témoigne son récit :

« Les impressions si fortes pour moi de cette soirée prirent bientôt le caractère d'une obsession inquiétante. Lorsque je me couchai, je fis les plus grands efforts pour m'endormir, mais en vain; j'entendais une voix intérieure qui me parlait, me faisant les plus belles protestations d'amitié, me flattant et me faisant entrevoir des destinées magnifiques, etc. Dans l'état de surexcitation où j'étais, je me laissai bercer de ces douces illusions... Puis l'idée me vint qu'il suffirait de placer mon doigt sur le mur pour qu'il remplît l'office d'un crayon; effectivement, mon doigt placé contre le mur commença à tracer dans l'ombre des phrases, des réponses, des exhortations que je lisais en suivant les contours que mon doigt exécutait contre le mur. *Michel,* me faisait écrire l'esprit, *tes destinées sont bénies, je serai ton guide et ton soutien,* etc. Toujours cette écriture bâtarde avec enroulements qui affectaient les formes les plus bizarres. Vingt fois je voulus m'endormir, inutile... ce n'est que vers le matin que je réussis à prendre quelques instants de repos. »

Cette obsession le poursuit pendant la matinée du lundi en allant à ses diverses leçons : « Sur tout le parcours du tramway, l'esprit continuant à m'obséder me faisait écrire sur ma serviette, sur la banquette du tram, dans la poche même de

mon pardessus, des phrases, des conseils, des maximes, etc. Je faisais de vrais efforts pour que les personnes qui m'entouraient ne pussent s'apercevoir du trouble dans lequel j'étais, car je ne vivais plus pour ainsi dire pour le monde réel, et j'étais complètement absorbé dans l'intimité de la Force qui s'était emparée de moi. »

Une personne spirite de sa connaissance, qu'il rencontra et mit au courant de son état, l'engagea à lutter contre l'esprit léger et mauvais dont il était le jouet. Mais il n'eut pas la sagesse de suivre ce conseil; aussitôt terminé son repas de midi, il reprit le crayon, qui aprés diverses insinuations vagues contre son fils Édouard, employé dans un bureau d'affaires, finit par catégoriser l'accusation suivante : *Édouard a pris des cigarettes dans la boîte de son patron M. X..., celui-ci s'en est aperçu, et dans son ressentiment lui a adressé une lettre de remerciements, en l'avertissant qu'il serait remplacé très prochainement; mais déjà Édouard et son ami B... l'ont arrangé de la belle façon dans une vermineuse* (sic) *épître orale.*

On conçoit dans quelle angoisse M. Til a donné ses leçons de l'après-midi, pendant lesquelles il fut de nouveau en butte à divers automatismes graphomoteurs qui, entre autres, lui ordonnaient d'aller voir au plus vite le patron de son fils. Il y courut dès qu'il fut libre. Le chef de bureau, auquel il s'adressa tout d'abord en l'absence du patron, ne lui donna que de bons renseignements sur le jeune homme, mais l'obsession accusatrice ne se tint pas pour battue, car tandis qu'il écoutait avec attention ces témoignages favorables, « mon doigt, dit-il, appuyé sur la table se mit à tracer avec tous les enroulements habituels et qui me paraissaient en ce moment ne devoir jamais finir : *Je suis navré de la duplicité de cet homme.* Enfin cette terrible phrase est achevée ; j'avoue que je ne savais plus que croire; me trompait-on ? Ce chef de bureau avait un air bien franc, et quel intérêt aurait-il eu à me cacher la vérité ? Il y avait là un mystère qu'il me fallait absolument éclaircir... »

Le patron, M. X..., rentra heureusement sur ces entrefaites, et il ne fallut pas moins que sa parole décisive pour rassurer le pauvre père et amener le malin esprit à résipis-

cence : « M. X.,. me reçut très cordialement et me confirma en tous points les renseignements donnés par le chef de bureau ; il y ajouta même quelques paroles des plus aimables à l'égard de mon fils... Pendant qu'il parlait, ma main sollicitée écrivait sur le bureau, toujours avec cette même lenteur exigée par les enroulements qui accompagnaient les lettres : *Je t'ai trompé, Michel, pardonne-moi.* Enfin ! quel soulagement ! mais aussi, le dirai-je, quelle déception ! Comment, cet esprit qui m'avait paru si bienveillant, que dans ma candeur j'avais pris pour mon guide, pour ma conscience même, me trompait pareillement ! C'était indigne ! »

M. Til résolut alors de bannir ce méchant esprit en ne s'inquiétant plus de lui. Il eut toutefois à subir plus d'un retour offensif de cet automatisme (mais ne portant plus sur des faits vérifiables) avant d'en être délivré. Il s'est mis depuis lors à écrire des communications d'un ordre plus relevé, des réflexions religieuses et morales. Ce changement de contenu s'est accompagné, comme c'est souvent le cas, d'un changement dans la forme psychologique des messages : ils lui viennent actuellement en images auditives et d'articulation, et sa main ne fait qu'écrire ce qui lui est dicté par cette parole intérieure. Mais cette médiumité lui paraît moins probante, et il se méfie que tout cela ne jaillisse de son propre fond. Au contraire, le caractère absolument mécanique de ses automatismes graphomoteurs du début, dont il ne comprenait la signification qu'en suivant les mouvements de ses doigts (par la vue ou la sensibilité kinesthétique), au fur et à mesure de leur exécution involontaire, lui semblait une parfaite garantie de leur origine étrangère. Aussi reste-t-il persuadé qu'il a été la victime momentanée d'un mauvais génie indépendant de lui ; il trouve d'ailleurs à cet épisode pénible de sa vie l'excellent côté qu'il a raffermi ses convictions religieuses, en lui faisant comme toucher du doigt la réalité du monde des esprits et l'indépendance de l'âme.

Il y aurait bien des remarques à présenter sur ce cas, où l'on rencontre entre autres un bel exemple du caractère obsessif, pour ne pas parler de véritable possession, que l'automatisme peut rapidement revêtir chez un sujet, sain de corps et

d'esprit jusque-là, qui s'adonne pendant quelques jours aux pratiques spirites. Mais je ne relèverai ici que les communications mensongères concernant le jeune Til et son prétendu vol. M. Til s'étonne fort que le démon qui prenait plaisir à le tromper le poussât en même temps, comme on a vu, à aller sans retard prendre des renseignements chez le patron de son fils. « C'est là, dit-il, un phénomène qui me paraît encore bien curieux : l'esprit, après m'avoir mystifié, ne me laissa en quelque sorte pas un instant de tranquillité que je n'aie vérifié son assertion et que je n'aie constaté que j'étais victime de sa tromperie. » Cette hâte de l'esprit farceur à courir ainsi au-devant de sa propre confusion, est en effet singulière dans la théorie spirite. Toute l'aventure s'explique en revanche de la façon la plus simple, au point de vue psychologique, si on la rapproche des deux incidents suivants qui renferment à mes yeux la clef de l'affaire :

1° A ce que M. Til m'a raconté lui-même, sans paraître d'ailleurs en comprendre l'importance, il avait remarqué, deux ou trois semaines avant son accès de spiritisme, que son fils fumait beaucoup de cigarettes, et il lui en avait fait l'observation. Le jeune garçon s'excusa en disant que ses camarades de bureau en faisaient autant, à l'exemple du patron lui-même, qui était un enragé fumeur et laissait même traîner ses cigarettes partout, en sorte que rien ne serait plus facile que de s'en servir si l'on voulait. Cette explication ne laissa pas que d'inquiéter un peu M. Til, qui est la probité en personne, et qui se rappelle avoir pensé tout bas : Pourvu que mon fils n'aille pas commettre cette indélicatesse !

2° Un second point, que m'a par hasard révélé Mme Til au cours d'une conversation, et que son mari m'a confirmé ensuite, c'est que le lundi en question, en allant de bonne heure à ses leçons, M. Til rencontra un de ses amis qui lui dit : « A propos, est-ce que ton fils quitte le bureau de M. X... ? Je viens en effet d'apprendre qu'il cherche un employé. » (Il cherchait en réalité un surnuméraire.) M. Til, qui n'en savait rien, en demeura perplexe et se demanda si M. X... serait mécontent de son fils et songerait à le remplacer. En rentrant à midi chez lui, il raconta la chose à sa femme, mais

sans en parler à son fils. C'est une heure plus tard qu'arriva le message calomniateur.

On aperçoit maintenant, je pense, la nature et la genèse du malin esprit qui accusait faussement de vol le jeune garçon, tout en poussant son père à courir aux informations, et le lecteur aura déjà reconstitué ce qui a dû se passer chez M. Til. La question de son ami, le lundi matin, lui a rappelé subconsciemment l'incident des cigarettes, grâce au germe d'inquiétude que cette incident avait laissé en lui, et ce rapprochement a mis en branle l'imagination paternelle naturellement soucieuse de la réputation de son fils. « Édouard, qui est incapable d'une malhonnêteté grave, se serait laissé tenter par les cigarettes du patron, comme je l'avais craint; on l'aura surpris et menacé d'un prochain renvoi; qui sait si le malheureux, qui est vif, n'aura pas achevé de se perdre en répliquant des sottises? Il faut absolument que j'aille voir son patron au plus vite, etc. » Telle est, ou à peu près, la série de suppositions et d'inférences plus ou moins inconscientes qui ont évidemment servi de base aux obsessions graphomotrices de M. Til.

Il n'est aucun père, en somme, qui, dans ces circonstances, n'eût passé par des appréhensions semblables et raisonné de même. Seulement, ce qui, dans un état d'esprit normal, se fût présenté sous la forme de souvenirs, pensées, émotions, etc., évoluant en pleine lumière ou vaguement sentis dans la pénombre de la conscience, mais sans jamais cesser de faire partie intégrante du Moi, a pris un caractère automatique et l'apparence d'une possession étrangère chez M. Til, sous l'influence de ses préoccupations spirites et dans la perturbation mentale due à la fatigue de sa nuit agitée et de ses essais d'écriture médiumique des jours précédents. On constate que ce qui s'est séparé de sa personnalité principale, dans ce déséquilibrement de tout son être psychique, pour former un système antagoniste indépendant se manifestant par le mécanisme graphomoteur, c'est tout ce qui se rattache à l'émotion d'inquiétude sous-jacente, dormant en lui près de trois semaines et subitement réveillée par la question troublante de son ami. C'est le propre de l'inquiétude de se re-

présenter une possibilité fâcheuse comme réelle en même temps que comme encore incertaine et demandant confirmation, et ce caractère contradictoire est justement celui de l'esprit qui obsédait M. Til.

Au total, la série de ces messages ne fait qu'exprimer — avec la mise en scène et l'exagération dramatique que prennent les choses dans les cas où l'imagination peut se donner libre carrière (rêves, idées fixes, délires, états hypnoïdes de tout genre) — la succession parfaitement naturelle et normale des sentiments et tendances qui devaient agiter M. Til en cette occasion. Les vagues insinuations, puis l'accusation catégorique de vol, et l'ordre d'aller voir le patron, correspondent aux soupçons d'abord indécis, puis prenant corps sur un souvenir concret, et aboutissant à la nécessité de tirer la chose au clair. L'entêtement avec lequel l'automatisme graphique répondait, par une accusation de duplicité, aux bons témoignages du chef de bureau, trahit clairement cette arrière-pensée de défiance et d'incrédulité qui nous empêche de nous abandonner sans réserve aux nouvelles les plus rassurantes, tant qu'elles ne sont point encore absolument confirmées. Enfin, quand le patron en personne a calmé M. Til, le regret subconscient d'avoir cédé à ses inquiétudes sans fondement sérieux, trouve son expression dans les excuses de l'esprit farceur : le *je t'ai trompé, pardonne-moi*, de ce dernier est bien l'équivalent, dans le dédoublement médiumique, de ce que nous penserions tous en pareille circonstance : « Je me suis trompé et je ne me pardonne pas d'avoir été aussi soupçonneux. »

Il ne saurait donc être question, comme on voit, d'admettre ici un autre esprit trompeur que M. Til lui-même, auteur et jouet tout ensemble d'un désordre fonctionnel de ses propres facultés, dû à la disposition psychique anormale où l'avaient jeté ses tentatives médiumiques. Si l'on veut donner un nom à cette disposition psychique anormale, le plus approprié est assurément celui d'auto-suggestibilité, pris bien entendu non comme une explication, mais seulement comme une désignation commode pour un état spécial où certaines idées de l'individu, au lieu de garder leur juste mesure et leurs rap-

ports normaux avec le reste de sa conscience, s'émancipent de son autorité, prolifèrent dans l'ombre et se systématisent pour leur compte, puis finissent par lui apparaître comme des parasites étrangers dans une explosion de phénomènes automatiques. En somme, ce que l'automatisme traduit au dehors, dans le cas de M. Til et dans celui de Mme Z..., c'est une sorte de petit roman, élaboré subliminalement, au moyen des données de la mémoire et de la perception, sous l'impulsion d'un état émotif plus ou moins intense, et avec l'aide de cette curieuse faculté de dramatisation et de personnification que, sans sortir de la vie quotidienne ordinaire, chacun peut voir à l'œuvre dans le phénomène du rêve.

Il y aurait beaucoup de points à relever dans les observations ci-dessus, sans parler des rapprochements qui s'imposent avec les faits de la psychopathologie proprement dite. Mais ce serait trop m'écarter de mon dessein présent. Il me suffit d'avoir mis en relief par ces deux exemples concrets une vérité trop oubliée dans certains milieux : c'est que chez des personnes parfaitement normales et bien portantes (au moins selon toutes les apparences), le simple fait de s'adonner aux pratiques médiumiques peut rompre à leur insu l'équilibre psychique et engendrer une activité automatique dont les produits simulent de la façon la plus complète des communications venant de l'au-delà, bien qu'ils ne soient en réalité que les résultats du fonctionnement subliminal des facultés ordinaires du sujet. La conséquence logique en est que, même dans les cas où, faute d'informations suffisantes, on ne peut établir que les messages proviennent uniquement du médium, on est tenu de le présumer jusqu'à preuve du contraire. Et l'indication pratique qui en ressort, c'est qu'il est enfantin et imprudent de « faire du spiritisme » dans l'idée d'entrer en communication réelle et certaine avec les esprits désincarnés (même en supposant la possibilité abstraite; un but de recherche scientifique désintéressée peut seul excuser un passe-temps qui repose en fin de compte sur la désagrégation mentale de ceux qui s'y livrent.

Th. Flournoy.

LES DOMPTEURS DU FEU

PAR M. LE Dr TH. PASCAL

Des trois faits qui font l'objet de ce récit, les deux derniers sont inédits; le premier a été publié par la *Revue théosophique française, le Lotus Bleu.* Nous en extrayons la partie qui peut intéresser les lecteurs des *Annales.*

« C'était à Bénarès, la Sainte *Kashi*, le 26 octobre 1898. Un riche vaishya, universellement connu et respecté dans la ville, M. Govinda Das, désireux de prouver une fois de plus sa gratitude envers la Société théosophique qui a donné une immense impulsion à ce que les journaux du pays appellent « la Renaissance indoue », avait prié le grand prêtre attaché au palais du Maharaja de vouloir montrer aux membres de cette Société, assemblés à ce moment en leur Convention annuelle, le phénomène de la domination du feu.

« Une fosse rectangulaire de 9 mètres de long sur 2 de large et 75 centimètres de profondeur, avait été creusée dans un coin du vaste jardin de la villa Gopal Lal (Orderly Bazar), siège de la Convention. Une quinzaine de troncs d'arbres y brûlaient dès deux heures de l'après-midi et répandaient autour du foyer une chaleur intense. Vers les sept heures et demie du soir, les grands charbons ardents étaient brisés à coups de longs bambous énormes, et l'on en faisait un lit régulier de braise flamboyante. Ce lit avait 5 mètres de longueur, 2 mètres de largeur et 20 centimètres d'épaisseur moyenne.

« A huit heures, tout était prêt. Une foule d'environ 2 000 per-

sonnes entourait la fosse, car le bruit du phénomène s'était répandu et l'envahissement du jardin n'avait pu être empêché. Un certain nombre des invités, dans lequel l'écrivain se trouvait, avaient été placés sur un tertre de terre, à trois mètres de l'excavation, et pouvaient examiner sans difficulté ce qui allait se passer.

« Bientôt la foule s'agite, des cris se font entendre et une petite procession s'avance, précédée par un Hindou vêtu de blanc, coiffé d'un turban et brandissant une espèce de bâton de commandement un peu semblable à celui de nos tambours-majors. Deux thuriféraires suivent, portant chacun une petite corbeille entourée d'une rangée de minuscules drapeaux rouges et verts, avec une flamme assez forte s'échappant du centre ; quelques porte-flambeaux les escortent. On remarque surtout deux hommes qui se démènent convulsivement au milieu du cortège et poussent des cris de possédés. Enfin, arrive un sanctuaire à parois vitrées, porté par six individus ; l'on peut voir dans son intérieur trois images, quelques plaques avec inscriptions, deux épées en croix placées verticalement au milieu de sa face postérieure, et divers petits objets que nous n'avons pu identifier. Le brâhme termine le cortège.

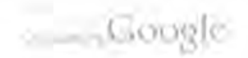
« La procession s'arrête à quelques mètres du brasier ; le prêtre se place à gauche, s'assied et commence les incantations qui doivent produire le phénomène, — mais le bruit de la foule ne laisse arriver aucun son à notre oreille. Le maître des cérémonies, porté en avant du brasier, s'agite et prononce à intervalles réguliers quelques syllabes brèves auxquelles la procession répond énergiquement par certains mots inconnus. Les deux énergumènes continuent leurs contorsions de crisiaques et hurlent comme si on les mettait à mort. A un moment donné, l'on donne à chacun d'eux l'une des épées du sanctuaire, et l'on jette à terre quelques noix de coco ; ils se précipitent avec fureur sur ces dernières et, selon le cérémonial, les brisent à coups d'épée. La procession fait deux fois le tour du foyer, et, à plusieurs reprises, l'on asperge le feu avec de l'eau consacrée. Enfin, l'une des noix de coco mutilées est lancée dans le brasier : c'est le signal.

« Le plus agité des crisiaques s'élance aussitôt sur la braise, brandissant son épée et poussant des cris terribles ; il traverse rapidement la fosse, suivi de près par son camarade ; et ils passent et repassent, horriblement agités. L'un d'eux — le premier — devient dangereux ; on le désarme avec peine, et quatre hommes le contiennent. Un certain nombre d'assistants se sont déjà élancés, à leur tour, dans le feu, — une cinquantaine environ, — et le traversent à maintes reprises ; l'on remarque parmi eux des hommes du peuple, des enfants, et quelques Hindous de haute éducation.

« Quelques-uns courent avec rapidité ; l'un s'arrête un instant au milieu du brasier, plonge sa main dans les charbons, en saisit une poignée et les emporte de l'autre côté de la fosse. Un autre en sort avec un charbon enflammé, gros comme un petit œuf de poule, collé au bas de sa jambe, et il cause pendant huit ou dix secondes avec les assistants sans être incommodé ; on l'avertit enfin, et il s'en débarrasse. Les enfants surtout sont joyeux : ils passent et repassent le foyer, et montrent avec orgueil leurs petits pieds respectés par le feu. Enfin la procession repart et le brâhme quitte les lieux. Quelques personnes continuent à traverser la fournaise, mais bientôt tout est fini, car, dit-on, après le départ du prêtre et du sanctuaire, le « charme » cesse rapidement et le feu reprend son empire. Un certain nombre d'indigènes remplissent alors de charbons ardents les récipients qu'ils ont apportés et vont procéder à la cuisson de leurs aliments avec un feu qu'ils considèrent comme sacré.

« Nous descendons sur les bords du foyer pour juger de la chaleur. Il est difficile de la supporter ; nous sommes obligés de détourner la face et de nous écarter. Quelques dames placées sur le tertre éprouvent une telle chaleur à la figure qu'elles se font un écran avec leurs fichus. Il s'agit de commencer l'enquête, et d'examiner les résultats. Impossible d'obtenir beaucoup de renseignements, car la plupart des expérimentateurs sont déjà mêlés à la foule.

« Nous examinons pourtant la plante des pieds du frère de M. Govinda Das, un homme instruit (B. A. de l'université d'Allahabad) et de parfaite éducation. Nous l'avions vu tra-



verser deux fois le brasier; la première fois rapidement, la deuxième assez lentement. Sa plante des pieds est souple et l'épiderme, soigneusement inspecté, est intact. Une deuxième personne est examinée : la plante des pieds est souple et intacte. Mais la foule se retire peu à peu, et nous ne pouvons poursuivre nos informations.

« Le lendemain matin, à huit heures nous revenons sur les lieux. Les charbons sont réduits en cendres très chaudes dont le rayonnement peut être nettement perçu à plus de deux mètres de la fosse; une dizaine d'indigènes s'y réchauffent. La nuit a été froide.

« Nous nous rendons ensuite à la villa Gopal Lal.

« Parmi les délégués des branches diverses de la Société théosophique, quelques-uns ont traversé le feu. Ce sont des hommes instruits, très intelligents et de bonne foi. La plante de leurs pieds est fine comme chez tous les Indous qui se servent de souliers. L'un d'eux (M. A. de l'université de Calcutta), est absolument indemne; un autre (B. A. de l'université d'Allahabad) est indemne également. Quatre autres se présentent; ils ont traversé le feu peu après le départ du brâhme.

« Le premier offre à la partie moyenne de la plante du pied une surface d'un centimètre carré un peu brune, la première lame d'épiderme est enlevée; le deuxième et le troisième présentent une brûlure, un peu plus importante, mais très superficielle encore, grande comme l'ongle d'un petit doigt; l'un est touché à la partie interne du gros orteil gauche, l'autre à la plante du pied; le quatrième, — qui est le *dernier* de la foule qui soit entré dans le brasier, — a attendu deux ou trois minutes après le départ de la procession pour y pénétrer; il l'a traversé cinq ou six fois, à pas comptés. Sous les extrémités des orteils de l'un de ses pieds, l'on aperçoit de petites cloches, d'un centimètre carré, à peine, de superficie, comme si de petits vésicatoires y avaient été appliqués. L'autre pied n'a rien. La peau des surfaces plantaires est souple. Ces brûlures sont guéries le surlendemain.

« Nous avons omis de dire que tous ceux qui ont franchi la fosse étaient nu-pieds, mais cela va de soi.

« La sensation éprouvée en traversant le foyer, de l'avis de tous ceux que nous avons interrogés, est semblable à celle que l'on ressent en marchant sur du sable fin et modérément chaud. L'un des expérimentateurs a remarqué que la sensation de la chaleur était plus forte devant le foyer que dans son milieu. L'impression de l'air chaud sur la respiration serait, dit-on, peu marquée, mais la durée de la traversée était insuffisante pour en juger.

« Le brâhme dit, le lendemain, à M. Govinda Das, que le contrôle du feu n'avait pas été aussi complet que d'habitude, parce que les images du sanctuaire avaient été touchées par des mahométans et quelques personnes de la foule. Un assistant qui avait précédemment traversé le feu, dans une opération semblable, dirigée par le même prêtre, fit la veille, et spontanément, la déclaration que la sensation de la chaleur à la plante des pieds était notablement plus grande que dans sa première expérience, — ce qui tendrait à confirmer l'allégation de l'opérateur, et ce qui expliquerait, peut-être, pourquoi la portion la plus concluante de la cérémonie fut omise, au grand mécontentement de la foule habituée à la voir exécuter. Cette partie de l'opération consiste en un combat singulier, *sur le brasier*, entre les deux hommes armés d'épées. »

La deuxième cérémonie eut lieu, vers le 7 décembre de la même année dans le parc du palais du Maharajah Tagore, en ce moment en villégiature à Bénarès. Un Français, le fils du docteur Javal de Paris, était présent.

Nous n'avons rien à dire du cérémonial, qui fut en tous points semblable à celui que nous avons déjà exposé; la fosse était de dimensions semblables à la première, et la couche de charbons ardents avait à peu près la même épaisseur.

Des centaines de personnes, de tous les rangs et de tous les âges, la traversèrent; les cinq premières appartenaient à la cour du Maharajah; elles marchaient d'un pas ordinaire; les autres avaient une allure plus rapide. Il n'y eut pas de brûlés.

Quand la foule eut cessé de s'agiter, nous nous présentâmes sur le bord de la fosse avec l'intention de plonger la main

dans les charbons et de constater par nous-même la réalité du phénomène. Des cris s'élevèrent de toutes parts ; un interprète vint nous dire que le brâhme avait quitté les lieux depuis dix ou quinze minutes et que le feu avait repris toute son activité. Le Maharajah s'approcha, et nous offrit, si nous désirions traverser le brasier, de faire procéder de nouveau à la cérémonie : nous acceptâmes et, quelques minutes aprés, l'on nous prévenait qne tout était prêt.

Nous nous déchaussâmes alors et nous entrâmes dans le brasier.

Les deux premiers pas nous donnèrent l'impression d'une brûlure à la plante des pieds ; les cinq autres nous apportèrent seulement la sensation d'une chaleur intense ; nous traversâmes au petit trot, faisant un peu moins de deux pas par seconde. Aussitôt après, nous examinâmes nos pieds ; il y avait une légère brûlure à la plante du pied droit, large comme l'ongle du petit doigt, et deux autres de même superficie à la plante du pied gauche ; les places brunes qui les indiquaient s'étaient transformées le lendemain matin en petites vésicules qui n'empêchèrent, du reste, pas un instant la marche et qui guérirent en quelques jours.

Plusieurs Hindous, qui traversèrent avec nous, furent aussi légèrement brûlés.

Nous apprîmes alors que l'opération avait été faite, non par le brâhme, qui avait quitté les lieux depuis longtemps, mais par son premier aide et par les sujets, et que le contrôle du feu n'avait pas été pleinement obtenu.

Nous admettons, en ce qui nous concerne, que si le feu ne fut pas complètement dompté, son activité fut réduite extraordinairement, car sans une action coercitive considérable, nous aurions été grièvement blessé : ce point nous paraît incontestable.

Une troisième occasion d'assister à la même cérémonie nous fut offerte, toujours à Bénarès, en février 1899, dans la cour du temple auquel est attaché le prêtre dont nous avons parlé.

Tout s'y passe comme dans les cas précédents : nous croyons utile, pourtant, de signaler un fait intéressant.

Trois Hindous s'étant heurtés dans leur course, tombèrent dans le brasier; il leur fallut quelques secondes pour se relever et en sortir. Aucun ne fut brûlé ; et pourtant il y eut contact direct d'une grande portion du corps (jambes, bras, etc.) avec le foyer ; leurs vêtements furent respectés, et ces vêtements sont composés de tissus très légers, vaporeux, éminemment inflammables.

Ce phénomène est fréquent dans l'Inde. Un festival annuel est spécialement célébré dans le temple de Dharmaraja, à Mulapet, à cet effet. Il venait d'être accompli, vers le 20 octobre, — à l'époque de notre séjour à Bénarès, — à Nagpur, au moyen d'un foyer circulaire permettant une course indéfinie. Plusieurs Hindous aussi honorables qu'instruits, et particulièrement connus de nous, nous ont affirmé avoir assisté plusieurs fois à ces cérémonies et avec des foyers de dix à quinze mètres de long. L'un d'eux, M. A.-H. de l'université d'Allahabad, a vu le prêtre dont nous venons de raconter les exploits, marcher impunément, à pas lents, dans un brasier de 10 mètres de longueur; un autre a pu traverser lui-même, douze fois consécutives, un foyer de même longueur ; sur la côte sud-ouest, ont lieu de fréquentes cérémonies analogues, au cours desquelles des prêtres d'ordre inférieur sacrifient un bouc et se tiennent impunément sur le brasier pendant une heure : ces faits nous ont été confirmés par un habitant de la contrée, un homme de la parole duquel on ne peut douter et qui en a été maintes fois témoin.

En Europe, l'épreuve du feu subie victorieusement par les sorciers, il y a quelques siècles, était considérée comme une preuve de possession, et ces malheureux étaient mis à mort; on ne songeait point que le démon, avec les pouvoirs qu'on lui accordait, aurait pu, s'il l'avait voulu, arracher ses fidèles non seulement à l'action du feu, mais à n'importe quel genre de mort, — mais la logique n'était pas la qualité dominante à cette époque.

Dans les histoires de possédés et de convulsionnaires, on rencontre de nombreux exemples d'immunité contre le feu.

De nos jours, les médiums Eglington, Home et bien d'autres, ont pu prendre des charbons ardents dans leurs mains et les conserver assez longtemps sans être brûlés. Au début de 1898, les indigènes des îles Fidji montrèrent, devant MM. Mamica, Delcasse, une preuve de leur pouvoir remarquable sur l'élément igné ; le récit en a été donné dans le *World Wide Magasine* d'avril ou mai 1898 et a été commenté par une bonne partie de la presse britannique.

Ces phénomènes ne sont donc pas nouveaux. Ceux auxquels nous avons assisté sont, *pour nous*, une preuve suffisante de l'existence d'un pouvoir capable de dompter à un degré considérable l'énergie destructive du feu : celui-ci n'est pas éteint, mais il ne brûle pas. Nous estimons qu'une fournaise, semblable à celle que nous avons eue sous les yeux, ne peut être traversée nu-pieds, dans les conditions exposées, sans que de graves brûlures en soient chaque fois le résultat.

Dr Th. Pascal.

DE LA

CONSCIENCE SUBLIMINALE[1]

PAR F.-W.-H. MYERS

(*Suite.*)

VIE ET LETTRES DE ROBERT BROWNING

PAR Mrs SUTHERLAND, ORR, 1891, P. 297

En juin 1868 Miss Arabelle Barrett (sœur de Mrs Browning) mourut d'un rhumatisme au cœur. Comme cela était arrivé à sa sœur sept ans auparavant, elle mourut entre les bras de M. Browning. Celui-ci annonça aussitôt l'événement dans une lettre à Miss Blogden et décrivit aussi une curieuse circonstance : — 19 juin 1868. Vous savez que je ne suis pas superstitieuse : voici la note que j'écrivais sur un livre le mardi 21 juillet 1863. « Arabelle m'a dit hier qu'elle avait été très agitée par un rêve qu'elle fit la nuit précédant le dimanche 19 juillet : elle avait vu Mrs Browning et lui avait demandé : « Quand serai-je avec vous ? — Dans cinq ans, ma chérie », lui fut-il répondu, et là-dessus Arabelle s'éveilla. Elle avait compris dans son rêve que c'était à la morte qu'elle parlait. « Au bout de cinq ans et un mois j'avais oublié la date du rêve, et je supposais qu'il n'y avait que trois ans d'écoulé et qu'il y avait deux ans à attendre ; ce n'est qu'une coïncidence, mais elle est remarquable. »

1. Compte rendu par Marcel Mangin d'après les Proceedings S. F. P. R. vol. II, part. (Voyez *Annales des sciences psychiques*, n° 5 de 1897, n° 2, 3 et 4 de 1898 ; n° 3 de 1899).

Le choix que nous ferons d'une explication en pareil cas dépendra beaucoup de la solution que nous donnons à un problème discuté dans une autre étude : je veux dire la question de savoir si les fantômes des morts montrent réellement, dans certains cas, qu'ils continuent à connaître ce qui se passe ou se passera sur la terre. Mais remarquez que, si dans des cas comme ceux-là nous rejetons l'explication la plus merveilleuse, — l'hypothèse que l'ami disparu veille encore sur le survivant — nous sommes amenés à admettre que le rêve a une puissance incomparable de suggestion.

3° Je passe maintenant à ce que nous enseignent les particularités de la mémoire pendant le sommeil. Le premier point que j'ai cru devoir noter ne nous arrêtera pas longtemps. Les personnes familiarisées avec l'hypnotisme connaissent l'affinité qui existe entre la mémoire pendant le sommeil et la mémoire pendant l'hypnose. Nous savions, bien entendu, que des rêves peuvent être suscités par la suggestion hypnotique, comme dans le cas, qui m'est particulièrement connu, où M. de Rochas suggéra à un jeune homme, qui négligeait ses parents, qu'il était père lui-même et négligé par ses enfants. Le salutaire tourment que lui causa ce rêve lui fit suivre une conduite moins égoïste. Mais il y a quelquefois une connexion plus étroite. Car, sans aucune suggestion faite dans ce but, on voit dans les rêves renaître le souvenir d'actes accomplis en état hypnotique, et il renaît accompagné de l'illusion dont l'avait entouré l'hypnotiseur. Ainsi le Dr Auguste Voisin avait suggéré à un sujet hypnotisé de poignarder dans un lit voisin un malade (qui en réalité n'était qu'un mannequin). Le sujet obéit et naturellement ne se rappela rien en se réveillant. Mais trois jours après il retourna à l'hôpital, se plaignant que dans ses rêves il voyait toujours une femme qui l'accusait de l'avoir poignardée et tuée. Une suggestion nouvelle persuada au sujet que le fantôme était une poupée.

Inversement, des rêves oubliés pendant l'état de veille peuvent être rappelés dans le sommeil hypnotique. Ainsi le sujet du Dr Tissié, Albert, rêvait qu'il allait partir pour une de ses « fugues » somnambuliques, un de ses voyages sans

but, et, hypnotisé, il racontait au médecin ce rêve qu'à l'état de veille il avait oublié. Et ce qui ferait croire qu'il disait la vérité, c'est qu'il entreprenait en effet le voyage et que ses voyages étaient ordinairement précédés et provoqués par des rêves.

Je n'insisterai pas sur les souvenirs que nous avons, pendant le sommeil, des événements de la vie ordinaire, ni sur ce qu'ils ont d'incomplet, ni sur l'enchaînement spécial qui se forme parfois entre des rêves successifs et cohérents.

4° Ce que je supposerai maintenant, c'est que la mémoire pendant le sommeil peut arriver à remplir les vides de la mémoire de l'esprit éveillé, vides non dus à l'état hypnotique; ainsi, par exemple, les périodes dites « ecmnésiques » résultant quelquefois d'un choc violent du système nerveux, avec même une extension de la période jusqu'à une époque antérieure au choc. Ces accidents pourtant sont si rares et ce genre de mémoire est si difficile à découvrir que je mentionne ce point surtout pour compléter ma théorie; aussi je m'estime très heureux de pouvoir citer un cas récent donné par M. Charcot (*Revue de Médecine*, février 1892) qui apporte une intéressante confirmation de mon hypothèse.

« Une certaine Mme D..., personne sensée et bien portante de trente-quatre ans, subissait le 28 août 1891 un terrible choc. Un misérable qu'on n'a pas retrouvé entrait dans sa propriété et lui disait brusquement que son mari était mort et qu'on allait apporter son cadavre. C'était absolument faux : mais la nouvelle la jeta dans une profonde agitation, et quand un ami maladroit voyant le mari approcher s'écria : « Le voilà! » la pauvre femme, supposant que c'était l'arrivée du cadavre qu'on annonçait, tomba dans une attaque profonde d'hystérie. Elle ne revint à elle qu'au bout de deux jours; mais elle avait perdu la mémoire de tous les événements depuis le 14 juillet, date remontant à six semaines avant le choc. Cette sorte d'ecmnésie rétroactive inexplicable arrive quelquefois, on le sait, après un choc physique. Dans le cas de Mme D..., le choc avait été entièrement mental; cependant la perte de mémoire avait continué et s'était étendue sur toute la période jusqu'au jour de la conférence de M. Charcot sur le cas

(22 décembre 1891). Mme D... se rappelait parfaitement sa vie jusqu'au 14 juillet 1891, mais rien absolument depuis cette date. Elle essayait de continuer ses occupations domestiques, mais pour se rappeler une chose il lui fallait la noter immédiatement sur un cahier de notes auquel elle se reportait constamment. Par exemple, elle était mordue par un chien qu'on croyait enragé. Elle écrivait aussitôt une note sur ce fait, mais si elle ne se référait pas au cahier de notes, elle n'avait aucun souvenir de la morsure ni du traitement qu'elle avait subi au laboratoire de M. Pasteur.

Voilà certainement un cas où il aurait pu sembler qu'il y avait une abolition complète de toute trace ou tendance pouvant mener à la reconstitution de la mémoire.

Mais on remarqua un fait qui jeta une lumière décisive sur ce cas étonnant. On dit aux malades qui occupaient les deux lits voisins de Mme D... de l'observer pendant la nuit. Ils racontèrent qu'elle avait l'habitude de parler en dormant et que, dans les fragments de rêves ainsi révélés, elle faisait souvent allusion à la morsure d'un chien enragé et à d'autres événements qui lui étaient arrivés pendant sa période ecmnésique. Cette indication, naturellement, suffit à M. Charcot. Considérant son ecmnésie comme une espèce de prolongation de l'attaque hystéro-épileptique, il hypnotisa la malade et constata que dans l'état hypnotique sa mémoire pour la période ecmnésique était absolument intacte. Des suggestions post-hypnotiques pour qu'elle se rappelle les jours perdus remettent maintenant peu à peu la pauvre femme en possession de tout son passé.

Le fait qui nous intéresse ici est la persistance, découverte accidentellement pendant le sommeil, de souvenirs qui s'étaient effacés dans la conscience supraliminale. Ceci nous montre que, en rêve, Mme D... descendait, non seulement jusqu'à la couche où tout était confus, mais jusqu'à un état à ce point plus profond que l'état de veille, que les souvenirs dont l'état de veille avait été privé par le choc et l'hystérie étaient retrouvés intacts. Ce cas bien observé peut nous servir d'exemple pour tous ceux que je suppose exister montrant a mémoire pendant le sommeil capable de remplir les vides

de la mémoire ordinaire. Nous trouverons d'autres cas quand nous arriverons au somnambulisme spontané et que nous examinerons ses relations complexes avec les rêves ordinaires, l'hypnotisme, l'hystérie, et même l'épilepsie.

5° Je passe ensuite aux questions encore plus nouvelles et curieuses que suscite l'existence d'une mémoire pendant le sommeil qui, accompagnant la mémoire de la vie ordinaire, semble aussi avoir une étendue plus vaste et indiquer que l'enregistrement des événements extérieurs qui s'opère en nous est beaucoup plus complet que nous ne le croyons.

Examinons les différents degrés que cette mémoire peut montrer.

I. — Elle peut comprendre des événements connus autrefois par le moi éveillé, mais maintenant définitivement oubliés.

II. — Elle peut comprendre des faits qui sont arrivés dans le champ sensoriel, mais qui n'ont jamais été perçus supraliminalement ni connus d'aucune façon.

III. — Elle peut indiquer que de cette classe plus étendue de faits enregistrés des *déductions rêvées* ont été tirées; — lesquelles déductions peuvent être *rétrospectives, prospectives* ou — si je puis me servir d'une expression de Pope en lui donnant un sens nouveau — *circumspectives*, c'est-à-dire se rapportant non au passé ou au futur, mais au présent, à des choses en dehors de la perception ordinaire. Il est évident que des déductions de cette espèce, si elles existent, risqueront d'être prises par erreur pour de la rétrocognition directe, de la prémonition directe, ou de la clairvoyance directe; tandis qu'elles peuvent vraiment ne pas montrer autre chose qu'une faculté de perception du moi subliminal très étendue, une mémoire plus stable que la faculté de perception ou la mémoire du moi supraliminal que nous connaissons.

Voilà jusqu'où, dans le présent chapitre, je me propose de suivre la mémoire du sommeil; ce sera jusque-là ou plutôt jusqu'à cette région douteuse où l'on ne sait plus si des pouvoirs supernormaux — télépathie directe, clairvoyance, prévision — doivent, oui ou non, être invoqués pour expliquer

les phénomènes du sommeil. Comme le sait le lecteur, je ne craindrai pas d'avoir recours à ces pouvoirs quand cela me semblera indispensable. Mais avec nos connaissances actuelles, nous ne devons les invoquer que quand les autres explications sont épuisées; et ces rêves hypermnésiques nous donnent un moyen de tracer nos démarcations plus exactement ou de reléguer certains récits merveilleux dans une région moins merveilleuse, et en même temps de déterminer plus clairement ce que, dans les cas plus extraordinaires, les théories ordinaires sont impuissantes à expliquer.

I. — Sur la première des catégories, on n'élèvera aucun doute. C'est un fait qui nous est familier, ou tout au moins qui ne nous surprend que légèrement, qu'il nous arrive parfois de retrouver dans le sommeil un souvenir qui était sorti complètement de la conscience éveillée. Comme exemple nous pouvons prendre le rêve de M. Delbœuf qu'il a discuté dans son intéressant ouvrage : *Le sommeil et les rêves.* Dans ce rêve, le nom de l' « Asplenium Ruta Muralis » lui parut comme un nom qui lui était familier. En s'éveillant, il se creusa en vain la tête pour découvrir où il pouvait avoir appris cette appellation botanique. Longtemps après, il découvrit le nom « Asplenium Ruta Muraria » écrit par lui-même dans une petite collection de fleurs et de fougères à côté desquelles il avait mis les noms sous la dictée d'un ami botaniste.

Dans ce cas et dans ceux semblables, la connaissance primitive, au moment où elle avait été acquise, avait été imprimée nettement dans l'esprit, dans la conscience supraliminale. Sa réapparition au bout d'un long espace de temps est un fait analogue à beaucoup d'autres. Mais la conclusion à laquelle les cas que je vais citer semblent conduire est d'un caractère beaucoup plus étrange. Je crois qu'il est prouvé que beaucoup de faits ou d'images qui n'ont jamais même un instant été perçus par la conscience supraliminale sont cependant retenus par la mémoire subliminale et se présentent parfois dans les rêves et semblent avoir un but défini.

Le lecteur se rappelle peut-être qu'à propos de la vision par le cristal il a été fait une remarque semblable (*Procee-*

dings, vol. V, p. 507). Miss X... avait vu dans le cristal l'annonce de la mort d'un ami, — prévision qui n'avait certainement jamais été formulée par son moi conscient. En se reportant au *Times*, elle avait trouvé que la nouvelle se trouvait sur une feuille avec laquelle miss X... s'était garanti la figure du feu, de sorte que les mots pouvaient être arrivés dans le champ de sa vision, bien qu'ils ne fussent pas compris par ce que nous appelons son moi éveillé.

Cet exemple avait de la valeur pour achever de prouver que la nouvelle pouvait n'avoir jamais été connue supraliminalement, attendu qu'elle était trop importante pour avoir été simplement aperçue et oubliée.

Nous trouverons que, dans certains rêves, l'ignorance ou était le moi supraliminal est également prouvée. Commençons cependant par quelques exemples intermédiaires.

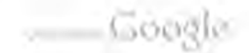
NOTE DE M. A. BROCKELBANK, 20, Marsden Road,
East Dulwich, S. E.

14 juillet 1884.

Il y a quelques années, je perdis un couteau de poche. Six mois, après, je crois, alors que j'avais complètement oublié ce fait et qu'il ne m'était plus sûrement jamais un instant revenu à la mémoire, je rêvai, une nuit, qu'il était dans la poche d'un certain pantalon que j'avais mis à la défroque vers le même temps, je suppose, que la perte du couteau. Je m'éveillai et restai quelque temps à réfléchir jusqu'à ce que l'idée me vint de constater la vérité de mon rêve. Je montai chercher le pantalon, et effectivement je constatai l'exactitude de mon rêve. Ce qu'il y a de particulier, c'est que, éveillé et dans mon état normal, aucun enchaînement d'idées ou travail de ma mémoire ne me ramenait vers le pantalon ou le couteau, et ce fut tout à fait avec la curiosité d'un expérimentateur que j'allai les chercher.

AUGUSTUS BROCKELBANK.

Cela ressemble beaucoup à un de ces éclairs de mémoire comme il s'en produit quelquefois à l'état de veille, car il est



probable que M. Brockelbank avait dans le temps remarqué que le couteau était dans sa poche. Il peut avoir oublié le fait très rapidement; mais cependant il y avait probablement quelque connaissance supraliminale que le rêve a fait revivre.

Voici maintenant un autre cas d'objet perdu où, aussitôt après la perte de l'objet, l'esprit du sujet éveillé fit un effort pour faire dire à la mémoire supraliminale la place de l'objet. (Voir le Journal de la *S. F. P. R.*, oct. 1889.)

4 février 1889.

En arrivant à l'hôtel Morley à 5 heures, mardi 29 janvier 1889, je m'aperçus que j'avais perdu ma broche en or et supposai que je l'avais laissée dans une salle d'essayage chez Swan et Edgard. J'envoyai voir et fus très désappointée d'apprendre que toutes les recherches avaient été inutiles. J'étais très contrariée, et la nuit je rêvais que je la trouvais dans un numéro de la *Queen* qui avait été sur la table, et dans mon rêve je voyais même la page où elle était. J'avais remarqué une des gravures de cette page. Aussitôt après le déjeuner, j'allai chez Swan et Edgard et demandai les journaux, racontant en même temps aux jeunes femmes mon rêve et où j'avais vu la broche. Les journaux avaient été enlevés de cette chambre, mais on les retrouva, et au grand étonnement des jeunes femmes, je dis : « Voici celui qui contient ma broche », et, à la page où je m'y attendais, je trouvai la broche.

A. M. Bickford-Smith.

Nous avons reçu un récit bien semblable, au fond, du beau-frère de Mrs Bickford-Smith, M. H. A. Smith qui fut témoin de la peine qu'on prit pour chercher la broche à l'hôtel et en envoyant chez Swan et Edgard le soir précédent.

On remarquera que Mme B. S. n'a pas été elle-même faire les premières recherches. Si elle était retournée chez Swan et Edgard avant le rêve, il est possible que la vue des livres sur la table aurait pu faire revivre quelque souvenir de la vue de la broche entre les feuilles de la *Queen*.

Dans le cas suivant, nous ne pouvons pas absolument

prouver que Mrs Yates ne mit pas les photographies dans le tiroir elle-même, ou qu'elle vit fortuitement qu'il y avait un paquet dans le tiroir, si quelqu'un d'autre l'avait mis là, mais le fait de la longue recherche, du refus de croire au rêve, rend cette explication douteuse. J'ajouterai que Mrs Yates (que M. Gurney et moi nous connaissons) avait eu d'autres expériences du genre télépathique ou clairvoyant.

De Mrs Yates, 44, Montpellier Road, Brighton, 1884.

Il y a environ cinq ans, je reçus d'une amie des photographies non collées des « Stations de la Croix », peintes en miniatures d'après les fresques de Rome, avec prière de les lui renvoyer de suite après examen, parce qu'elle y tenait beaucoup. Je les mis dans une enveloppe et je crus les ranger dans le secrétaire, mais en finissant une lettre dans laquelle j'avais l'intention de les envoyer, je m'aperçus avec effroi que je ne les trouvais plus nulle part. Nous cherchâmes sans relâche, mais inutilement. J'acceptai humblement les reproches qui me furent faits pour mon manque de soin, et la chose me sortit de l'esprit.

Plus d'un an après, je rêvais que je tirais un tiroir placé en haut, dans une garde-robe qui se trouvait dans un cabinet de toilette non employé, et j'y découvrais les petites peintures. On me demandera naturellement : « La première chose que vous avez faite le matin n'a-t-elle pas été d'aller voir si votre rêve était vrai, en ouvrant le tiroir? » Non, je ne le fis pas. Je mentionnai la chose à ma famille, mais cela n'avait pas d'intérêt pour elles, et on n'y pensa plus ; mais plusieurs mois après, en transportant la garde-robe dans une autre partie de la maison, en enlevant les tiroirs pour l'éclairer, là, bien rangées, je trouvai l'enveloppe et les petites peintures ! Je les ai fait monter et encadrer.

Je rangerai ici un autre cas du même type.

La femme du Rev. W. F. Brand, Emmorton, Harford Co, Maryland, écrit ce qui suit à la date du 29 mars 1884 :

M. Brand me demanda un jour de lui donner les 100 dollars qu'il m'avait demandé de mettre en lieu sûr. Je restai stupéfaite, car je ne me rappelais pas qu'il me les avait

donnés. Cependant, j'allai voir à l'endroit où je mets ordinairement mon argent. Ils n'y étaient pas. Je regardai dans plusieurs autres endroits où ils pouvaient être vraisemblablement, mais sans succès. Puis je cherchai dans chaque tiroir, boîte, coin, probable ou improbable, ou même impossible, mais toujours rien. La nuit vint et je ne les avais pas trouvés. J'étais très tourmentée, car c'était une grosse perte pour nous; mais ce qui nous inquiétait encore plus que la perte, c'était la pensée que quelqu'un de notre entourage nous avait volés. Avant d'aller me coucher, je fis une ardente prière pour pouvoir retrouver la somme, ou pour que, si je ne la retrouvais pas, mes soupçons ne tombassent pas sur une personne innocente. Au milieu de la nuit, je rêvai que je trouvais l'argent au milieu d'un tas de châles qui avaient été mis de côté pendant l'été et soigneusement enveloppés pour être protégés contre les vers. Le jour venu, l'idée de cet endroit me parut absurde, mais mon rêve m'impressionna beaucoup, je défis le paquet de châles. Je crois que l'enveloppe était cousue, et je trouvai le trésor perdu.

Je ne saurais pas dire si mon rêve m'éveilla. Je ne cherchai que le matin. Je n'ai jamais pu me rappeler avoir ainsi rangé l'argent, ni même avoir été chargée par M. Brand de le garder, bien qu'à cette époque ce fût pour lui une chose inaccoutumée d'agir ainsi.

Prenons ensuite deux cas où il semble tout à fait impossible de supposer que la conscience supraliminale du chercheur ait jamais connu la véritable place de l'objet perdu, car l'objet aurait été aussitôt ramassé. Mais, d'un autre côté (comme dans le cas de Miss X... que je viens de citer) l'objet peut être tombé dans le champ de la vue du chercheur et avoir été ainsi enregistré dans la mémoire subliminale.

De Mme Crellin, 62, Hilldrop-Crescent, N. 1884.

Quand j'étais à l'école, je fis un jour la sottise d'enlever à ma maîtresse de français sa bague et, pour m'amuser, de la mettre à mon doigt. En l'ôtant avant de me coucher, je m'aperçus qu'une pierre de cette bague était tombée, et j'en

fus très ennuyée, surtout parce que ma maîtresse avait reçu ce bijou en cadeau.

Nous avions quatre salles de classe, et comme j'avais passé de l'une dans l'autre pendant la soirée, je ne pouvais trouver la pierre. Cependant, la nuit, dans un rêve, je vis la pierre sur une certaine planche du parquet de notre salle aux « exercices » et à mon réveil, m'habillant en hâte, j'allai droit à cet endroit et j'y retrouvai la pierre. Ce récit n'a rien de bien saisissant, mais il se recommande à vous par sa simplicité et son exactitude.

M. Gurney ajoute : En causant avec moi, Mme Crellin m'a décrit les quatre salles comme grandes, il aurait été très long de chercher partout. Elle avait été dans toutes ce soir-là. Elle affirme qu'elle est allée droit à l'endroit. C'est un très bon témoin.

Mme J. Windsor Stuart, de Foley House, Rothesay, N. B., qui m'est bien connue, m'envoie une expérience semblable, mais avec cette particularité intéressante que la bague fut vue, non comme elle devait l'être quand on la chercha, mais brillante de rosée comme elle était au moment du rêve. L'incident est ancien ; mais M. Stuart se rappelle l'avoir entendu raconter dans des termes tout à fait semblables à une époque beaucoup plus rapprochée du fait.

30 janvier 1892.

Au commencement de l'automne de 1864, mon père (feu capitaine Wim Campbell) habitait à Snettisham Hall, Norfolk. Nous venions de faire une partie de croquet. Parmi les invités il y avait un jeune homme, George Gambier (neveu de l'artiste, feu M. Gambier Parry), à cette époque élève d'agriculture de feu M. Ch. Preedy, représentant de l'État de Hunstanton. Comme M. Gambier était sur le point de monter à cheval pour retourner chez lui, il dit tout à coup : « J'ai perdu l'opale de ma bague. J'y tenais plus qu'à toute autre chose ; elle me venait de mon père. Je me rappelle l'avoir vue quand j'ai tiré la sonnette en arrivant, de sorte qu'elle doit être tombée depuis que je suis ici. » Nous nous mîmes tous à



chercher la pierre, allant et venant sur la pelouse, rangés en ligne, mais sans succès.

Il y avait deux hêtres pourpres, l'un sur la pelouse près de la maison, l'autre un peu plus en arrière, au delà du remblai fait pour aplanir la pelouse, mais s'étendant un peu au-dessus. Le matin de bonne heure, je rêvai que je voyais la pierre briller sous une feuille tombée de l'arbre, tout près du bord du talus. Je vis toute la scène très nettement, les gouttes de rosée brillant au soleil et la pierre. Je me réveillai tellement impressionnée par mon rêve que je me levai, m'habillai et sortis. Il était environ 6 heures et il faisait un temps admirable. Je sortis par la porte du jardin pour aller directement à la pelouse et me dirigeai vers l'arbre, où tout était comme dans mon rêve, et je trouvai la pierre sans chercher, juste sous la feuille comme dans mon rêve.

FLORA STUART.

Les trois cas qui suivent ont été publiés par le Pr Royce, de Harward (qui connaît les vrais noms des témoins) dans les *Proceedings* de l'American S. P. R., vol. I, n° 4, mars 1889.

Le premier cas, dit le Pr Royce, me vient d'une dame (M. B.) à qui nous avions demandé le compte rendu d'une autre expérience plus remarquable qu'elle n'avait pourtant pas pu encore nous donner. Comme compensation elle nous a donné l'expérience moins importante qui suit, dont elle se rappelle très bien tous les détails.

(*A suivre.*)

L'AUDITION COLORÉE[1]

PAR J. CLAVIÈRE

Nous empruntons à l'*Année psychologique* de M. A. BINET cette étude très intéressante de l'audition colorée. En 1892 (voy. *Annales psychiques* de 1892, p. 269) dans notre compte rendu du Congrès international de psychologie expérimentale, tenu à Londres, nous avons parlé de l'audition colorée. M. Galton avait cité le cas d'une famille où l'audition colorée est héréditaire; mais — et cela montre bien la subjectivité de ce phénomène — les mêmes sons n'évoquaient pas l'impression de la même couleur chez tous les membres de la famille : la corrélation entre les mots et les nuances était différente pour chacun des membres et, tandis que l'un soutenait que tel mot était bleu, tel autre affirmait qu'il était rouge ou vert. L'audition colorée provoquait ainsi de véritables petites querelles domestiques. D.

I

Parmi les bizarreries de notre « imagerie mentale », il faut citer certaines associations, certaines correspondances entre des images de nature différente. On constate, par exemple, assez fréquemment, qu'une image de couleur fausse toujours, d'ailleurs, accompagne une sensation visuelle, auditive, gustative, olfactive, etc. Ces phénomènes prennent, à juste titre, le nom de *synesthésies*. Ceci dit, l'*audition colorée* s'entend assez facilement, si l'on retient que, dans la plupart des cas, les

1. Voyez l'*Année psychologique*, 5e année, 1899, p. 161.

deux sensations qui se correspondent sont l'une auditive (lettres de l'alphabet, mots, phrases, bruits, sons musicaux, etc.), l'autre visuelle, ou mieux, chromatique.

Cornaz, voyant surtout dans ce phénomène une hyperesthésie du sens des couleurs, l'appelle *hyperchromatopsie*, Lussana l'appelle *voix colorée*. Chabalier, Khron, Mary Whiton Calkins, le désignent sous le nom de *pseudo-chromoesthésie*; ce mot d'ailleurs fut inséré avec ce sens dans le dictionnaire de médecine de Littré et Robin. Nüssbaumer parle de *phonopsie*. Bleuler et Lehmann désignent la correspondance des sensations par le terme général de sensations secondaires et adoptent le mot *photisme* dans le cas où l'impression lumineuse est due à autre chose qu'à l'excitation du nerf optique et le mot *phonisme* pour toute sensation de son produit par l'excitation d'un nerf autre que le nerf acoustique. Un article, publié par le *London medical record* de décembre 1881, article d'ailleurs emprunté à la *Medicinisch Neuigkeiten* et à la *Lancet* de Cincinnati, prit comme titre le mot *Colour-Hearing;* nous l'avons simplement traduit par l'expression : Audition colorée. Suarez de Mendoza considère surtout que les pseudo-sensations secondaires, et par là il entend « la perception mentale, fausse mais physiologique, de couleurs, de sons, d'odeurs, de saveurs, etc., qui n'ont rien de réel », peuvent être et ont été observées dans le domaine des cinq sens. Vauthier cite, en effet, un cas où un son produit non une pseudo-sensation de couleur, mais une rage de dents. Aussi Suarez de Mendoza catalogue dans les cinq classes suivantes les cinq modalités d'un seul phénomène : la *pseudesthésie physiologique :*

La *pseudo-photesthésie*, pour les pseudo-sensations secondaires visuelles;

La *pseudo-acouesthésie*, pour les pseudo-sensations secondaires acoustiques;

La *pseudo-phrésesthésie*, pour les pseudo-sensations secondaires olfactives;

La *pseudo-gousesthésie*, pour les pseudo-sensations secondaires gustatives;

La *pseudo-apsiesthésie*, pour les pseudo-sensations secondaires tactiles.

De plus, chacune des cinq classes précédentes, il la divise à son tour en six sous-classes, et pour ne prendre que la pseudo-photesthésie, Suarez de Mendoza distingue :

La pseudo-photesthésie d'origine visuelle ;
— — auditive ;
— — olfactive ;
— — gustative ;
— — tactile ;
— — purement psychique.

Cette dernière classe désignant les cas où l'on prête des couleurs aux jours de la semaine, aux mois de l'année, aux époques de l'histoire, aux phases de la vie humaine, etc. Ainsi donc le phénomène d'une correspondance entre les sensation de sons et de couleur prend dans la nomenclature de Suarez de Mendoza le nom de pseudo-photesthésie d'origine auditive. Nous n'insisterons pas sur la bizarrerie des mots employés par cet auteur, nous préférons les expressions de Flournoy.

Flournoy, après avoir donné au phénomène général de la correspondance des sensations le nom de *synesthésie*, ajoute à la classification de Suarez de Mendoza les synesthésies d'origine thermale, musculaire, viscérale, etc. Parmi ces synesthésies, la *synesthésie visuelle* est tout indiquée pour désigner les phénomènes qu'il se propose d'étudier, mais il lui préfère par motif de brièveté le mot *synopsie*. Il distingue alors trois classes de phénomènes de synopsie :

1° Les *photismes* lorsque les fausses sensations sont spécifiquement optiques ;

2° Le *schèmes* lorsque ces fausses sensations sont plutôt des représentations spatiales qu'en l'absence de l'œil le sens du toucher et du mouvement suffit à nous procurer. Selon leur complexité, ces figures, ces dessins peu ou point colorés, prennent le nom de *Symboles* et de *Diagrammes ;*

3° Les *personnifications* lorsque ces fausses sensations comprennent non seulement la couleur comme les photismes, la forme comme les schèmes, mais encore s'enrichissent, se compliquent de façon à aboutir à la représentation d'êtres concrets, parfois même animés.

II

« Je vous suis très reconnaissant de l'offre que vous me faites de citer dans (ici le nom d'une revue) l'enquête que j'ai essayé de faire; vous lui donnerez ainsi un caractère scientifique que beaucoup de personnes à X... refusent de lui reconnaître. J'ai, en effet, reçu quelques réponses de ce genre : « Je n'ai rien trouvé d'*anormal* chez moi. » — « Je n'ai aucun des *troubles* sur lesquels porte l'enquête. » — J'avoue qu'il faut être *fou* pour s'occuper de choses pareilles, etc. » Nous pourrions rapprocher de cet extrait de lettre le conseil que Nüssbaumer recevait de son professeur Bénédickt de ne plus s'occuper de ce sujet qui pourrait le mener aux Petites-Maisons, et le passage suivant de Flournoy : « Je n'oublierai jamais la gravité solennelle mêlée de sollicitude touchante, avec laquelle un de mes anciens condisciples, excellent praticien, me répondit quand je lui parlai de ce sujet : « J'espère bien, mon cher, que tu n'as pas toi-même de pareils phénomènes. »

C'est en effet par le scepticisme ou par un sentiment de profonde commisération que la plupart des gens accueillent les récits d'audition colorée. Qu'il faille n'accueillir qu'avec une extrême prudence les déclarations des « colour hearer », c'est là affaire de méthode pour celui qui se propose de les étudier, mais rien ne nous autorise en fait à identifier avec Nordau l'audition colorée et la dégénérescence, et à déclarer pathologique un fait qui est étrange surtout parce qu'il est peu connu[1].

1. Outre que les relations sur l'audition colorée sont relativement peu nombreuses, elles ne remontent guère au delà du XIXe siècle. Au siècle dernier, Hoffmann dans un ouvrage sur la chromatique cite le cas d'un Suisse, magistrat et peintre, qui colorait les sons des instruments. Pour lui, le son du violoncelle était indigo bleu; celui de la clarinette, jaune; celui de la trompette, rouge clair; du hautbois, rose; du flageolet, violet. Avant lui, un jésuite, le R. P. Castel, saisissait une correspondance entre les sept notes de la gamme et les sept couleurs du spectre; il s'était fait d'ailleurs construire un clavecin dont les touches étaient systématiquement coloriées. Peut-être la première trace de l'audition coloriée remon-

Ce qui a fait à l'audition colorée une si mauvaise réputation, c'est que ses manifestations ont été posées comme principes fondamentaux de la régénération de l'art par des littérateurs, des poètes, des artistes suffisamment connus sous les noms de décadents, de symbolistes, d'évoluto-instrumentistes, etc., et que l'on a qualifiés soit des *dévoyés de l'art* et des *névrosés*, soit tout simplement des *fumistes*.

Arthur Rimbaud faisait paraitre vers 1881 son fameux sonnet des voyelles :

A noir, E blanc, I rouge, U vert; O bleu, voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes.
A, noir corset velu des mouches éclatantes
Qui bombillent autour des puanteurs cruelles,

Golfes d'ombres; E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lances des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles;
I pourpre. sang craché, rire des lèvres belles.
Dans la colère ou les ivresses pénitentes,

U, cycles, vibrements divins des mers virides,
Paix de pâtis semés d'animaux, paix des rides
Que l'alchimie imprime au grands fronts studieux;

O, suprême clairon plein de strideurs étranges,
Silences traversés des Mondes et des Anges,
— O, l'oméga, rayon violet de Ses Yeux?

Et tandis qu'un caricaturiste représentait Arlhur Rimbaud peignant avec un énorme pinceau des voyelles de bois, René Ghil discutait sérieusement ces alliances de sensations et ripostait : « I n'est aucunement rouge; qui ne voit qu'I est bleu? Et n'est-ce point péché de trouver de l'azur dans la voyelle O? O est rouge comme le sang. Pour U, c'est jaune qu'il eût fallu écrire et Rimbaud n'est qu'un âne, ayant voulu peindre U en vert. » Puis tirant de ces correspondances d'images une esthétique en forme, René Ghil concluait : « Or,

terait-elle à Liebnitz. On lit, en effet, dans les *Nouveaux Essais :* « Or, s'il se trouve des gens qui n'aient pas ces idées distinctes, mais les confondent et n'en fasssent qu'une, je ne vois pas comment ces personnes puissent s'entretenir avec les autres. Ils sont comme un aveugle serait à l'égard d'un autre homme, qui lui parlerait de l'écarlate, pendant que cet aveugle croirait qu'elle ressemble au son d'une trompette. » (Liebnitz, *Nouv. Ess.*, liv. II, ch. IV. De la solidité.)

si le son peut être traduit en couleur, la couleur peut se traduire en son, et aussitôt en timbre d'instrument; toute la trouvaille est là. » Et le 11 décembre 1891, au Théâtre d'Art, on mettait à la scène une traduction du Cantique des Cantiques de Salomon, « symphonie d'amour spirituelle en huit devises mystiques et trois paraphrases », de Paul Roinard, adaptations musicales de Flamen de Labrely, et projections auditives, chromatiques et odorantes. Aussi les voyelles I et O dominaient dans le récitatif, la symphonie était en *ré*, le décor était orangé clair et durant la représentation la salle fut parfumée à la violette blanche au moyen de vaporisateurs placés dans les loges et au trou du souffleur. L'originale description par laquelle J. K. Huysmans, dans *A Rebours*[1], nous

1. « ... Il appelait cette réunion de barils à liqueurs son orgue à bouche... Chaque liqueur correspondait, selon lui, comme goût, au son d'un instrument. Le curaçao sec, par exemple, à la clarinette dont le chant est aigrelet et velouté; le kummel, au hautbois dont le timbre sonore nasille; la menthe et l'anisette, à la flûte, tout à la fois sucrée et poivrée, piaulante et douce; tandis que, pour compléter l'orchestre, le kirsch sonne furieusement de la trompette; le gin et le whisky emportent le palais avec leurs stridents éclats de pistons et de trombones; l'eau-de-vie de marc fulmine avec les assourdissants vacarmes des tubas, pendant que roulent les coups de tonnerre de la cymbale et de la caisse frappée à tour de bras, dans la peau de la bouche par les rachis de Chio et les mastics!

« Il pensait aussi que l'assimilation pouvait s'étendre, que des quatuors d'instruments à cordes pouvaient fonctionner sous la voûte palatine, avec le violon représentant la vieille eau-de-vie fumeuse et fine, aiguë et frêle; avec l'alto simulé par le rhum plus robuste, plus ronflant, plus sourd; avec le vespetro déchirant et prolongé, mélancolique et caressant comme le violoncelle; avec la contrebasse corsée, solide et noire comme un pur et vieux bitter. On pouvait même, si l'on voulait former un quintette, adjoindre un cinquième instrument, la harpe, qui imitait, par une vraisemblable analogie, la saveur vibrante, la note argentine, détachée et grêle du cumin sec.

« La similitude se prolongeait encore; des relations de tons existaient dans la musique des liqueurs; ainsi, pour ne citer qu'une note, la bénédictine figure, pour ainsi dire, le ton mineur de ce ton majeur des alcools que les partitions commerciales désignent sous le signe de chartreuse verte.

« Ces principes une fois admis, il était parvenu, grâce à d'érudites expériences, à se jouer sur la langue de silencieuses mélodies, de muettes marches funèbres à grand spectacle, à entendre dans sa bouche des soli de menthe, des duos de vespétro et de rhum.

« Il arrivait même à transférer dans sa mâchoire de véritables morceaux de musique, suivant le compositeur pas à pas, rendant sa pensée, ses

nement raison. Les déclarations de Maupassant dans la *Vie errante* [1], de Léon Gozlan dans le *Droit des Femmes* [2], ne convaincront guère davantage et l'on pourra toujours nous objecter le dénaigneux verdict de G. Itelson déclarant « qu'il ne peut pas accorder à toute cette affaire l'importance que les auteurs de ces travaux croient devoir lui attribuer », et sourire de l'enthousiasme bizarre de Grüber qui dans l'audition colorée ne voit rien moins que la manifestation de faits inconscients « régis par des lois mathématiques très simples, écho de la mathématique extérieure du Cosmos ».

On trouvera à coup sûr plus dignes de foi les déclarations de Gœthe qui dans sa théorie des couleurs parle de l'audition colorée, — de Meyerbeer qui désigne dans une conversation certains accords de Weber dans la chasse de Lutzow sous le le nom d'accords pourprés, — de Louis Ehlert qui, dans une lettre à une amie sur la musique, au sujet de ses impressions à l'audition de la symphonie en *do majeur* de Schubert, s'exprime ainsi : « Non ! en vérité, si le *la majeur* ne dit pas vert, je n'entends rien à la coloration des sons », — et de tant d'autres qui par les détails très précis qu'ils nous donnent sur les manifestations et les débuts du phénomène permettent d'écarter toute idée de supercherie. Je puis d'ailleurs donner ici un exemple qui m'est personnel. En 1895, au collège de Château-Thierry, je dictais un jour, en classe de philosophie, à mes élèves, une partie d'un questionnaire que je tenais du laboratoire de médecine légale de la Faculté de

1. « Je demeurait haletant, si grisé de sensations, que le trouble de cette ivresse fit délirer mes sens. Je ne savais plus vraiment si je respirais de la musique ou si j'entendais des parfums, ou si je dormais dans les étoiles... » (GUY DE MAUPASSANT, *La vie errante*.)

2. « Comme je suis un peu fou, j'ai toujours rapporté, je ne sais pourquoi, à une couleur ou une nuance, les sensations diverses que j'éprouve. Ainsi, pour moi, la piété est bleu tendre ; la résignation est gris perle ; la foie, vert pomme ; la satiété, café au lait ; le plaisir, rose velouté ; le sommeil, fumée de tabac ; la réflexion, orange ; l'ennui, chocolat ; la pensée d'avoir un billet à payer est mine de plomb ; l'argent à recevoir est rouge, chatoyant ou diabolique. Le jour du terme est couleur de Sienne, vilaine couleur. Aller à un premier rendez-vous, couleur thé léger ; à un vingtième, thé chargé ; quant au bonheur, couleur que je ne connais pas ! » (L. GOZLAN, *Le droit des femmes*.) Cité d'après la thèse de Millet, cf. Bibliogr, n° 104.

Lyon. Ce questionnaire a été composé par M. le D[r] Lacassagne au sujet de recherches statistiques sur les relations entre l'intégrité des appareils sensoriels, la qualité de la mémoire et le mode de fonctionnement des centres du langage et de l'idéation. Je considérais les réponses à ces questions comme d'excellents exercices pratiques. A l'une d'elles : « Avez-vous une tendance à vous représenter sous une forme concrète les notions abstraites ? Comment vous représentez-vous les notions d'infini, d'éternité, de parfait ? » l'un des élèves répondit dans son travail de la manière suivante : « Tous les mots auxquels je pense ont une telle tendance à s'accompagner d'images que je me représente sous une forme concrète les idées abstraites. C'est ainsi que je me représente les notions d'infini, d'éternité et de parfait sous une certaine forme et une certaine couleur. La forme de ces images est trop vague pour que je puisse la décrire. Quant à la couleur, je la vois assez distinctement. La notion d'infini m'apparaît rouge, celle d'éternité grise, celle de parfait blanche et rouge pâle. Cela tient, il me semble, à ce que je vois les voyelles sous une certaine couleur. » Or cet élève n'avait jamais entendu parler d'audition colorée, de plus il croyait éprouver des choses communes à tout le monde ; enfin, en janvier 1899, c'est-à-dire quatre ans après, je l'ai interrogé de nouveau et ses réponses, je les ai trouvées identiques aux notes que j'avais prises en 1895 sur lui avec d'autant plus de soins et de détails que c'était le premier cas d'audition colorée que j'avais la bonne fortune d'étudier personnellement.

Cela suffira à prouver que l'audition des couleurs se rencontre ailleurs que dans le monde des lettres. Elle n'est plus une simple curiosité mais un fait qu'une méthode scrupuleuse peut faire entrer définitivement dans le domaine scientifique.

III

Au premier abord, il ne semble pas facile de faire entrer dans le domaine scientifique des convenances d'images qui présentent les divergences les plus nombreuses et qui paraissent relever du seul caprice individuel ; les couleurs

Comparaison des statistiques de Fechner (F), *de Bleuler et Lehmann* (BL) *et de Claparède* (C).

	i			*e*			*o*			*a*			*u*	*u*		*ou*
	F	BL	C	F	BL	C	F	BL	C	F	BL	C	C	F	BL	C
Nombre de cas. . .	64	53	196	61	51	186	53	50	178	53	55	209	174	59	50	133
								1° Couleur								
Incolore	7,8	1,9	6,1	1,6	2,0	3,2	»	»	5,0	»	»	4,3	4,0	»	»	6,7
Blanc	9,4	67,9	21,9	12,3	7,8	15,6	»	»	9,0	49,0	10,9	24,9	0,6	»	»	0,8
Gris	1,6	»	3,0	6,6	5,9	14,5	7,5	2,0	3,4	»	»	1,9	4,0	1,7	16,0	12,8
Noir	»	»	8,2	»	»	5,9	13,2	14,0	14,0	1,9	27,3	21,5	7,5	40,7	20,0	7,5
Achromatiques. . .	18,8	69,8	39,2	20,5	15,7	39,3	20,7	16,0	32,0	50,9	38,2	52,6	16,1	42,4	36,0	27,8
Chromatiques . . .	81,2	30,2	60,8	79,5	84,3	60,7	79,3	84,0	68,0	49,1	61,8	47,4	83,9	57,6	64,0	72,2
Brun.	»	»	1,0	1,6	3,9	3,2	9,4	18,0	9,6	»	5,5	2,9	12,1	22,9	14,0	25,6
Rouge	14,8	5,7	25,0	3,3	5,9	7,5	30,2	24,0	21,3	28,3	23,6	23, 9	6,9	1,7	22,0	13,5
Jaune	44,6	13,2	14,3	34,4	54,9	20,4	3,8	26,0	23,6	»	12,7	5, 3	8,6	»	8,0	6,8
Vert	18,7	7,5	9,7	21,3	9,8	9,1	9,4	»	6,7	1,9	1,8	1,4	30,5	5,0	8,0	8,3
Bleu	3,1	3,8	9,7	15,6	9,8	19,4	20,8	14,0	3,4	18,9	18,2	12,4	13,8	13,6	8,0	9,0
Violet	»	»	1,0	3,3	»	1,1	5,7	2,0	3,4	»	»	1,4	12,1	14,4	4,0	9,0
								2° Clarté								
Brillant	7,8	»	14,8	»	»	3,2	»	»	1,7	»	»	1,9	4,0	»	»	»
Clair.	»	90,6	58,2	»	72,5	54,3	»	12,0	37,1	»	29,1	36,9	22,4	»	8,0	20,3
Moyen	»	5,7	32,6	»	19,6	36,0	»	46,0	36,5	»	30,9	32,0	56,3	»	34,0	42,1
Foncé	»	3,7	9,2	»	7,9	9,7	»	32,0	26,4	»	40,0	31,1	21,3	»	58,0	37.6

varient en effet selon la nature du son et l'individualité du sujet. Flournoy a rapproché les 1 076 jugements portés sur les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *ou* par 248 personnes, et qu'avait recueillis Claparède dans son enquête, de la statistique insérée par Fechner dans la *Vorschule der Æsthetic* et des tableaux de Bleuler et Lehmann. Si l'on examine attentivement le tableau ci-joint, où pour la facilité de la comparaison les chiffres sont traduits en pourcentage, et si l'on tient compte de ce que l'enquête Claparède a été faite en pays de langue française, et celle de Fechner et de Bleuler et Lehmann en pays de langue allemande, il ressort une certaine constance à travers les diversités individuelles. Ainsi *a* est ordinairement blanc, noir, rouge ou bleu, *e* évoque surtout l'idée du blanc, du gris, du jaune et du bleu ; *i* est de préférence blanc ou rouge ; *o*, jaune, rouge ou noir ; *u* est caractérisé par le vert ou par le brun. Mais cette concordance devient plus frappante si on néglige la couleur proprement dite pour ne considérer que l'intensité lumineuse, et si l'on classe sous la rubrique *clair*, le jaune, le blanc, l'orange et leurs variétés diverses ainsi que toutes les autres couleurs affectées d'une épithète impliquant une grande clarté (telles que brillant, éclatant, clair, etc.), sous la rubrique *moyen*, toutes les couleurs (sauf les précédentes et le noir) sans qualification de clair ni de foncé ; sous la rubrique enfin *foncé*, le noir et toutes les teintes déclarées sombres ou foncées. Flournoy est arrivé ainsi à ce qu'il appelle la *loi de clarté :*

i et *e* sont *claires* dans la majorité des cas ;

a et *o* sont *moyennes* et revêtent à peu près indifféremment les trois degrés de clarté ;

u et *ou* sont *sombres*, elles ne sont claires en effet que dans le cinquième ou le quart des cas environ.

Au point de vue de la fréquence des couleurs associées à une voyelle, il y a des couleurs *fréquentes*, le rouge, le jaune et le blanc, avec comme couleur favorite le rouge dans le pays de langue française, le jaune dans le pays de langue allemande. En queue, comme couleurs *rares*, le violet, le gris, le brun. Dans le groupe *intermédiaire*, le bleu, le vert, et le noir. Enfin, et c'est là une remarque de M. Binet, parmi les

couleurs il en est une souvent qui paraît plus vive que les autres, or cette couleur plus vive est presque toujours la rouge.

Les diphtongues revêtent parfois une couleur propre que ne peuvent expliquer les voyelles composantes, et cette couleur (dans la majorité des cas, dit Flournoy) se rattache à celles des couleurs composantes soit par juxtaposition, soit par mélange, soit par adoption de l'une de préférence à l'autre.

Les consonnes, prononcées séparément, éveillent presque toujours, lorsqu'elles en éveillent une, une teinte plate, terne, grisâtre, achromatique.

Dans les syllabes, les mots, les phrases, la partie colorée est ordinairement une syllabe accentuée, c'est-à-dire une syllabe sur laquelle on provoque l'attention de l'auditeur, ou la syllabe sur laquelle l'auditeur porte bénévolement son attention, car il ne faut pas perdre de vue que l'audition ou la vision ne sont pas suffisantes pour provoquer le phénomène.

Sous le nom de photismes non alphabétiques, Flournoy range les images colorées provoquées par les noms, par les jours et les mois, par les nombres (sans que rien, dans le son ou l'articulation des syllabes composantes ne puisse rendre compte de la coloration), par les odeurs, les saveurs, les données des sens tactile, thermique, etc. Il existe naturellement des photismes musicaux. Chez les uns, les notes de musique se colorent conformément aux sons et à l'articulation du mot *do*, *ré*, *mi*, etc., qui les désigne. Chez les autres, cette couleur en est absolument distincte. Chez ceux-ci, chaque note a sa couleur et la conserve malgré les différents instruments. Chez ceux-là, c'est le timbre de l'instrument, indépendamment de la note émise, qui entraîne la coloration. Ce n'est pas tout, car l'influence chromatique appartient tantôt à la hauteur, tantôt au volume, tantôt enfin à l'intensité du son. Bref, les divergences les plus complètes. Les sons graves toutefois sont généralement sombres, les sons aigus clairs.

Et maintenant, que veut dire un sujet quand il s'exprime ainsi :

a est noir, *e* est blanc, *i* est rouge, etc.

En d'autres termes, de quelle façon se manifestent les couleurs ? On peut distinguer les quatre cas suivants :

A. Sous la rubrique : Photismes négatifs, Flournoy range les sujets qui ont une hostilité marquée pour la convenance de telle couleur et de tel son. Ils s'expriment ainsi : En tout cas, si *o* avait une couleur, il ne serait pas blanc. Ou bien : *i* n'est rien du tout, mais encore moins rouge qu'autre chose.

B. Pour les sujets de cette catégorie, telle lettre leur « donne l'idée » de la couleur correspondante ; l'un d'eux déclare : « Quand je vois telle lettre, les choses se passent comme si on prononçait devant moi le mot rouge. » Un autre soulignerait volontiers cette lettre dans un texte avec un crayon de la couleur correspondante. « Ainsi, dit-il, si dans un texte j'avais à souligner un mot contenant un *a*, comme bataille, micrographe, bactérie, etc., je le soulignerais volontiers au crayon rouge, et je trouverais que c'est la couleur qu'il convient d'employer. Si j'avais à souligner un mot ne contenant pas cette voyelle, je ferais usage d'une autre couleur. Autre exemple : « Je suis marin pendant mes loisirs d'été et j'ai un bateau ; je trouve *très naturelle* et *très logique* la convention de mettre un feu rouge à bâbord..., au contraire, le mot feu me paraît mal fait, car le feu est rouge et il n'y a pas d'*a* dans ce mot. » Pour ces sujets il n'y a donc qu'un accord, qu'une harmonie, quelque chose comme un rapport logique entre les sons et les couleurs.

C. Cette classe est la plus nombreuse. Les sujets qui la composent voient de la couleur, mais cette vision est tout interne, toute subjective. « Je vois *en moi* telle couleur », est le type de leur réponse.

D. Il y a enfin des sujets qui *extériorisent* leur image chromatique. Ils se rendent parfaitement compte qu'elle est « hors d'eux-mêmes », mais cela ne ressemble en rien à un état primaire et c'est plutôt une représentation mentale extériorisée. Les uns la voient à un mètre ou deux devant leurs yeux. D'autres la localisent à l'endroit d'origine du son entre les cordes d'un violon, sur la tête de la personne qui parle, au-dessus des touches du clavier. D'autres enfin voient cette image derrière eux, à travers des murs, hors de la portée de leurs yeux. Quoi qu'il en soit, cette extériorisation prend les formes suivantes :



a. La lettre est vue colorée, avec une forme déterminée mais sans aucun fond.

b. La lettre est vue colorée, avec une forme déterminée, et de plus il se produit une sorte d'irradiation qui sert de fond, et qui est généralement d'une teinte plus pâle que la lettre.

c. La lettre est vue noire avec une forme déterminée sur un fond coloré mais de forme indéterminée.

d. La lettre est vue noire avec une forme déterminée sur un fond coloré et de contours nettement dessinés.

On le voit, ce sont presque toutes les combinaisons possibles.

IV

Nous résumerons ici brièvement les principales théories.

La première en date est celle de Cornaz. L'oculiste de Neuchâtel y voit une maladie de l'appareil visuel, due à quelque lésion oculaire et il n'hésite pas à lui donner le nom significatif: hyperchromatopsie. Wartmann et Marcé adoptent la même explication et ce dernier range de plus l'hyperchromatopsie entre le daltonisme et l'anorthopsie.

Perroud et Chabalier s'empressent de s'inscrire en faux contre le caractère pathologique attribué par les auteurs précédents à l'audition colorée, et la considèrent plutôt comme une anomalie liée à un léger trouble des idées.

Avec Urbantschisch, nouvelle conception. Il considère, en effet, les pseudo-sensations secondaires comme des réflexes sensoriels dus à des excitations soit d'un sens, soit des branches sensitives du trijumeau.

La plupart des auteurs invoquent au contraire soit des rapports de voisinage des centres cérébraux sensoriels, soit l'anastomose entre leurs différentes fibres, soit une action réciproque de leurs cellules. Ces relations physiologiques, Pedrono, de Rochas, avec des différences de détails, Lussana, les admettent entre les centres sensoriels des sons et des couleurs, et ce dernier, citant le cas de Théophile Gautier, qui éprouva de l'audition colorée à la suite d'une absorption de haschich, reconnaît que « certains excitants pourraient arriver à établir, entre ces deux genres de cellules, des rela-

tions qui n'existent pas à l'état ordinaire ». Pouchet et Tourneux parlent d'un trajet anormal de certaines fibres des centres sensoriels, et Baratoux émet l'hypothèse que le centre chromatique peut être excité non seulement par une impression venant de la rétine, mais par des perceptions d'autres organes des sens. Citons encore l'opinion de Nuel en vertu de laquelle l'ébranlement produit dans le centre auditif cérébral pourrait, chez certains sujets, s'irradier vers les centres voisins. Millet reprend pour son compte cette irradiation qui devient pour lui l'engrenage des centres corticaux que Luciani formulait dès 1880, et déclare que les sujets privilégiés chez lesquels elle se produit, appartiennent tous au type visuel.

Féré, Flournoy supposent que des excitations du nerf optique, du nerf auditif, du nerf olfactif, etc., peuvent produire les mêmes effets, le premier dans les phénomènes physiologiques de tonicité musculaire, d'énergie, de circulation, etc., le second dans l'état émotif. L'association des sensations par leur côté physiologique d'une part, par leur côté émotionnel de l'autre, mérite à ces théories le nom, proposé déjà par Féré, d'équivalence des excitations sensorielles.

Notons enfin que presque tous les auteurs ont reconnu qu'il fallait faire une certaine place à l'association des idées sans admettre toutefois que l'audition colorée puisse être le résultat d'une simple simultanéité d'une perception sonore et d'une perception auditive.

Nous n'avons pas insisté davantage sur les explications proposées: aucune ne saurait satisfaire complètement. Nous n'avons pas même essayé de les apprécier, n'ayant voulu donner ici au lecteur de l'*Année psychologique*, sous forme de revue générale, qu'un moyen d'orientation préalable à travers l'ensemble assez vaste de matériaux consacrés à l'audition colorée. En ce moment, nous nous livrons à des expériences systématiques sur sept cas d'audition colorée que nous venons de découvrir, c'est ce qui explique pourquoi nous n'avons pas pris position dans le débat.

JEAN CLAVIÈRE.



VARIÉTÉS

RECHERCHES EXPÉRIMENTALES SUR LES RÊVES

DE LA CONTINUITÉ DES RÊVES PENDANT LE SOMMEIL[1]

PAR M. VASCHIDE

A notre connaissance, aucune recherche expérimentale méthodique n'a été faite sur la *continuité des rêves pendant le sommeil*. Les auteurs inclinent généralement à croire que ce serait seulement à l'époque prémorphéique du sommeil, de même qu'au moment du réveil, que les rêves auraient lieu. A. Maury et Dechambre, tout en faisant des restrictions, inclinent à croire à la continuité : le marquis d'Hervey, Lelut, Serguyeff en sont partisans plus catégoriques.

Depuis plus de cinq ans, mes recherches sur cette question ont porté sur 36 sujets âgés de un an à quatre-vingts ans, et sur moi-même.

Dans l'extrême majorité des cas, les sujets n'ont jamais été au courant de mes recherches. En plus, nos observations ont été contrôlées par quarante-six autres personnes recueillant toujours *proprio visu* les faits. Notre méthode consistait à surveiller les sujets toute la nuit, ou au moins une partie de la nuit, et à les observer de tout près, recueillant avec soin

1. Communication faite à l'Académie des sciences.

les changements de physionomie, les gestes, les mouvements, de même que les rêves faits à haute voix et les rêves communiqués par les sujets, n'oubliant jamais de déterminer la profondeur du sommeil par des expériences préalables, notamment celles de Kolschutter, Spitta et Michelson. De temps en temps, dans certains cas, nous réveillons le sujet, en lui cachant toujours que son réveil avait été provoqué par nous, et soit en laissant le sujet à lui-même, soit en lui posant des questions, nous étions renseignés suffisamment sur son état d'esprit et ses rêves. Des réveils spontanés facilitaient parfois notre tâche.

Voici les principales conclusions auxquelles nous sommes arrivés :

1° On rêve pendant tout le sommeil et même pendant le *sommeil le plus profond*, le sommeil qui rappelle la syncope. La vraie vie psychique du sommeil, comme la vraie vie des rêves, ne se révèle que lorsque le sommeil commence à devenir profond; c'est alors qu'entre en action l'inconscient. Les rêves recueillis pendant le sommeil profond révèlent les étapes et l'existence de ce travail cérébral inconscient, auquel nous devons, à notre grand étonnement, la solution des problèmes qui nous occupent depuis longtemps et qui ressortent brusquement, comme par un miracle.

2° On a étudié, sous le nom de *rêve* et *songe*, deux expressions dont le contenu est loin d'être bien limité, plutôt les hallucinations hypnagogiques de l'époque prémorphéique et celle voisine du réveil normal. Les songes du sommeil profond ont un tout autre caractère que les autres rêves; *le chaos du rêve*, pour employer l'expression de Gruthuisen, de même que les *clichés souvenirs*, expression dont le marquis d'Hervey caractérise si bien les rêves, sont presque absents dans les vrais songes, qui paraissent être dirigés par une certaine logique inconsciente, par l'attention et la volonté, et encore par ce quelque chose qui nous échappe et qui nous fait penser au delà des images du rêve dont parlait Aristote. On pourrait comparer l'état mental de ces rêves avec le travail inconscient de la veille.

3° Il y a une relation étroite entre la qualité, la nature des

rêves, et la profondeur du sommeil. Plus le sommeil est profond, plus les rêves concernent une partie antérieure de notre existence et sont loin de la réalité ; au contraire, plus le sommeil est superficiel, plus les sensations journalières apparaissent et plus les rêves reflètent les préoccupations et les émotions de la veille. Le Dr Pilcz, un remarquable observateur, est récemment arrivé à des conclusions semblables.

4° L'existence des rêves dans le sommeil profond, comateux, n'implique pas la possibilité de certains cas de sommeil très profond, sans rêve. Il y a, comme dans tout phénomène, une question de relativité. L'état comateux ou de syncope est loin de répondre, comme on le prétend, au sommeil profond, quoique nous soyons loin de connaître l'état mental dans des conditions pathologiques. En somme, comme il y a une probable inertie mentale pour la veille, il y en a une pareille pour le sommeil.

5° Les personnes qui ne rêvent pas, ou plutôt qui prétendent n'avoir jamais rêvé, sont victimes d'une illusion d'analyse psychique très curieuse. Comme habituellement on ne fait attention qu'au moment du réveil ou pendant l'époque prémorphéique, le réveil étant brusque de même que la transition entre l'assoupissement du coucher et le sommeil comateux, les étapes hypnagogiques et du réveil n'ont lieu que sous une forme vertigineuse et il y a impossibilité d'attirer l'attention du sujet. Il se peut bien que l'illusion persiste pendant plusieurs années (mon cas par exemple) et qu'elle se révèle dans une nuit de fatigue.

6° Les rêves d'une intensité moyenne persistent plus dans la mémoire et ils sont plus continus, tandis que les rêves énergiques, actionnels, disparaissent rapidement. Pilcz a observé ce même fait. Les rêves plus intenses caractérisent le réveil et l'époque prémorphéique du réveil.

7° Les enfants en bas âge, et qui ont toujours un sommeil comateux, commencent à rêver à haute voix ; il y a concordance des rêves faits à haute voix avec ceux du réveil spontané ou provoqué.

8° Les vrais rêves sont plus lucides, et la lucidité est en rapport avec la profondeur du sommeil ; dans le sommeil

d'une profondeur moyenne les rêves sont plus stables, plus précis et moins fugitifs que dans le sommeil superficiel. Le marquis d'Hervey a, d'ailleurs, très bien deviné ce fait.

9° En recueillant les rêves de toute une nuit, on est induit à croire qu'il y a toute une continuité qui se suit dans les conceptions même les plus hallucinatoires. Ce caractère est plus net pour le vrai rêve. Pour une personne réveillée plusieurs fois dans une nuit et d'une façon méthodique, on peut remarquer un certain nombre d'idées dans ses rêves : une association étrange mais nette, et généralement difficile à expliquer par les opinions courantes sur l'association des idées, reliait tous les rêves en apparence très disparates. Cette association rappelle parfois ce genre d'association de la veille, dans laquelle un mot n'agit que pour provoquer une réaction quelconque, ou encore ces associations immédiates où il s'agit d'une coexistence dans le temps ou dans l'espace (Aschaffenburg).

En résumé, nous pensons, à la suite de nos recherches, que le problème de la continuité des rêves pendant le sommeil est en partie résolu, et qu'on doit reconnaître, avec Descartes, Leibnitz et Lélut, qu'il n'y a pas de sommeil sans rêve. Le sommeil ne serait pas, d'après nous, *un frère de la mort*, comme le désignait Homère, mais, au contraire, *un frère de la vie.*

BIBLIOGRAPHIE

L'Année psychologique, publiée par Alfred Binet, docteur ès sciences, lauréat de l'Institut, directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne, avec la collaboration de H. Beaunis, directeur du laboratoire de psychologie de la Sorbonne, et de Th. Ribot, professeur au Collège de France. Un gros volume in-8° de 900 pages. Prix, 15 francs, à la librairie Reinwald, 15, rue des Saints-Pères. Paris.

Nous ne saurions trop recommander ce très important volume à ceux qui cherchent à la fois l'érudition et l'intérêt. Aujourd'hui nous lui empruntons l'étude de M. J. Clavière sur l'audition colorée, et bientôt nous espérons pouvoir accorder quelque place au très important chapitre que M. Binet consacre à *la suggestibilité au point de vue de la psychologie individuelle.*

La première partie du livre — près de 600 pages — est consacrée aux mémoires originaux et revues générales; la deuxième partie comprend des analyses et est consacrée à l'anatomie et à la physiologie du système nerveux; à l'étude des sensations visuelles; à la revue générale des travaux récents sur les sensations auditives; à la sensation du toucher, du goût et de l'odorat; au sens du temps; à l'attention, la perception, le raisonnement; au travail intellectuel et diverses questions pédagogiques; aux émotions; au sommeil et rêves; à la psychologie individuelle et au caractère.

L'Éditeur-Gérant : Félix Alcan.

DOCUMENTS ORIGINAUX

TELÉPATHIE

NOTE RELATIVE A

DIVERS PHÉNOMÈNES DE TÉLÉPATHIE

ET DE LUCIDITÉ PENDANT LE DÉLIRE

Par M. E. LACOSTE

Pendant cet hiver (1898-1899) j'ai fait une grave maladie, qui, sans tenir compte de diverses complications, consistait principalement en une congestion cérébrale des plus intenses. Déjà en novembre j'avais eu quelques troubles cérébraux, accompagnés d'hallucinations et de rêves étranges; ces symptômes avaient disparu, quand ma domestique, Catherine Krauss, ayant présenté, à partir du 14 décembre, divers symptômes de fièvre typhoïde, je dus prendre le lit le 18 du même mois avec la même maladie et le retour des accidents cérébraux, qui dégénérèrent rapidement en congestion; le 23 décembre je perdais connaissance d'une manière complète, et je n'ai repris une demi-lucidité que le 24 janvier; depuis cette époque, malgré un peu de trouble intellectuel qui a persisté un mois environ, la convalescence a marché rapidement; aujourd'hui je suis totalement rétabli et ai repris mes occupations ordinaires.

Au cours de cette maladie, lorsque je déraisonnais con-



stamment, sans une heure de lucidité, ne reconnaissant plus absolument que ma femme, il s'est produit divers phénomènes que les personnes qui m'entouraient, tous gens sérieux et de bonne foi, ont notés à mesure qu'ils se sont produits, et que je crois bon de relater ici comme contribution à l'histoire de la télépathie.

1° FAITS RELATIFS A M. VICTOR SOURD

Au début de ma maladie, M. Victor Sourd, président de la cour d'appel de Madagascar, cousin germain de ma femme, en congé en France depuis quelques mois, était parti pour Paris. Son retour à Madagascar était subordonné à certaines éventualités, notamment à la nomination à un poste dans la métropole d'un magistrat, M. X...

Dans les premiers jours de janvier, au moment où j'étais dans le délire le plus caractérisé, je dis à ma femme : « Victor revient de Paris, le déplacement de M. X... est chose décidée, et il va repartir pour Tananarive par le premier paquebot. Le lendemain, M. Sourd arrivait à Toulon, porteur de la même nouvelle; et quelques jours après paraissait le décret nommant M. X... à un poste en France.

Un autre fait relatif à M. Sourd est le suivant, qui s'est passé peu de jours après :

M. Sourd, depuis plusieurs années proposé pour la Légion d'honneur, avait renouvelé ses démarches à Paris, et avait reçu à ce sujet de nouvelles promesses, mais sans en parler, de crainte d'avoir une nouvelle déception. Peu de jours après son retour à Toulon, j'ai, toujours dans le même état de délire, appelé ma femme pour lui dire : « Tu sais, Victor est décoré, je viens de voir le décret. » Le même jour il venait à la maison, où ma femme lui racontait le fait : il sortit de sa poche un télégramme qu'il venait de recevoir d'un ami du ministère, qui lui annonçait officieusement la nouvelle, dont il eut deux jours plus tard la confirmation officielle.

2° FAIT RELATIF A M. CHARLES ROCHE

M. Charles Roche, avocat à Toulon, ancien bâtonnier, et également parent de Mme Lacoste, est parti en voyage d'affaires dans le courant de janvier. Peu de jours avant la cessation de mon état de délire, dans la seconde quinzaine du mois, on ne savait pas exactement où il était : on avait reçu de ses nouvelles de Paris, puis de Bruxelles, et, n'en ayant plus, on l'attendait d'un jour à l'autre. J'appelai un jour ma femme, à qui je dis : « Charles est à Nuremberg, il va revenir bientôt. » Il est à noter que j'ignorais absolument que M. Roche était en voyage, et que, d'un autre côté, on ignorait dans sa famille qu'après avoir été à Bruxelles, une des affaires dont il avait à s'occuper l'avait obligé à ci partir précipitamment pour Nuremberg. Le même jour Mme Roche, qui venait journellement prendre de mes nouvelles, apportait à ma femme une dépêche de son mari, datée de Nuremberg, dans laquelle il annonçait son prochain retour, qui eut lieu deux ou trois jours plus tard.

3° FAITS RELATIFS A CATHERINE KRAUSS

Cette jeune fille, que nous avions à notre service depuis plusieurs mois, et à laquelle nous portions un vif intérêt, tomba malade, ainsi que je l'ai relaté plus haut, le 14 décembre, et dut se mettre au lit le 16, avec tous les symptômes de la fièvre typhoïde.

Elle fut soignée pendant une semaine à la maison; mais comme j'avais été moi-même forcé de m'aliter le 18, et que mon état s'aggravait chaque jour, les médecins reconnurent qu'il n'était pas possible de donner des soins sérieux à deux malades en même temps, et, le 23, ils la décidèrent à se laisser conduire à l'hôpital civil de Toulon, où elle fut placée dans une chambre particulière, et où elle mourut le 4 janvier.

Dans mon délire je n'avais jamais cessé de demander des nouvelles de cette jeune fille; et comme on ne voulait pas,

naturellement, me causer d'émotions pénibles, on me disait toujours qu'elle était mieux; au commencement de ma convalescence, on me dit qu'elle était sortie de l'hôpital, et qu'elle était allée achever de se remettre dans sa famille, à Bilsdorf (Luxembourg). Ce n'est que le 10 avril, une fois totalement remis, que j'ai connu la vérité.

Or cette enfant étant morte dans la nuit du 4 au 5 janvier, j'ai dit, le 6, en m'éveillant brusquement le matin, et n'ayant toujours pas ma raison : « On m'a trompé : je sais que Kate est morte; je viens de la voir, vêtue de blanc (et je décrivis, paraît-il, la toilette avec laquelle on l'a enterrée); je lui ai demandé comment elle allait, elle m'a répondu qu'à présent elle était tout à fait bien, et que, moi, je guérirais bientôt tout à fait; puis, elle s'est penchée, et m'a baisé le front. » Naturellement on m'a dit que ce n'était qu'un rêve, et je me suis calmé; mais je n'en ai pas moins continué, pendant tout le temps de ma maladie, à chaque visite du docteur, quand je le reconnaissais, de demander des nouvelles de Catherine; c'était une idée fixe; et quoique je n'eusse plus aucune lucidité, j'ai gardé jusqu'au 10 avril le soupçon qu'on m'avait dissimulé la vérité; c'était en effet l'avis des médecins qui redoutaient, même une fois sur pied, une émotion trop vive pour un cerveau qui avait été fort ébranlé.

AUTRE FAIT

Au mois d'octobre, j'avais donné l'ordre à mon correspondant du Brésil de me faire parvenir diverses caisses de livres, linge, instruments et objets divers que j'avais laissés dans ce pays où j'avais renoncé à retourner, décidé à me fixer à Toulon.

Ces caisses sont arrivées à Marseille vers le 15 janvier; j'étais alors hors d'état de m'en occuper, et on ne m'en a même pas parlé; ma femme, toute aux soins qu'elle me donnait, chargea M. Victor Sourd, qui ne devait partir pour Madagascar que par le paquebot du 25, d'aller à Marseille reconnaître les caisses et les faire diriger par mer sur Toulon

où, les clefs étant restées ici, on pourrait remplir les formalités de douane.

M. Sourd, ne les connaissant pas, se borna à constater que les caisses étaient bien au nombre de six, conformément au connaissement, et les fit réexpédier de Marseille à Toulon.

Avec l'idée fixe qui caractérise souvent ces maladies de la raison, je m'étais souvent préoccupé de ces caisses, et le jour où elles arrivèrent, sans que personne m'en avisât, je dis à ma femme : « Les caisses du Brésil sont arrivées; mais il faut les refuser ou faire une réclamation : il nous en manque une, celle où se trouvent des portraits, des couvertures, des draps et divers objets de valeur. » En effet, le nombre y était bien, mais il nous manquait la caisse assignée, à laquelle on en avait substitué une autre qui ne nous appartenait pas, et qui contenait des échantillons de caoutchouc brut.

J'atteste, et je pourrai faire attester par plusieurs témoins l'absolue véracité de cette note, relevée sur celles qui ont été prises journellement au cours de ma maladie.

ERNEST LACOSTE,
Ingénieur civil,

7, rue Sébastien-Carle.

Toulon, le 24 avril 1899.



LE NEURONE

ET

LA MÉMOIRE CELLULAIRE

PAR J. RENAUT

Un beau matin d'un jour du dernier siècle déjà finissant, le chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, Marc-Antoine Petit, vit arriver dans son service un tout jeune homme du pays de Bresse. C'était le fils d'un médecin de campagne; il venait à Lyon pour y étudier et n'avait pas tout à fait vingt ans. Il s'appelait Xavier Bichat.

A quelque temps de là, ce « garçon chirurgien », comme on disait alors, n'avait plus simplement pour devoir de dresser des bandages corrects et de faire deux fois par semaine la barbe aux frères du grand hôpital. Marc-Antoine l'avait tout simplement associé à l'enseignement de l'anatomie qu'il faisait alors avec sa maîtrise incomparable, digne du grand chirurgien qu'il fut pour la gloire de l'école lyonnaise. Et quelques années après, le terrible siège de Lyon subi, Bichat reparaissait, cette fois à Paris auprès de Desault; puis tout de suite il s'y dressait seul comme un maître. Un grand maître, en effet, que ce fondateur d'une science à la fois toute nouvelle et toute française, l'*Anatomie générale*, au nom de laquelle j'ai le périlleux honneur de parler ici.

Périlleux, certes! car, il n'y a pas à le nier, cette science-

1. Discours prononcé le 3 novembre 1898 à la séance solennelle de rentrée des Facultés de l'Université de Lyon.

là, qu'on appelle maintenant l'histologie parce qu'on l'a ainsi rebaptisée en Allemagne, jouit chez nous de quelque réputation de difficulté, d'obscurité et même de rudesse, peut-être un peu par cela même qu'elle revient de là-bas. Et ce n'est point sans doute une précaution purement oratoire que de vous rappeler qu'ici même son fondateur, un Lyonnais de Bresse, vit peut-être surgir sa conception magistrale des tissus de l'être vivant de la contemplation de vos étoffes merveilleuses, qui, elles aussi, ont leur structure savante et définie, leur texture si délicate et si fine, qu'il n'y a peut-être rien de plus admirable au monde... si ce n'est une belle préparation histologique! Aussi, tel que l'antique suppliant, espéré-je que je n'ai pas en vain commencé par embrasser l'autel domestique en invoquant avant tout une divinité poliade; et que tous seront indulgents à qui vient un instant parler d'anatomie en cette patrie des grands anatomistes contemporains, Ch. Robin, Sappey, glorieusement morts, Ranvier glorieusement vivant!

Je veux vous dire quelques mots du *neurone*, terme nouveau et d'ailleurs fort à la mode, créé par M. Waldeyer pour désigner cette très vieille chose qu'est la cellule nerveuse considérée dans son ensemble, et dont tant de gens parlent, d'ailleurs savamment, sans toujours avoir fait le nécessaire pour entrer en relation intime avec elle. Ainsi fait-on le plus souvent des princes, dont volontiers on écrit l'histoire, mais qu'on n'approche guère. Il faut d'ailleurs avouer que, dans l'organisme, le neurone peut, après tout, passer pour un roi. Car du métazoaire à l'homme, il fait marcher tous les autres éléments anatomiques à son gré. L'intelligence et la volonté, bien ou mal informées ou mises en mouvement, mènent le monde. Or il est incontestable que c'est dans la cellule nerveuse ou neurone que s'est installée leur hypostase. Elles y fleurissent largement, au milieu d'un peuple entier de serviteurs histologiques qui sont les agents de la nutrition et des mouvements par elles impérieusement commandés. Le corps de l'homme et des animaux n'est autre chose, on le sait bien, qu'une vaste colonie de cellules vivant toutes individuelle-

ment de leur vie propre, et toutes issues d'une cellule unique, — qui est le germe fécondé, — partagée, divisée et subdivisée en un nombre incalculable de fois. Si bien que dans un seul de nos cheveux il y a des milliers de cellules vivantes, toutes munies de parcelles héréditaires issues de la substance paternelle et maternelle dont la conjugaison a créé le germe, origine de tout organisme nouveau. Et tous ces éléments d'un seul et même organisme minuscule ou géant sont ainsi des frères parfaits, qui, nés d'un même ancêtre cellulaire, constituent sa lignée, et qui, portant en eux des éléments matériels certains, représentatifs de tous les termes antérieurs de leur race sans en excepter aucun, ne se sont jamais séparés et vivent en commun les uns par les autres sans jamais accepter une cellule étrangère dans leur communauté. Telle est leur cité fermée, pareille à l'*Urbs* antique fondée sur la *Gens*, c'est-à-dire sur l'identité et l'homogénéité parfaites de la race, mais encore plus exclusive que la vieille Athènes et que la vieille Rome. Car elle ne connaît même pas l'adoption. L'organisme supérieur ne saurait admettre d'éléments vivants étrangers. S'il est infecté discrètemeni d'un parasitisme quelconque, il souffre et languit; s'il est envahi, il meurt. Telle est la loi, et combien différente de celle imaginée récemment pour bâtir et montrer debout telle *cité moderne*, soi-disanl calquée sur les constitutions biologiques! Quand une cellule étrangère s'introduit dans un organisme étranger, elle y est tuée ou elle le tue : voilà la vérité et la règle. Et c'est le système nerveux, oligarchie puissante établie pour sa direction et son salut au sein de l'être vivant par l'ensemble des neurones, qui ordonne à l'armée de ses cellules mobilisables de mettre l'étranger dehors, ou à mort.

Chose étrange et bien digne des méditations du philosophe! Cette armée de cellules, qui se lève pour la défense de l'organisme, qui court sus à l'envahisseur microbien et lui livre aussitôt bataille, dont les éléments individuels, les cellules lymphatiques, essayent sans relâche de capter les bactéries étrangères pour les emporter, les expulser, les dévorer sur place ou les livrer aux éléments phagocytaires fixes de l'organisme, ces humbles cellules, dis-je, sont précisément celles

qui, parmi les éléments anatomiques, sont restées en dehors de toute spécialisation fonctionnelle. Elles constituent le groupe très large et indéfiniment proliférant des individus cellulaires, réfractaires à ce qu'on pourrait appeler la civilisation organique, et qui ont gardé, avec leur mobilité et leur liberté, une indifférence totale pour toute œuvre définie. Car sentir, se mouvoir, se nourrir et se reproduire, voilà les propriétés vitales qu'elles ont conservées, mais sans développer particulièrement aucune d'elles. Sachant tout faire, mais rien avec élection, à l'aide de leur seul protoplasma qui, n'ayant pas subi trace de différenciation, demeure leur unique instrument; sans cesse en migration, du sang dans les espaces inter-organiques qu'elles balayent de toute impureté et de là dans la lymphe, puis derechef dans le sang : les cellules lymphatiques accomplissent pendant la santé et recommencent sans cesse leur cycle, jouant sur leur chemin le rôle humble, mais essentiel, de travailleurs à toute tâche et de distributeurs des matériaux mêmes de tout entretien et de toute fonctionnalité, par rapport à ces éléments très hautement différenciés qu'on appelle « nobles » : cellules du squelette, cellules musculaires, cellules glandulaires, cellules nerveuses enfin, qui, devenues sédentaires et travaillant sur place, ne peuvent plus chercher leur vie et doivent être servies et nourries, également sur place, par la foule des frères inférieurs. — Telle est encore, cette fois-ci, la loi, la loi de fer, qui régit l'association des cellules vivantes de nos tissus : des castes, des corps de métier si nettement définis, que certains savants leur dénient même le pouvoir de revenir jamais à l'indifférenciation primitive, et qui, pour la plupart, ne se rajeunissent, ni ne se multiplient non plus jamais.

C'est au sommet de cette hiérarchie que règne le neurone, la cellule nerveuse complète du jeu de laquelle sort toute sensibilité pour l'être vivant, et qui commande aussi l'ensemble des mouvements coordonnés qui font de lui, au milieu des choses, une individualité réagissante, — chez nous, les hommes, au plus haut degré une personnalité consciente.

Car vainement au commencement, un divin modeleur, plus habile que Phidias en la science des formes et mieux

versé que Démocrite en celle des atomes, aurait construit sa statue en lui donnant la beauté d'un dieu avec des organes de perfection absolue et la musculature d'Hercule, — le tout pétri d'éléments organiques incorruptibles et impérissables. — Le fantôme, éternellement immobile, insensible, inerte en sa puissance développable pourtant infinie, resterait une chose indéterminée et de rôle nul au milieu des choses, si son créateur avait en lui oublié le neurone! — Et dans des ténèbres et une immobilité également éternelles, sans autre spectateur du tourment perpétuel de ses forces, l'univers resterait de même inexprimé et comme n'existant pas. Car l'intelligence, — et c'est pour nous comme pour le Cyrénaïque l'Homme lui-même, — n'est-elle pas la mesure de toutes choses, de l'être en tant qu'il est, du non-être en tant qu'il n'est pas? Πάντων χρημάτων μέτρον ἄνθρωπος' Τῶν μὲν ἐόντων ὥς ἔστι τῶν δέ οὐκ ἐόντων ὡς οὐκ ἔστι.

Quand j'étais petit enfant, j'ai lu dans le *Magasin pittoresque* l'histoire d'une pauvre fillette, élevée à l'Institution des Jeunes Aveugles, née sourde, aveugle et privée de l'odorat. Mais il lui restait actifs les neurones de la sensibilité générale, conséquemment le toucher, le premier et le seul indispensable parmi les sens. Et à l'aide de celui-là tout seul, l'espace et le temps, puis peu à peu la nature entière lui furent révélés par l'écriture lue au bout de ses doigts. Faute de quoi sans doute elle n'eût pas vécu, — même de la vie d'une plante. Car la plante trouve sa nourriture à portée de ses racines, et peut-être sent très obscurément l'action bienfaisante de la rosée, ou semble palpiter parfois, joyeuse, aux caresses du vent...

Chez tous les métazoaires et conséquemment aussi chez l'homme, les éléments cellulaires du tégument primitif, l'ectoderme, jouissent de la propriété d'édifier des cellules particulières qui sont les premiers neurones et qu'on appelle les *cellules neuro-épithéliales.* Ce sont des éléments chez lesquels l'une des propriétés cardinales communes à toutes les cellules, — la sensibilité, — prend le pas rapidement et domine les autres. Il en résulte une cellule dont le pôle superfi-

ciel, dirigé vers la source des impressions extérieures, s'est organisé pour les recueillir avec élection. D'autre part, sur le pôle d'implantation de cette même cellule, il se développe un dispositif propre à projeter au loin le mouvement particulier suscité en elle par l'excitation périphérique. Ce mouvement, dont l'essence même nous est inconnue, mais dont les physiologistes ont pu mesurer la vitesse, a reçu de Forel le nom d'*onde nerveuse* ou *neurocyme* La modification qui le suscite au sein de la cellule neurale à la suite de la réception, par celle-ci, de l'excitation venue du dehors, constitue ce qu'on appelle une impression nerveuse. Or, — et me voici dès à présent au cœur de mon sujet, — il y a en cette cellule ceci de particulier que les impressions successives de même ordre, éprouvées par elle, laissent en elle comme une empreinte de leur passage, laquelle reste plus ou moins durable et permanente. C'est là ce que j'appellerai la *mémoire cellulaire;* car de l'empreinte initiale résulte la reproduction de plus en plus facile de l'acte antérieur et nombre de fois réitéré, sous l'influence d'excitations qui, comparées à la première, sont insuffisantes ou même incomplètes. La cellule neurale, morphologiquement disposée et histologiquement montée pour devenir impressionnable par un de ses pôles qui est le « pôle réceptif », semble par cela même de mieux en mieux savoir ce que l'excitant lui demande, et l'exécute sans qu'il ait besoin d'insister. Cette faculté de rappel et de sommation des impressions antérieures la distingue de toutes les autres cellules. L'impression reçue, la cellule développe en elle-même, puis lance plus ou moins loin par un prolongement de sa substance, qu'on appelle le *cylindre-axe* ou *axone*, un courant nerveux dont l'extrémité de l'axone constitue le pôle d'application. L'application se fait soit sur une cellule musculaire, et alors le neurone commande un mouvement, soit sur le pôle réceptif d'une autre cellule nerveuse. En ce cas, la seconde cellule est impressionnée à son tour et l'on a affaire à un phénomène sensitif, qui pourra se continuer tel quel en passant de neurone à neurone jusqu'à ce qu'il en rencontre un qui porte son pôle d'application sur une cellule musculaire. Ces deux

alternatives comprennent tous les cas, du plus simple au plus complexe. Encore une fois donc, le processus nerveux, considéré dans son ensemble, aboutira à un mouvement, réaction ultime de l'organisme en réponse à toute incitation venue du dehors. — Tel est, au fond, le dispositif très simple qui permet à un animal d'être averti de ce qui se passe en dehors de lui dans la nature, et de réagir à l'encontre en faisant acte d'être vivant et conscient.

Ce n'est que chez les animaux tout à fait inférieurs que les cellules nerveuses gardent leur position tégumentaire et commandent des plans plus ou moins complexes de cellules contractiles, soit encore comprises dans l'épaisseur de l'ectoderme, soit restées très voisines de lui. Chacun sait aujourd'hui que les centres nerveux des vertébrés et de l'homme prennent leur origine dans l'éphitélium tégumentaire primitif de l'embryon, mais tous de suite s'en séparent pour venir former, dans la profondeur et dans l'axe de l'organisme, le système cérébro-rachidien que tout le monde connait. C'est là, — et aussi dans les nombreux bourgeons formés secondairement par le système nerveux, puis engagés ensuite interstitiellement et qu'on appelle les ganglions ou centres nerveux périphériques, — que siègent les six cents millions de neurones que Meynert a comptés chez l'homme, où, certes, il ne les a pas vus tous ! Là, que sont-ils devenus? En leur série infiniment complexe d'amas ou centres ganglionnaires échelonnés, reliés harmoniquement les uns aux autres et dominés par la vaste écorce cérébrale, siège et en même temps instrument des suprêmes fonctions de l'intelligence chez nous, en quoi consistent-ils en somme et comment, de façon générale, sont-ils mis en relation les uns avec les autres ? Certes, je ne puis ni ne veux faire ici l'histoire complète du neurone; mais j'ai le devoir, puisque j'en parle, d'aborder ces deux grands problèmes qui, en ce moment même, préoccupent et passionnent tout aussi bien les biologistes que les psychologues. Car en leur solution les uns ont cherché la clef du mécanisme des actions nerveuses, et les autres celle du mécanisme de la pensée. Je ne sais pas bien même si de temps en temps quelque Velléius, tel que

celui de Cicéron et tombant comme lui chez nous de l'assemblée des dieux et des intermondes d'Épicure, n'a pas crié : « *Audite!* voici la clef... » Hélas ! il faut être, et de beaucoup, plus modestes.

Dans un centre nerveux quelconque, toute cellule nerveuse a commencé par être une petite masse sphérique de substance vivante et changeante qui se nourrit, s'accroît et accomplit son évolution sous la direction d'un noyau qui l'individualise, réglant ici, comme partout ailleurs, les phénomènes majeurs de sa vie propre. Et c'est dans la substance chromatique de ce noyau et dans ses centrosomes que réside la matière héréditaire et directrice venue des parents : cette parcelle transmise qui fera qu'un jour nos neurones reproduiront, en les modifiant et les réglant par leur action propre, les qualités neurales prochaines ou lointaines qui nous ont été léguées par les ancêtres. C'est ainsi que le système nerveux de toute une race, résumé dans son dernier descendant, peut revivre en nous et qu'en réalité, à ce point de vue, nos morts nous dominent. Cela, bien entendu, n'est point du tout spécial à l'homme. Il y a même à ce propos, comme je le dirai en finissant, à envisager l'une des formes les plus intéressantes et les plus hautes de ce que je viens d'appeler la mémoire cellulaire. En tout cas, la petite cellule nerveuse grandit ; puis, comme une graine qui lève, pousse en sens opposite sa radicule et sa tigelle, elle émet des prolongements en deux sens, les menant, systématiquement et par une végétation continue, à la recherche de leurs connexions nécessaires. Car aucune cellule nerveuse ne peut rester isolée et sans connexions. Il faut qu'elle reçoive des impressions. Elle ira les recueillir directement à la périphérie du corps, et alors elle émettra des branches, — les nerfs sensitifs, — et des rameaux qui vont s'arboriser et finir par des tiges libres jusqu'en l'épaisseur des couches épidermiques : ou bien elle végétera de même façon vers une autre cellule nerveuse pour y recueillir une impression ayant déjà passé par celle-ci. Tous ces prolongements réceptifs, ramifiés comme les branches d'un

arbre, constituent ce qu'on appelle l'arborisation protoplasmique ou *dendrite* du neurone.

Comme il faut aussi que la cellule nerveuse projette son mouvement propre, soit sur une cellule musculaire pour l'exciter et la mettre en jeu, soit sur les prolongements réceptifs d'une autre cellule nerveuse pour transmettre à celle-ci ce même mouvement, elle pousse son axone sous forme d'un filament indivis d'abord, puis qui déploie au pôle d'application son arborisation terminale, qui finit, elle aussi, par des tiges libres. — Il en résulte que le neurone entièrement développé, mis par exemple en évidence à l'aide de la méthode du chromate d'argent qui le fait apparaître en silhouette noire et, dans son ensemble, peut être comparé à un arbre tel qu'un palmier, dont la souche renflée représenterait le corps, dont le stipe indivis et montant droit représenterait l'axone et les branches aériennes l'arborisation terminale de ce dernier, et dont les racines figureraient l'ensemble des branches réceptives ou le dendrite. Tout comme la plante, le neurone garde ainsi son entière individualité, du moins dans la règle ; et si l'on a pu l'assimiler à un arbre, on pourrait aussi comparer le système nerveux central tout entier à une forêt, où toutes les herbes, les arbres et les buissons, arrachés et jetés pêle-mêle, enchevêtreraient leurs ramures aériennes et souterraines en un amas inextricable, mais sans jamais les confondre. Point de communication ni d'union par fusion des branches entre deux neurones ! clame l'École, ces neurones fussent-ils deux arbres jumeaux nés d'une même graine, ou dont les branches étroitement accolées auraient fini par se souder. Mais je ne veux pas creuser cette question, où je suis partie. Je n'entends pas davantage aborder celle, par trop histologique et aussi très discutée, de la structure intime du corps du neurone. Je préfère, parmi les problèmes pendants, prendre celui de la relation des neurones entre eux dans les centres, et de leurs mise en communication fonctionnelle pour le passage de l'onde nerveuse des uns aux autres. Si ce problème, qui est celui de l'*articulation* des neurones, avait enfin reçu sa solution, la physiologie, la pathologie et sans doute aussi la thérapeutique nerveuse

auraient fait du coup un pas de géant. — Oserai-je ajouter qu'une dernière raison de vous en parler ici, c'est qu'il fut posé pour la première fois à Lyon même, du moins sur les bases où, présentement, on le discute partout?

Quand M. Ramon y Cajal eut posé en principe que le neurone est une cellule nerveuse dont tous les prolongements, y compris celui qui joue le rôle de cylindre d'axe, se terminent toujours par des extrémités libres après s'être plus ou moins arborisés, les physiologistes et les médecins furent d'abord bien embarrassés. Car, auparavant, ils vivaient sur cette idée que les cellules nerveuses sont unies entre elles par leurs prolongements ou du moins par certains d'entre eux, sinon dans toute l'étendue du système nerveux comme l'avait affirmé Gerlach, du moins par groupes avec des continuités de groupe à groupe comme le soutient encore M. Dogiel, et que, dans ce brouillamini, l'onde nerveuse se propageait en trouvant ses routes. Lesquelles ? on ne savait pas au juste. Mais voici maintenant que le neurone apparaît engagé dans l'organisme comme le sont les arbres et les animaux dans la nature, lesquels ont entre eux des rapports de voisinage et de contact parfois même étroits, mais toutefois et toujours en demeurant des individus isolés. — Comment donc passe l'onde nerveuse de cellule à cellule? Comment se font les associations fonctionnelles des neurones entre eux? Car pour qu'une impression sensitive arrive du bout de notre orteil aux neurones de notre écorce cérébrale qui la perçoivent et la jugent, combien de neurones ne doivent-ils pas, comme en se donnant la main, faire la chaîne pour transmettre le courant ? Et pour juger cette sensation et décider du mouvement réactionnel qu'elle motive, comme aussi pour exécuter ce mouvement, combien de neurones encore ne doivent-ils pas s'associer synergiquement comme en conseil ? — Or voici ce que répond l'École de Cajal : Les prolongements d'un neurone peuvent toucher une autre cellule, tégumentaire, glandulaire, musculaire, etc., ou ses prolongements; ils peuvent toucher le corps d'un autre neurone ou ses prolongements : c'est, à

proprement parler, l'articulation de Cajal. Mais, cela posé, où, comment et dans quelle attitude les neurones se touchent-ils entre eux ; en quoi consiste cette « articulation » et où réside-t-elle ? — Ceci devient une tout autre affaire ! Car de l'articulation des neurones entre eux tout le monde parle, mais personne n'en a vu le dispositif précis.

Ce qu'on voit dans les régions des centres nerveux, où s'entremêlent des groupes étendus du demi-milliard et plus de cellules nerveuses dénombrées par Meynert, c'est un embrouillement inextricable de prolongements réceptifs et cylindre-axiles de neurones. Les prolongements réceptifs et ceux qui leur apportent l'onde nerveuse projetée par d'autres neurones marchent donc à la rencontre les uns des autres dans les régions des centres où il se fait des passages d'onde. Mais où et comment se fait cette rencontre entre prolongements projecteurs et récepteurs? En quoi consiste cette articulation, d'où résultera le choc nerveux d'un neurone sur l'autre? C'est vraiment ce que nul savant n'a déterminé jusqu'ici.

Sans doute, dans une bonne imprégnation des neurones en noir faite par la méthode de Golgi, on voit bien les prolongements des deux ordres s'éployer les uns en regard des autres, et parfois même s'engager les uns dans les autres comme le feraient les doigts de deux mains lâchement jointes. Puis tous semblent finir par une extrémité libre sans se toucher. Alors donc, voici les éléments de l'articulation tout préparés. Il suffira, pour que l'onde nerveuse passe, que les extrémités libres des prolongements répondant au pôle d'application du neurone inducteur de l'onde, voire une seule d'entre elles, arrivent au contact d'une ou plusieurs des extrémités libres des prolongements réceptifs du neurone induit. Le choc s'ensuivra. L'onde passera au prolongement du neurone induit, filera de là au corps cellulaire de ce même neurone, lequel la projettera, modalisée ou non par lui, sur son pôle d'application par la voie de son axone.

Mais comment ce contact utile se produira-t-il? Comment, la période fonctionnelle close, se détruira-t-il pour remettre les neurones au repos? D'abord, on n'a proposé aucune

hypothèse : le mot d'articulation paraissait suffisant et l'on s'en payait. Peu à peu, les questions indiscrètes se sont multipliées, et il a fallu répondre. C'est le frère de Ramon y Cajal, P. Ramon, qui s'en est d'abord chargé. Ce qui, dit-il, dans les périodes de repos, empêche les neurones de s'arti-

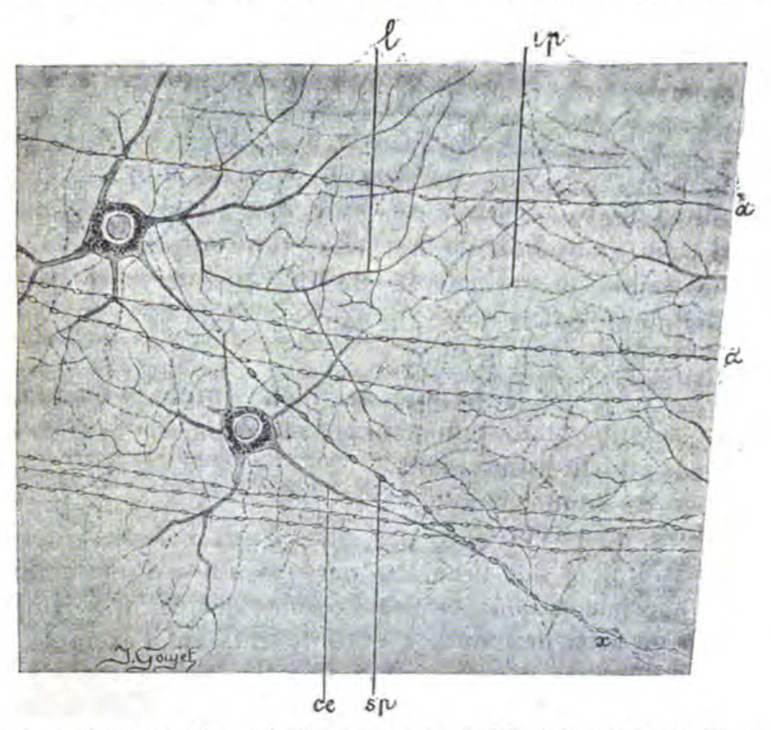


Fig. 1. — Deux grandes cellules nerveuses multipolaires du ganglion optique de la rétine du lapin. Injection du bleu par voie artérielle sur l'animal vivant. Fixation par le sublimé.

Les deux cellules envoient leur filament axile ou axone dans une travée de fibres optiques; — *x*, point où les deux axones se rejoignent pour marcher de conserve; — *c e*, cône d'émergence; — *s p*, segment perlé de l'axone; — *l*, prolongements protoplasmiques (dendritiques) lisses de l'une des cellules; — *i p*, intrication perlée occupant un plan plus externe; — *a a*, fibres du nerf optique, répondant à des axones de cellules multipolaires éloignées; ces axones ne font que traverser le champ de la préparation et constituent des racines de fibres optiques.

culer entre eux, c'est la névroglie qui les soutient et, dans les cêntres, les isole les uns des autres. Alors le courant nerveux ne passe pas. Pour qu'il passe, il faut que, par un jeu qui leur est propre, les cellules de soutien se contractent et replient les cloisons tendues par elles entre les points de

contact des prolongements inducteurs avec les prolongements réceptifs. Mais alors aussi, ce seraient donc les cellules de simple charpente, vrai squelette des centres, qui sont seules impressionnables et qui sentent. Et l'ensemble des innombrables et magnifiques cellules nerveuses n'est plus qu'un pur dispositif électrique? Ce qui est en moi l'instrument de ma pensée, ce serait donc juste ce qui n'est point nerveux en mon cerveau! Autant dire que ce qui meut ma cuisse, c'est le fémur qui la porte et non pas ses muscles. Il a fallu vite renoncer à une telle explication, et c'est alors que notre collègue Lépine formula un jour son hypothèse devenue célèbre de l'amœboïsme nerveux, tout aussitôt relevée et comme saisie au vol par M. Mathias Duval. C'est elle qui, certainement, mit la question dans une voie nouvelle où elle se meut encore aujourd'hui.

L'hypothèse de M. Lépine est bien simple. Puisque, par leurs prolongements inducteurs et réceptifs, les neurones ne sont pas en continuité mais en contiguïté, le contact utile au passage de l'onde nerveuse des uns aux autres pourrait se produire, ou se détruire, par suite d'une certaine mobilité des extrémités des branches nerveuses due à une contractilité spéciale et dont les pseudopodes des cellules lymphatiques ou ceux des amibes nous fournissent l'exemple. Ces extrémités s'articuleraient et se désarticuleraient tout simplement en s'allongeant et en se rétractant. Allongés, se touchant et ainsi articulés, les neurones seraient en attitude fonctionnelle active, et l'onde passerait. Rétractés, ne se touchant plus et désarticulés, ils seraient en attitude quiescente, et l'onde ne passerait plus. Et à cette attitude de repos correspondraient le sommeil, l'anesthésie chez les hystériques, dont le système nerveux semble être matériellement sauf, les paralysies hystériques que le choc nerveux peut créer ou faire disparaître. Rien, on le voit, de plus simple, de plus élégant et en même temps de plus plausible *a priori*.

Aussi l'hypothèse de l' « amœboïsme nerveux », née à Lyon, fit-elle rapidement son chemin dans le monde. Devenue la base même de la théorie du sommeil, formulée à Paris par M. Mathias Duval et développée brillamment par lui et par

ses élèves, il ne lui manquerait vraiment rien si, en effet, les mouvements amœboïdes des neurones étaient expérimentalement démontrés. Et c'est en cherchant moi-même — oh! combien vainement, — à surprendre le mouvement pseudopodique des cellules nerveuses vivantes, qu'en 1895 j'ai trouvé autre chose. C'est le *dispositif perlé* des branches actives des neurones: dispositif qui, renversé maintenant non plus dans l'amœboïsme, mais dans la *plasticité* des neurones telle que l'a entendue M. Demoor, pourrait fournir un jour à la question de l'articulation des neurones entre eux sa solution définitive.

A l'aide de l'admirable méthode du bleu de méthyième injecté dans le sang d'un animal vivant, on peut voir, comme l'a montré Ehrlich, au sein des tissus qui vivent comme l'ensemble, les neurones et leurs prolongements, — rien qu'eux seuls, — colorés en bleu magnifique. Tel est le chimisme électif du neurone, qu'il emmagasine le bleu placé à sa portée, sans pour cela cesser de vivre ni d'être excitable. A l'aide de cette méthode, j'ai constaté deux faits également instructifs : le premier, c'est que là où l'on voit finir les extrémités libres des neurones, — dans l'épiderme cutané demeuré parfaitement sensible, bien qu'il soit devenu tout bleu, tant ces extrémités y sont nombreuses, sur les muscles striés, etc., — les tiges terminales nerveuses ne se continuent, il est vrai, avec la substance propre d'aucun autre élément anatomique. Elles finissent donc bien librement. Mais à leur extrémité, elles sont tenues en place fixe par des *contacts adhésifs*. Telles les branches d'un lierre adhèrent à un mur. Le second fait, c'est qu'au niveau de leurs arborisations actives, c'est-à-dire où elles reçoivent une impression ou bien font une décharge nerveuse, un certain nombre de branches, mais non pas toutes, cessent d'être parfaitement lisses comme des fils pour devenir perlées. Les prolongements perlés se distinguent des autres par une succession de petites boules bleues, d'une régularité admirable, qu'ils enfilent, pour ainsi dire, à la façon des grains d'un collier. Chaque perle répond à un renflement du fil nerveux, qui se gonfle à ce niveau et

gorge de plasma coloré tout comme une éponge. Il y a donc ici une variation nette et saisissable, parfaitement définie, de la structure de certains prolongements; et on ne l'observe que là où les neurones échangent entre eux l'onde nerveuse. De plus, dans les centres, on ne voit pas finir les prolongements. L'imprégnation par le bleu cesse auparavant, tout comme celle du chromate d'argent d'ailleurs qui, dans l'immense majorité des cas, montre tous les fils nerveux comme cassés par le bout et tels que des arbres émondés. Enfin, ces prolongements, dont l'extrémité, sans aucun doute, libre, s'accroche quelque part, sont *tendus en place* et se croisent au contact plus ou moins étroit en leur embrouillement d'une complication infinie. C'est alors que, de mon côté, j'ai formulé une hypothèse. J'ai pensé que, provisoirement, on pouvait considérer les variations du dispositif perlé qui sont innombrables, comme répondant aux conditions également variables d'une accommodation des filaments nerveux réceptifs au passage de l'onde projetée sur eux par les filaments inducteurs. Deux neurones associés deviendraient ainsi tels que deux violons accordés à l'unisson placés l'un près de l'autre. On sait que la note née sous l'archet dans l'un est aussitôt répétée comme spontanément par l'autre. Quelle que soit la disposition terminale, la tension des filaments réceptifs conditionnerait ainsi l'entrée, dans le neurone induit, de l'onde nerveuse projetée par les fils terminaux du neurone inducteur parvenus à simple portée. Tout cela sans qu'il soit besoin de supposer des mouvements larges d'articulation et de désarticulation qui, jusqu'ici, n'ont pas été expérimentalement constatés.

Telle est l'hypothèse que j'ai hasardée en l'appuyant sur des faits qu'au début, d'ailleurs, tout le monde a niés, mais dont aujourd'hui personne ne doute plus, parce qu'on ne peut longtemps nier des faits. Et la conclusion capitale que j'en ai tirée subsiste inattaquable : c'est que là où l'on sait à n'en pas douter qu'il entre une onde nerveuse dans le neurone, — par exemple dans les couches profondes de l'épi-

derme cutané, — ses filaments réceptifs sont aptes à subir, en plus ou moins, la variation perlée. De là à admettre que cette variation conditionne le passage de l'onde, il n'y a qu'un pas, et c'est là, à dire vrai, l'hypothèse elle-même. Mais à son appui vient tout de suite un dernier fait confirmatif. Sur le trajet de l'axone et à son origine, c'est-à-dire à l'entrée même du chemin par lequel la cellule impressionnée, puis entrant en jeu à son tour, lance au loin son onde propre vers son pôle d'application, il y a là encore un segment perlé. J'en ai conclu que, si la variation perlée des filaments réceptifs ouvre la porte d'entrée à l'onde nerveuse, celle du segment perlé de son axone ouvre ou ferme la porte de sortie au neurocyme projeté.

Mon maître Cl. Bernard nous disait souvent : « Quand vous aurez découvert quelque chose de nouveau, on dira d'abord que ce n'est pas vrai, puis ensuite que ce n'est pas nouveau. » Ceci n'a manqué, dans le cas présent, ni à M. Lépine, ni à moi-même. Il paraîtrait que sa conception de l'amœboïsme pourrait, à la rigueur, être reportée à Rabl-Rückhardt. Et quant au dispositif perlé, on a changé son nom et l'on appelle les perles des « appendices piriformes » (Mlle Stefanowska). Je n'y vois, pour ma part, aucun inconvénient. Je n'en vois aucun non plus à ce que MM. Demoor et Heger, dans leurs beaux travaux sur la *plasticité des neurones* faits à l'institut Solvay de Bruxelles, aient conclu que les filaments réceptifs des neurones se perlent pour se détendre quand l'onde ne doit pas passer; et qu'il s'agisse alors d'une attitude de repos et non de celle d'activité, comme je l'avais supposé d'abord, ce qui maintenant est prouvé, c'est que la variation perlée existe. En quelque sens qu'elle s'opère, il s'agit d'une variation vitale comportant un sens fonctionnel. Et là où on la trouve, on sait que les neurones reçoivent leur incitation et propagent leurs ondes. La clef de l'articulation des neurones entre eux, c'est la variation perlée. Cela est si vrai qu'un essai d'adaptation vient d'en être fait à la théorie de l'amœboïsme par un des élèves de M. Duval, M. Manouélian, qui, dans les glomérules olfactifs, attribue à l'état perlé, — qu'il figure sous ce nom et qu'il aurait produit

expérimentalement par la fatigue, — la désarticulation des neurones.

Vous le voyez, c'est sur ce qui fut primitivement dit à Lyon dans deux des chaires de cette Université, que se discute maintenant parmi les savants la haute question de l'articulation des neurones entre eux. Peut-être, en cette occurrence, tels que l'abeille et le bœuf de Virgile, n'avons-nous, M. Lépine et moi, ni recueilli le miel, ni ouvert le sillon pour nous. Qu'importe après tout si la science en a profité ? Et la destinée des deux hypothèses lyonnaises qui présentement tendent à se fusionner pour serrer de plus en plus près la solution du problème, ne prouve-t-elle pas qu'aussi Claude Bernard avait raison de nous dire encore : « Toute parole, même une seule fois dite, vit éternellement et porte pourvu qu'elle soit juste. »

Je vais maintenant dire quelques mots de cette propriété cardinale du neurone, la *mémoire cellulaire*, qu'au commencement de ce discours j'ai fait entrer dans sa définition même, tant, avec la sensibilité devenue chez lui qualité maîtresse, elle contribue à lui donner sa caractéristique majeure. *Le neurone est une cellule avant tout sensible et qui se souvient :* c'est-à-dire en qui chaque impression reçue détermine une empreinte telle, et si parfaitement élective d'ailleurs, qu'elle demeure et n'est pas effacée par la superposition des impressions nouvelles, agissant du reste sur le neurone pour leur propre compte de la même façon. Telle une plaque sensibilisée, qui recevant une foule d'images successives les garderait superposées mais pourtant distinctes, et serait en même temps capable indéfiniment de développer à volonté chacune d'elles pour un instant. Ceci, sous l'influence d'impressions identiques ou du même ordre que celle ayant déterminé la première empreinte, mais qui n'auront plus besoin d'être aussi vives, puis qui, à force de répétitions des provocations à l'action, pourront continuer d'être efficaces, alors qu'elles se seront réduites à une sorte d'effleurement. Elles remettront pourtant, et du coup, le neurone dans l'attitude fonctionnelle que la première excitation n'avait provoquée que laborieu-

sement. Or ce sont là précisément les conditions d'une mémoire élémentaire, qui se définit la conservation de certains états, et leur reproduction si facile, que, si l'on n'y regarde pas de près, elle arrive à paraître spontanée.

Nous ne connaissons, bien entendu, le jeu des cellules nerveuses que par les résultats de leurs associations entre elles : tels les réflexes ou mouvements automatiques, pour prendre l'exemple le plus simple. Ici, la conscience ni rien de ce qu'on appelle « facultés de l'âme » ne prennent aucune part à l'acte. Une cellule nerveuse sensitive reçoit une impression soit directement, soit après qu'elle a d'abord passé par un ou plusieurs neurones sensitifs ; elle finit par la réfléchir sur un neurone moteur dont le pôle d'application, répondant à une cellule musculaire, excite et fait contracter celle-ci. Et l'impression première reçue, le « mouvement réactionnel » suit du coup, tout comme une lampe à incandescence s'illumine quand on tourne le bouton qui ouvre le courant. Il s'agit, en apparence, d'un mécanisme monté d'avance; mais voyons, du moins, comment s'y comportent différentiellement les deux organes majeurs : la cellule musculaire et le neurone. Je dis que, quoi qu'en pense Hering, le muscle n'a point sensiblement de mémoire cellulaire. Il répète ses contractions de façon monotone, purement dans la mesure de sa richesse en substance contractile et de l'intensité de l'excitation qu'il reçoit. Sans doute il s'atrophie par le repos, il s'hypertrophie par l'action soutenue. Mais il serait facile de faire voir que c'est affaire de nutrition pure. Par l'exercice, le muscle se conditionne mieux, il ne s'éduque pas. Tout au rebours pour le neurone : et combien facile est la démonstration de sa très rapide éducabilité, c'est-à-dire du développement presque immédiat de sa mémoire cellulaire !

Prenons un individu qui, pour une raison quelconque (car cela importe peu), a vu ses réflexes s'exagérer et qui présente, par exemple, ce phénomène bien connu de la trémulation épileptoïde. Quand, le membre inférieur du malade étant étendu, on plie brusquement son pied et qu'on le maintient plié, la trémulation réflexe s'établit, quelquefois tout de suite,

mais pas toujours. Puis, de plus en plus nette, rythmique, d'amplitude, de vitesse, d'énergie croissantes, elle secoue à la fin le malade tout entier et le poing de l'expérimentateur qui maintient le pied. Et si, un instant après, on recommence l'expérience, ce sera d'emblée et non pas après une hésitation ni un délai que seront acquises et la mise en train, et la grande amplitude, et la grande vitesse du tremblement. Et cependant, l'excitation reste la même au début où la secousse réflexe hésitait à se produire, au milieu où elle a acquis son maximum d'intensité et d'amplitude, à la fin où, par de petites secousses minuscules mais d'une rapidité inouïe, elle s'éteint tout simplement parce que le muscle s'est, lui, épuisé dans l'acte par la dépense de force et s'arrête en vertu de sa fatigue propre. Les neurones impliqués dans le réflexe sont donc ici devenus de plus en plus aptes, par sa répétition même, à le reproduire plus vite, plus amplement et plus énergiquement : comme si de mieux en mieux ils savaient ce qu'ils font au fur et à mesure qu'ils le répètent. Car apprendre ainsi tout de suite sa leçon, c'est bien la mémoire, et une mémoire largement ouverte et facile à développer par la culture. Et je dis que cette qualité, c'est dans l'organisme la seule cellule nerveuse qui la présente et la cultive de façon majeure, parallèlement à la sensibilité et à l'excito-motricité qui, avec la mémoire, forment le faisceau de ses qualités maîtresses.

C'est parce que les cellules nerveuses se souviennent qu'elles règlent au gré de leurs associations harmoniques tous les mouvements intérieurs et généraux de l'organisme. La mémoire organique, telle que l'entendent à bon droit les philosophes depuis les beaux travaux de M. Ph. Ribot, n'est que la résultante des mémoires cellulaires individuelles de nos innombrables neurones ; et je viens de démontrer que le réflexe, cette forme fondamentale et aussi la plus simple de la mémoire organique, n'est rien moins que le résultat d'une disposition anatomique réduite à un mécanisme pur comme certains l'ont cru. Je suis, d'ailleurs, de ceux qui admettent que le dispositif du réflexe est le produit d'une mémoire spécifique héréditaire, qu'il a été autrefois laborieusement acquis par les précurseurs dans la race, puis rendu organique

par des répétitions sans nombre, et, en fin de compte, fixé dans l'espèce. Tels, au début, les actes complexes comme le saut et la danse, qui calculés, réglés et acquis tout d'abord par l'action mentale, sont tombés dans le domaine de l'inconsciente neurilité et devenus automatiques. Tel aussi le simple calcul de la table de Pythagore. Si $6 \times 6 = 36$, c'est en vertu d'un théorème qu'on le saitet par le jeu d'un réflexe qu'on le dit. Mais tout cela a été assez étudié et assez connu pour que je n'y insiste pas davantage.

Me bornant à la question de la mémoire cellulaire et pour démontrer qu'il convient de la faire entrer dans la définition même des neurones, il me faudrait maintenant examiner si, en eux, cette conservation de certains états antérieurs et leur reproduction de plus en plus facile jusqu'à sembler spontanée, qui constituent les deux éléments seuls indispensables du phénomène de la mémoire, s'accompagnent de quelque localisation dans le passé comportant une « reconnaissance », pour parler le langage de l'École. En d'autres termes, le neurone est-il individuellement et pour lui-même conscient de sa propre mémoire cellulaire? Problème redoutable, et qu'à peine j'ose aborder, absolument distinct d'ailleurs de celui d'une mémoire psychique et du conditionnement de celle-ci chez l'être pensant. Y a-t-il ou non apport d'une conscience élémentaire dans le fait de la mémoire cellulaire? L'état habituel induit en lui par la succession des impressions identiques, le neurone est-il capable de se le représenter à lui-même de quelque façon?

Tout le monde a du moins entendu parler de sensations subjectives particulières à certains individus qui ont subi l'amputation d'un membre. On sait que quelques-uns ont si bien conservé la notion fausse, et, si je puis ainsi parler, la conscience de ce membre absent, qu'épisodiquement et parfois toujours, ils le sentent présent en toutes ses parties, à moins que la vue ne corrige l'erreur. Et je lisais encore récemment cette histoire tristement comique d'un pauvre homme, amputé de la jambe droite et qui était devenu le jouet de cette illusion : un jour, il est à travailler à son

bureau, son membre artificiel quitté, et un tout petit enfant circule dans la chambre. L'enfant tout à coup tombe ; l'homme se dresse, mû par le réflexe émotif, veut courir à l'enfant, tombe à son tour, et il faut les relever tous les deux. N'est-il pas devenu légendaire et cité dans tous les manuels de pathologie, ce goutteux amputé de la cuisse et qui disait gravement : « Mon gros orteil devient douloureux en diable ! Le temps va changer. » — Mais ceci ne nous apprend rien quant à la mémoire cellulaire ; car, à ne l'envisager qu'en bloc, on est facilement porté à attribuer ici l'illusion au jeu de la mémoire générale, celle qui, toute psychique, rétablit si souvent le passé pour nous, et nous restitue, pour un instant bref, ce que nous avons perdu depuis des années : ceci dans une vision claire, et qui donne, à qui s'y complaît, le trompe-l'œil d'une présence réelle, parfois même très douce.

Toutefois, regardons-y d'un peu plus près et surtout suivons pas à pas l'évolution du phénomène. Je ne veux pas entrer ici dans le détail du conditionnement qui le suscite, parce qu'en l'espèce cela ne nous importe en rien. Mais, d'autre part, voilà ce qui se passe et ce qu'avaient même déterminé nos maîtres il y a déjà plus de trente ans. L'amputé qui, soit épisodiquement, soit toujours, sent, les yeux fermés, son membre retranché comme présent en toutes ses parties, — supposons que ce soit un bras, — commence par ne faire aucune différence entre les deux notions, l'une réelle et l'autre illusoire, de la possession de ses deux membres. Il les sent tous les deux en place, égaux et symétriques. Et quand il sent son bras, son avant-bras, sa main ou le bout de ses doigts, c'est en leur ancien lieu. Si un objet est à sa portée, il lui semblera qu'il n'ait qu'à tendre sa main absente pour le saisir. Mais peu à peu, avec le temps, les choses changent. L'avant-bras, le bras paraissent progressivement devenir plus courts. La portée des objets en apparence saisissables par la main absente diminue. Si bien qu'au bout d'un temps variant de quelques mois à quelques années, la main semble, il est vrai, exister toujours, mais sans le bras, et insérée directement sur le moignon. Enfin, après un temps

très long, l'illusion subsistante subit des éclipses ; puis elle s'évanouit sans retour. — Que s'est-il passé, et n'y aurait-il pas là un précieux renseignement quant à l'existence réelle d'une mémoire cellulaire quelque peu consciente ?

Sans doute ici et dans le phénomène de l'illusion prise en bloc, c'est la mémoire corticale ou psychique qui entre en jeu et crée le concept illusoire. Mais, en revanche, ce qu'il y a à l'origine de ce phénomène et ce qui le suscite, c'est forcément une série de sensations issues d'impressions périphériques. Et qui parle à l'écorce cérébrale ? Ce sont forcément aussi les protoneurones sensitifs, les cellules des ganglions des paires rachidiennes correspondant au membre amputé, c'est-à-dire les premiers neurones impressionnés. Car ce sont dans le moignon les extrémités de leurs prolongements récepteurs — les nerfs sensitifs régénérés, — qui recueillent maintenant les impressions extérieures. Après avoir recueilli ces impressions, chaque cellule du ganglion projette le mouvement nerveux qui s'ensuit, par son cylindre-axe, sur les neurones sensitifs de la moelle qui l'attendaient pour le transmettre eux-mêmes au cerveau. C'est elle, en effet, qui a pour mission d'informer la moelle et qui lui dit : « Fais passer le signal de l'attitude qu'il convient de prendre en regard d'une impression de tel ou tel ordre, car cette impression vient de s'effectuer dans l'un des points du territoire dont j'ai la garde. C'est un doigt, c'est la paume de la main, c'est l'avant-bras qui est touché ou qui souffre en tel point précis ! » Tel est le cri du premier neurone avertisseur ; or, en ce cas, ce premier neurone trompe les autres. Car il n'y a ni doigt, ni paume de la main, ni avant-bras. On ne peut donc s'expliquer l'erreur de la première cellule ganglionnaire, ni le motif pour lequel sa mise en jeu trompe les autres, que d'une seule façon : c'est en admettant qu'elle est individuellement la dupe de sa propre mémoire cellulaire. Si elle ne possédait pas cette mémoire et n'en avait pas en soi la représentation, elle localiserait les impressions juste et tout simplement là où elles touchent l'extrémité de ses filaments récepteurs régénérés, c'est-à-dire sur tel point de la surface du moignon. Elle lancerait aux neurones, intermédiaires entre elles et le

cerveau, le signal d'un état périphérique commandant une attitude adéquate à cette localisation nouvelle, et non pas à tel doigt ou à tel orteil qui n'existe plus. C'est ce qui arriverait précisément, si le neurone n'était rien qu'une pièce mécanique et montée pour un jeu unique marchant par déclic. Un téléphone qui dirait « Allô » au début d'une communication parce qu'il y est habitué et que c'est l'usage, au lieu de « Bonjour » si l'on a commencé par là à son poste récepteur, serait doué de mémoire et de la représentation consciente de celle-ci par devers lui-même : puisqu'il aurait gardé et jugé seule bonne à transmettre, et substitué l'indication résultant en lui de ses empreintes antérieures. Tout aussi bien, l'on peut donc soupçonner, outre la mémoire réduite à ses deux termes essentiels, une certaine « reconnaissance » dans un neurone qui, de par une impression portée sur une cicatrice, ordonne au reste du système nerveux de conclure de là qu'il s'agit d'une impression sur un doigt absent, et d'emblée commande l'attitude convenable pour recevoir celle-ci dans la moelle et pour la transmettre au cortex.

Mais, peu à peu, chez l'amputé, la mémoire individuelle du premier neurone se modifie par la superposition de nouvelles empreintes. Celles-ci, au lieu de creuser l'empreinte mémoriale première en la frappant de plus en plus du même coin, lui superposent une empreinte nouvelle qui, à la longue, dégrade, déforme et enfin finit par effacer l'ancienne en s'y substituant. Et voici où l'observation devient véritablement suggestive : ce qui, en dernier lieu, restera au neurone de l'empreinte mémoriale totale frappée au vieux coin, c'en sera toujours la partie première reçue, celle qui a répondu au premier coup du balancier sensitif. C'est la plus ancienne, celle de la région de la main ou du pied, des doigts ou des orteils, qui répondent aux parties premières formées des membres chez l'embryon et qui ont commencé d'apparaître accolées au corps comme des nageoires, en la place même où la sensation illusoire mourante les ramène chez l'amputé d'un membre tout entier. Le reste du membre, développé depuis et d'ailleurs bien moins doué quant au dispositif tactile, a fourni des empreintes moins réitérées,

moins intenses et moins électives aussi, et dont l'impression légère s'efface beaucoup plus rapidement et facilement. Cela fait, le neurone ne se trompe plus et ne trompe plus ni la moelle ni le cerveau. Il a fait derechef son éducation. Il a démonétisé la pièce commémorative frappée au coin primitif.

La manière de voir que je viens d'exposer se rapproche sensiblement de celle adoptée par M. Th. Ribot en ce qui concerne la mémoire générale. Car il explique le retour des images, des formules ou des langues perdues, chez le malade ou chez le vieillard, par une sorte de dépouillement en vertu duquel les empreintes mémoriales s'effaceraient couche par couche, sous l'action morbide ou sénile, de façon à remettre au jour et en relief, parmi les autres, l'empreinte la plus ancienne, empâtée et comme submergée dans la superposition. Et la vibration ancienne résonnerait alors derechef, telle une voix faible « qui ne peut se faire entendre que lorsque tous les gens au verbe haut ont disparu[1]. » Je ne puis, à cette occasion, me défendre de vous fournir un exemple de ces retours de mémoire perdue. Une vieille dame nonagénaire, mais tout aussi jeune et active encore d'esprit que de cœur, présenta maintes fois sous nos yeux ces troubles de la circulation cérébrale qui sont les précurseurs de la thrombose. Ils portaient précisément sur des circonvolutions temporo-sphénoïdales gauches, car il s'agissait d'exaltation de la mémoire auditive verbale. Et tout à coup elle entendait parler et chanter dans sa tête quelque belle musique qu'elle répétait à elle-même à mi-voix, un peu surprise et presque enfantinement charmée. Et voilà qu'un jour, ses circonvolutions cérébrales lui chantèrent une vieille chanson de son enfance, oubliée jusqu'au titre depuis plus de soixante-dix ans, et qu'elle répéta de même.

Il s'agit certainement ici, comme l'admet Ribot, d'une association dynamique reconstituée, telle qu'elle avait été établie dès le début entre des cellules conservatrices des empreintes verbales, par un conditionnement de leur activité

1. Th. Ribot, *les Maladies de la Mémoire*, p. 147.

perdu depuis longtemps et tout à coup restitué. Mais rien n'autorise à conclure, avec Ribot, que la condition nécessaire de la reviviscence ait été la disparition des empreintes superposées. Il s'agit, à mon sens, d'un fait de mémoire cellulaire complexe ramenée à l'activité par l'excitation ischémique des éléments de la circonvolution intéressée.

Mais, pour revenir à la mémoire élémentaire et véritablement cellulaire dont j'ai surtout à parler ici, je ferai remarquer en terminant qu'une des propriétés les plus remarquables du neurone, c'est l'aptitude qu'il semble posséder de superposer en lui des impressions mémoriales distinctes. Cette aptitude lui a été contestée. Il y a, dit-on, dans le demi-milliard passé de Meynert, assez et plus de neurones pour que chacun d'eux prenne et garde son empreinte unique, mais ne garde qu'elle. Cela fait, ajoute-t-on, il attendra son heure de fonctionner et cela expliquera la mémoire latente et les reviviscences éloignées de la mémoire, telles que celles dont je viens de parler. Pour des impressions exceptionnelles, il y aurait donc des neurones d'attente ? Chers philosophes, n'en croyez rien ! Car une cellule nerveuse qui resterait, même peu de temps, sans rien faire du tout, serait trois fois morte avant le retour de l'impression unique pour laquelle elle serait popularisée. J'ai dit que les éléments de l'organisme vivent sous un régime de castes, mais aussi sous une loi d'airain. Qui parmi eux ne fonctionne et ne travaille point doit mourir. Il n'y a, dans l'état cellulaire où chacun reste à sa place, ni fainéants, ni parasites ! ou plutôt, quand certains éléments cellulaires non pas étrangers, mais appartenant à l'organisme lui-même, viennent à y vivre parasitairement et à y pulluler avec succès, cet organisme en meurt, eux avec, et c'est le cancer. Et cela arrive toujours au maugré du neurone, que les cellules parasites ont chassé de leur groupe. Il n'y a point, on le sait bien, de cellules nerveuses ni de nerfs dans ces tumeurs malignes qui nous tuent.

Qui dit point de nerfs, dit aussi point de direction de la vie individuelle et collective des éléments anatomiques de nos organes et de nos tissus. Cette direction, je l'ai proclamé en commençant, ce sont les neurones qui la donnent. Et c'est

en exerçant cette faculté directrice que les cellules nerveuses exercent aussi, et au premier chef, leur mémoire et leur instinct individuels, car à leur action régulatrice rien n'échappe.

A l'insu de notre conscience à nous, il semble bien que les neurones régulateurs savent seuls ce qu'ils font et ce qu'il faut faire. En commençant, je vous les ai montrés mobilisant les cellules migratrices quand l'organisme, envahi par le microbe, passe à l'état de guerre. En temps de paix, c'est-à-dire d'équilibre physiologique ou de santé, l'on peut dire que, déterminant toute réaction motrice musculaire et glandulaire, les neurones conditionnent tout. Car avec le sang et la lymphe circulent dans nos organes et dans nos tissus les matériaux mêmes de leur vie; et ceci à une vitesse réglée par les neurones, qui actionnent le cœur et tous les muscles des vaisseaux. Là juste où il faut, les neurones commandent l'irrigation large ou réduite; et le sang vient à l'élément sédentaire qui doit vivre intensément pour fonctionner intégralement. Le réseau vasculaire, commandé par les muscles annulaires des artérioles, s'ouvre et devient une aire de pleine circulation d'où l'oxygène rayonne et d'où, comme d'une station diapédétique, partent en tout sens les messagers, serviteurs des éléments nobles et fixes : ces cellules lymphatiques mobiles dont j'ai tout d'abord parlé. Et ces cellules, ouvrant les parois vasculaires pour devenir libres et joindre leur but, vont partout distribuer les matériaux utiles dont elles sont chargées et reprendre les déchets. Ainsi tout vit et tout fonctionne. Que l'action régulatrice du neurone cesse de s'exercer un instant, et tout va changer.

Dans la sphère de distribution des fils nerveux qui réglaient la nutrition et conditionnaient la fonctionnalité de l'ensemble, les éléments anatomiques moralement abandonnés se révoltent. Cellules musculaires, glandulaires, connectives et surtout cellules lymphatiques insurgées, toutes veulent et vont vivre désormais sans règle ni frein pour leur propre compte. Elles se nourriront cellulairement sans plus de souci de vivre fonctionnellement. Elles se disputeront pour s'en gorger les matériaux disponibles; et le triomphe sera pour le plus fort, l'élément indifférent, l'ancien esclave déchaîné

qui mangera les autres. C'est, à proprement parler, le passage subit à l'anarchie dans une grande cité où, d'un coup, justice et police, et avec elles toute réserve et toute loi, auraient disparu. Et comme final, c'est la déformation, c'est l'hypertrophie ou l'atrophie, c'est, pour prendre un exemple précis, l'*ulcère perforant du pied* où cette pathogénie fut, pour la première fois, si bien mise en lumière par le maître Duplay et notre collègue Morat. Pour créer l'ulcère et l'entretenir inguérissable, il aura suffi de la dégénération ou de la névrite périaxile de quelques fibres du sciatique...

Je n'irai pas plus loin, sinon pour dire un dernier mot qui n'est peut-être qu'à demi scientifique. Après tout, comme me l'écrivit une fois l'éminent psychologue penseur J. Soury, les savants ne sont que des poètes. Seulement, leurs constructions mentales les distinguent des autres. Au lieu de ne contempler les choses que par leurs sommets, pour les juger d'emblée sous la forme qu'il plait à M. Brunetière de nommer leur « expression générale », ils ne se bornent pas à les envisager à l'état de figurations isolées et libres, comme suspendues dans les espaces de l'Esprit. Ils ont pensé que l'idée générale a le fait pour racine, tout comme en ont une les arbres d'une forêt dont le pied s'est noyé dans les premières brumes d'automne, et qui, vus des hauteurs voisines, sembleraient de prime abord n'avoir que des cimes. Mais à partir de là, les hommes de science construisent tout de même leur rêve.

Après avoir vécu, moi, plus de trente ans dans un laboratoire avec des cellules, j'ai fait aussi quelque peu le mien. J'en suis venu à penser que de toutes les qualités héréditaires, la mémoire cellulaire, dont on a parlé si peu jusqu'ici en biologie, a pourtant joué le rôle capital dans les différenciations organiques et surtout humaines. Je crois que dans les races elle a modelé l'instrument majeur, la cellule nerveuse, par les empreintes successives fixées et transmises, qui peu à peu ont flétri et repétri les neurones ethniques. Et c'est pour cela sans doute que quelques races sont parvenues à dominer les autres de haut, parce qu'un instrument plus parfait leur avait été légué, qui avait été perfectionné lente-

ment par les ancêtres. Cet instrument, les races inférieures ne le possèdent pas. Il est des choses qu'elles ne peuvent ni sentir, ni comprendre, parce que, pour les concevoir, leur cellule nerveuse ne s'est point modelée, et que parfois même il ne s'est point, chez elles, créé de verbe pour les nommer. Tels ces Polynésiens qui ne peuvent compter au delà de trois, et même ces Chinois qui, en dehors d'eux-mêmes et du Fils du Ciel, ne peuvent s'imaginer ni ce que c'est qu'un peuple, ni ce que c'est qu'un roi.

Mais lorsque par le travail, la persévérance, l'industrie et la vertu des ancêtres, une race a créé lentement en elle l'instrument supérieur né de la somme et de la perfection croissante des empreintes mémoriales ethniques ; qu'elle a acquis le haut sentiment de ses forces développables et de leur extension indéfinie par la marche en avant ; qu'elle a franchi le pas pour monter dans l'idéal jusqu'aux cieux, et qu'en elle les notions de l'honneur, du droit, de toute la fin de l'homme et de tous ses devoirs, que toutes ses hautes croyances qui l'ont élevée lui sont devenues comme réflexes et s'expriment d'un seul mouvement, — elle possède véritablement son patrimoine héréditaire et son âme propre devient immortelle. Ceci, pourvu qu'elle travaille encore et toujours, puisque c'est la loi des organismes tout comme celle des mondes. « Un astre qui roule dans les cieux et une cellule qui évolue dans l'organisme sont des équivalents dans l'Univers », a dit magnifiquement un jour mon maître Ranvier. Travaillons tous sur la terre pour qu'elle garde son âme divine, tous en cette France et nous autres à Lyon, pour que le livre des *Gestes de Dieu par les Francs* ne soit jamais fermé !

DE LA

CONSCIENCE SUBLIMINALE[1]

PAR F.-W.-H. MYERS

(Suite.)

Il y a plusieurs années je fus invitée à venir voir une amie qui habitait une grande et belle maison de campagne sur l'Hudson. Peu de temps après mon arrivée j'entreprenais, avec beaucoup d'autres hôtes, le tour des terres qui étaient très étendues. Nous marchâmes au moins une heure et explorâmes les lieux très complètement. En rentrant à la maison, je découvris que j'avais perdu un bouton de manchette en or auquel je tenais beaucoup comme souvenir. Je me rappelai seulement que je l'avais encore quand nous commençâmes la promenade, mais je n'y avais plus pensé, je ne l'avais plus remarqué jusqu'à mon retour. Comme il faisait très sombre, il semblait inutile de le chercher, surtout parce qu'on était en automne et que la terre était couverte de feuilles mortes. La nuit je rêvai que je voyais une grappe de raisin flétrie sur une vigne grimpant le long d'un mur et avec un tas de feuilles mortes à la base. Sous les feuilles, dans mon rêve, je voyais distinctement mon bouton briller. Le matin suivant je demandai aux amis avec qui je m'étais promenée si *eux* ils se rappelaient avoir vu un mur avec une vigne, car moi je ne

1. Compte rendu par Marcel Mangin, d'après les Proceedings S. P. P. R., vol. XI (voyez *Annales des sciences psychiques*, n° 5 de 1897, n°s 2, 3 et 4 de 1898, n°s 3 et 4 de 1899).

m'en souvenais pas. Ils répondirent qu'ils n'en avaient pas la moindre idée. Je ne leur dis pas pourquoi je leur faisais cette question, parce que j'étais un peu gênée pour raconter mon rêve; mais le matin je trouvai quelque excuse pour retourner seule dans les terres. Je marchai en tout sens et enfin j'arrivai tout à coup à un mur avec une vigne exactement comme ils m'étaient apparus dans mon rêve. Je n'avais pas la plus petite idée de les avoir vus ou d'avoir passé près de là la veille. Les feuilles étaient entassées au pied de la vigne comme dans mon rêve. Je m'approchai avec précaution, me sentant plutôt gênée et positivement sotte, et je dérangeai les feuilles. J'en avais éparpillé un grand nombre, quand l'éclat de l'or me frappa les yeux et là, je vis le bouton exactement comme je l'avais rêvé. Mes amis refusèrent de me croire quand je leur racontai la chose et jurèrent qu'il y avait là quelque truc, mais comme je n'avais dit à personne les détails du rêve, il restera toujours quelque soupçon dans cette histoire. »

Le cas suivant, continue le professeur Royce, remonte à plusieurs années, et si je ne connaissais pas la valeur du narrateur exempt de toute superstition, je ne ferais aucun cas de l'incident. Mais il est suffisamment certain que quelque chose de semblable est arrivé à notre correspondant, bien que, après vingt-cinq ans, la mémoire ne soit qu'un guide médiocre, et évidemment l'auteur a dû raconter son histoire bien des fois.

De G. H. H., C. E et surveillant.

California, 26 décembre 1887.

« Il y a vingt-cinq ans, j'habitais au bord de la rivière Delaware (État de New-York). Avant de quitter cette maison, ma sœur unique m'avait fait cadeau d'une bague en or et m'avait recommandé de ne jamais la perdre. Dans un joli petit bois près du bord de la rivière mes jeunes camarades et moi nous avions installé une balançoire au milieu des arbres et nous nous livrâmes si bien à ce divertissement que



la terre, sous la balançoire, était devenue molle, et les pieds y faisaient une empreinte profonde. Après avoir, par une belle nuit de lune, joué à la balançoire jusqu'à en être fatiguée, je m'aperçus le matin que j'avais perdu ma bague. Cette découverte me bouleversa. Ma première impression fut que je devais retrouver la bague. Rentrée à la maison, je cherchai dans ma chambre, puis je me couchai. J'eus une sorte de rêve vague au sujet de la bague, mais rien de précis. Levée de bonne heure je cherchai partout avant le déjeuner. Après le déjeuner, je suivis le chemin que nous avions pris la nuit avant la partie de balançoire, et de là j'allai chez la jeune dame, mais ne trouvai rien. Je cherchai toute la journée, et je me couchai en pensant très sérieusement à la bague. Vers le matin, j'eus un rêve très impressionnant. Je vis l'anneau recouvert par une petite élévation de sable entre deux empreintes de pieds sous la balançoire. Ce rêve fut si net qu'en m'éveillant je pouvais voir la route, les maisons, les haies, les arbres, la balançoire et le sable avec les empreintes, le tout semblable à ce que je venais de rêver, et aussitôt qu'il fit assez jour pour y voir, je partis pour aller à l'endroit de la balançoire sans essayer de regarder sur mon chemin. En arrivant à la balançoire je m'avançai sans hésiter sur le sable jusqu'à ce que j'atteignis la petite élévation dont je viens de parler, entre les deux empreintes; avec le bout de mon soulier je remuai un peu le sable à la surface de l'élévation : la bague était là. Les oiseaux chantaient, au-dessus de ma tête, dans les arbres ; la rivière poursuivait son chemin vers la mer ; un train traversait la rivière sur le pont. Je me donnai plusieurs coups de poing sur la tète pour être sûre que je n'étais pas encore dans le pays des rêves. Non ! j'étais là, debout sur le sable, et j'avais devant moi la bague. Ce n'était pas une hallucination. J'avais fait un bon rêve, un rêve exact, honnête, utile. Je ramassai la bague, je rentrai à la maison et mangeai plus à déjeuner que pendant les dernières vingt-quatre heures. Il y a là quelque chose de mystérieux et j'y pense toujours. J'avais alors dix-neuf ans et une parfaite santé, je croyais savoir tout; je n'en suis pas là maintenant. Ma sœur vivait aussi à cette époque. »

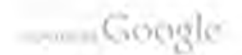
Quelqu'un qui a l'habitude d'examiner des récits, continue le professeur Royce, reconnaîtra tout de suite le changement que cette histoire a dû prendre avec les années, et je ne suis sûr que d'une chose, c'est qu'elle doit avoir un fond réel et est racontée sincèrement.

Le troisième cas a une meilleure base et il y a plus d'esprit critique dans la façon dont il est raconté.

Il est dû à un habitant du Texas, le Col. A. V. S.

« Dans le *New-York Herald* du 11 décembre, j'ai remarqué le passage où vous dites que vous seriez reconnaissant à toute personne ayant éprouvé quelque chose d'extraordinaire, comme par exemple un rêve exceptionnellement frappant, etc. de vous en faire part. Le rêve suivant me paraît très extraordinaire, et pourtant je vous affirme sur l'honneur qu'il est vrai.

« Il y a cinq ans environ, j'habitais avec mes quatre enfants, un garçon et trois filles, dans une ferme, dans le Massachussets. Ce fils unique, à l'âge d'environ quatorze ans, mourut victime d'un accident à peu près six mois avant ce que je vais raconter. La plus jeune de mes filles était celle de ses sœurs qu'il préférait depuis qu'elle vint au monde. Ma femme était morte six ans avant cette histoire; aussi ces enfants sans mère se chérissaient-ils entre eux d'une façon exceptionnelle. Un jour il m'arriva d'acheter pour chacune des petites filles un très petit couteau de poche d'environ deux pouces et demi de long. Quelques jours plus tard, des amies voisines, environ cinq ou six, venaient les voir. Ma plus jeune, qui pouvait avoir huit ou neuf ans, était si heureuse avec son premier couteau qu'elle le portait sur elle tout le temps. Pendant l'après-midi les enfants jouèrent dans une grande grange remplie de foin, ils grimpaient sur la meule et se jetaient dans le foin. Dans l'excitation de ce jeu, la plus jeune perdit son couteau. Ce fut un terrible chagrin et toutes les mains se mirent à l'ouvrage pour retrouver le trésor perdu, mais ce fut peine inutile. Aussi cela mit-il fin à toute joie. En dépit de mes efforts pour consoler l'enfant avec toutes sortes de promesses, elle alla se coucher tout en larmes



La nuit elle rêva que son frère chéri, qu'elle avait perdu, venait à elle, la prenait par la main et lui disait : « Venez, ma chérie, je vais vous montrer où est votre petit couteau », et, la conduisant à la grange, grimpant sur la meule, il lui montrait l'endroit où il se trouvait. Le rêve était d'une intensité si illusionnante qu'elle se réveilla, disant toute joyeuse à sa sœur que son frère était venu et lui avait montré où elle trouverait son couteau. Les deux fillettes s'habillèrent bien vite et, courant à la grange, la petite, aidée par sa sœur, arriva sur le haut de la meule, se dirigea droit sur l'endroit indiqué par le frère, et y trouva son couteau. Tous les enfants dirent qu'ils avaient regardé là plusieurs fois la veille, et affirmèrent que le couteau n'y était pas.

« Voilà, je pense, un rêve très remarquable. — Votre, etc. »

En réponse à nos questions sur quelques détails, notre correspondant, ajoute le professeur Royce, nous a écrit le 29 décembre 1887 :

« Voici ce que m'a répondu ma fillette :

« J'ai encore aujourd'hui le plus clair souvenir de mon rêve. Je pourrais aujourd'hui refaire chaque pas que je fis dans mon rêve avec mon frère. Je ne sais pas à quelle heure j'ai rêvé. Je ne crois pas m'être réveillée pendant la nuit, mais le matin en m'éveillant j'avais l'impression d'être sûre de retrouver le couteau. Je le dis à mes sœurs, elles rirent d'abord, mais j'insistai sur cela : que mon frère m'avait montré le couteau et que je n'aurais la paix dans mon esprit que quand je serais allée dans la grange. Une de mes sœurs vint avec moi. En arrivant au foin, je lui dis de me laisser monter sur la meule et, sans hésiter un instant, j'allai directement à l'endroit et ramassai le couteau. »

Il ne lui est jamais rien arrivé de pareil, à elle ni à quelqu'un de la famille. Celle de ses sœurs qui est allée avec elle dit :

« Pendant que nous nous habillions, ma sœur me dit qu'elle savait où son couteau était, que son frère l'avait conduite à la grange cette nuit et le lui avait montré. Je ris et voulus la persuader que ce n'était qu'un rêve, mais elle me dit qu'elle était si sûre de voir le couteau qu'elle me le montrerait. Son

frère l'avait prise par la main, l'avait conduite à l'endroit en lui parlant tout le temps pour essayer de la tranquilliser. Arrivée au haut de la meule elle alla droit à un endroit et dit : « C'est là que mon frère l'a ramassé... oh ! le voilà ! » Nous avions tous regardé à cette place maintes et maintes fois la veille. »

Pour l'incident suivant, qui ressemble à ceux cités par le professeur Royce, nous avons le récit du rêveur lui-même, fait deux ans plus tard, mais comme son récit est un peu décousu, nous préférons donner celui qu'a bien voulu nous envoyer miss Ada Hunt, de Pen Villa, Yeovil, qui a, de plus, l'avantage d'avoir été écrit au moment même.

« Le rêve assez remarquable qui suit a eu lieu le 20 novembre 1886. Ce jour-là, je donnai à notre jardinier G. Wilmot ses gages (15 shillings) dans une demi-feuille de papier, des lettres pour la poste, deux paquets et un mot à laisser dans différentes maisons qui se trouvaient sur son chemin pour se rendre chez lui. Il était 6 heures du soir... Environ une heure après, le jardinier revint pour me dire qu'il avait perdu ses gages. Je lui conseillai de retourner sur ses pas et de chercher avec tout le soin possible, mais il le fit sans succès ; et comme il faisait une belle nuit et que la ville était pleine de monde, il finit par renoncer à sa recherche et rentra chez lui à un mille de là. La nuit il rêva qu'il allait à une des maisons où il avait porté un mot et, traversant la route devant cette maison, il marchait dans un tas de boue où son pied rencontrait le papier contenant l'argent; le demi-souverain sortait et roulait, et les 5 shillings restaient sous son pied. Il raconta son rêve à sa femme, et, se rendormant, il fit le même rêve une seconde fois. De bonne heure le matin, il se rendit à l'endroit, et son rêve se réalisa à la lettre, même la pièce d'or roulant et l'argent restant à sa place.

« C'est un homme très intelligent et véridique... »

Le récit du jardinier diffère en ce qu'il donne quelques détails de plus sur le rêve : « Je rêvais que je le trouvais et donnais un coup de pied qui faisait sortir le demi-souverain du tas. » Miss Hunt pense que c'est la préoccupation d'avoir à écrire lui-même son récit qui lui fit oublier de dire qu'il

rêva exactement la place où se trouvait l'argent. Il croyait si peu à son rêve qu'il agita la question de savoir s'il irait à l'endroit.

Dans le cas suivant, c'est le rêve même qui attire l'attention du moi supraliminal sur le fait de la perte.

Nous devons ce cas à l'obligeance de Miss J. H. Symons, 91, Wigmore Street, W., qui l'a reçu de Mistress Bell, 7 Albert-road, Gloucester Gate, Regent's Park.

« Un matin, au commencement de décembre (le 9 décembre 1890), je m'éveillai avec le souvenir d'un rêve que je racontai à Mr Bell et je lui dis que c'était un vrai miracle si mon diamant n'était pas perdu. J'avais rêvé que j'avais perdu ce gros diamant dans le sable. J'étais au désespoir, je cherchais partout dans le sable, et le trouvais et l'enveloppais dans du papier et demandais à ma fille de me le garder. Très souvent je laissais ma broche sur la cheminée le soir et ne la rangeais que le matin avec mes autres bijoux. Pendant que je m'habillais, mon rêve me revenait, et je me disais : « Je devrais bien regarder et voir où est ma broche. » Je regardai ; et il n'y avait pas de broche ! Je fouillai dans les cendres, j'ouvris tous mes tiroirs : pas de broche ! Ma fille entra dans ma chambre et je lui dis mon ennui. Elle chercha aussi partout, et dans les cendres elle la trouva. »

Le cas suivant est intéressant au point de vue du rapport entre ce que j'appellerais le regard subliminal et les défauts de la vision ordinaire.

De M. Herbert J. Lewis, 19, Park-Place, Cardiff.

« En septembre 1880, je perdis l'ordre de débarquement d'un grand steamer contenant une cargaison de minerai de fer, qui était arrivé dans le port de Cardiff. Il devait commencer à décharger à 6 heures le lendemain matin. J'avais reçu l'ordre à 4 heures de l'après-midi et quand j'arrivai au bureau, à 6 heures, je m'aperçus que je l'avais perdu. Pendant toute la soirée, je fis tout mon possible pour trouver les *officials* de la Custom-House pour avoir un permis, car cette perte était très grave puisqu'elle empêchait le déchargement du bateau. Je rentrai extrêmement tourmenté, craignant de perdre ma place comme conséquence.

« La nuit je rêvai que je voyais l'ordre perdu dans une crevasse du mur sous un pupitre, dans la chambre longue de la Custom-House.

« A 5 heures le lendemain matin, je descendis à la Custom-House et réveillai le gardien pour qu'il m'ouvrît. J'allai à l'endroit que j'avais rêvé et trouvai le papier à la place indiquée. Le bateau n'était pas prêt à décharger à temps, j'allai à bord à 7 heures et donnai l'ordre de débarquement. La situation était sauvée.

« HERBERT J. LEWIS.

« Je puis certifier la vérité du récit ci-dessus.

« 14 juillet 1884.

« THOMAS LEWIS.

« (Père de Herbert Lewis.)

De E. J. Newell, George et Abbotsford Hotel, Melrose.

« 14 août 1884.

« J'ai fait une petite enquête sur le rêve de M. Herbert Lewis avant de quitter Cardiff. Il avait cherché dans la chambre où l'ordre fut retrouvé. Quant à savoir comment l'ordre avait pu se trouver là, il suppose que c'est quelqu'un qui l'y aura mis (peut-être par méchanceté), car il ne voit pas comment il aurait pu se glisser à un pareil endroit.

« Le fait que M. H. Lewis a la vue extrêmement courte ajoute à la probabilité de ce que vous supposez : que le rêve ne fut qu'un souvenir inconscient pendant le sommeil. D'un autre côté, il ne croit pas que le papier était là quand il l'a cherché.

« E.-J. NEWEL. »

On comprend ici que la myopie du percipient puisse avoir moins intervenu dans la perception subliminale que dans la supraliminale ; de sorte que le papier perdu peut être tombé dans le champ visuel mais avoir échappé à la reconnaissance de l'esprit éveillé. C'est dans des cas de somnambulisme que l'on pourrait le mieux vérifier ce point. Il me suffira peut-

être, pour que mon idée ne paraisse pas trop fantastique, de citer quelques lignes du Dr Dufay sur un somnambule qu'il a étudié.

« Il est huit heures : plusieurs ouvrières travaillent autour d'une table qu'éclaire une lampe. Mlle R. L... dirige et prend part au travail, tout en bavardant gaiement. Tout à coup on entend un bruit ; c'est sa tête qui est tombée rudement sur le bord de la table. C'est le commencement d'un accès. Elle se relève au bout de quelques secondes, ôte ses lunettes avec dégoût et continue l'ouvrage qu'elle avait commencé ; elle n'a plus besoin des verres concaves qu'une myopie très accusée lui rend nécessaires dans la vie ordinaire ; et même elle se tourne de manière que son ouvrage soit moins exposé à la lumière de la lampe[1]. »

Miss X... a donné un cas où le titre d'un livre qu'elle ne connaissait pas du tout, et qu'elle avait en vain essayé de lire à une certaine distance, se présenta à elle dans le cristal. Ne pouvons-nous supposer dans son cas une altération spasmodique dans les conditions de l'œil comme il s'en présente peut-être dans l'état de trance ?

Dans le cas suivant, le percipient a eu une autre expérience, — bien difficile à expliquer sans invoquer quelque chose comme la clairvoyance (*Proceedings*, t. IV, p. 154, note). La date exacte du rêve dont il est question ici n'a pu encore être retrouvée, et quoique, suivant la remarque de M. Gurney, même une personne distraite aurait été frappée par la rencontre d'un instrument si dangereux dans une position si peu ordinaire, nous n'avons pas le droit de voir une preuve de clairvoyance dans un récit dont les détails sont maintenant si peu certains. L'incident dans le rêve du doigt de pied séparé peut être considéré comme une idée symbolisant le fait que le couteau était placé de façon à blesser quiconque aurait descendu l'escalier.

1. La question est bien discutable. Un changement dans la conformation de l'organe pendant l'accès paraît bien invraisemblable. Dans les accès de somnambulisme spontané, il serait facile de s'assurer si le sujet voit, ou si c'est entièrement la mémoire des lieux et des objets dont il se sert. Voit-il un obstacle mis inopinément sur son passage ? (*N. du T.*)

DE Mme WHEELER, *106, High-Street Oxford.* 1883.

« Je rêvai que je descendais l'escalier derrière la maison à Heston pour aller à la cuisine, et que comme je quittais la dernière marche, quelque chose me coupait si bien le pied que mon pouce était séparé et roulait sur le plancher (tout cela sans souffrance). Le lendemain matin; je descendis avant que les volets fussent ouverts, j'avais les pieds nus (j'allais chercher de l'eau), et juste en arrivant à la dernière marche, je me rappelai mon rêve et regardai attentivement (je crois que j'ôtai la barre du volet et ouvris partiellement le volet, mais je n'en suis pas très sûre) et je vis un couteau couché sur le dos, le tranchant en l'air, juste où j'aurais mis mon pied si je l'avais posé sur la dernière marche. Je n'ai pas du tout l'habitude de faire des rêves extraordinaires. »

Il faut faire la même réserve pour le cas suivant. Il vient d'un monsieur que nous croyons être un bon témoin; mais c'est un souvenir remontant au temps de l'école, et nous ne pouvons être sûrs qu'il n'ait involontairement quelque peu aperçu la carte désirée.

DE M. GERVASE MARSON, *Birk Crag, Great Glower-Street, Higher Broughton Manchester.*

« Quand j'étais petit garçon, à l'âge d'environ quatorze ans, j'habitais avec mes parents. Un jour il vint à la ville une sorte de bazar ambulant. Les propriétaires de ce bazar occupaient une grande chambre dans le principal hôtel, et ils y avaient déballé leurs marchandises consistant en boîtes à ouvrage, jeux, ornements de cheminée, etc. Aussitôt que l'exposition fut ouverte, j'y allai, envoyé par ma sœur pour acheter une carte à découper d'Europe. Je regardai bien partout, mais ne vis rien de semblable. Je m'adressai alors à la femme qui présidait aux expositions et lui dit ce que je désirais. Elle répondit qu'elle ne croyait pas avoir ça, mais que, pour en être sûre, elle regarderait. Elle regarda attentivement dans tous les étalages et revint, me disant qu'elle ne trouvait rien de semblable. J'étais très désappointé et je

retournai à la maison tout à fait abattu. La nuit suivante, je rêvai que je retournais à l'exposition, et qu'après un rapide examen je trouvais dans un coin, et caché par d'autres objets plus grands, ce que je cherchais. Je rêvai que la carte en question était en langue étrangère, qu'elle était enfermée dans une boite avec un couvercle en verre et que ce couvercle avait des fêlures en étoile. Ce rêve m'impressionna tellement qu'aussitôt que j'eus fini de déjeuner je retournai à l'exposition. En entrant je me dirigeai directement vers le coin de la salle indiqué dans mon rêve, et là je trouvai l'objet rêvé. La carte était en français. Le couvercle en verre était fendu comme je l'avais rêvé. La marchande était aussi étonnée que moi. J'achetai la carte et la portai à ma sœur.

« G. Marson. »

Dans les cas que j'ai cités jusqu'à présent, le *moi* du rêve a produit une scène ayant un sens, il a pour ainsi dire choisi dans sa collection de photographies la représentation spéciale que le moi éveillé désirait, — mais il ne lui a pas fallu tirer quelque déduction plus complexe des faits vraisemblablement à sa disposition. Je vais maintenant m'occuper d'un petit groupe de rêves où il y a du raisonnement autant que de la mémoire; si toutefois il n'y a pas dans quelques-uns d'entre eux quelque chose de plus que le simple raisonnement sur des faits acquis déjà en quelque manière, — quelque chose qui dépasse le programme tracé pour le chapitre actuel.

D'abord nous sommes certains que des données définies déjà connues peuvent, pendant le somnambulisme ou le sommeil ordinaire, être utilisées avec une intelligence dépassant celle de l'état de veille. Tels sont les cas où des problèmes mathématiques sont résolus en somnambulisme, telle la découverte faite par Agassiz pendant le sommeil naturel de l'arrangement d'un squelette avec des os en désordre, problème que pendant le jour son esprit avait été impuissant à résoudre. M. F.-W. Hayes, un artiste qui ne s'occupe pas de mathématiques, nous donne un intéressant et récent exemple de ces facultés développées pendant le sommeil.

« 12 Westcroft-square. W. 1er février 1892.

« Au commencement de janvier 1892 je commençai à apprendre à un de mes enfants le dessin géométrique en me servant d'un de ces livres à bon marché que l'on a faits pour cela. J'étais arrivé aux problèmes IV et V : D'un point donné C extérieur, abaisser une perpendiculaire sur une droite donnée AB : 1er cas, quand le point est en face ou presque en face du milieu de la ligne, 2e cas, quand le point est en face ou presque en face de l'extrémité de la ligne. Une nuit je rêvai que je regardais les diagrammes de ces problèmes dans le livre classique de E. S. Burchett : *Géométrie pratique*, planche IV, et je remarquais (sans trouver cela une nouveauté) que le coin à droite, en haut de la planche, était occupé par un diagramme se rapportant à un troisième cas, celui où le point C est en dehors de AB.

« Je me rappelle que j'étudiais la clarté et la netteté des lignes de la gravure et que je faisais la comparaison avec le dessin plus grossier de la gravure sur bois dans le livre dont je me servais pour mes leçons et que je faisais des réflexions sur l'injustifiable omission du cas III faite seulement pour économiser la place.

« Un soir ou deux plus tard, ayant par hasard entre les mains l'ouvrage de Burchett, mon rêve me revint à l'esprit; comme je ne pouvais pas me rappeler la solution du cas III, tandis que le diagramme réapparaissait nettement dans mon esprit, je cherchai la planche IV et fus stupéfait de ne pas trouver du tout de cas III (il n'existe dans aucun ouvrage que je connaisse ou dont j'aie entendu parler).

« Appliquant mon attention sur la solution de ce cas III hypothétique, ce qui suit se présenta à mon esprit presque instantanément : de deux points en AB comme par exemple de A et de B avec AC et BC comme rayons, décrivez des arcs qui se couperont en C et en D; joignez CD (si C se trouvait sur le prolongement de AB, on retomberait dans un problème précédent).

« Comme cette solution est la bonne (c'est-à-dire qu'elle n'implique pas la connaissance de problèmes ultérieurs), il

semble probable que sa rapide présentation à mon esprit était en réalité un souvenir des lignes de construction du diagramme vu en rêve, lignes que pendant le rêve je n'avais pas du tout consciemment remarquées.

« On remarquera que tandis que les différentes solutions données pour les cas I et II ne s'appliquent pas au cas III, la solution ci-dessus est une méthode générale qui convient aux deux premiers.

« *P.-S.* — La position du diagramme rêvée sur la planche IV n'était pas tout à fait exacte. En réalité, c'était la figure 4 et non pas 6.

« E. W. HAYES. »

Depuis que ceci a été imprimé, M. Hayes a découvert la démonstration manquant dans un autre ouvrage de texte. « Il n'est donc pas matériellement impossible, dit-il, que j'aie vu le problème; mais alors ç'aura été inconsciemment. Je reste intimement convaincu que je n'avais jamais vu ni pensé à ce sujet avant mon rêve. »

Une autre personne, M. F. J. Jones, 257, Uxbridge-road W., nous dit qu'étant étudiant ingénieur, il trouva une fois en rêve la *réponse*, « un nombre avec plusieurs décimales » à un problème qui l'avait dérouté toute la soirée, et qu'il lui semblait pourtant ne pas se rappeler le procédé employé pour cette solution. Mme Versall, déjà citée, a aussi résolu en rêve un problème de calcul différentiel qu'elle n'avait pu trouver dans la journée.

Des cas de ce genre semblent proches parents de la faculté subliminale utilisée à l'état de veille par ces calculateurs prodiges dont nous avons déjà parlé. Après avoir étudié ce dont ils sont capables, on ne peut guère être surpris de voir le moi subliminal travailler sur des données déterminées. Le cas est peu différent quand il s'agit de faits mélangés et aléatoires dans la vie d'un homme dans les affaires. Je citerai d'abord un cas où les données nécessaires avaient passé sous les yeux de la personne éveillée, bien qu'il restât au rêve à les interpréter utilement. Le récit a été envoyé au Dr Elliotson par un ami, médecin bien connu à cette époque.

Le Zoist, Vol. VIII, p. 328.

Exemple de clairvoyance pendant le sommeil, communiqué par le Dr Davey, de l'asile pour les aliénés de Colney Hatch.

« Mon cher ami, suivant votre désir, je vous envoie les détails de ce singulier rêve, si rêve il y a, qui se trouva me rendre un si grand service.

« Comme je vous l'ai dit, j'avais été très ennuyé depuis le mois de septembre par une erreur dans mes comptes pour ce mois, et malgré des recherches de plusieurs heures, tous mes efforts restaient inutiles et je considérais presque le cas comme désespéré. Bien souvent la nuit, quand je ne dormais pas et le jour, pendant une grande partie de mes heures de loisir, je cherchais encore : il en fut ainsi jusqu'au 11 décembre. Cette nuit-là je n'avais pas, que je sache, pensé une seule fois à ce sujet, mais il n'y avait pas longtemps que j'étais couché et endormi lorsque mon cerveau se mit à travailler avec mes livres autant que si j'eusse été à mon bureau. Le livre de caisse, le carnet de banque, etc., etc., m'apparurent, et, sans aucune difficulté apparente, je découvris presque immédiatement la cause de mon erreur, qui venait d'une contre-partie compliquée. Je me rappelle parfaitement avoir pris un bout de papier dans mon rêve et fait une note me permettant de corriger l'erreur dans un moment de loisir, et qu'ensuite toutes les circonstances s'étaient effacées de mon esprit. Quand je m'éveillai le matin, je n'avais pas le plus léger souvenir de mon rêve, et il ne me revint pas de toute la journée, bien que j'eusse devant moi les mêmes livres dont je m'étais soi-disant servi pendant mon rêve. Quand je rentrai à la maison l'après-midi, comme il était de bonne heure parce que j'avais à m'habiller, je pris un morceau de papier sur ma table pour essuyer mon rasoir, et vous pouvez imaginer ma surprise en trouvant dessus la note que je me figurais avoir faite la nuit précédente. L'effet produit sur moi fut tel que je retournai au bureau, et, regardant le livre de caisse, je constatai que j'avais réellement, pendant mon sommeil, découvert l'erreur que je ne pouvais

trouver éveillé, et que j'en avais pris note au moment même.

« Il m'est impossible de me souvenir où j'ai pris ce qu'il fallait pour écrire, papier et crayon, avec lesquels je fis la note. Elle doit certainement avoir été écrite dans l'obscurité et dans ma chambre à coucher puisque je trouvai là papier et crayon le lendemain dans l'après-midi, et je n'y ai rien pu comprendre pendant longtemps. Le crayon n'était pas un crayon que j'avais l'habitude de porter, et je suppose que je dois l'avoir trouvé là par hasard dans cette chambre, ou alors je suis descendu le chercher. « C. J. E.

« 14 janvier 1850.

« *P. S.* — Je dois dire qu'une autre fois avant cela, un fait presque semblable m'était arrivé, avec cette différence cependant que je m'étais éveillé à la fin du drame et m'étais parfaitement rendu compte, étant bien éveillé, d'avoir fait la note à ce moment. Ce n'est donc pas la même chose. »

Les deux cas de M. Peterson, que je vais maintenant citer, ont quelque ressemblance avec ceux du Dr Davey. Mais le percipient qui est un spirite fermement convaincu leur eût certainement donné une interprétation tout autre. Le laps de temps qui s'est écoulé entre les incidents et le récit a eu comme toujours pour effet de nuire à l'exactitude des détails et il est à croire que quelque fil aujourd'hui oublié a fourni la base de la trame sur laquelle le travail du rêve s'est accompli.

De Mrs A. T. T. Peterson, Arnwood Towers, Lymington.

11 février 1884.

J'ai de sérieux intérêts dans les mines de charbon du Bengale. Au commencement de l'année 1876, je m'étais rendu là pour faire des investigations sur des questions se rattachant à un important déficit dans les comptes de caisse. Il n'y avait pas moyen de découvrir la vérité. Un soir, un peu avant le coucher du soleil, j'étais assis dans un fauteuil à l'ombre d'un arbre en face du bungalow que j'habitais. Je tombai profon-

dément endormi, l'esprit plein de perplexité et me demandant lequel des comptes était juste. Dans mon sommeil je crus entendre quelqu'un dire : « Questionne Baboo Tel et Tel, de telle et telle manière. » Ce nom demeura gravé dans ma mémoire lorsque je m'éveillai et je l'écrivis sur un papier. Quand mon principal confident indigène vint me trouver une heure ou deux plus tard je lui demandai qui était Baboo Tel et Tel. Il me répondit qu'il avait été au service de plusieurs messieurs, qu'il me nomma, durant les dix années précédentes et était maintenant le principal Baboo d'un ami dont il me dit le nom. Quelques jours après ceci, j'envoyai chercher le natif et parvins à obtenir une information, laquelle me conduisit à la découverte d'une preuve écrite qui calma et satisfit mon esprit en me montrant où était la vérité.

En réponse aux questions, M. Peterson ajoute :

— En réponse à votre remarque au sujet du nom du Baboo, je savais que cet homme existait, mais je ne l'avais pas vu ni entendu, et je n'avais pas parlé de lui depuis dix ans et je ne pense pas lui avoir jamais parlé deux fois dans ma vié. Il n'était lié en rien à l'affaire qui m'occupait, quoiqu'il ait pu me donner une preuve indirecte qui me conduisit au but.

A. T. T. P.

11 février 1884.

Je puis vous raconter un autre incident de rêve très curieux. Dans l'année 1861 ou 1862, je fus mêlé à un très lourd procès entre les représentants d'un défunt planteur d'indigo et son associé survivant. Celui-ci voulait prouver que l'associé défunt, au moment de sa mort, était le débiteur de l'association. Mon but était de démontrer que c'était lui co-associé au contraire qui était débiteur et pour une somme considérable. Les livres de la Société étaient tous en langue bengalaise, mes clients étaient trop pauvres pour les faire traduire par les interprètes officiels, cela leur eût coûté plusieurs milliers de roupies ; l'associé survivant réclamait une part, et dans les comptes une portion assez importante devait, selon lui, lui revenir. Moi je la réclamais pour l'association ; mais aucun

compte n'était produit pour montrer de quelle façon les livres établissaient ce point important. Il y avait simplement la parole du défendant et de ses partisans. Le premier juge à différentes reprises durant l'audience fit la remarque qu'il devait y avoir quelque part des livres de comptes qui feraient enfin la lumière sur cette affaire.

Je passais toujours ma soirée du samedi, le dimanche et le lundi matin à ma maison de campagne, à 14 milles de Calcutta. Un dimanche dans la nuit ou plutôt un lundi de grand matin (le jugement n'était pas encore prononcé, on en était toujours à l'audition des faits et à la discussion des preuves), j'eus un rêve. Je m'imaginais être en train de plaider et je m'adressais à la Cour. « En réponse à ce que demandait Votre Seigneurie, s'il n'y aurait pas quelque chose dans les comptes qui pût éclaircir la question, j'ai trouvé par hasard une entrée (d'une somme il est vrai peu élevée, 26 roupies, quelques « annas » et quelques « pices »), à telle et telle page de telle année, qui éclaircit le mystère. Je demandais alors à la Cour d'envoyer chercher le livre de comptes et de le faire lire à haute voix par l'interprète officiel, et je continuais faisant de fortes réserves sur l'honorabilité du défendant, quand l'avocat de la partie adverse se leva et me dénonça comme un menteur; sur quoi, je saisissais un lourd encrier de plomb et le lui lançais à la tête : blessé grièvement il tombait inanimé sur le sol. Le premier juge ordonnait aussitôt de m'arrêter, — quand, je m'éveillai. J'eus ce rêve le lundi, vers 2 heures et demie du matin. Je m'élançai hors de mon lit, allumai ma bougie et notai sur le papier les points les plus importants de ce rêve. Pendant ce temps, j'avais fait réveiller mes grooms, donner à manger aux chevaux et expédier un relais à mi-chemin de la villa. Parti pour Calcutta un peu avant 4 heures, j'y arrivai avant 6 heures. J'envoyai chercher le Baboo en chef de la société des avocats. Je lui dis d'aller chercher dans le bureau du maître le chef indigène (si c'était possible), de venir avec lui tout de suite et en sa présence de lui faire examiner un certain livre de comptes d'une certaine année, ce qu'il fit; et à ma grande surprise il trouva l'entrée et la somme à la page indiquée par mon rêve. Inutile

de dire que je gagnai le procès. Plus tard, lorsqu'on me questionna sur ce qui avait pu me conduire à cette découverte fortuite, je racontai l'histoire, et lorsque je dis que c'était « un rêve », tout le monde rit et se moqua de moi.

A. T. T. P.

En réponse aux questions, M. Peterson dit :

Mon chef Baboo est mort, l'avocat de la partie adverse est mort, la personne à qui appartenait le livre de comptes est morte, et comme la maison de commerce à qui appartenaient les livres n'existe plus, il est à croire que les fourmis blanches ont mangé les livres ; vingt-deux ans au Bengale suffisent pour détruire les documents, à moins d'un soin spécial.

Dans ces derniers cas, l'avertissement rêvé avait pour but un résultat désiré. Dans les cas suivants, il écarte un mal non prévu.

Le révérend A.-J. Macdonald, qui met beaucoup de soin dans le choix des preuves, a obtenu pour nous le récit suivant, avec les vrais noms, que nous devons supprimer ici. « Ce qui suit, dit-il, je l'ai écrit hier, sous la dictée du sous-secrétaire d'une Compagnie d'assurances contre l'incendie. »

1er avril 1884.

L'année dernière, je rêvai qu'un certain moulin à coton assuré à notre Compagnie était brûlé. C'était un moulin que je n'avais jamais vu, et je ne connaissais pas un seul des membres de cette Société ; depuis des années, je n'avais rien vu ni entendu qui se rapportât à cette assurance. En arrivant au bureau le matin suivant, je cherchai le rapport de l'inspecteur, et le trouvai un peu maigre ; j'en regardai aussi un autre, qui avait été fait déjà depuis quelques années. En conséquence, je donnai des ordres pour que la place fût de nouveau inspectée, et lorsque cela fut fait, on trouva que le moulin était en mauvais état. Ne pouvant dans le courant de l'année nous alléger d'aucune partie de la somme pour laquelle le moulin avait été assuré, nous fîmes une contre-assurance pour une partie de cet argent avec une autre Compagnie. Quelques mois plus tard, le moulin fut en partie détruit et,

grâce à la précaution que me fit prendre mon rêve, notre Compagnie sauva un millier de livres.

(La signature est le vrai nom du secrétaire, mais ne doit pas être publiée.)

Le cas suivant vient du colonel Reynolds, aujourd'hui à Cheltenham, que je connais personnellement; c'est un excellent témoin.

Vers l'année 1870, j'étais chargé d'une étude de chaussée, ainsi que des ponts grands et petits que ce travail entraînait. Quelquefois il y avait des inondations qui compromettaient la solidité des ponts. J'étais donc toujours sur le qui-vive pour prévenir de sérieux dommages qui auraient empêché le trafic; et, en même temps, j'étais si bien habitué à cet état de choses, qui faisait partie de ma vie journalière depuis si longtemps, qu'aucune anxiété ne pesait plus sur mon esprit. Je considérais mes devoirs comme un simple travail de routine. J'étais dans un parfait état de santé. Une nuit, je rêvai de la façon la plus claire que je voyais un tableau représentant un certain petit pont. Tout le paysage environnant était si complet, si exact qu'il ne laissait aucun doute sur le pont dont il s'agissait. Au même moment, une voix me disait : « Va, et regarde ce pont. » Ce fut dit distinctement trois fois. Le matin suivant, le rêve persistait encore dans mon esprit et m'impressionnait tellement que je montai à cheval et franchis au galop les six milles environ qui me séparaient du pont. Rien ne s'y voyait d'extraordinaire. Le petit torrent descendait cependant avec une crue bien marquée. Entrant dans l'eau, je découvris, à mon grand étonnement, que les fondations du pont avaient été entièrement minées et emportées par le courant. C'était un miracle qu'il fût encore debout. Il va sans dire que le travail nécessaire fut fait pour conserver le pont. Il est hors de doute que, sans ce rêve, le pont serait tombé, car il n'y avait aucune raison pour attirer spécialement mon attention sur lui. Quoique petit, le pont était important à cause de sa situation. Le tableau que je rêvai était si vrai, si vivant que, même aujourd'hui, il est fixé dans mon esprit presque aussi clairement qu'il l'était alors. Je suis fermement convaincu qu'un avertissement spécial me

fut donné par une intelligence plus haute. Dans aucun autre moment, jamais je n'en ai eu de semblable.

H.-C. Reynolds..

Cheltenham, 13 décembre 1891.

Maintenant, dans chacun de ces cas, nous nous trouvons en face des anxiétés d'un homme consciencieux, profondément intéressé à la conservation d'une construction spéciale.

Cependant, ni dans l'un ni dans l'autre exemple, il n'y avait aucune cause d'appréhension évidente pour le moi supraliminal.

Comme pendant à ces deux cas dans lesquels un danger encouru par quelque chose d'immobile et d'inanimé a pu être perçu, je citerai deux cas dans lesquels une scène (d'un genre que le dormeur avait un intérêt particulier à empêcher) semble avoir été vue en rêve[1]. L'introduction de personnes vivantes à l'autre extrémité de la chaîne suggère la télépathie comme une explication possible ; et certainement les cas qui nous restent à citer dans ce chapitre se présentent comme une transition de la simple hyperesthésie et hypermnésie aux indications de pouvoirs supernormaux dont nous aurons à traiter ensuite.

1884.

M. Francis Alvey Darwin, de Creskeld Hall, Pool, Leeds, nous envoie le récit suivant qu'il tient de la bouche de William Myers, bailli, et ancien garde du domaine de Creskeld, et d'Elisabeth, sa femme. Tous deux ont signé ce récit.

Il y a quelques années de cela, j'étais couché et profondément endormi, c'était entre minuit et 1 heure du matin, et je rêvais que j'étais de garde dehors, à un certain endroit où deux grilles se font face l'une à l'autre près de ma maison ; et je voyais quatre braconniers qui sortaient par ces grilles et venaient sur moi ; j'en saisissais deux, un de chaque main,

1. Un cas de transition, dans lequel un objet qui avait été caché à dessein fut découvert par une impression soudaine, m'a été envoyé en 1887 par le bien connu chirurgien, Dr Whitehead, de Sainte-Ann-Square, Manchester. L'impression fut reçue durant des heures de veille et non en rêve, mais elle ne semblait venir d'aucune indication extérieure.

je les secouais fortement et luttais avec eux, criant en même temps pour appeler du secours. Mes cris et mes luttes réveillèrent ma femme qui à son tour m'éveilla. Je lui racontai aussitôt mon rêve et quelle dure bataille j'avais eu à soutenir. Presque au même moment et exactement dans le même endroit que j'avais vu en rêve, quatre braconniers attaquèrent à coups de pierres quelques-uns de mes hommes qui étaient de garde.

Quand ceux-ci au matin vinrent pour me voir bien avant que j'eusse pu causer avec personne, je leur dis tout de suite que je savais tout, et en présence de ma femme je leur décrivis et le lieu et la scène, et le nombre d'hommes qui les avaient attaqués.

Ma femme pourra corroborer tout ce que j'ai dit au sujet de mes cris et de mes luttes, choses dont j'étais complètement inconscient jusqu'à ce qu'elle m'eût éveillé.

Tout deux nous avons été frappés de ce rêve à cette époque, et l'avons trouvé très étrange.

Signé : William Myers,
Élisabeth Myers.

3, Pump Court, Temple, E. C. 14 mars 1884.

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 10 courant, je suis convaincu que le lieu auquel il est fait allusion était une place où il savait parfaitement bien qu'on était presque toujours sûr de trouver des braconniers, qui passaient par là pour aller se mettre à l'affût dans un certain bois. Je ne vois pas que la place fût jamais bien régulièrement gardée, car il n'y avait aucun endroit couvert où les hommes puissent se cacher, mais les grilles devraient certainement être souvent surveillées afin de s'assurer si quelqu'un les avait ou non franchies,

Votre

Francis Alvey Darwin.

Avant d'abandonner ce rêve comme une simple coïncidence fortuite, nous renvoyons le lecteur au cas du Dr A. K. Young

(*Phantasms of the Living*, vol. Ier, p. 381), où il verra le rêveur frapper violemment des ennemis imaginaires, — dans une scène où un de ses fermiers devait réellement être attaqué.

Dans le cas suivant, on ne voit pas du tout quelle matière a pu servir de base au travail du moi rêvant, si ce n'est le fait que la veille au soir le rêveur avait entendu une charrette passer au galop.

L. 841.

TURNOURS HALL, NR. CHIGWELL, ESSEX, juillet 1888. *Compte rendu* par WILLIAM BASS, régisseur de M. PALMER :

La nuit du vendredi saint 1884, j'allai me coucher à 10 h. 1/2 et fus bientôt profondément endormi. Juste avant que la pendule ne sonnât une heure, je m'éveillai dans une agitation violente et tout trempé de sueur. Je dis à ma femme que j'avais rêvé qu'il se passait quelque chose dans l'écurie de la ferme, et j'étais tellement convaincu que c'était vrai que je voulais me lever tout de suite pour aller voir par moi-même. Elle finit par me persuader de me recoucher (j'étais assis sur mon lit et la nuit était froide), mais je ne pus me rendormir. A 2 heures moins un quart, je m'habillai en hâte et prenant avec moi une lampe et des allumettes, je me rendis aux écuries (éloignées d'environ un tiers de mille). Je vis à l'instant qu'on avait pénétré de force dans la place et que la jument grise avait été volée. D'après les traces qu'offrait l'endroit où la jument avait été couchée, je pus juger qu'il y avait deux heures qu'elle avait été enlevée.

WILLIAM BASS.

M. J.-B Surgey ajoute ce qui suit :

22, Holland Street, Kensington, 9 juillet 1888.

Cher monsieur Myers,

J'espère que vous voudrez bien recevoir quelques lignes en plus de celles que William Bass a signées de son nom. Avant d'être régisseur, il était cocher à Turnours Hall, il a été 32 ans dans cette maison. C'est un homme loyal ; digne

de toute confiance, et l'être le plus pratique, le plus dénué d'imagination qui se puisse rencontrer. On ne l'avait jamais entendu parler d'aucun rêve avant ce rêve du vendredi saint. J'en eus presque immédiatement tous les détails, mais ne les ai notés que la semaine dernière. Je lui demandai s'il pouvait se faire quelque idée du temps qu'avait duré son rêve lorsqu'il s'éveilla. « Non, impossible de m'en faire une idée »; mais il était dans une horrible frayeur et sa chemise « toute trempée » de sueur, ce qui lui fit supposer qu'il avait dû être assez longtemps dans un état d'excitation.

Bien sincèrement à vous.

J. B. SURGEY.

M. Bass a depuis été interviewé par M. Barkworth, qui écrit :

18 avril 1890.

William Bass m'a confirmé aujourd'hui sa précédente déposition.

Vers l'époque où cet incident se produisit, il y avait eu dans tout le voisinage une série de vols de chevaux (qui continua encore pendant longtemps), mais Bass ne se souvient pas avoir été particulièrement anxieux à ce sujet. Prié de donner tous les détails du rêve, il se rappela avoir vu les chevaux dans son rêve et avoir eu comme une vive impression « qu'il se passait quelque chose », mais ce que c'était, il ne le savait pas. Quoique non définie quant au sujet, l'impression était d'une force irrésistible, si bien que quoique sa femme l'eût supplié de se recoucher et d'essayer de dormir, il demeura éveillé pendant trois quarts d'heure à peu près, jusqu'à ce que, n'y pouvant plus tenir, il se levât et courût à l'écurie.

Sa femme a confirmé tout ceci, et en particulier qu'il avait dit deux fois qu'il se passait quelque chose dans l'écurie et qu'il devait y aller voir. Il lui a toujours reproché depuis de l'avoir empêché de se rendre à l'écurie aussitôt qu'il s'était réveillé. Bass déclare qu'il n'a pas l'habitude de rêver. Pressé de rechercher dans ses souvenirs s'il n'avait jamais eu avant celle-ci d'expériences de cette sorte, il dit, qu'environ 20 ans

avant,il avait rêvé une fois qu'il voyait son père mort. Le père, qui se portait parfaitement à ce moment-là, mourut soudainenement dix jours après.

Le soir, avant le vol du cheval, il avait entendu une charrette passer au galop. Le pays est si solitaire que toute chose inaccoutumée est remarquée, et il dit à sa femme : « Il se passe quelque chose. » Il avait fait la même remarque dans des occasions précédentes, en entendant un véhicule quelconque passer rapidement non loin de là.

Quand, interviewé par la police à Scotland Yard, on lui demanda comment il savait que le cheval avait été volé au milieu de la nuit et qu'il répondit en racontant son rêve, on se moqua de lui, et immédiatement on crut à une complicité de sa part. M. Bass est un homme très respectable, bien connu et estimé dans la paroisse. Il est depuis bien des années dans la place qu'il occupe aujourd'hui.

Je terminerai par deux visions qu'il n'est pas aisé de classer, mais qui semblent parfaitement attestées. M. Brighten est connu de M. Podmore, dont l'opinion s'accorde avec le jugement général porté sur ce gentleman, c'est-à-dire, que c'est un homme sagace, pratique, et dénué d'imagination.

J'étais propriétaire d'une goélette de 35 tonneaux, et au mois d'août 1876, par un temps très calme, je jetai l'ancre sur la rive nord de la Tamise, en face de Gravesend; comme il n'y avait pas de vent, il était impossible de gagner l'autre rive.

Le courant étant extrêmement rapide dans cette partie de la rivière, nous lâchâmes une grande longueur de chaine avant d'aller nous coucher. J'avais à bord un capitaine et un équipage de trois hommes, plus des visiteurs. Vers la matinée, étant couché dans ma cabine (celle du propriétaire), je us réveillé par ces mots qui résonnaient à mes oreilles : « Éveillez-vous, éveillez-vous, vous allez couler bas ! » J'attendis quelques moments, puis retombai dans mon sommeil, mais je fus encore réveillé par les mêmes mots. Alors je me levai et, sans me hâter, passai quelques vêtements, après quoi je montai sur le pont. Rien d'anormal. Le courant passait contre nous avec une grande rapidité et nous étions enve-

loppés dans un épais brouillard. Mais tout était calme et tranquille à cette première heure du matin, déjà le jour commençait à poindre. J'allai d'un bout à l'autre du pont deux ou trois fois, puis retournai dans ma cabine, me déshabillai. m'étendis dans mon hamac et me rendormis, mais pour être de nouveau réveillé par les mêmes paroles. Cette fois je m'habillai plus rapidement, montai sur le pont et grimpai dans les cordages pour m'élever au-dessus du brouillard. Je fus bientôt dans une atmosphère claire et brillante avec le brouillard à mes pieds semblable à une mer, et regardant tout autour de moi, je vis un gros navire qui arrivait droit sur nous. Je me jetai en bas des cordages plutôt que je n'en descendis, m'élançai sur le gaillard d'avant, appelai le capitaine qui se précipita sur le pont, et en deux ou trois mots lui expliquai la situation. Il courut à la barre du gouvernail. détacha l'amarre pour gagner au plus vite le port. La rapidité du courant agissant sur le gouvernail fit brusquement virer le bateau en travers et en amont du courant : à ce moment le grand navire arriva sur nous et passa sur notre flanc.

Nous allions être dégagés, mais son ancre qu'il portait, et qui avait été levée (l'ancre à marée basse, avec très peu de sable, restait comme suspendue), s'accrocha à notre chaîne, qui oscillait d'un côté et d'autre, nous faisant heureusement peu de dommages. D'un bond, je m'élançai sur le pont du navire. Je réveillai quelques hommes qui s'y trouvaient, tous plus ou moins ivres, et qui stupidement ne voyaient pas la nécessité de remédier immédiatement au mal. Employant tour à tour la douceur et la menace, je parvins à les décider à faire faire quelques tours à leur cabestan, ce qui eut pour effet de débarrasser leur ancre de notre chaîne. Aussitôt le navire s'éloigna de nous, et alla jeter l'ancre un peu plus bas. Je racontai tout de suite les faits ci-dessus au capitaine, et le jour suivant je fis connaître à mes visiteurs la voix à laquelle nous devions tous notre salut. Je ne puis pas croire que ce fut une voix humaine, car, par suite du brouillard, personne ne pouvait voir la position relative des deux navires, et dans un espace d'un demi-mille et plus autour

de nous il ne se trouvait pas d'autres navires. Mes visiteurs désirèrent aussitôt retourner à Greenhithe, et terminer leur voyage.

WM.-E. BRIGHTEN.

Argyle House, Southend on Sea, 6 décembre 1884.

J'étais un des visiteurs dans le cas ci-dessus rapporté, et M. Brigten nous raconta l'événement le jour suivant.

ROBERT PARKER,
avoué.

31 Liverpool Street, London.

J'étais clerc étudiant chez un avoué de Norwich à l'époque où je fis le rêve qu'on va lire, et quoique ce soit arrivé au mois de mars de l'année 1861, ce rêve est aussi clair, aussi présent à ma mémoire que si je l'avais fait hier, et je l'ai raconté bien des fois. Cette année-là, M. C. (un clerc d'avoué lui aussi), ayant acheté un long steamer à roue pour la navigation sur la rivière (une sorte de steamer qui a été depuis supplanté par les chaloupes à vapeur), il convint avec moi que nous prendrions tous deux une semaine de vacances, et la passerions sur le bateau. Embarquant donc les provisions que nous jugions nécessaires (témérairement peut-être), nous partîmes seuls, sans mécanicien ni serviteurs d'aucune sorte. Notre tour projeté était charmant ; nous devions aller de Norwich à Yarmouth. Nous remontâmes la North River, c'est-à-dire la rivière Bure, jusqu'à Ade, revenant cette même nuit au quai du Nord Great Yarmouth, où nous étions commodément amarrés, proue et poupe, à un « wherry » (terme local pour les barques qui transportent les marchandises). Nous étions entrés là vers 9 h. 1/2 du soir. La cabine était confortable, et nos lits aussi bons que chez nous. Je dois dire que les portes étaient de petites portes à deux battants, avec une fermeture contre le seuil à l'intérieur, et en haut une écoutille venant par-dessus, qu'assurait une barre de haut en bas. Je dois avoir dormi quelques heures avant que mon rêve n'ait commencé. Je croyais avoir les yeux ouverts, et il me semblait que le sommet de la cabine était devenu

transparent, et je pouvais voir deux formes noires flottant dans l'air, près de la cheminée du bateau. Elles paraissaient être dans une conversation animée, et montraient tantôt l'embouchure de la rivière, tantôt les cordes par lesquelles le bateau était amarré; à la fin, elles se retournèrent l'une vers l'autre et, après quelques gestes, semblèrent avoir résolu un plan d'action. Toutes deux flottaient dans l'air, l'une à la poupe, l'autre à la proue, et chacune tenait l'index bien tendu; au même moment, chaque index toucha une corde, et instantanément la brûla comme eût fait un fer rouge. Le bateau, ainsi devenu libre, dériva aussitôt dans le rapide courant, passant d'abord près du quai sous le pont suspendu, puis sous le pont de fer, traversa les larges eaux de Braydon, vers le pont d'Yarmouth, puis descendit entre les lignes de navires qui sont là. Pendant tout ce temps, les deux formes noires flottaient dans l'air, au-dessus du bateau, et faisaient entendre des sons harmonieux. Il me semblait que j'essayais de rompre le charme jeté sur moi, et d'éveiller mon compagnon, car je savais que si nous dérivions vers la mer nous serions sûrement submergés en traversant la barre. Mais je demeurais là étendu et impuissant. Mes yeux semblaient voir tous les objets familiers le long de ce trajet de deux milles et demi avant d'arriver à la mer. Enfin nous passâmes devant Southtown, puis devant le village de Gorleston, et nous arrivâmes enfin au dernier et brusque tournant de la rivière, où les eaux rapides se précipitaient en sautant pardessus la barre jusqu'à la vaste mer. Enfin nous voilà tourbillonnant dans ces eaux, lorsque les sons musicaux, qui n'avaient jamais cessé, firent place à de hideux cris de triomphe que poussèrent les deux noires figures, tandis que le bateau commençait à enfoncer rapidement. Alors les eaux semblèrent atteindre ma bouche; j'étouffais, je me noyais. Par un terrible effort, je bondis hors de ma couche, enfonçai les portes pour passer, les brisant en mille pièces, et me trouvai en chemise, éveillé, à côté de la porte brisée. La nuit était calme, et il faisait un brillant clair de lune; nstinctivement, je me tournai vers la corde principale. Horreur! elle venait de se casser; courant pour saisir la

gaffe, je vis près de moi mon ami C., que le bruit de la porte brisée avait fait se lever; il poussa un cri quand il vit la corde de la poupe casser au même moment. Nous nous tînmes tous deux désespérément à la gaffe, écrasant nos jambes nues que rien ne protégeait; mais nos cris éveillèrent l'homme du wherry, qui vint à notre secours, nous fournissant des cordes neuves, et nous pûmes nous tenir cois le reste de la nuit. Mon ami était en colère, et me dit des injures pour lui avoir brisé ses portes. Je lui contai alors tout mon rêve, dont j'étais encore tout excité. Le jour suivant, réfléchissant avec calme, je pus comprendre que si nous avions été endormis lorsque les cordes s'étaient cassées, la tragédie que j'avais rêvée se serait fatalement réalisée dans tous ses détails. « WILLIAM E. BRIGHTEN.

Argyle House, Southend, Essex.
1884. »

Le témoin, M'J. W. Clabburn, Guild House, Thorpe, Norwich, déclare :

« J'étais avec M. Brighten dans l'occasion citée ci-dessus. Ma connaissance de l'affaire commence au moment où j'ai été réveillé par le craquement des portes brisées. Je sortis et vis M. Brighten avec la gaffe, dans un état de grande excitation, essayant de retenir l'avant du bateau. Je vis la corde de la poupe se casser, la corde de l'avant était déjà partie. Toute cette scène se passa en un moment. M. Brighten me conta aussitôt son rêve comme il l'a fait plus haut. »

« JAMES W. CLABBURN.

1884. »

« Ce cas est unique et je n'ai jamais eu d'autre rêve ni entendu de voix me prévenant d'un danger imminent.

« Je ne suis pas du tout un rêveur non plus. Je rêve comme le fait en général le commun des gens.

« Je n'ai aucune objection à ce que mon nom soit donné avec le compte rendu.

« WILLIAM E. BRIGHTEN.

Argyle House, Southend.
6 décembre 1884. »

Peu de nos récits sont plus difficiles que ceux-ci à ranger dans une de nos classifications définies. Par une voie quelconque, M. Brighten obtint une *connaissance supérieure*, suivant l'expression de M. Richet ; — par une voie quelconque, il fut averti d'un danger imminent qu'aucune faculté ordinaire n'aurait pu lui révéler. Appellerons-nous cela clairvoyance ? ou prémonition ? ou communication d'un esprit matérialisé ou non matérialisé ?

Je manquerais de franchise si je laissais supposer que je considère l'explication qui semble le plus à portée de notre savoir actuel comme étant nécessairement la vraie. Une telle explication doit être suggérée et poussée aussi loin que possible. Mais philosophiquement, nous ne pouvons pas séparer un groupe de ces nouveaux et étranges phénomènes d'autres groupes plus nouveaux pour la science et encore plus étranges. Beaucoup de faits ont été publiés dans ces « Proceedings » qui doivent nous faire souvenir que les choses les plus familières ne sont pas pour cela les plus simples ; que ce qui est pour nous supernormal, pour une circonscription plus vaste, peut n'être que la règle même, que ce qui nous paraît être les généralisations les plus étendues, peut en réalité n'être que des incidents spéciaux de quelque loi inconnue. Toutes nos classifications doivent d'être provisoires en l'absence de toute connaissance vraie quant au mode d'opération, et aux rapports qu'ils ont, entre eux, de pouvoirs que nous commençons seulement à apprendre, à découvrir, que nous essayons seulement maintenant de définir. Si, comme nous le savons, il est impossible de décrire les sens, par exemple, des insectes avec les mêmes termes que nos propres sens ; — si, en traitant de facultés même inférieures aux nôtres, nous sommes forcés de nous servir d'analogies étrangères et peut-être mal appropriées, afin d'avoir une nomenclature quelconque et qui soit tant soit peu intelligible, — combien plus nous serons perplexes lorsque nous aurons à traiter de facultés supérieures aux nôtres, à les classer n'importe comment, excepté comme les contre-parties ou les extensions des facultés spéciales et limitées qui sont au service de notre vie terrestre ?

Nous savons, par exemple, que les pensées sont transmises, d'un esprit à l'autre, par certaines voies familières, quand nous apprenons que les pensées sont aussi transmises par d'autres voies inconnues, nous mettons ce groupe de phénomènes à part, et nous l'appelons télépathie. Nous savons que nous discernons les faits autour de nous, dans l'étendue de certaines limites, par la vue et par l'ouïe. Quand nos perceptions semblent dépasser ces limites, nous mettons à part ce groupe de phénomènes et nous l'appelons clairvoyance ou lucidité. Nous savons que nous pouvons, jusqu'à un certain point inférer du présent, et l'avenir proche et le passé récent. Si nous apprenons que l'avenir est quelquefois prévu d'une façon qui dépasse toute inférence ordinaire, nous mettons à part ce fait comme un fait de prévision ; ou, comme je préférerais dire, de précognition. Et d'une manière semblable, — quoique ce soit à peine si cette conception a pu être isolée et recevoir un nom, — nous devons mettre à part sous un titre, tel que celui de rétrocognition, toute connaissance du passé qu'aucune inférence ordinaire rétrospective ne suffirait à expliquer.

(*A suivre.*)



BIBLIOGRAPHIE

L'éditeur Félix Perrin, de Grenoble, va mettre en vente dans quelques jours, un magnifique volume où notre collaborateur, le colonel de Rochas, expose et commente les expériences qu'il a faites pendant ces trois dernières années, à l'aide d'un sujet magnifique d'une extrême sensibilité, sur les rapports qui existent entre *les sentiments, la musique et le geste*.

Ce volume, imprimé avec le plus grand luxe, coûte 30 francs. Il contient environ 400 pages in-4° et 200 photogravures imprimées en encres de couleur. Tiré seulement à onze cents exemplaires, tous numérotés, il sera probablement vite épuisé et ceux de nos lecteurs qui veulent être sûrs de l'avoir feront bien de s'inscrire à l'avance chez l'éditeur, place Victor-Hugo, à Grenoble.

L'Éditeur-Gérant : Félix Alcan.

DOCUMENTS ORIGINAUX

LE MÉDIUM SAMBOR

RECUEIL D'OBSERVATIONS ET D'EXPÉRIENCES

PAR M. PETROVO-SOLOVOVO

Dans les pages qui suivent, j'ai l'intention de présenter aux lecteurs des *Annales* un bref aperçu de quelques expériences, sur certains phénomènes d'ordre physique faites avec un médium russe du nom de *Sambor*.

Ancien employé des télégraphes, Sambor[1] a dû commencer sa carrière de médium de profession en 1894. C'est à Kiew, je crois, qu'il débuta en cette qualité, et c'est au mois de mai de la même année qu'il vint pour la première fois à Saint-Pétersbourg. Il y est revenu souvent depuis, dans le courant de l'hiver de 1894-1895, au printemps de 1896, et les deux derniers hivers. Le nombre des séances qu'il a données à ces diverses époques est incalculable. C'est dire que les expériences que je vais relater ne représentent qu'une infime partie de toutes celles qui ont été faites avec lui, et c'est là une circonstance qu'il ne faut pas perdre de vue.

1. Sambor habite généralement la Volhynie et ne vient à Pétersbourg qu'en hiver.

Je dois remarquer, toutefois, que le mot « expériences n'est peut-être pas exact; c'est « observations » que je devrai plutôt dire. Le fait est que les phénomènes[1] de Sambor se prêtent aussi peu à l'expérimentation dans le sens strict du mot que ceux de la plupart des autres médiums. Il est bien rare qu'on puisse atteindre et réaliser l'objet précis qu'on a en vue en prenant part à une de ses séances. Dans les circonstances les plus favorables, on obtient généralement quelque chose d'à côté, et très souvent rien du tout. Il est vrai que cette règle comporte quelques exceptions qui seront notées plus loin.

Les phénomènes produits dans ces dernières années par Sambor embrassent presque tout le domaine des manifestations médianimiques d'ordre physique : mouvements d'objets sans contact, écriture directe, passage de la matière à travers la matière, matérialisation. Toutefois, avant d'analyser les résultats obtenus avec lui dans ces différents ordres de faits, il convient de faire quelques observations plus générales.

ATTITUDE GÉNÉRALE DE SAMBOR

Sambor admet très volontiers un contrôle rigoureux et le demande souvent. Il convient de noter tout d'abord que ses mains sont contrôlées d'une manière tout à fait satisfaisante : elles sont tenues, — ou du moins, il permet toujours qu'elles le soient, — dans le sens strict du mot, ce qui n'est pas le cas avec d'autres médiums, Eusapia, par exemple[2]. La chaîne des mains est presque toujours formée sur les genoux des assistants et sans contact avec la table. Dans les nombreux cas où il m'est arrivé de le contrôler, Sambor ne s'est jamais

1. Il m'arrivera souvent d'employer ce terme de « phénomènes » dans mon récit, et pour éviter tout malentendu, je tiens à préciser dès à présent qu'il ne doit pas être considéré *par lui-même* comme impliquant l'authenticité des faits qu'il désigne. Il équivaut dans ma pensée à une expression telle que la suivante : « Incidents qui *semblent* (ou même qui sont censés) provenir d'une cause inconnue. » Même réserve pour des mots comme transe, etc.

2. De même si c'est lui qui tient la main de son voisin il le fait d'une façon tout à fait nette qui ne peut donner lieu à aucun doute raisonnable.

opposé à ce que je tienne sa main de la façon la plus nette et la plus satisfaisante, soit en embrassant avec mes cinq doigts la paume de sa main et quatre de ses doigts sur cinq. Il m'est arrivé, il est vrai, d'assister à des séances où la chaîne des mains était quelquefois posée sur la table, ce qui rendait le contrôle moins satisfaisant; mais ceci n'avait lieu que rarement, pour peu de temps, et, je crois, toujours à la demande d'une autre personne que le médium.

La chaîne une fois formée, les mains du médium sont posées soit sur les genoux de ses voisins, soit sur les siens propres. Dans ce dernier cas, l'hypothèse d'une action de ses jambes est éliminée. Lorsque je suis le voisin de Sambor, il m'arrive le plus souvent d'appliquer mon pied (ou ma jambe) contre le sien, ce qui suffit pour neutraliser une action possible de ce côté[1]. Du reste, le médium tape souvent des pieds dans le courant de la séance, ce qui permet alors d'en contrôler la position.

Je le répète, Sambor demande tout le premier un contrôle rigoureux. A Kiew, lors de certaines séances, on l'a soumis à des *tests* tout à fait extraordinaires. Pour ma part, j'avoue que je m'y montre opposé. Je demande un contrôle sévère des mains, un contrôle satisfaisant des pieds, l'élimination de toutes les « manifestations » pouvant être produites par une action de la tête ou par des instruments quelconques. En dehors de cela, je considère les ligatures de toute sorte, etc., comme inutiles.

Caractère des phénomènes. Composition du cercle.

Les phénomènes de Sambor sont d'un caractère essentiellement inconstant et fugitif. La plupart des séances auxquelles il m'a été donné d'assister ont été absolument nulles; d'autres fois, nous n'obtenions des résultats qu'après une attente de plusieurs heures.

Je suis cependant porté à croire que, sous certains rapports,

1. Qu'on ne m'objecte pas à ceci que plusieurs de ceux qui ont expérimenté avec Eusapia considèrent ce contrôle-là comme illusoire; je l'admets lorsqu'il s'agit d'une femme médium : avec un homme c'est bien différent, pourvu qu'on prête attention à ses mouvements.



je me suis trouvé, comme expérimentateur, dans une situation plus défavorable à ce point de vue que beaucoup d'autres personnes. Mon impression est que tout, ou presque tout, avec Sambor, dépend de la composition du « cercle ». Avec un cercle bien composé, — et j'avoue ne pas bien comprendre moi-même ce qu'il faut entendre par là, — on peut obtenir, avec ce médium, des résultats étonnants. Les phénomènes seront, au contraire, à peu près nuls ou, en tout cas, faibles, avec un cercle dont les éléments ne seront point satisfaisants sous un rapport ou sous un autre. Et je crois que les personnes qui ont pris part avec moi à la plupart des séances ne remplissaient pas les conditions désirables[1]. Toutes ou presque toutes, il est vrai, connaissaient Sambor depuis assez longtemps déjà et croyaient à sa médiumnité; toutes envisageaient la question sous un aspect sérieux et étaient douées d'une patience véritablement sans bornes; mais il devait se trouver dans l'organisme d'une d'elles ou de la plupart d'entre elles des éléments insaisissables et impondérables, qui exerçaient une influence négative sur les manifestations. Je ne trouve pas d'autre explication à ce fait étrange et regrettable que d'autres cercles, qui se réunissaient à peu près simultanément au mien, obtenaient, l'hiver dernier, des résultats bien supérieurs aux nôtres, en n'y mettant pas la dixième dose de notre persévérance.

Lumière ou obscurité?

Sambor est très porté à réclamer la lumière pour ses séances, et il raconte souvent à l'appui des exemples de manifestations frappantes obtenues dans ces conditions. Ayant eu l'occasion de vérifier certains de ses récits, je les crois exacts *pour la plupart*, et suis tout prêt à croire que la lumière ne nuit pas aux phénomènes de ce médium dans des circonstances particulièrement favorables. Mais les résultats de mon expérience personnelle sont qu'on a très peu de chance d'observer des phénomènes à une lumière quelconque, même très faible.

1. Je ne parle ici que des séances qui ont eu lieu les deux derniers hivers : en 1897-98, et surtout en 1898-99.



Je crois, par conséquent, que de nouveaux observateurs qui commenceraient à faire des expériences avec Sambor, devraient tout d'abord procéder dans l'obscurité totale, quittes à éclairer un peu la chambre si l'on obtenait dans l'obscurité des résultats particulièrements frappants.

Je dois ajouter, toutefois, *a*) qu'il nous est arrivé d'avoir avec Sambor des expériences satisfaisantes en le plaçant *devant un rideau* derrière lequel se trouvait, par conséquent, un réduit sombre, et que *b*), le cercle, aux séances duquel je prenais généralement part l'hiver dernier, a eu une fois en mon absence (et avec l'adjonction de plusieurs personnes qui n'avaient jamais été des nôtres jusque-là), une séance étonnante, avec le même médium, à la demi-lumière.

Etat du médium pendant les séances.

Sambor se trouve, ou est censé se trouver, dans l'état de transe lorsqu'il se produit un phénomène quelconque. Il y a de cela quelques années, cet état se manifestait souvent par de violents mouvements de sa part, mouvements si violents qu'on ne pouvait quelquefois retenir sa main; d'autres fois, il tombait par terre, etc. Actuellement, il se tient beaucoup plus tranquille, ce qui est un progrès réel.

Une seule fois, dans mon expérience du moins, la voix de « l'esprit » (il sera parlé plus loin en détail de ce phénomène) se fit entendre, alors que le médium ne s'était pas encore endormi. Il en manifesta une émotion très grande qui paraissait bien sincère, et parut s'y intéresser vivement. A la même séance, il dit avoir vu un visage d'enfant (son « contrôle », suivant l'expression spiritique, est supposé être une petite fille) et une des personnes présentes (une sensitive, à ce qu'il paraît) déclara qu'elle avait vu la même chose.

Je vais maintenant donner quelques détails sur les différentes catégories de phénomènes présentés par Sambor dans l'ordre suivant :

a) Mouvements d'objets sans contact et attouchements;
b) Apparitions lumineuses;
c) Coups frappés, lévitations, voix;

d) Écriture directe;
e) Passage de la matière à travers la matière;
f) Matérialisations.

Mouvements d'objets sans contact.

Ce phénomène a lieu à toute séance qui ne donne pas de résultats absolument nuls. Des objets placés en dehors du cercle sont transportés sur la table au milieu des assistants et *vice versa;* des objets tombés par terre sont soulevés du plancher et placés sur la même table, et j'ai été bien souvent témoin de faits analogues.

Mon impartialité me fait cependant un devoir d'ajouter que, pour la plupart, mes observations personnelles se rapportant à cette catégorie de faits peuvent être considérées, je le reconnais, comme non décisives. En effet, lorsque des mouvements et transports de ce genre se produisent dans une obscurité totale, le contrôle des mains seules et même des pieds ne doit pas être regardé comme éliminant toute possibilité de fraude. Encore faut-il qu'on soit sûr que la distance qui séparait le médium des objets transportés au début n'a pas changé dans le courant de la séance, et dans ces conditions il me paraît assez difficile qu'on puisse en être certain.

C'est pour ces raisons qu'en parlant des manifestations de ce genre avec Sambor, je ne m'étendrai que sur celles qui ont présenté pour ainsi dire un caractère exceptionnel sous un rapport quelconque.

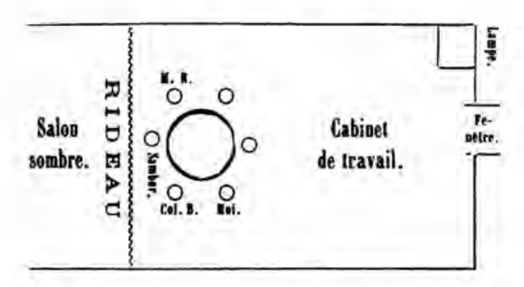
Je commencerai par le compte rendu d'une séance où divers mouvements d'objets ont été constatés à la demi-lumière dans des conditions analogues aux expériences d'Eusapia Paladino, à cette condition près que le contrôle des mains de Sambor ne pouvait prêter lieu à aucun doute.

La séance en question [1] a eu lieu le 7-19 mars 1899 chez le colonel B..., un des membres les plus assidus du cercle aux séances duquel il m'a été donné de prendre part l'hiver der-

1. Le compte rendu en a été publié par moi dans le *Rébus* (M. Pribitkow directeur) du 6-18 juin 1899, d'après des notes faites par moi dès le lendemain ou le surlendemain de la séance. J'ai le numéro du *Rébus* sous les yeux en reproduisant ce compte rendu ici.

nier. Étaient présents : le colonel B., M. P., M. Édouard R., M. Vsevolod S. (un écrivain russe bien connu), le médium et moi. Je ne décrirai pas la première partie de la séance qui eut lieu dans une obscurité presque complète; à force de patience nous finîmes par obtenir quelques manifestations plus ou moins probantes. Il fut alors décidé qu'on continuerait la séance à la demi-lumière. Une petite lampe fut posée par terre dans un coin de la chambre et un gros livre placé devant pour en masquer encore la lumière, qui avait du reste été considérablement diminuée; après quoi nous nous plaçâmes comme cela est indiqué sur le plan.

Quelques détails sans importance dans l'arrangement de la chambre où avait lieu la séance ne sont pas reproduits sur ce plan :



Tout d'abord nous fîmes une obscurité complète ou presque complète dans le salon. La porte qui donnait du cabinet dans ce salon fut laissée ouverte ; en revanche nous baissâmes les rideaux des deux côtés de la porte en plaçant le médium au milieu. La chaîne des mains fut, comme d'habitude, formée sur les genoux des assistants. La lumière, quoique très faible, était cependant suffisante pour permettre de voir la tête et les mains de Sambor.

Dans ces conditions il se produisit différents phénomènes. Tout d'abord quelque chose de blanc et de très long fut soudainement projeté par l'ouverture du rideau sur mon voisin de gauche le colonel B. et moi; c'était un petit album de vues photographiques qui se trouvait précédemment dans le salon et s'était ouvert en tombant. Une fois cette partie de la séance

terminée, nous nous aperçûmes qu'un autre petit album tout semblable se trouvait par terre, à mi-chemin entre la table placée au milieu du salon et le rideau, comme s'il avait pour ainsi dire manqué de force pour arriver jusqu'au médium.

A la rigueur il serait possible d'admettre que le médium s'était secrètement emparé de ce petit album pendant un des intervalles de la séance et l'avait tenu en réserve jusqu'à ce moment. Cette hypothèse me paraît réfutée par un autre phénomène qui se produisit à cette même séance. A un certain moment, en regardant droit devant moi, je vis qu'un objet dont je ne pus tout d'abord déterminer la nature descendait sur la table, entre le médium et son voisin de gauche M. Édouard R. Ce mouvement n'était pas bien lent, — ni rapide non plus, — mais il s'est cependant écoulé un espace de temps appréciable, quoique très court, entre le moment où je vis pour la première fois cet objet illuminé par les rayons de la lampe et celui où il toucha la surface de la table. C'était un morceau de bois; il y en avait une petite pile par terre tout près de là. Ce morceau de bois passa tout à côté du visage de M. R., qui s'en montra fort surpris. Il est évident que dans ce cas du moins il ne pouvait être question de préparatifs faits par le médium d'avance en vue du phénomène.

Un des traits caractéristiques de cette même séance furent les attouchements que plusieurs d'entre nous ressentirent à travers le rideau. Moi-même ayant porté au rideau ma main gauche unie à la main droite du colonel B..., je ressentis un contact de doigts très distinct[1]. Mais c'est M. R. surtout qui fut en butte à ces attouchements; à un moment donné ils avaient évidemment pour objet de l'entraîner de l'autre côté du rideau; on le prit sous le bras, on tira les pans de sa redingote; malheureusement il eut peur et ne voulut pas se rendre à cette invitation; le colonel B... se leva alors et proposa d'aller derrière le rideau à sa place, — mais le phénomène ne se reproduisit plus.

Il est expressément noté dans mon compte rendu que, durant tous les cas de contacts énumérés ci-dessus, les mains

1. Cela devait être au niveau des coudes du médium.

du médium étaient non seulement tenues mais vues. Je n'ai pas noté les cas où les mains de Sambor étaient recouvertes par le rideau.

Les mains de Sambor n'étaient donc pas en cause; sa tête non plus puisqu'on la voyait. Il m'est impossible de préciser la position de ses pieds; et ceci peut être considéré comme regrettable, quoique pour ma part il me semble peu probable qu'il ait pu ramasser avec le pied le morceau de bois et le faire passer tout près du visage de M. Édouard R. sans que ce dernier l'eût remarqué. Il faisait, il est vrai, assez obscur dans ce coin de la chambre, et si j'ai vu distinctement le morceau de bois lorsqu'il est arrivé sur la table, ce n'était que grâce aux rayons de la lampe qui tombaient dessus, mais n'éclairaient pas l'espace derrière; mais je ne crois pas que cette circonstance enlève beaucoup de valeur à l'incident en question. En somme, j'ai pour cette séance l'impression que tout au moins certains des phénomènes (des attouchements, etc.) n'étaient pas dus à une action des pieds [1].

Je passe à une autre séance où tout se passa dans une obscurité totale, mais avait un caractère tel qu'il était de toute évidence que le médium n'était pour rien dans les phénomènes.

Le compte rendu suivant est fait d'après un récit publié par moi dans le *Rébus*.

Séance du 27 février-11 mars 1899, chez le Dr B... (à

1. — Je tiens à noter ici que j'apporte un soin extrême à n'affirmer dans mon article que ce dont je suis absolument certain. Il est tout à fait possible par exemple que les pieds du médium aient été contrôlés d'une façon pleinement satisfaisante (par les pieds de ses voisins) à la séance en question; mais j'ai eu le grand tort de ne pas m'en être assuré dès lors en questionnant MM. R. et B. Même observation par rapport aux soulèvements de table décrits plus bas : je crois toutefois que pour la séance du 11 janvier 1899, on peut considérer comme très probable qu'au moins un des pieds du médium était mis hors de cause. Que le lecteur ne tire pas de ce qui précède la conclusion que je ne suis pas moi-même en faveur d'un contrôle sévère : bien au contraire, mais lorsqu'on ne dirige pas soi-même les expériences, il n'est pas toujours possible d'imposer toutes les conditions désirables sans risquer de passer pour quelque peu importun... (Ces derniers mots ne s'appliquent certes pas au médium, qui demande tout le premier un contrôle sévère, et je serais désolé qu'ils soient pris en mauvaise part par qui que ce soit.)

Saint-Pétersbourg). Mon ami M. G. (attaché à la Légation de Russie à X.) n'ayant jamais assisté à une séance spirite, je l'y amène. Nous y trouvons le docteur et M[me] B.-n, M[lle] Geibel, M[lle] K-n, M. A. Boujinsky; à onze heures arrive mon ami et collègue S-n. Jusqu'à son arrivée il ne s'était passé rien d'intéressant; mais une fois M. S-n là, le caractère des phénomènes devint remarquable. 1) Des notes furent plusieurs fois frappées sur un piano placé à l'autre bout de la chambre (très grande) et de l'autre côté, par rapport au médium, de la table autour de laquelle nous étions assis. 2) Sur le désir qu'en manifeste le médium dans l'état de transe et en conséquence sur la demande des assistants, un verre de thé placé sur ce même piano pendant un des intervalles de la séance est apporté jusqu'au médium à travers la chambre; on entend la cuillère tinter dans le verre et j'entends Sambor boire dans ce verre tout près de moi (je suis assis à sa gauche). 3) J'ai bien la sensation d'une personne exécutant différents mouvements derrière moi; je ressens à la tête plusieurs contacts d'un caractère indéterminé; puis sur ma demande une main bien nette, bien humaine, aux doigts très distincts, est placée sur mon visage. 4) J'ai dans une des poches intérieures de ma redingote mon portefeuille bourré de papiers et une ficelle aux deux bouts cachetés, que j'avais préparée dans l'espoir d'obtenir un nœud à la Zöllner : à deux reprises une main (j'ai eu la sensation assez nette d'un avant-bras) vient chercher ces objets dans ma poche et les en retire. Je retrouve ensuite portefeuille et ficelle, — hélas ! sans nœud. 5) Sambor, toujours en transe, demande à l'esprit d'ouvrir la porte de la chambre qui est derrière lui et à une distance assez considérable; la porte s'entr'ouvre lentement à plusieurs reprises et nous voyons (la chambre d'à côté étant à demi éclairée), sur le filet de lumière qui se forme, le contour d'un bras qui pousse la porte; une fois même j'ai cru voir vaguement le contour d'une tête[1].

1. Toutes ces manifestations se sont produites dans la même partie de la séance; je n'en décris pas d'autres qui ont eu lieu, soit au commencement soit à la fin de la séance, et qui avaient un caractère moins remarquable.



Je déclare de la façon la plus formelle, et le lecteur sera disposé, je l'espère, à attacher à cette affirmation quelque valeur vu les réserves que j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de faire plus haut, qu'aucun de ces phénomènes n'a pu être produit soit par les pieds soit par les mains du médium. J'étais tout le temps sûr de son pied et de sa main gauche; M. S-n était le voisin de droite de Sambor, et lui non plus n'a exprimé aucun doute au sujet du contrôle; mais là n'est pas l'essentiel : car, à supposer même que la main droite ou le pied droit de Sambor se fût libéré (ce qui serait une hypothèse bien improbable pour la main), cela ne lui aurait pas suffi soit pour faire jouer les notes du piano, soit pour apporter le verre de thé, soit pour ouvrir la porte.

Tous ces phénomènes n'auraient pu être produits que par une personne se mouvant à travers la chambre en toute liberté, ce qui demanderait par conséquent la complicité d'au moins trois des membres du cercle. Cette hypothèse-là, je la repousse aussi catégoriquement que la première. La seule explication rationnelle serait de supposer la complicité d'une personne en dehors du cercle et du médium. Or il ne restait personne dans le logement, excepté les domestiques. Il aurait donc fallu que le médium se fût préalablement entendu avec l'un d'eux. Il m'est impossible, malheureusement, de réfuter une pareille supposition d'une façon péremptoire; je me contenterai donc de remarquer qu'elle me paraît improbable.

J'ai eu du reste plus tard l'occasion d'aborder ce sujet avec M[me] B-n, elle s'est prononcée dans le sens négatif d'une façon très nette.

Je vais dire maintenant quelques mots d'un phénomène que j'ai eu l'occasion de constater plusieurs fois à des séances de Sambor ayant un caractère moins extraordinaire que la séance, — unique dans son genre, — je puis le dire, que je viens de décrire. Il s'agit de soulèvements de tables, quelquefois assez lourdes, qui sont ensuite transportées en dehors du cercle par-dessus la chaîne des mains.

J'admets que pour de petites tables la chose soit faisable, au moyen des dents; mais lorsqu'il s'agit de tables du poids

de 34 livres et ayant près d'un mètre de diamètre, cette supposition me paraît bien peu probable.

Or c'est une table de ce poids et de cette dimension qui a été transportée en dehors du cercle à une séance chez moi, le 30 décembre 1898-11 janvier 1899, séance où toute idée de compérage était strictement exclue.

Nous formions la chaîne comme d'habitude autour de la table et sans y toucher. A un certain moment de la séance on remarqua (dans l'obscurité) que cette table était soulevée, et au bout de quelque temps le colonel B., qui était voisin de gauche du médium, constata qu'elle passait en dehors du cercle par-dessus son bras uni à celui de Sambor; après quoi on l'entendit se placer par terre derrière ces deux personnes, mais en faisant moins de bruit que n'en aurait fait une table de cette dimension qu'on aurait jetée; on l'entendit ensuite bouger de divers côtés puis s'arrêter. Une fois la bougie allumée, nous pûmes constater qu'en effet cette table était posée par terre, les pieds en l'air, et remplissant tout l'espace entre Sambor et le colonel B. et le mur de la chambre, ou, pour être exact, le poêle.

Il me paraît bien difficile que ce transport ait pu être effectué au moyen des pieds et de la tête du médium, — même en admettant qu'il ait eu tout le temps les deux pieds libres ce qui est douteux, — sans casser la tête à l'un de assistants. Or, sauf un léger coup ressenti à la tête par l'un de nous, personne n'eut le moindre mal. Je le répète, ces transports de tables aussi lourdes dans ces conditions me paraissent en dehors du domaine de la prestidigitation.

J'ai eu à constater ce phénomène bien des fois, toujours sans que le médium ait quitté sa chaise. Dans certains cas ces transports ont été exécutés avec une rapidité remarquable. D'autres fois une table qui était sortie du cercle entre le médium et M. A. y rentrait en passant (dans l'air) entre Sambor et M. B. A la séance du 10-22 décembre 1897 (chez moi), ce phénomène eut ceci de remarquable qu'il se produisit (dans l'obscurité) sans que nous nous en soyons aperçu. La table, il est vrai, était assez petite et légère, et on avait dû en enlever la moitié, car elle s'était cassée au com-

mencement de la séance (ce qui en restait pesait 11 livres trois quarts; mais je dois ajouter qu'à peu près au-dessus du milieu du cercle était suspendue une lampe en nickel, et il est vraiment curieux qu'elle n'ait pas été accrochée pendant que s'effectuait le transport.

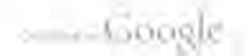
Bref, voilà un phénomène que j'engage MM. les prestidigitateurs à répéter dans les mêmes conditions (les mains fortement tenues et sans quitter leur chaise), car je pense que c'est à eux qu'incombe dans ce cas l'*onus probandi*.

Je pourrais citer plusieurs autres cas de mouvements d'objets dans des conditions plus ou moins probantes, tel que celui d'une guitare placée derrière le médium dont les cordes sont touchées à deux reprises, et qui est ensuite jetée par terre alors qu'il y a un peu de lumière dans la chambre permettant de voir Sambor, qui est contrôlé comme d'habitude (avril 1896); tel que le transport sur la table, au milieu des assistants, d'une photographie encadrée placée à quelque distance de là sur une armoire, la chambre étant éclairée, quoique très faiblement[1] (il n'y avait pas de rideau derrière le médium); ou que les différents phénomènes très remarquables décrits par M. Stano, dont le lecteur trouvera le témoignage dans la partie de mon article consacrée aux « matérialisations ».

Pour ce qui est des attouchements, je n'en connais que peu d'exemples probants. A une séance chez moi, le 10-22 décembre 1897, plusieurs des assistants (du reste pas plus de deux, je crois) ont déclaré ressentir le contact d'une main aux doigts longs et velus. J'ai ressenti le contact d'une main étonnamment nette à la séance qui eut lieu chez le docteu B-n et que j'ai décrite plus haut, et des attouchements de doigts assez nets à deux autres reprises (une fois sur le sommet de la tête). A cette dernière séance, M. Stano, qui était voisin de droite du médium (mai 1899), a senti « deux bras d'enfant autour de son cou[2] ».

1. Janvier 1898. Ce phénomène eut lieu dans mon cercle habituel, mais en mon absence.

2. A une de mes toutes premières séances avec Sambor (mai-juin 1894) un des assistants a éprouvé une série de contacts très nets que nous



Je n'énumère ici, cela va sans dire, que les cas non explicables *prima facie* par autre chose que par l'action d'une main; car je n'attache aucune importance à tous les attouchements n'ayant pas ce caractère.

APPARITIONS LUMINEUSES

Elles étaient très fréquentes avec Sambor il y a quelques années. On voyait subitement surgir dans l'obscurité comme une tache lumineuse qui brillait pendant une ou deux secondes; on voyait s'en détacher ensuite une espèce de vapeur ou de fumée, et le tout s'évanouissait. Je n'ai pas d'opinion précise sur ce phénomène mais je me suis souvent demandé s'il ne pouvait être produit au moyen d'une substance quelconque dont le médium se serait enduit les cheveux, qu'il frottait souvent dans le courant de la séance avec une de ses mains sans rompre pour cela la chaîne. (Il fait du reste, le même mouvement, sans qu'aucune « lumière » apparaisse ensuite.)

Depuis, ces apparitions ont changé de caractère. Actuellement ce sont généralemenr des petits points bleuâtres ou verdâtres qui s'allument soudainement dans l'obscurité, exécutent dans l'air quelques zigzags, puis disparaissent. Étant donné que les mains du médium sont, — comme toujours ou presque toujours, — fortement tenues lorsque ce phénomène se produit, je suis enclin à le considérer comme assez probant.

Je crois du reste m'être trompé en disant tout à l'heure que ces « points verdâtres » sont d'une origine postérieure aux apparitions lumineuses de Sambor ayant un caractère différent. Si j'ai bonne mémoire, on en a constaté dès le début de sa carrière. Ce que je veux dire, c'est qu'actuellement ces

avons attribués alors au pied déchaussé du médium, peut-être sans preuves tout à fait suffisantes. En tout cas, je suis certainement d'avis que lorsqu'il ne s'agit que de différents mouvements exécutés par le médium en transe (que cet état soit réel ou seulement supposé), ces mouvements ne peuvent pas être considérés comme une *preuve* de fraude consciente.

« points verdâtres » sont, je crois, à peu près le seul phénomène de ce genre présenté par Sambor.

Plusieurs observateurs ont eu souvent l'occasion de remarquer une connexité évidente entre les apparitions lumineuses et les mouvements d'objets. On a vu, par exemple, un point lumineux se détacher du médium et se diriger vers une guitare placée sur la table, dont les cordes ont ensuite résonné. Le lecteur trouvera plus loin, dans le récit de la très remarquable expérience du Dr Pogorelsky, la mention d'une étincelle lumineuse dont l'apparition a coïncidé avec un cas de « passage de la matière à travers la matière ».

A une séance à laquelle j'assistais, une petite boîte à musique (à manivelle) s'est mise à voler en jouant au milieu du cercle, et une partie de ses mouvements a été accompagnée de ceux d'une tache lumineuse (décembre 1897).

COUPS FRAPPÉS, LÉVITATION. « VOIX DIRECTE »

Je ne connais presque pas d'exemples de « coups frappés » avec Sambor. J'en ai entendu de très violents frappés dans la porte d'une armoire (janvier 1899), et ce sont, je crois, les seuls auxquels j'aie été présent pendant mes quarante-neuf séances avec lui (mai 1894-mai 1899). Dans son récit, que le lecteur trouvera plus loin, Mlle Geibel parle, il est vrai, de ces « coups », mais j'incline à croire qu'ils ont dû être produits tout au plus par un des pieds de la table.

Pour ce qui est des lévitations, elles ont eu lieu très souvent avec Sambor, mais je n'en connais pas ou plutôt presque pas d'exemples concluants. Je crois que dans tous ces cas le médium a très bien pu grimper sur sa propre chaise (et pourquoi pas en transe?) et j'ai entendu parler d'un ou de deux cas qui confirmeraient cette supposition.

Voici cependant un fait curieux qui s'est produit lors d'une de ces « lévitations » (janvier 1899). Au moment où le médium est censé être soulevé (l'obscurité est totale), je vois, à peu près là où doit se trouver sa tête, très nettement quoique pendant un espace de temps très court, comme un éclair

lumineux. Cette apparition n'a pas dû durer plus d'une demi-seconde, mais cela m'a donné à réfléchir ; et je me suis demandé si après tout cela cette lévitation n'était pas produite, comme dirait M. Myers, par des moyens « supernormaux » même si la chaise y jouait un rôle quelconque.

A une séance apparemment très remarquable donnée par Sambor au mois d'avril 1899 et où les phénomènes se sont passés en abondance à la demi-lumière (je n'y assistai, hélas ! pas), une lévitation du médium a eu aussi lieu, paraît-il, dans ces mêmes conditions. Malheureusement, il n'a jamais été fait de compte rendu de cette séance.

Je vais dire maintenant quelques mots du phénomène de la « voix ». Cette « voix », qui n'est plutôt qu'un murmure assez désagréable, ma foi, se fait souvent entendre dans l'obcurité et dans le voisinage du médium. C'est celle d'« Olia » (diminutif d'*Olga*), — une petite fille qui serait le « contrôle » du médium, — et les choses qu'elle dit sont généralement des plus insignifiantes.

Je constate également que les promesses qu'elle donne ne sont que rarement tenues. Combien de fois ne nous a-t-elle pas promis de « se montrer » et n'en a rien fait ? Combien de fois ne m'a-t-elle pas dit qu'elle essayerait de faire un nœud (à la Zöllner) dans une ficelle que j'avais apportée et ne m'a-t-elle pas désappointé ?

Pour ce qui est des signes particuliers de cette « voix », je n'en ai jamais relevé aucun qui me permît d'affirmer que c'est bien celle d'un enfant et non du médium lui-même (cette dernière supposition n'implique pas nécessairement une idée de fraude consciente). Je pourrais même signaler quelques indices qui me confirment dans mon opinion quand à l'identité des deux voix. Je dois ajouter cependant que des personnes de ma connaissance soutiennent avoir bien entendu une voix d'enfant avec Sambor. J'incline toutefois à croire qu'elles ont pu se tromper.

Mon impression est cependant que, dans la plupart des cas, le développement de cette « voix » coïncide avec l'intensité des phénomènes ; et je crois que la plupart de ceux qui ont vu Sambor sont de mon avis.

Pour finir, voici un incident relatif à cette voix qui peut faire croire que, dans certains cas, c'est bien une autre que celle du médium.

A la séance du 26 novembre-8 décembre 1894, et presque immédiatement après que nous avons obtenu un nœud dans un anneau de cuir ainsi que ce sera décrit plus loin, la « voix » se fait entendre dans l'obscurité. Alors voici ce qui se passe : Mon cousin, M. Ch..., assis le quatrième à la droite de Sambor, sent des lèvres qui lui murmurent une phrase dans l'oreille ; il n'en saisit que le dernier mot qui est d'une obscénité telle que je ne puis le reproduire. Je ne crois pas du tout qu'aucune des personnes présentes ait voulu lui jouer un tour, et j'avoue que cet incident me paraît inexplicable dans la supposition que les deux voix, — celle du médium et celle du soi-disant « esprit », — seraient toujours identiques [1].

Malgré ce que j'ai dit plus haut par rapport au peu de confiance qui doit être accordé aux dires d'« Olia », je pense que les assistants feront bien de se conformer toujours aux indications données de cette façon, — surtout si elles le sont spontanément et non à la suite d'une trop grande insistance de la part des personnes présentes.

ÉCRITURE DIRECTE

Ce n'est pas sans une certaine hésitation, je l'avoue, qu'il convient d'aborder cet ordre de faits. Je sais bien que les très remarquables expériences de M. Davey, entreprises et poursuivies sous les auspices de la Société anglaise des Recherches psychiques, ont prouvé le peu de valeur des témoignages se rapportant à ce phénomène, tel qu'il se produit le plus souvent. Aussi, bien que quelques-unes des conclusions tirées de ces expériences me paraissent exagérées, m'abstiendrai-je de citer les cas d'« écriture directe » observés avec Sambor comme des *preuves* de la réalité du phénomène. Je ne les présente au lecteur qu'en qualité d'incidents

1. M. P.-w., un autre des assistants, a aussi dit avoir entendu une voix prononcer un ou deux mots à côté de lui, quoiqu'il y eût également plusieurs personnes entre lui et Sambor.

indubitablement curieux mais dénués de caractère absolument probant par eux-mêmes[1].

C'est avec ces réserves que je reproduis les passages suivants d'une lettre qui m'a été écrite par Mlle N. Geibel, qui a eu avec Sambor plusieurs expériences très curieuses. J'ai le plaisir de connaître cette dame personnellement et crois que son récit reproduit assez exactement ce qui s'est passé. Je connais également M. Taïtz.

« 8/ [20] août 1899..... Il s' est produit en ma présence deux cas d'écriture dans des enveloppes fermées [collées] à deux différentes réserves de Sambor.

« Cela se passa pour la première fois chez les P-w.[2]. Nous

1. Tout en faisant cette concession aux éminents membres de la *Society for Psychical Research* qui, comme MM. Hodgson, Podmore, etc., expliquent par la prestidigitation et la « mal-observation » toutes les observations d'écriture directe connues, je me permettrai de leur demander ce qu'il adviendrait de certaines expériences télépathiques et analogues regardées comme réelles, si nous considérions le témoignage humain comme une quantité aussi négligeable en général, que ces messieurs le considèrent par rapport aux faits dont il s'agit en ce moment ? Il est également une circonstance qui ne doit pas être perdue de vue : c'est que nous possédons un certain nombre, très limité il est vrai — mais ceci importe peu, — de cas d'écriture spontanée où celle-ci s'est formée sous les yeux mêmes des assistants. Je citerai les expériences du professeur Elliot Coues et de M. Emmette Coleman qui tous les deux ont vu le crayon écrivant de lui-même sur l'ardoise, aux séances du médium Mme Francis de San Francisco (M. Coues dit même avoir vu le crayon tracer une phrase entière); de M. Charles Dawbarn de San Leander, Californie, avec le même [médium; du défunt « Harry Allis » bien connu dans la presse parisienne avec Slade ; et du professeur Alexander, de Rio de Janeiro, avec une des enfants Davis (*Proceedings of the Soc. for Psych. Res.*, vol. VII, p. 180). Ces quelques cas me semblent se placer assez nettement en dehors du domaine de la prestidigitation, et s'il en est ainsi, n'avons-nous pas le droit de supposer que la même cause a pu opérer dans d'autres cas qui excluent moins nettement par eux-mêmes toute possibilité « de truc » ? Il est clair en effet, que, s'il est établi qu'un crayon d'ardoise ait jamais écrit spontanément avec Mme Francis, il n'y a aucune raison pour qu'il n'en ait pas été de même avec ces étonnantes sœurs Bangs de Chicago ou Fred Evans, dont les noms paraissent si souvent dans les colonnes des journaux spirites, quelque improbable qu'une pareille hypothèse paraisse *a priori*. Car cette improbabilité est grande, je le reconnais....

2. Au sujet de ce cas, M. Taïtz m'écrit qu'il relève dans ce message des particularités de style qui lui font croire que c'est l'entité psychique du médium lui-même qui en a inspiré le contenu, — tout au moins en partie, sinon exclusivement. Il ajoute qu'il y avait impossibilité absolue, pour qui que ce soit, d'écrire normalement les mots en question.

étions six personnes, non compris le médium. Les phénomènes commencèrent de suite sous forme de coups, de mouvements de la table, de tintements d'une sonnette ; [il y eut] des attouchements à toutes les personnes présentes, des apparitions lumineuses, un verre de thé fut porté à la bouche de M.T... et à celle du médium, etc.

« Pendant un des entr'actes [M.] B.-J. T[aïtz] demanda au maître de la maison une feuille de papier à lettre et une enveloppe. Nous examinâmes l'un et l'autre. [M. Taïtz] plaça devant nous tous le papier dans l'enveloppe qu'il colla. Sur la table furent mis un crayon et l'enveloppe sus-mentionnée.

« [Mme Geibel raconte ensuite qu'aussitôt la séance reprise et la lumière éteinte, la « voix » du « contrôle » de Sambor se fit entendre et s'adressant à M. Taïtz lui dit qu'un proche parent de lui était présent et que tout le monde le verrait. On entendit également un son semblable à celui d'un crayon écrivant. Cette partie de la séance terminée on décida d'ouvrir l'enveloppe et on trouva sur la feuille de papier qui y avait été mise trois mots écrits au crayon adressés à M. Taïtz et signés du petit nom d'un membre de sa famille, *décédé*.]

« Mme [X...] (poursuit Mlle Geibel) se sentit mal. Nous la suppliâmes de ne plus prendre part à la séance, mais elle n'y consentit pas. Nous reprîmes nos places, mais notre disposition d'esprit première avait disparu. Nous éprouvions tous des inquiétudes au sujet de Mme [X...], qui continuait à gémir... Durant cette dernière partie de la séance les phénomènes acquirent un caractère tumultueux et nous fûmes obligés de mettre fin à la séance.

« C'est chez moi qu'il s'est produit pour la seconde fois de l'écriture dans une enveloppe collée. Nous étions huit personnes, le médium y compris. Les manifestations commencèrent vite. Nous reçûmes des réponses à différentes questions au moyen de coups, et l'esprit se nomma par l'alphabet « Hoppe », ce qui était le nom d'une bonne connaissance commune à nous, morte il y a trois ans. La sonnette se mit à tinter, un chandelier et un réveille-matin furent transportés sur la table au milieu du cercle, un verre de thé au rhum fut approché de la bouche de M. B..., on lui ôta son pince-nez,

on lui retira la montre de la poche et on la porta par la chambre en en faisant claquer le couvercle; un livre fut transporté d'une étagère au milieu du cercle [etc.]... Pendant l'entr'acte M. D. F. P-w demanda la permission de placer sur la table une feuille de papier [détachée] d'un carnet, et collée, qu'il avait apportée de chez lui à la demande de sa femme malade. Nous plaçâmes cette feuille fermée sur la table de même que les deux feuilles de papier à écrire ordinaire et un crayon. On recommença la séance et on exprima le désir que l'esprit écrivît quelque chose à l'intérieur de cette feuille fermée, et nous le fît savoir, après avoir écrit, au moyen de trois coups du pied de la table. Les phénomènes commencèrent à l'instant même. Tout à coup, au bout de dix minutes, la table frappa trois coups et nous entendîmes murmurer en allemand: *Ich habe schon geschrieben, dreimal geschrieben.* La séance terminée nous nous emparâmes des feuilles de papier et de la feuille collée [fermée]. J'en coupai les bouts de trois côtés à l'aide de ciseaux, et nous lûmes tous les questions suivantes] écrites par Mlle P... à l'encre verte :

« 1) Serai-je bientôt bien portante?

« 2) Quelle maladie ai-je?

« 3) Avec quoi dois-je me traiter?

« En bas l'esprit avait écrit au crayon.

« *Donnée à Dieu.*

« *Amen.* »

Sur une des feuilles de papier ordinaires, non fermée. se trouvaient les mots : « P-w[1] volonté divine » — et au-dessous trois croix (+ + +). Sur une autre feuille nous lûmes les mots : « Je suis très fatigué. » (Mme P. continua à être malade et mourut huit mois après cette séance.) »

Je n'ai jamais observé d'écriture directe avec Sambor. Je me rappelle qu'à une de mes séances avec lui (décembre 1897), nous entendîmes à plusieurs reprises (dans l'obscurité) le bruit d'un crayon écrivant rapidement sur la

1. Le nom est entier. Il convient d'ajouter que Sambor connaissait depuis longtemps M. et Mme P.-w.



table, accompagné de froissements énergiques (c'est le mot) d'une feuille de papier qu'on y avait également placée. Cette partie de la séance terminée, nous nous aperçûmes que le crayon était cassé et n'écrivait pas. Ces froissements de papier plusieurs fois renouvelés avec énergie portaient bien le cachet d'un mécontentement ou agacement assez vif provoqué par un obstacle quelconque! Je dois ajouter cependant que même si l'expérience avait réussi, je n'y aurais pas attaché grande importance, le tête du médium n'étant pas contrôlée spécialement.

PASSAGE DE LA MATIÈRE A TRAVERS LA MATIÈRE ET NŒUDS A LA ZŒLLNER

J'arrive à la catégorie la plus frappante des phénomènes de Sambor et celle qui est, à mon avis, la plus propre à entraîner la conviction. C'est la plus frappante, parce que rien ne peut impressionner plus l'esprit que les faits qui tendraient à faire croire que l'action d'une des lois les plus immuables et les plus évidentes de la nature telle que celle de l'impénétrabilité de la matière pût être temporainement suspendue. C'est en même temps la plus convaincante, parce qu'il se trouve que ce phénomène particulier s'est, à plusieurs reprises, produit chez Sambor dans des conditions qui, si elles n'éliminent pas absolument toute possibilité d'erreur, la rendent invraisemblable à un point qui touche presque à la certitude absolue.

Ce même phénomène présente en outre cet avantage incontestable, que l'expérimentation en est beaucoup moins difficile, et les sources d'erreur beaucoup moins nombreuses que dans les autres branches des phénomènes dits physiques. Lorsqu'il s'agit de mouvements d'objets, la certitude que ces mouvements ne sont dus à aucune cause connue n'est que la résultante d'une série d'autres certitudes souvent difficiles à réaliser. Le contrôle de mains seul ne suffit pas : encore faut-il que le médium soit mis dans l'impossibilité d'obtenir le résultat voulu à l'aide des pieds et de la tête ou au moyen de ficelles, ou d'un instrument quelconque; et lorsque toutes

ces sources d'erreur sont indubitablement éliminées, reste l'hypothèse de compérage.

Au contraire, si je veux obtenir, par exemple, qu'un anneau en bois ou une chaise vienne s'enfiler sur la main du médium, alors que je tiens cette main dans la mienne, il suffit, pour que cette expérience puisse être considérée comme satisfaisante, de réaliser trois conditions bien simples : 1) je dois être sûr que l'anneau ou la chaise qui vont servir à l'expérience ne sont pas « truqués »; 2) je dois tenir la main du médium dans la mienne de façon qu'elle ne puisse m'échapper, même pour un quart de seconde; et 3) si l'expérience réussit, je dois pouvoir me convaincre qu'il n'y a pas eu substitution de l'anneau ou de la chaise.

A part cela, la position des pieds et de la tête du médium, la présence ou l'absence de ficelles ou de crochets, les questions d'obscurité ou de lumière ne jouent aucun rôle. Il serait préférable, sans doute, que ce phénomène eût lieu dans une chambre éclairée; mais ce n'est là nullement une condition *sine qua non*, et la nécessité pour l'expérimentateur de ne limiter son attention qu'à la main seule du médium rend bien plus facile, il faut en convenir, une observation soutenue.

Il me semble même que la nécessité de cette observation-là, à laquelle MM. Podmore et Hodgson refusent toute valeur, ne se fait pas toujours sentir dans une expérience de ce genre. En effet la question à résoudre est la suivante : étant donné que l'expérimentateur tient une des mains du médium fortement dans la sienne, est-il possible pour cette main de se libérer, puis de reprendre la position première sans que l'expérimentateur s'en aperçoive?

Eh bien! je ne connais aucun fait me permettant de croire que pareille chose est faisable, — je le déclare nettement. Lorsque les mains sont posées l'une sur l'autre sur la table, j'admets parfaitement qu'une d'elle puisse se libérer, — peut-être, même si le voisin du médium apporte à l'expérience toute l'attention voulue, à plus forte raison si son attention est distraite. Mais là n'est pas la question. La plupart (sinon toutes) des expériences sur le « passage de la matière à travers la matière » ont eu lieu chez Sambor dans des conditions

tout autres; la chaîne des mains ne touchant pas à la table et les mains du médium fortement tenues[1].

Ici encore je pense que c'est aux critiques qu'incombe de faire la preuve que la libération des mains est possible dans ces conditions.

« Que Messieurs les prestidigitateurs commencent ! » Mais qu'il soit bien entendu qu'une simple référence aux expériences de M. Davey ne peut pas servir de réponse. M. Davey n'a jamais fait rien de pareil. Il a su imiter l'écriture sur ardoises telle qu'elle se produisait à la plupart des séances d'Eglinton ou de Slade; le fait est indéniable; mais ceci n'a rien à voir avec la question qui nous occupe en ce moment. Et si l'on peut admettre à l'extrême rigueur que la mention seule de son nom suffise pour réfuter victorieusement le témoignage d'observateurs qui comme « Quæstor vitæ » viennent nous faire part d'expériences d'écriture directe avec miss Bangs faites dans des conditions, qui quoique différentes au sens strict de celles dans lesquelles opérait généralement M. Davey, présentent cependant avec ces dernières une certaine analogie[2], il serait inadmissible que la même réponse (si c'en est une) pût être opposée à des témoignages se rapportant à des faits d'un caractère absolument différent.

Je reprends donc la suite de mon récit.

1. Je rappellerai que les critiques dirigées contre certaines expériences faites avec Eusapia ont eu pour point de départ la circonstance réelle ou supposée que ses mains n'étaient pas *tenues* au sens strict du mot. M. Hodgson a eu soin de le préciser.

2. Je suis sûr cependant que si c'était M. Hodgson lui-même qui avait obtenu avec ce médium des résultats semblables à ceux de M. Moutonnier, le Rév. Austin et Quæstor Vitæ, il n'aurait pas hésité à oublier momentanément ses théories de « mal-observation » et « lapses of memory » et à nous inviter à avoir confiance dans ses « powers of observation », — confiance que pour ma part je m'empresserais naturellement de lui accorder, tant il est vrai que dans cet ordre de faits c'est la personne de l'expérimentateur qui joue le premier rôle. Or il me semble que c'est cette dernière circonstance d'importance primordiale qu'on perd trop souvent de vue. Il existe un très grand nombre d'observateurs parfaitement honorables, dont les affirmations les plus catégoriques ne valent rien : il y en a d'autres qui sont dignes de confiance à tous les points de vue, même lorsqu'ils affirment avoir concentré toute leur attention sur tel ou tel sujet pendant tel laps de temps. Le tout est de savoir à laquelle de ces deux catégories on a affaire.



Il y a de cela quelques années, il arrivait très fréquemment aux séances de Sambor à Pétersbourg, qu'alors que ses mains étaient tenues, une chaise venait s'enfiler sur son bras sans que les mains du médium eussent été lâchées par ses voisins. Ces faits se sont produits en abondance en 1894 et 1896; ils ont presque cessé depuis et n'ont lieu actuellement que très rarement.

Voici par exemple un extrait d'un compte rendu fait par moi d'une séance qui eut lieu dans les bureaux du *Rébus* le 3/15 novembre 1894 (*Rebus*, n° 48, 1894).

« La séance commença à 8 h. 3/4; 14 personnes y prenaient part excepté le médium... Au commencement de la séance M. Sch. contrôlait le médium du côté droit, M. N. du côté gauche. Après qu'il [Sambor] se fût beaucoup démené dans l'obscurité, deux chaises cannées [dites « Thonet »] vinrent s'enfiler sur le bras droit et le bras gauche des voisins du médium, ce que tous les assistants constatèrent à la lumière. Le voisin de droite [de Sambor] déclara avoir tenu sa main tout le temps; d'après M. Sch., Sambor ayant fait une fois un mouvement violent, sa main échappa pour une seconde à la main du contrôleur; mais celui-ci la rattrapa immédiatement, se convainquit que la chaise n'y était pas, mais sentit distinctement une chaise près de son bras et la repoussa. »

Une autre fois (même époque), c'est moi qui suis assis à la droite du médium. La séance a lieu dans l'obscurité. Sambor se démène terriblement; je crois bien qu'une fois il tombe par terre (il est devenu beaucoup plus calme depuis). Malgré tous mes efforts, sa main s'échappe à un moment donné; je la rattrape cependant et me convaincs qu'il n'y a pas de chaise sur son bras (du moins en ai-je été persuadé au moment même, ce qui devrait suffire). Je ne lâche plus la main. Le colonel M..., qui est voisin de gauche de Sambor, ne le lâche pas du tout, lui; une demi-heure après on allume et on constate que deux chaises se sont enfilées sur les bras du médium, l'une du côté droit, l'autre du côté gauche.

Voici d'autre part le compte rendu d'une séance où le même phénomène eut lieu à une certaine lumière, très faible il est vrai : (*Rébus*, n° 47, 1894).

SÉANCE DU 30 OCTOBRE-12 NOVEMBRE 1894.

[Au commencement du compte rendu, différents phénomènes sont décrits qui ne présentent pas beaucoup d'intérêt.]

« La troisième partie de la séance commença et eut lieu à la lumière d'une bougie placée à l'intérieur du poêle [dont on ne ferma pas l'ouverture].... Cinq minutes après que la chaîne eut été formée, le médium commença à s'agiter et à se soulever de sa chaise; puis il se rasseyait et se relevait de nouveau, etc. Bientôt après, le contrôleur de gauche du médium déclara qu'une chaise était suspendue à son bras, tout en garantissant qu'il n'avait pas lâché pour une seconde la main du médium. La troisième partie de la séance n'avait pas duré plus de quinze minutes. Le médium était contrôlé par MM. Narbout et Panaieff.

« La quatrième partie de la séance qui dura près d'une demi-heure commença à la lumière, mais un quart d'heure après le médium déclara qu'il était très fatigué et demanda qu'on diminuât la lumière; pour accéder à son désir, on ferma l'ouverture du poêle où se trouvait la bougie. Le médium était contrôlé par MM. Narbout et Vasilieff : ce dernier, dont la main était attachée à celle du médium, désirait beaucoup qu'on lui suspendît également une chaise au bras. Bientôt après que l'ouverture du poêle eut été fermée, le médium commença à s'agiter, à gémir violemment et à se jeter de différents côtés, et dit cinq minutes après : « Augmentez la lumière ». A peine eut-on ouvert le poêle que le médium se leva, ses contrôleurs de même, et il se trouva que le contrôleur de droite avaient deux chaises sur le bras et celui de gauche (M. Vassilieff), dont la main était attachée à celle du médium, une seule. Ce contrôleur déclara qu'il avait senti la chaise passer pour ainsi dire à travers son bras en appuyant dessus[1] jusqu'à ce qu'elle s'y fût suspendue.

« Le procès-verbal de cette séance est signé par toutes les personnes qui y ont pris part[1]. »

Je me souviens qu'une personne présente à une séance de

1. Je n'assistais pas, malheureusement, à la séance en question.

Sambor m'a parlé d'une impression analogue; mais je ne saurais dire avec certitude si c'est bien ce même M. Vassilieff; je le crois cependant.

Voici encore un fait analogue :

A la séance du 3/15 novembre 1894, dont il a déjà été question, après un des intervalles, mon cousin M. Ch. s'assied à la gauche du médium, et M. Vassilieff à sa droite; la main de M. Ch. est attachée à celle de Sambor. Dans ces conditions une chaise vient s'enfiler sur le bras de M. Vassilieff qui soutient, de même que M. Ch., qu'il n'a pas lâché pour une seconde la main du médium. On allume la bougie et j'examine moi-même la chaise qui ne présente rien de suspect. (*Rébus*, n° 47, 1894.)

Je ne saurais préciser à cette distance combien de temps a duré cette expérience (car cela était véritablement une); mais j'ai l'impression qu'elle n'a pas dû prendre plus d'une demi-heure au maximum, et peut-être sensiblement moins.

Les cas de ce genre sont, je le répète, nombreux et je pourrais en citer d'autres.

Voyons maintenant si le phénomène en question peut être expliqué d'une façon rationnelle.

La première explication, — celle d'une libération subreptice d'une des mains du médium, — a déjà été discutée plus haut. Je répète encore une fois que vu la façon parfaite dont sont généralement tenues les mains de Sambor, elle me paraît insoutenable, et qu'en tout cas c'est aux sceptiques à prouver le contraire[1].

Une autre explication analogue serait la suivante : quand la chaise employée en vue de l'expérience est une chaise cannée[2] il se peut que le médium soit parvenu à se glisser à travers le dossier de la chaise en la faisant monter jusqu'à la

1. On pourrait à l'extrême rigueur m'objecter, il est vrai, que de ce que Sambor ne s'est jamais opposé à ce que je le tienne de la façon qui a été décrite plus haut, il ne s'ensuit nécessairement pas que ses mains aient été toujours tenues ainsi. A ceci je réponds que j'ai pu voir la façon dont les mains du médium étaient maintenues à nombre de séances où nous avons observé ce qui nous a paru être le phénomène du passage de la matière à travers la matière; et j'ai toujours considéré le contrôle des mains comme bon.

2. C'était le cas pour toutes les expériences précédemment décrites.

hauteur de ses bras; si ensuite sa main gauche, — disons — est lâchée par le contrôleur, il peut faire paraître la chaise sur son bras droit sans que sa main droite se soit libérée. Pour faire cela il devra retirer son bras gauche, momentanément devenu libre, du dossier de la chaise et rejeter cette chaise par-dessus sa tête sur son bras droit. Pour réfuter cette explication je me contenterai d'observer qu'elle nécessite également la supposition de la possibilité d'une libération non remarquée d'une main; qu'elle est absolument exclue par des cas dans le genre de ceux que j'ai cités plus haut où trois chaises s'enfilent sur les deux bras du médium; où une des mains de Sambor étant attachée à celle de son voisin, la chaise vient s'enfiler sur l'autre bras; où le dossier de la chaise ne permettrait pas à un homme de passer à travers[1]; où, enfin ce ne sont plus des chaises, mais des anneaux en cuir ou en bois qui se comportent de la même façon.

Reste donc une troisième hypothèse susceptible d'être discutée, c'est celle de chaises « truquées », soumises préalablement par le médium à des manipulations quelconques.

Cette explication ne peut être, à l'extrême rigueur, considérée comme absolument exclue dans les séances précédemment décrites; en effet elles avaient lieu, comme je l'ai dit, dans les bureaux du journal spirite de Saint Pétersbourg, le *Rébus*; or à cette époque Sambor y demeurait; et cette circonstance, peut aux yeux de quelques-uns, diminuer la valeur des expériences en question. A noter avec cela que les chaises en question faisaient partie du mobilier de la rédaction; que Sambor n'était venu à Pétersbourg que temporairement, et que je ne vois pas trop à quelles manipulations il aurait pu soumettre ou faire soumettre ces chaises (cannées). Une hypothèse de ce genre est donc assez improbable. Elle devient même tout à fait inutile, puisque des faits analogues se sont produits aux séances de Sambor avec d'autres objets qui ne pouvaient, eux, prêter à aucun soupçon.

C'est ainsi que j'avais apporté à cette même séance du 15 no-

1. J'ai assisté à un ou deux cas de ce genre.

vembre 1894, dont il a été à plusieurs reprises question plus haut, un anneau en bois acheté par mes soins et marqué.

Eh bien! cet anneau a été placé (je veux dire s'est enfilé) sur le bras de M. Vassilieff alors que celui-ci tenait une des mains du médium (*Rébus*, n° 47, 1894).

Il est vrai que malheureusement ce fait perd à mes yeux une partie de son prix, vu qu'il se produisit alors que j'étais déjà parti; mais je n'en aurais pas à cette date parlé dans le *Rébus* si je n'avais acquis la conviction, en questionnant quelques-uns des assistants, qu'il avait bien eu lien.

Voici maintenant le récit de deux expériences très intéressantes décrites la première par le Dr Pogorelsky, l'autre par le Dr Fischer, vice-président de la Société russe de Psychologie expérimentale.

M. Pogorelsky a bien voulu me communiquer au mois de mai 1899 un récit de sa remarquable expérience; je le reproduis ici avec quelques abréviations :

« Durant l'hiver de 1895-96, raconte-t-il, S. F. Sambor donnait des séances au Cercle spirite de Saint-Pétersbourg, dans les bureaux de la rédaction du *Rébus* (Nevsky, 65). A une de ces séances, j'étais assis à côté de Sambor et tenais sa main gauche avec ma main droite, selon une façon à moi, c'est-à-dire en faisant passer tous les doigts de ma main entre les doigts de la main de Sambor... Voilà qu'à une de ces séances une chaise cannée s'est trouvée suspendue sur mon bras par l'ouverture du dossier. Je m'intéressai particulièrement à ce phénomène (les apparitions lumineuses qui se produisaient alors chez Sambor m'intéressaient déjà peu), et je désirai vérifier cette expérience dans des conditions qui me paraîtraient, à moi du moins, convaincantes.

« C'est dans ce but que j'arrangeai des séances dans mon logement, Liteinaïa 40, logement 4 (trois en tout [ces séances avaient lieu] dans mon cabinet — une très grande chambre...) mais non en compagnie de spirites de profession: tout au contraire, j'invitai exclusivement des antispirites ou même des gens n'ayant jamais entendu parler de cette science. En outre, j'autorisai les personnes de ma connaissance à amener qui ils voulaient; de sorte que le

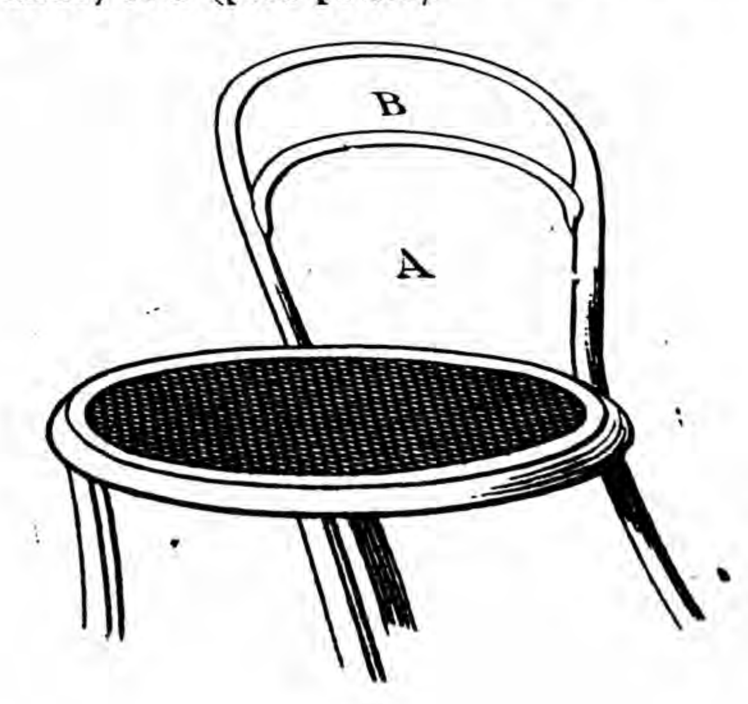
public changeait à moitié à chaque séance, c'étaient toujours de nouvelles figures. La plupart de ces personnes n'étaient presque pas connues de moi ni ne se connaissaient entre elles, excepté, évidemment, celles qui les avaient recommandées.

« A ces trois séances, le nombre des assistants variait de douze ou quinze à vingt-deux personnes des deux sexes... C'étaient des médecins, des hommes de droit, des ingénieurs, des mathématiciens, des officiers, des fonctionnaires, un écrivain, des dames et des jeunes filles.

[M. Pogorelsky cite plusieurs noms].

« Les séances avaient lieu une fois par semaine, en mars et avril 1896.

« Conditions des expériences: obscurité complète, chants[1]. Je n'ai pas une seule chaise cannée dans tout mon logement, aussi avant l'expérience en prenions-nous chez une personne de notre connaissance, Mme Élisabeth P. Levtchenko. Elle nous prêtait en tout trois chaises: une pour le médium et deux pour ses voisins des deux côtés. Ces chaises étaient en bois de hêtre, à siège tressé et dossier à deux arcs avec deux ouvertures : A (grande) et B (plus petite).



Un bras seul peut passer par B; quant à A,

1. En général on chante ferme aux séances de Samb
on fait jouer une boîte à musique (remontable).

pourrait se faufiler à travers, mais seulement un homme maigre, extrêmement adroit et non sans de très grandes difficultés[1].

« Durant la deuxième partie de la séance du 4 [16] avril 26 (je crois), j'étais assis d'un côté [du médium], l'ingénieur T. de l'autre. Tout à coup, je ressentis un coup subit sur le bras droit [près de l'épaule] et je sentis qu'une chaise s'était enfilée sur mon bras droit par l'ouverture A (!!). Comme je tenais la main de Sambor à ma façon ordinaire (en entrelaçant nos doigts), il eût été impossible pour nos mains de se séparer même pour un centième de seconde sans que je l'eusse ressenti. En outre, si cela était arrivé, c'est-à-dire si Sambor avait enlevé sa main, il lui eût été impossible dans l'obscurité de la [remettre à la même place] sans intervertir l'ordre des doigts et sans que je l'eusse ressenti. Enfin ici il ne peut être question de l'hypothèse qu'il se serait glissé lui-même à travers l'ouverture A, car, — sans parler d'autres considérations (comment aurait-il pu libérer sa main de celle de F ?) — cela ne lui aurait servi à rien dans ce sens que mon bras se serait trouvé alors dans A et non dans B.

« On alluma la bougie et on constata ce fait. Alors commencèrent comme d'habitude de grandes discussions ; et on se mit tout droit à soupçonner non seulement le médium mais *moi-même* (!) comme ayant pris part à une mystification.

« Alors, avec la permission de Sambor, j'imaginai d'essayer l'expérience suivante :

« On plaça Sambor entre M. Maxime W., avoué assermenté, et sceptique furibond que tous ceux qui le connaissent considèrent comme un honnête homme et un gentleman ; c'est pourquoi on le choisit comme contrôleur. Il s'assit à la gauche de Sambor, Mlle O. à sa droite. C'est une jeune fille de vingt ans au plus, bien portante, parfaitement constituée, bien faite, mais légèrement nerveuse, ce qui s'appelle une sensitive. Elle a de l'empire sur elle-même, n'est pas craintive, ni superstitieuse, ne croyait pas alors au spiritisme et avait

1. Il convient d'ajouter que Sambor est grand de taille, tout en étant plutôt maigre.



déjà été la voisine de Sambor à des séances précédentes. Elle ne craignait pas ses attouchements, ni sa façon de frapper avec les poings sur ses genoux !

[Le Dr Pogorelsky raconte ensuite qu'il attacha la main droite de M. W. à la main gauche de Sambor au moyen d'un ruban de toile d'un doigt de largeur et de près de 10 mètres de long, en mettant d'abord les doigts d'une main entre les doigts de l'autre, en enroulant autour des mains et des doigts le ruban de toile et en y faisant force nœuds. Non seulement ces ligatures rendaient impossible la séparation des mains, mais même les mouvements des doigts. Des scellés furent apposés sur les bouts de la bande.]

« La bougie éteinte, on se mit à attendre le résultat. Afin de tranquilliser Sambor, je prévins naturellement tout le monde que l'expérience pouvait ne pas réussir ; que ceci ne serait pas une preuve du contraire, vu que les séances ne réussissaient pas toujours... Au bout de pas plus de dix minutes commença le remue-ménage habituel chez Sambor ; il se mit à faire glisser sa chaise [sur le plancher], à gémir, à frapper du poing sur ses genoux, à se lever, etc. Cette fois, il y eut peu de lumières : pas plus d'une ou de deux. Tout à coup, Mlle O. s'écria qu'elle sentait que la chaise était sur son bras (gauche). Elle déclara solennellement qu'elle n'avait pas lâché la main (droite) de Sambor pour une seconde. Mais comme malheureusement (sans cela l'expérience eût été encore plus décisive) sa main n'était pas scellée à celle de Sambor, tout le monde déclara d'une voix que cela n'était pas convaincant ; et moi et M. W. nous exigeâmes catégoriquement que la chaise s'enfilât de son côté. A travers son état de demi-transe, Sambor nous demanda à tous d'insister là-dessus (« Priez tous, priez que la chaise passe du côté de « W. »). Tout le monde se mit à crier : « Nous le demandons, « nous le demandons », et voilà qu'en un clin d'œil (je ne sais pas s'il s'était passé une demi-minute depuis que nous avions commencé à crier : « Nous le demandons »), M. W. se mit à crier d'une voix étranglée par la frayeur : « Messieurs, la « chaise est sur mon bras, je la sens » ; quant à Mlle O., elle déclara que la chaise avait disparu de son bras.

« Un détail : moi-même et plusieurs autres personnes, mais pas toutes, virent à ce moment comme un éclair lumineux qui passa de Mlle O. à W...

« Après l'exclamation de W. que la chaise s'était enfilée sur son bras, tout le monde exigea que la chaise y restât, ce qui fut fait.

« On fit la lumière, et tout le monde entoura Sambor et W. qui étaient inséparablement liés. Il se trouva que la chaise pendait au bras de W. par l'ouverture A. [Les scellés et les ligatures étaient intacts, et ce n'est qu'avec difficulté qu'on parvint à les défaire.] »

Le Dr Pogorelsky tire de cette expérience la conclusion que, la main droite de Sambor n'ayant pas été attachée à la main gauche de Mlle O., l'hypothèse d'un passage de Sambor par l'ouverture A du dossier de la chaise ne peut être considérée comme exclue « avec une certitude mathématique »; mais que si l'on prend en considération le fait que les doigts de la main de Mlle O. étaient restés indissolublement unis à ceux de Sambor lors de l'apparition de la chaise sur son bras, comme lors du transport de cette chaise sur le bras de M. W., de même que la rapidité de ce transport, — il ne peut être question dans cette expérience, il le déclare en toute conscience, que d'un véritable cas de passage de la matière à travers la matière « à la Zöllner ».

Je me rallie pour ma part à cette conclusion.

Voici maintenant une séance analogue décrite par le Dr Fischer (*Rébus*, 1894, n° 34). La plupart des personnes présentes me sont connues, mais M. Fischer me prie de ne pas publier leurs noms[1].

Je supprime dans le compte rendu ce qui ne se rapporte pas au phénomène qui nous intéresse.

SÉANCE DU 13 [25] AVRIL [1894] CHEZ M. B.-W

La séance ayant recommencé à 11 heures après que la main droite de M. F...r eut été attachée à la main gauche de

1. M. Ansakow assistait à la séance en question, mais était parti avant la fin.

Sambor à l'aide d'un ruban qu'on a enroulé deux fois autour de la main de ce dernier en faisant des nœuds]. « M. B-w tient dans sa main gauche la main droite du médium. On éteignit le feu. Bientôt après, le médium se mit à se jeter de divers côtés et à bouger. Assis sur une chaise, il commença peu à peu à s'éloigner de plus en plus de la table, de sorte que tous ceux qui prenaient part à la séance durent le suivre. Soudain le médium tomba par terre et se mit à gémir très fort. »

[M. Fischer décrit ensuite une « lévitation » de Sambor.]

« Après cela le voisin de droite du médium, M. B-w, déclara qu'une chaise cannée s'était enfilée par le dossier sur son bras uni à celui du médium, puis avait glissé de son bras sur celui du médium. Ensuite [Sambor] en proie à de violentes convulsions tomba avec ses voisins sur un canapé qui se trouvait près de là, et demanda en transe de la lumière. Lorsqu'on fit la lumière, tout le monde vit qu'une chaise s'était enfilée par le dossier sur la main [ou le bras] gauche de M. B-w qui tenait la main droite du médium; ce dernier était en transe. On fit un entr'acte d'une demi-heure, puis on recommença la séance à minuit, les asssistants s'étant placés d'une façon différente. Le médium s'assied en tournant le dos à la table à écrire; les personnes qui le contrôlent sont les mêmes. La main droite de M. F-r est de nouveau attachée à la main gauche du médium. Sur le désir de M. F-r, la guitare est placée sur la table à écrire en dehors de la chaîne. Le médium s'assied sur une lourde chaise en bois de frêne apportée de l'antichambre[1]. On éteignit la lumière et les assistants se mirent à chanter. L'un de nous exprima le désir d'entendre le son de la guitare; mais au lieu de cela de petites étoiles brillèrent deux ou trois fois derrière le médium. Le médium en transe glisse de sa chaise par terre. Il râle et se démène. Son voisin de droite, M. B-w, déclare que, sans qu'il se soit séparé du médium, la chaise sur laquelle ce dernier était assis se trouve être enfilée, par le dossier, sur son bras; mais le moment d'après, il annonçe que la chaise a quitté son bras.

1. A dossier très élevé.

Une ou deux minutes après, le voisin de gauche du médium, M. F-r, déclare que la même chaise se trouve suspendue à son bras attaché à celui du médium... [qui] demande en transe de la lumière. Lorsqu'on en fit, tout le monde vit que la chaise dont il a été question s'était enfilée par le dossier sur le bras de M. F-r attaché au médium. La séance prit fin à 1 heure de la nuit. »

Dans une lettre qu'il a bien voulu m'adresser le 29 juillet-10 août, M. le Dr Fischer ajoute à ce compte rendu les détails suivants :

« Le médium était contrôlé avec grand soin, car comme vous le fera voir la description [de la séance], l'expérience avec la chaise n'était pas inattendue, mais nous l'avions en vue spécialement, tout en n'étant pas certains qu'elle aurait lieu. Durant la séance, pendant que la main droite de M. F-r était attachée à la main gauche du médium, et qu'en outre, il tenait avec sa main celle de ce dernier, nous lui demandions constamment s'il tenait la main, et s'il ne remarquait pas de la part de Sambor des tentatives de se débarrasser de la ligature? M. F-r affirmait nettement et catégoriquement qu'il n'y avait pas de [ces] tentatives de la part de Sambor, et qu'il tenait sa main très fort tout le temps. La même question était constamment posée à M. B-w (ingénieur et physicien) qui tenait la main gauche [droite?] du médium avec sa main droite [gauche?], et on en recevait constamment la réponse que la main du médium n'échappait pas pour une seconde à la main de ce contrôleur[1]. »

Je passe à une autre catégorie de faits analogues, où ce ne sont plus des chaises, mais des anneaux et objets semblables qui se comportent de la même mystérieuse façon[2].

1) A la séance déjà citée du 26 novembre-8 décembre 1894, après que nous avons obtenu le fameux « nœud » à la Zöllner dont il a sera question plus loin, on suspend pendant un des entr'actes, au cou du médium, une ficelle sur laquelle sont

1. Je renvoie le lecteur au post-scriptum qui suit, où il trouvera des détails complémentaires sur l'expérience en question.

2. Un cas de ce genre a déjà été cité plus haut.



enfilés deux petits anneaux. Circonstance à noter : la ficelle en question passe *sous un* des bras du médium.

La chaîne des mains formée et la lumière éteinte, ficelle et anneaux tombent par terre au bout de quelque temps. Vérification faite plus tard, les anneaux sont toujours sur la ficelle qui n'a pas été défaite[1].

Ici encore, on doit supposer la possibilité d'une libération non remarquée de la main du médium, à moins de prétendre que Sambor soit parvenu à défaire la ficelle avec ses dents pour la rattacher avec ses pieds !!!

Toutefois je n'insiste pas trop sur ce fait particulier qui, à mon avis, le cède au point de vue de l'évidence, et pour des raisons qu'il est inutile de développer à plusieurs des faits énumérés plus haut. Avec cela, il est, pour le moins, curieux.

2) Au printemps de l'année 1896, Sambor étant revenu à Pétersbourg, quelques-unes des personnes qui avaient pris part avec lui en novembre 1894 à la série des dix séances qui ont eu pour résultat la production du fameux « nœud », arrangent avec lui une nouvelle série de cinq séances, dans l'espoir d'obtenir quelque chose d'analogue. Or voici ce qui se produit à deux de ces séances :

M. Z..., connu de plusieurs des personnes présentes, mais n'ayant pas pris part à nos séances précédentes apporte, dans l'espoir d'y obtenir un nœud, une longue bande de toile de forme carrée, découpée dans un mouchoir de poche, avec maints ourlets, etc., permettant de l'identifier.

Cette bande de toile s'est enfilée à deux reprises sur le bras de Sambor, dans des circonstances analogues à celles décrites précédemment.

Je n'ai, malheureusement (et contre mon habitude) pas fait de notes après les séances en question, et je ne me souviens pas du tout du premier des deux cas dont il s'agit, mais j'ai l'impression assez nette du second.

La séance, — ou du moins la partie de la séance où le phé-

1. Je cite ce cas de mémoire, mais j'ajouterai que ceux qui me connaissent s'accordent à la trouver très bonne, et que j'ai raconté dès 1896 cet épisode à diverses personnes, parmi lesquelles, je crois, Mme Sidgwick.



nomène s'est produit—a lieu à la lumière d'une bougie placée dans un coin de la chambre derrière un rideau (et je crois bien que la bougie a dû être recouverte d'un cylindre en carton, car la lumière est très faible). Je puis cependant voir Sambor. Il s'est fourré, — ou peut-être bien qu'on lui a fourré, — la bande de toile dont il a été question sous sa redingote (par l'ouverture d'en haut). Voilà qu'il commence à se démener et tombe par terre sans qu'on le lâche. Je vois quelque chose de blanc qui s'agite dans la demi-obscurité ; ce n'est probablement que le plastron de la chemise du médium. Soudain je *vois* quelque chose de long et de blanc se suspendre sur le bras droit de Sambor, — ou sur le bras gauche du colonel B... son voisin, ce qui revient à peu près au même. Nous constatons ensuite que c'est bien la bande de toile qui s'est enfilée sur le bras du médium !

Le colonel B... nous dit même avoir vu cette bande qui serait sortie de dessous la redingote de Sambor. Ici j'admets, toutefois, pleinement que, vu le peu de lumière et pour d'autres raisons, une erreur sur ce point particulier est parfaitement admissible.

Cette expérience est bien curieuse; je reconnais cependant qu'elle n'est pas inattaquable. Car la certitude que le médium s'est trouvé constamment sous notre observation depuis le moment où il s'est fourré la bande de toile sous sa redingote jusqu'au moment où la séance a commencé, cette certitude, dis-je, nous manque. Or, sans cela, on pourrait prétendre, à l'extrême rigueur, que le médium a pu enrouler la bande autour de son avant-bras (sous sa manche), quitte à la dérouler ensuite dans le courant de la séance. Les mouvements désordonnés auxquels il s'est livré le lui auraient peut-être permis. J'affirme cependant que, *par eux-mêmes*, ces mouvements ne doivent pas être tenus pour suspects, et qu'il est assez étrange que les personnes placées près du médium n'aient rien remarqué de ce manège s'il avait vraiment eu lieu.

Bref, si on rapproche ce fait de quelques-uns de ceux énumérés précédemment, il n'apparaîtra pas dénué de valeur.

3) J'ai déjà eu l'occasion de dire que les cas de « passage de

la matière à travers la matière », après avoir été très fréquents chez Sambor autrefois, ne se produisent presque plus actuellement. J'en ai cependant constaté[1] deux au printemps de 1898 que je vais brièvement décrire.

A une séance chez moi, en mai 1898, qui a lieu dans l'obscurité, deux anneaux en bois sont sur la table. Ces anneaux sont en ma possession depuis plusieurs mois, et afin de les identifier, j'ai écrit différentes choses dessus : en somme, ils ne doivent donner lieu à aucun soupçon. Mon ami et collègue, M. Constantin Nabokow, est assis à la gauche du médium. Voilà que nous entendons dans l'obscurité un léger coup, et M. Nabokow s'écrie que l'anneau est sur son bras. Je lui demande s'il est certain que son bras est au milieu de l'anneau, il l'affirme ; il en est sûr jusqu'à présent (novembre 1899).

Ici, malheureusement, nous faisons une faute irréparable : au lieu d'allumer immédiatement la bougie et de vérifier l'affirmation de M. Nabokow, nous craignons que le médium, qui est en transe, ne s'en ressente, et nous préférons attendre la fin de cette partie de la séance. Soudain, voilà que Sambor fait un mouvement brusque : sa main échappe à M. Nabokow, l'anneau tombe par terre, et malgré nos supplications aux « esprits », le phénomène ne se renouvelle plus. A plusieurs reprises, il est vrai, les anneaux qui sont sur la table sont projetés contre nous : on dirait qu' « on » veut les « accrocher », pour ainsi dire, à un de nos bras de la même mystérieuse façon : mais ces tentatives, si on peut les appeler ainsi, ne réussissent plus.

Cette expérience me semble précieuse, dans ce sens qu'il n'y peut être raisonnablement question, à mon avis, ni d'une libération de la main (que le lecteur veuille bien se rappeler le coup léger que nous avons entendu et qui a coïncidé avec l'apparition de l'anneau sur le bras de M. Nabokow), ni d'une substitution d'anneaux. Le tout est donc de savoir si M. Nabokow a pu se tromper par rapport à l'impression qu'il a ressentie. S'il n'y avait eu que cette impression seule, j'admets

1. Voir là-dessus un compte rendu que j'en ai fait dans le *Rébus*, d'après des notes faites le lendemain des séances.



que le médium aurait pu induire en erreur M. Nabokow en introduisant dans l'anneau leurs deux mains unies. Mais cette explication me semble rendue plus difficile par le coup léger que nous avons tous entendu. (Voir plus haut ce que dit M. Pogorelsky d'un cas analogue.)

4) Dans le cas suivant, la position de l'anneau sur le bras d'une des personnes formant la chaîne fut vérifiée par moi à la lumière. C'était, cette fois, un anneau en cuir marqué que j'avais apporté avec moi. Le médium était assis en dehors de la chaîne, dans l'obscurité, selon les indications que nous avait données l' « esprit ». (Prenaient part à cette séance, outre le médium et moi, M[lle] Geibel, M[lle] V... et mon ami M. S-n : ces trois personnes avaient assisté, une semaine auparavant, à la « matérialisation » d' « Olia » et avaient tenu à arranger une seconde séance pour moi.)

Voilà que la « voix » commence à parler dans l'obscurité et, si j'ai bonne mémoire, nous propose de faire ce que nous voulons. Je lui demande alors de mettre l'anneau au bras de quelqu'un. Nous entendons ensuite le froissement de l'anneau, et S-n ne tarde pas à déclarer qu'il l'a sur le bras, ce que je constate, en effet, à la lumière d'une allumette.

Ce cas est cependant inférieur, à mon avis, à celui qui précède, car la vérification très rapide que je fis de la position de l'anneau ne me permit pas de remarquer s'il portait les signes que j'avais mis sur le mien : d'où absence de certitude complète qu'il n'y avait pas eu substitution.

Voici quelques remarques d'ordre général que je me permettrai de faire à ce propos :

On reproche souvent aux phénomènes médianimiques leur caractère fugitif et capricieux ; on dit qu'ils se prêtent mal à la méthode scientifique, et, en particulier, n'excluent jamais la nécessité d'une observation continue. Ces reproches sont certainement fondés. Mais en même temps, n'est-ce pas quelquefois la faute de l'expérimentateur si tel ou tel phénomène ne se produit pas dans des conditions aussi concluantes qu'on pourrait le désirer ?

Voici, par exemple, les très remarquables expériences décrites par MM. Pogorelsky et Fischer. On a pensé se pré-

munir contre le danger d'une libération subreptice de la main du médium en l'attachant à celle de son voisin. Le phénomène se produit quand même, mais ce n'est qu'alors, apparemment, que les expérimentateurs s'aperçoivent qu'ils n'ont toujours pas obtenu la certitude « mathématique », comme dit M. Pogorelsky, et les voilà amenés à reconnaître qu'ils ont eux-mêmes négligé une précaution supplémentaire (celle d'attacher l'autre main) sans laquelle l'expérience en question ne peut être considérée supérieure à beaucoup d'autres, où scellés et ligatures n'ont joué aucun rôle. (Voir cependant à ce sujet mon *post-scriptum*.)

Ou bien : je néglige de faire la lumière au moment nécessaire pour vérifier l'exactitude d'une impression ressentie dans l'obscurité, et, grâce à cette hésitation impardonnable de ma part, ce cas, qui, en bonne justice, aurait pu être considéré comme un *experimentum crucis*, perd beaucoup de sa valeur.

Il serait injuste, on en conviendra, de faire retomber la responsabilité de pareils, comme diraient les Anglais, *flaws in the evidence* sur le médium ou sur les phénomènes spiritiques en général.

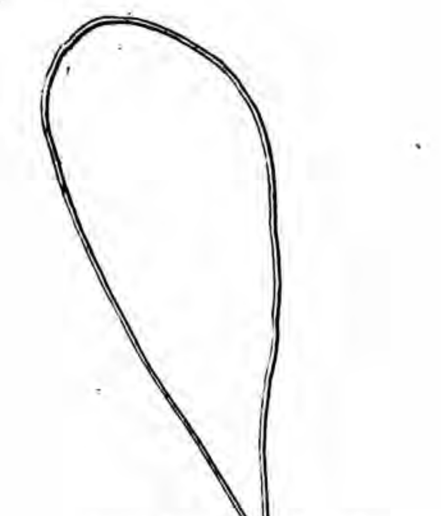
Avant de clore l'énumération des cas de « passage de la matière à travers la matière » observés avec Sambor, j'attirerai l'attention du lecteur sur ce point, que les faits cités dans mon article ne représentent qu'une partie (et probablement une petite partie) de tous les faits analogues constatés en présence de ce médium. Il est donc possible que parmi ceux qui me sont restés inconnus, il s'en trouve de très remarquables[1].

1. Ici le lecteur serait en droit de me demander si je crois avoir jamais constaté avec Sambor des cas *nettement suspects* de passage de la matière à travers la matière. A cela je répondrai qu'à une séance chez moi, qui eut lieu au mois de mai 1898 et dans le courant de laquelle deux anneaux (en cuir et en bois) s'enfilèrent sur les deux bras du médium, je tins cet incident pour suspect, Sambor étant resté d'abord en dehors de la chaîne dans l'obscurité et la lumière n'ayant pas été allumée lorsque nous reprîmes ses mains. A part cela, je *crus* constater, à un moment donné, qu'il n'y avait plus qu'un seul anneau en bois sur la table au lieu de deux. On le voit, ce cas particulier ne peut certes être appelé une *exposure*. Je rappellerai ce que j'ai dit plus haut quant à l'ir-

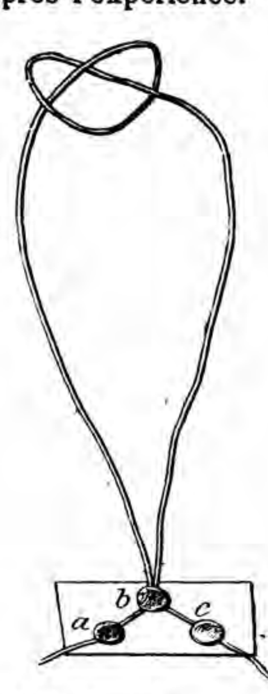
ais aborder maintenant les cas de nœuds dits à la
er qui ont été constatés avec Sambor.

ne crois pas avoir besoin de rappeler aux lecteurs des
nales qu'on appelle ainsi des nœuds, tels que nous ne
urrions en nouer qu'en disposant d'au moins un des bouts
'une ficelle, qui se formeraient sur une ficelle ou corde dont
les deux bouts seraient attachés et cachetés. Les deux dessins
suivants expliqueront ce que je veux dire :

DESSIN N° 1
Avant l'expérience.



DESSIN N° 2
Après l'expérience.



a, b, c. — Cachets à l'aide desquels les bouts de la ficelle sont fixés à un morceau de carton.

Ces nœuds-là ont été obtenus pour la première fois par l'illustre savant allemand Zöllner, de Leipzig, lors de ses

responsabilité de ses actes qu'on doit accorder au médium lorsqu'il est en transe; et j'ajouterai que Sambor savait le grand intérêt que je prends à ces sortes d'expériences, et que par conséquent, cette idée présente à son esprit, pouvait lui suggérer dans son sommeil certains actes. Je ne dis nullement que je sois persuadé qu'il n'y ait que fraude inconsciente dans ce cas et dans d'autres; j'affirme seulement que de même que le doute profite en bonne justice à l'accusé, il doit profiter au médium.

expériences avec l'Américain Slade en 1877 et 1878, et Sambor à part, ne se sont plus reproduits depuis[1].

Les recherches du professeur Zöllner ayant été l'objet de critiques nombreuses et quelquefois bien fondées jusqu'à un certain point, il est intéressant de constater que quelques-uns des résultats obtenus par ce savant se trouvent confirmés par certaines des expériences faites avec Sambor.

Je vais donc décrire les trois cas de ce genre qui me sont connus en détail.

La première fois, un nœud semblable à ceux de Zöllner et de Slade a été obtenu à une séance de Sambor, qui eut lieu le 20 mai (1er juin) 1894, dans les bureaux du *Rébus*, à Saint-Pétersbourg. M. Pribitkow, le directeur du journal, a décrit cette séance dans le numéro du 3-15 juillet 1894.

Quinze personnes y assistaient, y compris le médium. La première partie de la séance terminée, une ficelle fut fixée au moyen de trois cachets à un morceau de carton sur lequel huit des personnes présentes écrivirent leurs noms. La séance ayant recommencé, la ficelle, qui avait été suspendue au cou du médium, tomba à terre. « On alluma la bougie et on examina la ficelle : il n'y avait pas de nœud. Alors le médium proposa de la suspendre au cou de M. B... [colonel Barkhotkine] qui était assis à quatre places de lui, ce qui fut fait. La bougie ayant été éteinte, M. Sambor demanda à tous les assistants de désirer fortement qu'un nœud se formât sur la ficelle et pria de son côté l'agent invisible de donner un signal dès que ce désir commun serait exaucé. M. B[arkhotkine] déclara avoir senti une grande main lui toucher la poitrine presque [aussitôt]. D'abord cette main exécuta sur sa poitrine un mouvement circulaire, puis un mouvement horizontal, après quoi elle disparut. Immédiatement après, la table placée au milieu du cercle se souleva, frappa le plancher, et la voix du médium se fit entendre disant : « C'est déjà prêt. » On alluma

1. Ceci n'est pourtant pas tout à fait exact; car dans l'ouvrage de M. Farmer, *Twixt two Worlds* (Biographie d'Eglinton), je trouve, à la p. 33, le récit de la production de nœuds analogues en présence de ce médium, récit fait par le Dr Nichols. Encore faudrait-il savoir le degré de confiance que ce dernier peut mériter comme observateur.



la bougie, et tout le monde vit qu'un nœud avait été fait d'une façon incompréhensible sur la ficelle qui se trouvait au cou de M. B... [ficelle et cachets étaient intacts]. »

Je crois que ce récit est exact dans ses grandes lignes, mais je désirerais cependant avoir quelques renseignements supplémentaires que je ne suis pas encore parvenu à me procurer; aussi, sans m'arrêter à ce premier cas, vais-je passer au second.

M. Alexandre Aksakow, s'étant vivement intéressé à ce phénomène, prépara une ficelle semblable (elle sera décrite plus loin), et la remit, avant de partir pour la campagne, à M. Pribitkow. Le 1-13 juin 1894, à une séance chez M. Gnéditch, un nouveau nœud fut attaché dans cette ficelle. Voici quelques passages d'une lettre que M. Gnéditch m'a adressée à ce sujet :

« 12 [24 juillet] 1899. — ..... » La séance (dont j'ai gardé les notes) eut lieu le 1 [13 juin] 1894, dans mon cabinet de travail, avec le médium Sambor, qui n'avait jamais été chez moi auparavant. Je me souviens qu'une semaine avant je suis allé chez M. A. N. Aksakow afin de l'inviter à cette séance, mais il devait partir, vu l'été, pour la campagne le jour suivant ou le surlendemain, et tout en me reconduisant il me dit qu'il préparerait et m'enverrait une ficelle [litt.] « sans bouts » dans l'espoir qu'il en résulterait quelque chose. Autant que je m'en souviens M. V. Pribitkow, lorsqu'il arriva chez moi pour prendre part à la séance, me remit la ficelle en question [1]. C'était une ficelle ordinaire, pas épaisse mais unie et solide; les deux bouts en avaient été passés à travers le côté étroit d'une carte de visite (grand format) de M. Aksakow [2]. Les deux bouts de la ficelle (chaque bout séparément) avaient été fixés de l'autre côté de la carte avec de la cire à cacheter et un cachet héraldique. Le tout fut examiné par tous les assistants avant la séance, la ficelle fut trouvée intacte et sans nœuds; M. X., M. B. et moi-même nous écrivîmes nos noms au crayon sur la carte. La chambre était complètement obscure, les deux

1. Cela est confirmé par M. Pribitkow.

2. D'après des renseignements que j'ai recueillis postérieurement à la lettre de M. Gnéditch il s'agtrait plutôt d'un morceau de carton, non d'une carte de visite.



portes de la chambre avaient été fermées à clef. Lors de la deuxième partie de la séance, on se plaça ainsi : le médium, à sa gauche M. B., ma femme, M. V. Pribitkow [trois autres personnes] et M. V. E. (le voisin de droite du médium). La ficelle fut supendue au cou de M. B. de sorte que la carte de visite se trouvait être sur sa poitrine. Le médium déclare qu'une petite fille se promène au milieu du cercle et la décrit ; d'après cette description et d'après la façon dont on joue avec la chaîne de sa montre, M. X. dit que c'est sa fille défunte (c'était son affirmation habituelle à toutes les séances[1]). Tout le monde décide de désirer qu'un nœud se forme sur la ficelle et on le demande à haute voix. B. dit qu'il sent qu'on touche à la ficelle et qu'on la fait bouger; les personnes les plus proches [du médium] entendent le mot : *zaviazala* [je l'ai attaché], dit à voix basse. On allume la bougie et tout le monde constate qu'un nœud régulier, non resserré, s'est formé sur la ficelle ; nous le détendons, puis nous le resserrons, nous nous convaincons de l'impossibilité absolue de le défaire sans détacher un des bouts de la ficelle de la carte. La carte de visite était la même que celle qui avait été examinée, nos signatures y étaient, les armes s'étaient conservées sur les cachets. [M. Gnéditch dit plus loin que M. X. l'ayant supplié de lui prêter la ficelle en promettant de la rendre à M. Aksakow, M. Gnéditch « eut la faiblesse » d'y consentir et ne sait pas ce qui est arrivé depuis.]

Voici maintenant le témoignage de M. B., au cou duquel s'est formé l'énigmatique nœud ; c'est un médecin très connu à Pétersbourg.

Il m'écrit à la date du 2-14 juillet 1899 :

« ...Beaucoup de détails de cette intéressante séance se sont déjà effacés de ma mémoire, mais elle est décrite dans un des numéros d'été du *Rébus* de cette année-là. [Il n'en est fait qu'une brève mention.] Je ne me souviens exactement ni de la date, ni des noms de quelques-uns de ceux qui prirent part à la séance ; j'ai oublié également qui étaient mes voisins

1. Le lecteur pourra déduire de ceci que le (défunt) M. X. ne pouvait passer pour un bon observateur, et il aura raison. Mais les conditions de lexpérience enlèvent à cette circonstance beaucoup de son poids.



de gauche; mon voisin de droite était M. [X], et à côté de lui, Sambor. De cette façon j'occupais la seconde place à la gauche de Sambor; je ne me souviens pas non plus qui était assis à sa droite. Je sais seulement que pour ma satisfaction personnelle je contrôlais sévèrement mes voisins, et que durant toute la séance je me rendais exactement compte de la situation de leurs pieds et de leurs mains. En outre, comme je tenais par la main M. [X] (sa main gauche avec ma main droite) je pouvais, en étendant ma main droite plus à droite, toucher Sambor, ses jambes et ses mains : ces dernières n'étaient jamais en liberté mais toujours dans les mains étroitement serrés de ses voisins. La ficelle « sans bouts » avait été préparée par M. A. N. Aksakow, les deux bouts en avaient été passés à travers une ouverture dans sa carte de visite et fixés au moyen de cachets[1]... *Immédiatement avant la séance* nous examinâmes tous cet appareil et beaucoup d'entre nous écrivirent leurs noms de l'autre côté de la carte. Ensuite la ficelle fut placée autour du cou de Sambor, nous nous prîmes les mains à la lumière d'une bougie, et lorsqu'au bout de quelque temps il eût exigé qu'on l'éteignît, différents phénomènes commencèrent dont je ne me souviens plus exactement par rapport à cette soirée-là; mais lorsque la chambre fut éclairée pour la seconde fois la ficelle se trouvait intacte au cou de Sambor. Il désira alors qu'elle fût suspendue à mon cou. Cela fut fait et la lumière éteinte. Sambor exigeait avec la persistance que nous exprimassions un « désir commun ». Nous demandâmes d'une voix « qu'il se fît un nœud ». Et voilà qu'un remue-ménage commence sur ma propre personne : on me touche au dos, à la main, à la tête; on joue avec ma chaîne de montre, après quoi une force invisible quelconque commence à tirer la ficelle. Tout cela dura assez longtemps, et durant ce temps je pus me convaincre assez nettement que ni mes voisins, ni Sambor, n'avaient rien à voir à ces attouchements. En même temps la voix d'un enfant parlant bas se faisait entendre assez longtemps entre Sambor et M. [X], quoiqu'on n'en pût pas toujours saisir les mots.

1. Voir ce qui a été dit à ce sujet plus haut.

Sambor n'était pas tranquille et réclamait toujours « un désir commun »; quant à nous, nous continuions à demander « qu'on attache un nœud. » Alors une voix très distincte d'enfant parlant bas se fit entendre, disant : « Je l'ai déjà « attaché ». Nous fîmes la lumière, et il se trouva qu'un nœud avait été attaché dans la ficelle [suspendue] à mon cou. Un nœud pareil n'aurait pu être attaché que si l'on avait enlevé les cachets et libéré les bouts de la ficelle. Or la carte avec nos signatures, la ficelle et les cachets restaient les mêmes qu'avant la séance. Si cet appareil avait été conservé et envoyé à M. Aksakoff lui-même pour être examiné comme cela avait été décidé, le fait aurait été là et aurait eu un caractère beaucoup plus probant. [Le docteur B. indique plus loin comme une circonstance énigmatique la disparition ultérieure du nœud et de la ficelle et en tire la conclusion que, vu ce dernier épisode, le fait de l'apparition du nœud, « si on se base sur notre séance seule, ne peut être considéré comme absolument prouvé. »]

Le fait est que — circonstance qu'on ne peut assez regretter — la ficelle en question, alors qu'elle avait été rendue à M. Pribitkow, a été, quelques jours plus tard, détruite par Sambor ! M. Pribitkow m'écrit que le médium avait à plusieurs reprises manifesté une vive indignation de ce qu'on le « soupçonnait » (à tort paraît-il) ; et quelques jours plus tard, le lendemain d'une nouvelle séance chez M. X., M. Pribitkow constata en se réveillant la disparition de la ficelle qu'il avait posée la veille sur sa table à écrire. Il va en faire part à Sambor qui lui répond qu'il l'a coupée en morceaux, et en fin de compte, lui dit : « Je n'avais pas dormi de la nuit, j'étais très agité, quand tout à coup le « nœud » est apparu sur mes genoux, alors je l'ai déchiré. »

Telle fut la fin extraordinaire d'un épisode non moins extraordinaire. A première vue, la destruction de la ficelle par le médium peut sembler un indice sérieux contre lui et contre l'authenticité du phénomène. Mon avis est qu'une conclusion de ce genre serait prématurée. Qu'on tienne cet épisode pour suspect, c'est bien; mais qu'on ne le considère pas comme réduisant à néant toute la valeur du fait.

Sambor a fait sous ce rapport de très grands progrès depuis ; mais dans ce temps-là il était très capricieux, très agité, très fantasque ; M. Pribitkow en sait quelque chose. Il est certainement capable de commettre quelquefois — tout à fait en dehors de sa spécialité — d'étranges bévues, et de faire des choses opposées à ses intérêts par pure négligence ou obstination. Bref, c'était indubitablement alors — c'est, je trouve, moins maintenant — un être fantasque, entêté, nerveux et pour lequel il faut avoir d'autres poids et d'autres mesures que pour le commun des mortels.

J'admets donc qu'il ait pu véritablement détruire la ficelle par simple agacement et sans arrière-pensée; et j'affirme catégoriquement que ce fait seul ne doit pas être regardé comme enlevant tout son prix au phénomène. Quant à l' « apport » de la ficelle sur ses genoux — on n'est certes pas forcé d'y croire.

Cette circonstance laissée de côté, on conviendra, je crois, que les conditions de l'expérience rendaient la fraude improbable. Une substitution de la ficelle était purement et simplement impossible, puisque trois des personnes présentes avaient écrit leurs noms sur le morceau de carton auquel les bouts de la ficelle étaient fixés. Ainsi, à moins de supposer de la part des personnes présentes une grande négligence apportée à l'examen de la ficelle, je ne vois pas d'hypothèse rationnelle pouvant expliquer le phénomène.

Aussi malgré les deux côtés faibles de cette expérience, qui à mon avis sont : *a*) la disparition ultérieure de la ficelle; *b*) la circonstance que Sambor avait pu y avoir accès avant la séance, puisque c'était M. Pribitkow qui en avait la garde, — je suis d'avis qu'on peut la considérer comme très intéressante.

Voici enfin un troisième et dernier cas semblable qui présente plusieurs particularités fort curieuses.

Au mois de novembre 1894, il se forma (toujours à Pétersbourg) un cercle de dix personnes (dont le colonel B..., souvent cité, M. Vsevolod S..., un écrivain très connu, mon cousin M. Ch..., la baronne de P..., dont il sera parlé plus loin à propos d'un cas de « matérialisation », le lieutenant-colonel

P-w et Mme P-w, femme médecin, MM. Narbout et Panaew déjà cités, et moi) afin de tâcher d'obtenir avec Sambor des phénomènes physiques à la lumière. On décida d'arranger dans ce but une série de dix séances dans les bureaux du *Rébus*.

Au point de vue du but qu'on se proposait d'atteindre, ces séances furent à peu près nulles, à mon avis du moins; mais, d'autre part, voici ce qui se passa aux deux dernières :

A la neuvième séance (24 novembre-6 décembre 1894), Sambor nous montra un anneau (flexible) découpé dans une bande de cuir qu'il s'était procuré en nous proposant de l'utiliser pour la séance. Nous avons déjà formé la chaîne lorsque Ch... (mon cousin) demande si l'anneau est marqué. Il se trouve que non. Il se lève, emporte l'anneau hors de la chambre, — il nous SEMBLE qu'ici le médium manifeste un certain mécontentement, — écrit son nom dessus, puis le rapporte. Séance nulle ou à peu près.

Deux jours plus tard, nous nous rassemblons de nouveau pour la dernière fois. J'examine l'anneau : il n'offre rien d'extraordinaire. On forme la chaîne autour de la table : M. Narbout tient la main gauche du médium; c'est moi qui tiens (dans toute la force du terme) la main droite. Sur une troisième chaise, derrière Sambor et moi, sont placés l'anneau de cuir et mon anneau en bois dont il a été question plus haut. Nous désirerions vaguement que ces deux anneaux s'enfilassent l'un dans l'autre, — mais, évidemment, sans l'espérer. On fait l'obscurité.[1]

Il se passe quelque temps : est-ce une demi-heure ? plus, je crois. La voix du médium se fait entendre : « Faites de la lumière ». C'est fait. On pose une bougie sur une table à côté en l'entourant d'un cylindre en carton. Sambor dit ensuite (toujours en transe) : « Couvrez les bras ». Le colonel B... se lève, il prend une couverture de table, noire, et en couvre mon bras gauche et le bras droit de Sambor, puis se rassied. Il dit plus tard avoir vu les deux anneaux sur la chaise.

1. Nous avions fini par commencer les séances dans l'obscurité, quitte à changer les conditions ensuite, vu l'insignifiance des résultats obtenus à la lumière.



La lumière permet de voir distinctement tout le monde. Voilà que le médium commence à gémir; on dirait qu'il souffre; puis il dit: « *Pervoé gotovo* (la première chose est faite). Alors je vois, nous voyons tous, la couverture de table ayant glissé un peu le long de mon bras, que l'anneau de cuir s'est enfilé sur mon bras gauche au-dessus du coude (à peu près à mi-chemin de l'épaule ! !).

A peine avons-nous eu le temps d'exprimer notre profond étonnement que le médium recommence à gémir et à dire : « Attache le nœud! Attache le nœud! » Alors qu'est-ce qui se passe? Je regarde l'anneau et je vois, de même que mes voisins : M. S... et la baronne de P... qu'un nœud s'est formé dessus ! !

Dirai-je à mes lecteurs l'émotion, l'enthousiasme qui nous étreignent? Car nous le tenons enfin l'*experimentum crucis!* On suspend la séance, notre agitation est extrême, et nous couvrons le médium de fleurs.

Je ne suis pas un des moins enthousiastes... Cependant avant de quitter la chambre où le phénomène s'est produit, je crois bon d'inspecter le plancher à la place que nous occupions le médium et moi : je n'y trouve pas d'anneau de rechange, — et pendant quelque temps notre joie à tous est sans mélange.

Comprendra-t-on pourquoi? C'est que nous pensions, c'est que pendant quelque temps nous avons été persuadés que nous avions obtenu une preuve *absolue* de la réalité du passage de la matière à travers la matière, une preuve absolument indépendante de l'observation soutenue, discréditée par les sceptiques, une preuve définitivement concluante *per se*.

Car, nous disions-nous, les nœuds obtenus dans des ficelles aux bouts cachetés n'excluent pas la nécessité d'un certain contrôle. Il faut se prémunir contre une substitution possible ; et il serait imprudent de laisser une ficelle semblable entre les mains du médium autrement que durant un espace de temps très court. Et dans tous les cas, même si l'expérience réussit, *le résultat obtenu ne peut prouver par lui-même, et en dehors des circonstances dans lesquelles il s'est produit,*

que c'est après et non avant l'apposition des cachets qu'il y a eu formation de nœud.

Au contraire, — pensions-nous, — il importait peu que l'anneau de cuir nous eût été remis par le médium ; nous croyions à ce moment-là qu'il lui eût été impossible d'y attacher un nœud, même s'il n'avait été l'objet d'aucune surveillance, même si, selon l'expression d'un de nous, on l'avait laissé pendant six semaines en tête à tête avec son anneau. Nous pensions qu'une fois que l'expertise aurait prouvé que cet anneau était fait d'une seule pièce[1], l'apparition du nœud n'aurait plus pu recevoir aucune explication naturelle.

Eh bien ! il nous fut prouvé un peu plus tard que nous nous trompions. Alors que j'avais déjà rédigé et fait signer le compte rendu de notre expérience, alors que les épreuves en étaient déjà prêtes et que nous nous préparions à stupéfier le monde en faisant paraître, dans le *Rébus*, le récit de cette séance unique[2], — on vint nous dire que notre triomphe était prématuré. On nous démontra que, s'il était en effet impossible de nouer un nœud dans tel ou tel anneau entier sans en rompre l'unité, il n'était pas impossible, en revanche, d'en préparer un avec un nœud tout fait.

Si, en effet, on prend une *épaisse* bande de cuir, on peut fabriquer un anneau de cette espèce en le découpant d'une certaine façon dans deux couches superposées de ce cuir. On aura alors un anneau qui n'aura jamais cessé d'être entier et qui contiendra néanmoins un nœud de trois dimensions[3].

1. Plusieurs expériences furent faites dans ce but : on trempa longuement l'anneau dans de l'eau et dans une autre substance, je ne me rappelle plus exactement laquelle ; l'anneau resta entier ; on l'examina à la loupe et, je crois, au microscope, sans découvrir de fissure.

2. La *Soc. for Psych. Res.* en avait déjà été informée ; le compte rendu détaillé que je lui envoyai doit se trouver dans ses archives. Peut-être se distingue-t-il par quelques nuances de mon récit actuel fait de mémoire ; je rappelle que le premier avait été rédigé alors que nous étions encore sûrs de l'authenticité du phénomène ; tandis qu'il n'en est plus de même aujourd'hui ; et des incidents qui pouvaient me sembler insignifiants prennent maintenant à mes yeux une certaine importance.

3. J'ajouterai ici que l'anneau en question existe toujours, et que si une expertise pouvait être faite qui établirait le bien fondé de cette supposition ou la réduirait à néant, je serais tout prêt, pour ma part, à l'y soumettre.

Je n'ai pas de données pour entreprendre une démonstration technique. Tout ce que je puis dire, c'est que nous considérâmes à l'époque que la chose était possible ; que nous fîmes même préparer dans un magasin de chaussures des anneaux à nœuds qui nous parurent être faits de cette façon ; — bref, nous avons dû être convaincus du fait puisque, après tout notre enthousiasme, nous avons renoncé à publier dans le *Rébus* le récit de notre expérience.

Car une fois que la réalité du phénomène se réduisait à une question de substitution, nous n'avons plus cru pouvoir y insister, vu que, dans ces nouvelles conditions, l'expérience avait évidemment certains côtés faibles et qui sautaient aux yeux [1].

Cependant, il restait encore un espoir. Si l'on parvenait à entrer en possession du morceau de cuir dans lequel l'anneau avait été découpé, peut-être pourrait-on (par l'analyse microscopique ou autrement), prouver que l'origine de l'anneau n'était pas celle qu'avaient suggérée les sceptiques ?...

Eh bien ! ici, nous subîmes un échec, et jamais on ne put savoir l'origine exacte de l'anneau.

La faute en incombe au médium.

Ici encore, il faut prendre en considération le caractère vraiment fantasque et la susceptibilité de Sambor ; mais je ne puis me cacher que les renseignements erronés qu'il donna à cet égard sont ce qu'il y a de plus suspect dans l'histoire de l'anneau de cuir. Avec cela, connaissant Sambor comme je

1. Qu'on ne nous reproche pas trop ces côtés faibles : je rappelle que nous ne nous attendions nullement à l'apparition du « nœud », que nous n'avions même pas en vue ce fait spécial ; sans cela, il va sans dire que nous aurions procédé autrement. Pour ce qui est de la circonstance qu'il est possible de découper dans un morceau de cuir un anneau entier avec un nœud tout prêt, il semble bien que cette circonstance ait été perdue de vue par d'autres que par nous. Un membre éminent de la *Soc. for Psych. Res.* m'écrivait en juin de cette même année (1894) à propos des autres nœuds obtenus avec Sambor à peu près en ces termes : « Je ne sais pas trop ce qu'un prestidigitateur ne pourrait pas faire avec des cachets. Pourquoi n'essayez-vous pas l'ancienne expérience (*Why do you not try the old test*) d'obtenir un nœud dans une bande de cuir ? Ce serait une preuve concluante et permanente. »

le connais, je ne puis considérer ce fait comme une preuve *absolue* qu'il y a eu fraude.

Mais laissons là cet incident et analysons brièvement les côtés positifs et négatifs de l'expérience.

Dans la première catégorie, je range :

1° L'examen que j'ai fait de l'anneau[1] avant la séance (mettons que, s'il y en avait un second, ceci ne peut compter) ;

2° L'examen que je fis du plancher après l'expérience. Ceci est plus important, car il est évident que, s'il y avait eu un second anneau, le médium aurait dû faire disparaître le premier. Or je me demande comment il aurait pu le faire.

Le lecteur se souvient que le colonel B... nous déclara plus tard avoir vu sur la chaise, quelques minutes avant l'apparition du nœud, l'anneau en bois et l'anneau en cuir. Depuis ce moment la tête du médium était restée visible ; ses mains étaient toujours tenues; et il n'aurait pu faire avec ses jambes, — avec celle de droite, veux-je dire, — des mouvements très appréciables. Il faut donc supposer alors une erreur de la part du colonel B... ; mais c'est là une supposition improbable, vu le caractère peu compliqué du fait ;

3) Il y a encore la question de la signature de Ch. sur l'anneau. Les caractères en ont beaucoup déteint à présent, par suite des immersions diverses auxquelles on a soumis l'anneau, mais je sais que lors de l'expérience nous avons eu nettement l'impression de l'authenticité de cette signature et que Ch. l'a eue également. Le médium aurait eu, il est vrai, deux jours pour la reproduire (je le répète, nous ne nous attendions pas à l'apparition du nœud et n'avons pas pensé à enlever l'anneau au médium), mais cela pouvait-il lui permettre de reproduire la signature de Ch. avec tant de fidélité ;

4) Reste encore à savoir comment l'anneau a pu s'enfiler sur mon bras.

Je suis certain en tout cas de ne pas avoir lâché la main du médium, et cette certitude est irrésistible pour la partie de la séance qui eut lieu à la lumière.

Il est vrai que le bras droit du médium n'est pas resté

1. Cet anneau a une longueur de 23 centimètres à peu près lorsqu'on le détend.



tranquille tout le temps et que Sambor l'a levé à plusieurs reprises en l'air, pendant la séance noire (c'est douteux pour l'autre partie de la séance, quoique je ne puisse rien affirmer là-dessus). Je m'empresse d'ajouter que le médium fait *très souvent* divers mouvements avec les bras, sans que rien s'ensuive. On peut donc supposer qu'il aurait pu me faire passer sur le bras un anneau caché dans sa manche. Mais alors comment se fait-il que je n'aie pas senti ce petit anneau flexible me glisser sur la main avec laquelle je tenais fortement celle de Sambor (en tenant, si j'ai bonne mémoire, quatre de ses doigts sur cinq) ; car il est certain que je n'ai pas eu cette sensation, ce qui serait étrange si c'était là la vraie explication? J'ai également l'impression que pour me faire arriver l'anneau au-dessus du coude, Sambor aurait dû imprimer à mon bras des mouvements plus violents qu'il n'a fait. Bref, il me semble que la circonstance en question introduit un élément sérieux de difficulté dans une explication naturelle du phénomène; et cette difficulté sera encore augmentée si nous prenons en considération l'affirmation de M. le col. B. qui dit avoir vu l'anneau sur la chaise derrière moi au moment où il recouvrait mon bras uni à celui du médium.

Enfin il ne faut pas perdre de vue qu'en continuant plus tard la séance, nous obtînmes des résultats assez frappants. C'est alors qu'eurent lieu les accidents de la voix parlant à l'oreille de Ch. et de la ficelle à anneaux dont il a été question plus haut; il y eut aussi une autre manifestation intéressante. Pareil mélange de phénomènes frauduleux et apparemment vrais me semblerait assez étrange.

D'un autre côté en analysant ce que le phénomène présente de suspect ou de douteux, je trouve : 1° la circonstance que l'anneau est resté quelque temps entre les mains du médium ; 2° le fait que ce dernier nous a donné à l'égard de l'origine de l'anneau des indications qui ne se sont pas confirmées ; 3° la non-réussite de la première expérience faite avec l'anneau.

C'est au lecteur de peser le pour et le contre. J'ajouterai seulement que plusieurs de ceux qui ont pris part à la séance en question croient toujours à l'authenticité du « nœud », et que moi-même... Eh bien ! je ne puis me faire une opinion

précise à cet égard, tout penchant *plutôt*, je l'avoue, à l'opinion contraire (?).

Les trois cas que je viens d'énumérer ne sont pas les seuls de ce genre. Sambor m'a parlé de « nœuds » semblables, obtenus à Riga; un fait analogue qui s'est passé à Kiew est brièvement décrit dans un des numéros du *Rébus* pour 1894; et je me souviens avoir entendu parler d'un cas de pénétration réciproque de deux anneaux, en bois et en acier, qui s'est produit à une des séances de Sambor à Pétersbourg, peu de temps, je crois, après celle du 26 novembre (8 décembre) 1894. Mais je ne puis donner de renseignements satisfaisants sur ces diverses expériences.

Depuis 1896, les faits de cette catégorie ont complètement ou presque complètement disparu. Il se trouvait encore au printemps de 1898, par-ci par-là, quelques anneaux ou chaises de bonne volonté; mais les nombreux essais que j'ai faits alors et plus tard en vue d'obtenir de nouveaux nœuds ont invariablement échoué.

Une conclusion s'impose de tout ce qui précède. Il me semble qu'elle doit être nettement favorable à la réalité du phénomène en général.

Si l'on tâche d'expliquer certaines des expériences faites avec les chaises d'une façon naturelle, la complication et l'improbabilité des hypothèses sont un indice que là n'est pas la vraie solution.

De preuve absolue il ne peut être question; mais je pense que nous touchons presque à la certitude morale.

Tant qu'on n'aura pas démontré la possibilité, pour une main fortement tenue, de se libérer puis de reprendre sa position première sans que l'observateur le remarque, — nous pourrons, je crois, tenir le phénomène pour *extrêmement probable*.

Quant aux histoires de nœuds, malgré tout leur intérêt, elles ne peuvent certainement pas avoir la même importance, loin de là, comme preuves.

(*A suivre.*)

TABLE DES MATIÈRES

INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

R

S

T

V

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Les Annales des Sciences psychiques paraissent tous les deux mois. Chaque livraison forme un cahier de quatre feuilles in-8 carré de 64 pages.

Elles ont pour but de rapporter, avec force preuves à l'appui, toutes les observations sérieuses qui leur sont adressées, relatives aux faits, soi-disant occultes, de *télépathie*, de *lucidité*, de *pressentiment*, d'*apparitions objectives*. En dehors de ces recueils de faits, sont publiés des documents et discussions sur les bonnes conditions pour observer et expérimenter; des *Analyses, Bibliographies, Critiques*, etc.

S'ADRESSER POUR LA RÉDACTION :

à M. le Dr Dariex, 6, rue du Bellay, Paris;

POUR L'ADMINISTRATION :

à M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 15 février) pour tous pays. . . . . 12 fr.

La livraison : 2 fr. 50

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 38703